

ELECTRICITE
CHAUFFAGE
CLIMATISATION



CRABU
n° 621
IV
A





DTAV

MANUEL DE REPARATIONS N° 621

FASCICULE 4

JUILLET 1974

VEHICULES A

TOUS TYPES

SORTIS DEPUIS 1963

(SAUF AMI 6 ET AMI 8)

Mise à jour : N° 1

N° 2

N° 3

ELECTRICITE

CHAUFFAGE

CLIMATISATION

Manuel 621.4



SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 50 19
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tel. 204-40-00 - Postes 577 et 578

UTILISATION DU MANUEL

PRESENTATION.

Pour faciliter l'emploi du Manuel, nous avons classé les opérations en cinq fascicules correspondant aux possibilités des ateliers ou à leurs spécialités.

- Le fascicule I comporte :
 - les CARACTERISTIQUES - REGLAGES - CONTROLESCe fascicule est nécessaire à tous les ateliers pour la mise au point ou le dépannage.
- Le fascicule II traite les opérations de :
 - DEPOSES et POSES des organes, sous-ensembles et accessoires.
- Le fascicule III traite les opérations de :
 - REMISES EN ETAT des organes, sous-ensembles et accessoires.
- Le fascicule IV traite les opérations concernant :
 - ELECTRICITE - CHAUFFAGE - CLIMATISATION.
- Le fascicule V traite les opérations concernant la CARROSSERIE.

Chacun de ces fascicules est vendu séparément, ce qui permet d'avoir pour chaque spécialité les exemplaires correspondant aux besoins de l'atelier.

Les cinq fascicules sont présentés chacun dans une reliure en Fibrex de couleur verte à mécanique type « MULTO », afin de faciliter le classement des mises à jour, ou le prélèvement d'une opération nécessaire à l'atelier.

COMPOSITION.

Chaque fascicule comporte :

- la liste des opérations figurant dans le fascicule,
- les opérations classées par ordre numérique,
- la liste de tous les outils cités dans les opérations et les dessins d'exécution des outils spéciaux non vendus pouvant être fabriqués par le réparateur lui-même.

OPERATIONS.

L'ordre des opérations a été étudié pour obtenir la meilleure qualité de travail dans le temps le plus court.

Les numéros d'opérations se composent :

a) de l'indicatif du véhicule :

- «A» concernant les opérations communes aux véhicules A tous types
- «AZ» concernant les opérations sur les véhicules type 2 CV
- «AK» concernant " " " Fourgonnette 3 CV
- «AY» concernant " " " Dyane
- «AYM» concernant " " " Méhari

b) d'un nombre de trois chiffres désignant l'organe ou l'élément d'organe,

c) d'un chiffre indiquant la nature de la réparation :

- les chiffres 0 0 0 indiquent les caractéristiques du véhicule,
- les chiffres 0 0 indiquent les caractéristiques de l'organe,
- le chiffre 0 indique les contrôles et réglages,
- les chiffres 1, 4, 7 indiquent les déposes et poses,
- les chiffres 2, 5, 8 indiquent les déshabillages et habillages,
- les chiffres 3, 6, 9 indiquent les remises en état.

Des onglets correspondant aux repères de la liste des opérations permettent de trouver rapidement l'opération recherchée.

OUTILLAGE.

L'outillage spécial est indiqué dans le texte par un numéro suivi de la lettre T.

Ces outils sont vendus par la :

- Société FENWICK. Département AMA 24, Bd Biron - 93404 St OUEN - Tél : 252-82-85

L'outillage de complément est indiqué dans le texte par un numéro précédé de l'indice MR.

Les plans d'exécution de ces outils figurent à la fin de chaque fascicule.

COUPLE DE SERRAGE.

Ces couples sont exprimés :

- en mètres Newton (mAN) unité légale de mesure de couple,
- en mètres kilogrammes (m.kg), les clés dynamométriques en service actuellement étant graduées en m.kg :

$$1 \text{ m.kg} = 9,81 \text{ mAN}$$

Les valeurs correspondant aux couples exprimés en m.kg sont « arrondies » :

$$\text{Ex : } 2 \text{ mAN} = 0,2 \text{ m.kg}$$

$$60 \text{ mAN} = 6 \text{ m.kg}$$

NOTA : Lorsque l'indication « clé dynamométrique » est mentionnée à la suite de la valeur d'un couple de serrage, l'opération doit IMPERATIVEMENT être exécutée avec une clé dynamométrique.

REMARQUES IMPORTANTES.

Pour tous renseignements techniques concernant ces véhicules, veuillez vous adresser :
au Service : DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE ASSISTANCE TECHNIQUE
163, avenue G. Clémenceau - 92000 NANTERRE - Téléphone : 204-40-00.

Pour les renseignements techniques concernant les incidents de fonctionnement, demander les postes intérieurs 577 ou 578.

Pour les renseignements concernant les outils ou les opérations de réparation, demander le poste intérieur 506.

**LISTE DES OPERATIONS FIGURANT
AU FASCICULE N°4 DU MANUEL 621**

Véhicules « A » sortis depuis 1963 (sauf Ami 6 et Ami 8)

Numéro de l'Opération	DESIGNATION
	GENERALITES ➔ ①
A. 000	Caractéristiques générales
A. 01	Protection des organes électriques
	CARBURATION ➔ ②
A. 142-00	Caractéristiques des carburateurs
A. 142-0	Réglages sur carburateurs et commandes
A. 142-3	Travaux sur carburateurs : - Révision d'un carburateur
A. 173-0	Contrôle de l'alimentation en essence
	ALLUMAGE ➔ ③
A. 210-00	Caractéristiques de l'allumage
A. 210-0	Contrôles et réglages de l'allumage - Contrôle du point d'allumage - Réglage du point d'allumage - Contrôle de l'écartement des contacts - Réglage des contacts - Contrôle de la courbe d'avance centrifuge - Contrôle et réglage de l'avance centrifuge maximale
A. 211-1	Travaux sur allumeur : - Dépose et pose d'un allumeur - Remplacement d'une came ou des masses d'avance
	ELECTRICITE ➔ ④
A. 510-000	Généralités sur les différents montages de l'installation électrique
AZ. 510-00	Montage de l'installation électrique (AZU et AZL 6 volts : 9 / 1962 ➔ 6 / 1965) - (AZA et AZAM 3 1963 ➔ 6 / 1965)
AZ. 510-00 a	Montage de l'installation électrique (AZ. TT 6 volts : 6 / 1965 ➔ 4 / 1967)
AZ. 510-00 b	Montage de l'installation électrique (AZAM et AZU Option 12 volts - Chauffage FR - 20 GURTNER : 4 / 1966 ➔ 2 / 1970)
AZ. 510-00 c	Montage de l'installation électrique (AZAM 6 volts : 4 / 1967 ➔ 2 / 1970)
AZ. 510-00 d	Montage de l'installation électrique (AZ. TT 12 volts : 2 / 1970 ➔ 7 / 1973)
AZ. 510-00 e	Montage de l'installation électrique (AZ. TT 12 volts : 7 / 1973 ➔)

① ➔

② ➔

③ ➔

④ ➔

**LISTE DES OPERATIONS FIGURANT
AU FASCICULE N° 4 DU MANUEL 621**

2

Véhicules « A » sortis depuis 1963 (sauf Ami 6 et Ami 8)

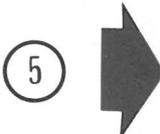
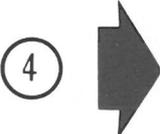
Numéro de l'Opération	DESIGNATION
	ELECTRICITE (suite) 4
AK. 510-00	Montage de l'installation électrique <i>(Fourgonnette 3 CV (AK) 6 volts : 9/1962 → 3/1966)</i>
AK. 510-00 a	Montage de l'installation électrique <i>(Fourgonnette 3 CV (AK) 12 volts : 3/1966 → 5/1968)</i>
AK. 510-00 b	Montage de l'installation électrique <i>(Fourgonnette 3 CV (AK) 12 volts : 5/1968 → 7/1970)</i>
AK. 510-00 c	Montage de l'installation électrique <i>(Fourgonnette 3 CV (AK) 12 volts : 7/1970 → 7/1973)</i>
	NOTA : Pour le montage de l'installation électrique des véhicules <i>(Fourgonnette 3 CV (AK) 12 volts 7/1973 →)</i> se reporter à l'opération AZ. 510-00 e.
AY. 510-00	Montage de l'installation électrique <i>(Dyane 6 volts : 9/1967 → 3/1968)</i>
AY. 510-00 a	Montage de l'installation électrique <i>(Dyane 12 volts : 9/1967 → 3/1968)</i>
AY. 510-00 b	Montage de l'installation électrique <i>(Dyane 4 (AYA 2) : 3/1968 → 2/1970)</i> <i>(Dyane 6 (AYA 3) : 1/1968 → 10/1968)</i> <i>(Dyane 6 (AYB) : 10/1968 → 9/1969)</i>
AY. 510-00 c	Montage de l'installation électrique <i>(Dyane 4 (AYA 2) : 2/1970 → 9/1973)</i> <i>(Dyane 6 (AYB et AY CB) : 9/1969 → 9/1973)</i>
AY. 510-00 d	Montage de l'installation électrique <i>(Dyane 4 et Dyane 6 : 9/1973 →)</i>
AYM. 510-00	Montage de l'installation électrique « Méhari »
AYM. 510-00 a	Montage de l'installation électrique « Méhari » type « Armée » (24 volts).
AZ. 520-1	Travaux sur planche de bord : <i>(AZA : 9/1962 → 2/1970)</i> - Dépose et pose d'un tableau de bord.
AZ. 520-1 a	Travaux sur planche de bord : <i>(AZAM : 4/1967 → et AZ. TT : 2/1970 →)</i> - Dépose et pose d'un tableau de bord.
AY. 520-1	Travaux sur planche de bord : - Dépose et pose d'un tableau de bord. - Dépose et pose d'un compteur de vitesse.
A. 530-0	Caractéristiques et contrôles des organes électriques
A. 532-1	Dépose et pose d'une dynamo (6 volts).
A. 532-3	Travaux sur alternateur : - Révision d'un alternateur
A. 540-0	Réglage des phares



**LISTE DES OPERATIONS FIGURANT
AU FASCICULE N° 4 DU MANUEL 621**

Véhicules «A» sortis depuis 1963 (sauf Ami 6 et Ami 8)

Numéro de l'Opération	DESIGNATION
	ELECTRICITE (suite) ➡ (4)
A. 560-1	Travaux sur essuie-glace : - Dépose et pose d'une platine d'essuie-glace - Dépose et pose d'un moteur d'essuie-glace - Dépose et pose d'un axe de porte-raclette
	ACCESSOIRES DE SECURITE ➡ (5)
A. 614-00	Montage d'une signalisation de détresse <i>(Véhicules tous types 6 et 12 volts)</i>
AZ. 614-00	Montage «personnalisé» d'une signalisation de détresse <i>(AZ. TT - 12 volts)</i>
AY. 614-00	Montage «personnalisé» d'une signalisation de détresse <i>(Dyane 12 volts ➡ 9/1973)</i>
AY. 614-00 α	Montage «personnalisé» d'une signalisation de détresse <i>(Dyane TT : 9/1973 ➡)</i>
	OUTILLAGE ➡ (7)
	Liste des outils spéciaux figurant au Manuel Plans d'exécution des outils non vendus.



IDENTIFICATION DES VEHICULES A

Véhicules sortis depuis 1963 (sauf AMI 6 et AMI 8)

Désignation courante	Désignation aux Mines	Appellation Commerciale	Puissance administrative
2 CV	AZ (Série A et AM) → 3/1963 → 2/1970	2 CV AZL	2 CV
	AZ (Série A 2) → 2/1970	2 CV 4	2 CV
	AZ (Série KA) → 2/1970	2 CV 6	3 CV
Dyane	AYA (Série A et AM) → 8/1967 → 3/1968	Dyane	2 CV
	AYA2 (Série A et AM) → 3/1968 → 2/1970	Dyane 4	2 CV
	AYA3 (Série A et AM) → 1/1968 → 10/1968	Dyane 6	3 CV
	AYB (Série A et AM) → 10/1968 → 2/1970	Dyane 6	3 CV
	AYA2 (Série A et AM) → 2/1970	Dyane	2 CV
	AY (Série CB) → 2/1970	Dyane 6	3 CV
Mehari	AY (Série CA)	Dyane 6 Mehari	3 CV
2 CV Fourgonnette	AZU (Série A) → 1/1963 → 8/1972	AZU (Série A) → 1/1963 → 2/1972 CITROEN 250 → 2/1972	2 CV
	AZU (Série B) → 8/1972	CITROEN 250	2 CV
3 CV Fourgonnette	AK → 1/1963 → 5/1968	AK	3 CV
	AK (Série B) → 5/1968 → 8/1970	AK	3 CV
	AK (Série AK) → 8/1970	CITROEN 400	3 CV

« 2 CV »

I. CARACTERISTIQUES GENERALES :

Désignation aux Mines	AZ (Série A et AM)	AZ (Série A 2)	AZ (Série KA)
Appellation Commerciale	2 CV AZL	2 CV 4	2 CV 6
Date de sortie	Mars 1963 à Février 1970	Février 1970	Février 1970
Nombre de places	4	4	4
Pneus :			
- Type	Métropole (chambre incorporée)	125 - 380 X	125 - 380 X
	Export (avec chambre)	135 - 380 X	135 - 380 X
- Pression	Avant	1,400 bar	1,400 bar
	Arrière	1,800 bar	1,800 bar

II. COTES GENERALES :

Empattement	2,400 m	2,400 m	2,400 m
Voie avant	1,260 m	1,260 m	1,260 m
Voie arrière	1,260 m	1,260 m	1,260 m
Longueur hors tout	3,830 m	3,830 m	3,830 m
Largeur hors tout	1,480 m	1,480 m	1,480 m
Hauteur hors tout (à vide)	1,600 m	1,600 m	1,600 m
Garde au sol (en charge)	0,150 m	0,150 m	0,150 m
Diamètre de braquage	10,700 m	10,700 m	10,700 m
Poids à vide en ordre de marche	535 kg	560 kg	560 kg
Charge utile	335 kg	335 kg	335 kg
Poids total autorisé en charge	870 kg	895 kg	895 kg
Remorquage :			
- Poids maxi sur le flèche	20 kg	20 kg	20 kg
- Poids maxi sans dispositif de freinage	200 kg	200 kg	200 kg
- Poids maxi avec freinage à inertie	400 kg	400 kg	400 kg
- Rampe maxi avec remorque de 400 kg	11 %	11 %	11 %
- Poids maxi sur galerie de toit	30 kg	30 kg	30 kg

III. CAPACITES DIVERSES :

Réservoir d'essence	20 litres	20 litres	25 litres
Moteur :			
- Contenance du carter après vidange	2 litres	2 litres	2,2 litres
- Boîte de vitesses	0,9 litre	0,9 litre	0,9 litre

« DYANE »

(Véhicules sortis jusqu'en Février 1970)

I. CARACTERISTIQUES GENERALES :

Désignation aux Mines	AYA (Série A et AM)	AYA2 (Série A et AM)	AYA3 (Série A et AM) AYB (Série A et AM)
Appellation Commerciale	Dyane	Dyane 4	Dyane 6
Date de sortie	Août 1967 à Mars 1968	Mars 1968 à Février 1970	AYA3 du 1/1968 au 10/1968 AYB du 10/1968 au 2/1970
Nombre de places	4	4	4
Pneus :			
- Type (avec chambre incorporée)	125 - 380 X 135 - 380 X	125 - 380 X 135 - 380 X	125 - 380 X 135 - 380 X
- Pression { avant	1,400 bar	1,400 bar	1,400 bar
{ arrière	1,800 bar	1,800 bar	1,800 bar

II. COTES GENERALES :

Empattement	2,400 m	2,400 m	2,400 m
Voie avant	1,260 m	1,260 m	1,260 m
Voie arrière	1,260 m	1,260 m	1,260 m
Longueur hors tout	3,870 m	3,870 m	3,870 m
Largeur hors tout	1,500 m	1,500 m	1,500 m
Hauteur hors tout (à vide)	1,540 m	1,540 m	1,540 m
Garde au sol en charge	0,155 m	0,155 m	0,155 m
Diamètre de braquage	10,700 m	10,700 m	10,700 m
Poids à vide en ordre de marche	{ AYA série A { Berline = 570 kg { Commerciale = 585 kg { AYA série AM { Berline = 575 kg { Commerciale = 590 kg	{ AYA2 série A et AM { Berline = 590 kg { Commerciale = 605 kg	{ AYA3 série A { Berline = 585 kg { Commerciale = 600 kg { AYA3 série AM { Berline = 590 kg { Commerciale = 605 kg { AYB série A et AM { Berline = 600 kg { Commerciale = 605 kg
Poids total autorisé en charge	910 kg	925 kg	AYA3 = 925 kg AYB = 930 kg
Remorquage :			
- Poids maxi sur la flèche	20 kg	20 kg	20 kg
- Poids maxi sans dispositif de freinage	200 kg	200 kg	200 kg
- Poids maxi avec freinage à inertie ..	400 kg	400 kg	400 kg
- Rampe maxi avec remorque de 400 kg	11 %	11 %	11 %
- Poids maxi sur galerie de toit	30 kg	30 kg	30 kg

III. CAPACITES DIVERSES :

Réservoir d'essence	20 litres	20 litres	25 litres
Moteur :			
- Contenance du carter après vidange	2 litres	2 litres	AYA3 = 2,5 litres AYB = 2,2 litres
- Boîte de vitesses	0,9 litre	0,9 litre	0,9 litre

«DYANE »

(Véhicules sortis depuis Février 1970)

I. CARACTERISTIQUES GENERALES :

Désignation aux Mines	AYA 2 (Série A et AM)	AY (Série CB)
Appellation Commerciale	Dyane	Dyane 6
Date de sortie	Février 1970	Février 1970
Nombre de places	4	4
Pneus :		
- Type (avec chambre incorporée)	125 - 380 X	125 - 380 X
	135 - 380 X	135 - 380 X
- Pression { avant	1,400 bar	1,400 bar
{ arrière	1,800 bar	1,800 bar

II. COTES GENERALES :

Empattement	2,400 m	2,400 m
Voie avant	1,260 m	1,260 m
Voie arrière	1,260 m	1,260 m
Longueur hors tout	3,870 m	3,870 m
Largeur hors tout	1,500 m	1,500 m
Hauteur hors tout (à vide)	1,540 m	1,540 m
Garde au sol (en charge)	0,155 m	0,155 m
Diamètre de braquage	10,700 m	10,700 m
Poids à vide en ordre de marche	590 kg	600 kg
Poids total autorisé en charge	925 kg	930 kg
Remorquage :		
- Poids maxi sur la flèche	20 kg	20 kg
- Poids maxi sans dispositif de freinage	200 kg	200 kg
- Poids maxi avec freinage à inertie	400 kg	400 kg
- Rampe maxi avec remorque de 400 kg	11 %	11 %
- Poids maxi sur galerie de toit	30 kg	30 kg

III. CAPACITES DIVERSES :

Réservoir d'essence	20 litres	25 litres
Moteur :		
- Contenance du carter après vidange	2 litres	2,2 litres
- Boîte de vitesses	0,9 litre	0,9 litre

« MEHARI »

I. CARACTERISTIQUES GENERALES :

Désignation aux Mines	AY série CA
Appellation Commerciale	Dyane 6 Mehari
Date de sortie	Octobre 1968
Nombre de places : {	2
	2 + 2
{ sans banquette arrière	
{ avec banquette arrière	

Pneus :

Dimension	Type	Pression de gonflage (en bar)	
		Avant	Arrière
135 - 380 X	Chambre incorporée	Route = 1,4	1,8
		Piste cailloux = 1,6	1,8
135 - 380 X M + S	Avec chambre	Route = 1,4	1,4
		Sable = 1,2	1,2

II. COTES GENERALES :

Empattement	2,400 m
Voie avant	1,260 m
Voie arrière	1,260 m
Longueur hors tout	3,520 m
Largeur hors tout	1,530 m
Hauteur hors tout (à vide)	1,635 m
Garde au sol (en charge)	0,177 m
Diamètre de braquage	10,700 m
Poids à vide en ordre de marche	555 kg
Poids total autorisé en charge	935 kg
Remorquage :	
- Poids maxi sur la flèche	20 kg
- Poids maxi sans dispositif de freinage	200 kg
- Poids maxi avec freinage à inertie	400 kg
- Rampe maxi avec remorque de 400 kg	11 %

III. CAPACITES DIVERSES :

Réservoir d'essence	25 litres
Moteur :	
- Contenance du carter après vidange	2,2 litres
- Boîte de vitesses	0,9 litre

« FOURGONNETTES 2 et 3 CV »

I. CARACTERISTIQUES GENERALES :

Désignation aux Mines	AZU (Série A) AZU (Série B)	AK AK (Série B) AK (Série AK)
Appellation Commerciale	AZU (Série A) Janvier 1963 à Février 1972 CITROEN 250 depuis Février 1972	AK Janvier 1963 à Mai 1968 AK (Série B) Mai 1968 à Août 1970 CITROEN 400 depuis Août 1970
Date de sortie	AZU (Série A) Janvier 1963 à Août 1972 AZU (Série B) Août 1972	AK Janvier 1963 à Mai 1968 AK (Série B) Mai 1968 à Juillet 1970 AK (Série AK) Août 1970
Nombre de places :		
- sans banquette arrière	2	2
- avec banquette arrière	2 + 2	2 + 2
Pneus :		
- Type (à chambre incorporée)	125 - 380 X 135 - 380 X	135 - 380 X
- Pression { avant	1,400 bar	1,400 bar
{ arrière	1,800 bar	AK et AKB = 1,800 bar AK (Série AK) = 2 bars

II. COTES GENERALES :

Empattement	2,400 m	2,400 m
Voie avant	1,260 m	1,260 m
Voie arrière	1,260 m	1,260 m
Longueur hors tout	3,605 m	3,805 m
Largeur hors tout	1,500 m	1,500 m
Hauteur hors tout (à vide)	1,723 m	AK et AKB = 1,723 m AK (Série AK) = 1,840 m
Garde au sol (en charge)	0,180 m	0,160 m
Diamètre de braquage	10,700 m	10,700 m
Poids à vide en ordre de marche	530 kg → 2/1972	AK et AKB = 620 kg
	560 kg → 2/1972	AK (Série AK) = 640 kg
Poids total autorisé en charge	880 kg → 2/1972	AK et AKB = 1055 kg
	895 kg → 2/1972	AK (Série AK) = 1115kg
Remorquage :		
- Poids maxi sur la flèche	20 kg	20 kg
- Poids maxi sans dispositif de freinage	200 kg	200 kg
- Poids maxi avec freinage à inertie	400 kg	500 kg
- Rampe maxi avec remorque de 400 kg ou 500 kg	11 %	11 %
- Poids maxi sur galerie de toit	30 kg	30 kg

III. CAPACITES DIVERSES :

Réservoir d'essence	20 litres → 7/1971 25 litres → 7/1971	25 litres
Moteur :		
- Contenance du carter après vidange	2 litres	AK = 2,5 litres AKB et AK (Série AK) = 2,2 litres
- Boîte de vitesses	0,9 litre	0,9 litre

PROTECTION DES ORGANES ELECTRIQUES

PRECAUTIONS A PRENDRE LORS D'UNE INTERVENTION SUR VEHICULE

Il faut absolument éviter certaines fausses manœuvres qui risquent de détériorer certains organes électriques ou de provoquer un court-circuit (risque d'incendie ou d'accident).

1. Batterie :

- a) Déconnecter, en premier lieu, la cosse de la borne négative de la batterie, puis celle de la borne positive.
- b) Connecter, avec prudence, les deux cosses sur les bornes de la batterie. La cosse négative doit être *connectée en dernier*.
- c) Avant de connecter la cosse négative, s'assurer qu'il n'y a pas de passage de courant. Pour ceci, réaliser des contacts intermittents de la cosse avec la borne négative de la batterie : il ne doit pas se produire d'étincelles. Dans le cas contraire, ou bien un appareil est resté en service, ou bien dans l'installation électrique il y a un court-circuit auquel il faut remédier.
- d) La batterie doit être correctement branchée : la borne négative doit être reliée à la masse.
- e) Avant d'actionner le démarreur, s'assurer que les deux cosses sont correctement serrées sur leurs bornes respectives.

2. Dynamo - Alternateur - Régulateur :

- a) Ne pas faire tourner l'alternateur sans qu'il soit connecté à la batterie.
- b) S'assurer, avant de connecter l'alternateur, que la batterie est correctement branchée (borne négative à la masse).
- c) Ne pas vérifier le fonctionnement de l'alternateur en mettant en court-circuit les bornes positive et masse, ou les bornes «EXC» et masse.
- d) Ne pas intervertir les fils branchés au régulateur.
- e) Ne pas chercher à réamorcer un alternateur : il n'en a jamais besoin et il en résulterait des dommages à l'alternateur et au régulateur.
- f) Ne pas connecter un condensateur de déparasitage radio à la borne «EXC» de la dynamo, ou de l'alternateur ou du régulateur.
- g) Ne pas relier les bornes de la batterie à un chargeur et ne jamais souder à l'arc (ou avec une pince à souder) sur le châssis du véhicule, sans avoir déconnecté les deux câbles, positif et négatif, de la batterie et isolé le câble positif, de la masse.

3. Bobine d'allumage :

Ne pas connecter un condensateur de déparasitage radio sur la borne « RUP » de la bobine.
Monter le condensateur préconisé par l'usine sur la borne « + » ou « BAT » de la bobine.

TABLEAU D'AFFECTATION DES CARBURATEURS

Type de moteur	Type de véhicule	Date de sortie	Type de carburateur	Repère sur carburateur	
				Embrayage classique	Embrayage centrifuge
A 53 (425 cm ³)	AZ (Série A et AM)	3/1963 → 2/1970	SOLEX 28 IBC* SOLEX 28 CBI	32 ¹	30 ¹
	AZU	3/1963 → 8/1967	ZENITH 28 IN* ou ZENITH 28 IN 4	Z 32	Z 30
A 79/0 (425 cm ³)	AZU	8/1967 → 8/1972	SOLEX 32 PICS*	38	
	AYA (Série A et AM)	8/1967 → 3/1968	SOLEX 32 PCIS	38	39
A 79/1 (435 cm ³)	AYA 2 (Série A et AM)	3/1968 → 2/1970	SOLEX 34 PICS4* SOLEX 34 PCIS 4	101	102
	AYA 2 (Série A et AM)	2/1970 → 8/1972	SOLEX 34 PICS5* SOLEX 34 PCIS 5	101 ¹	102 ¹
	AZ (Série A 2)				
	AYA 2 (Série A et AM)	↪ 8/1972	SOLEX 34 PICS6* SOLEX 34 PCIS 6	121	122
	AZ (Série A 2)				
	AZU			121	
M 4 (602 cm ³)	AYA 3 (Série A et AM)	1/1968 → 10/1968	SOLEX 40 PICS3* SOLEX 40 PCIS 3	44 ³	45 ³
	AK	↪ 15/1968	SOLEX 30 PICS		
M 28/1 (602 cm ³)	AYB (Série A et AM)	10/1968 → 1/1970	SOLEX 34 PICS4* SOLEX 34 PCIS 4	103	104
	AY (Série CA)			103	104
	AK (Série B)	5/1968 → 1/1970		103	
	AYB (Série A et AM)	1/1970 → 2/1970		103 ¹	104 ¹
	AY (Série CA)	1/1970 → 8/1972	SOLEX 34 PICS5*	103 ¹	104 ¹
	AK (Série B)	1/1970 → 7/1970		103 ¹	
	AK (Série AK)	7/1970 → 8/1972	SOLEX 34 PCIS 5	103 ¹	
	AZ (Série KA)	2/1970 → 8/1972		103 ¹	104 ¹
	AY (Série CA)	↪ 8/1972	SOLEX 34 PICS6*	123	124
	AK (Série AK)	↪ 8/1972	SOLEX 34 PCIS 6	123	
	AZ (Série KA)	↪ 8/1972		123	124
	M 28 (602 cm ³)	AY (Série CB)	2/1970 → 6/1970	SOLEX 26/35 CSIC*	110 ²
AY (Série CB)		6/1970 → 8/1972		113 ¹	114 ¹
AY (Série CB)		↪ 8/1972	SOLEX 26/35 SCIC	127	128

* Carburateur sans frein de ralenti (embrayage classique).

· CARACTERISTIQUES

Carburateurs SOLEX ou ZENITH	SOLEX 28 IBC (32 ¹) ou 28 CBI (30 ¹)	ZENITH 28 IN (Z 32) ou 28 IN 4 (Z 30)
Alésage venturi	22	22
Gicleur principal	125	132
Ajutage d'automatlicité	E1	
Gicleur de starter	80	
Gicleur de ralenti	42,5	45
Calibre d'air de ralenti		160
Siège de pointeau	1,2	1,25

Carburateurs SOLEX	30 PICS	32 PICS (38) 32 PCIS (39)	34 PICS 4 (101) 34 PCIS 4 (102) 34 PICS 5 (101 ¹) 34 PCIS 5 (102 ¹)	34 PICS 4 (103) 34 PCIS 4 (104) 34 PICS 5 (103 ¹) 34 PCIS 5 (104 ¹)	34 PICS 6 (121) 34 PCIS 6 (122)	34 PICS 6 (123) 34 PCIS 6 (124)	40 PICS 3 (44 ³) 40 PCIS 3 (45 ³)
Alésage venturi	26	28	28	28	28	28	32
Gicleur principal	140	150	155	160	155	165	170
Ajutage d'automatlicité	AB	215	AB	AB	AB	AC	AC
Gicleur de ralenti	47,5	55	40	42,5	40	42,5	50
Gicleur de « by-pass »			55	55	50	52,5	
Injecteur de pompe		40	35	40	35	40	40
Siège de pointeau	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3
Flotteur	5,7 g	5,7 g	5,7 g	5,7 g	5,7 g	5,7 g	5,7 g

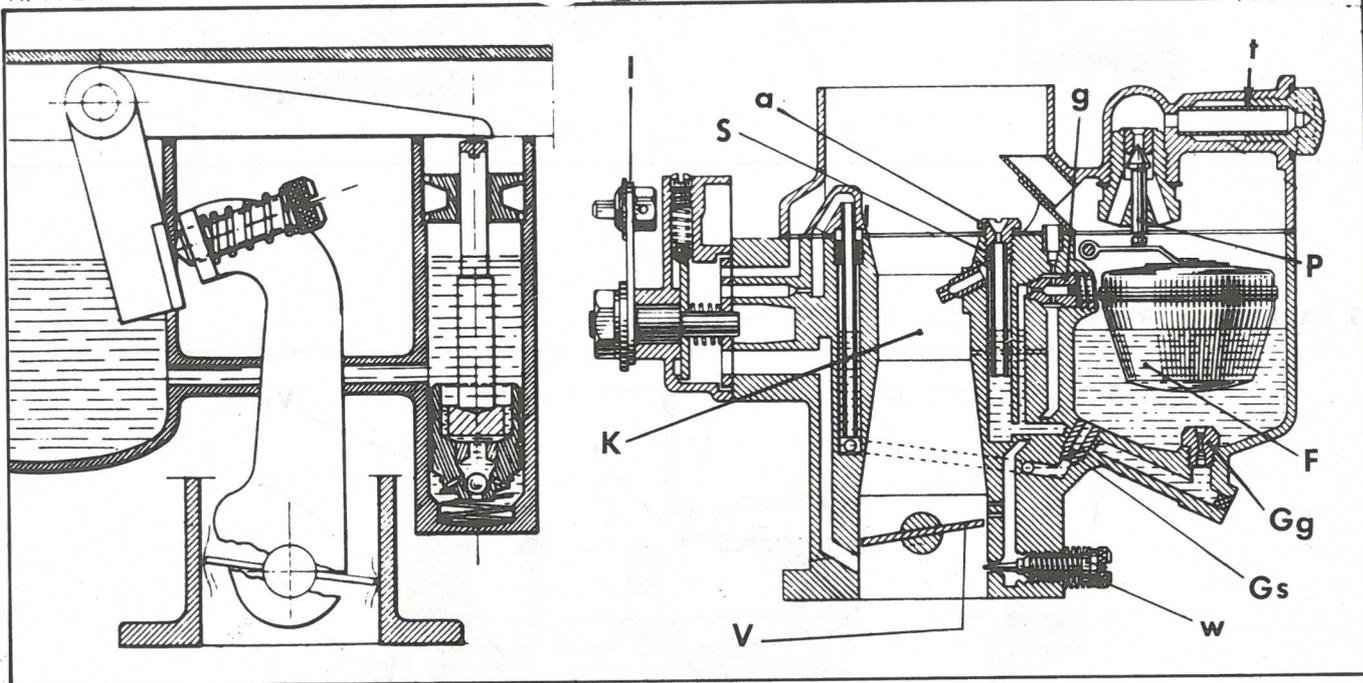
Carburateurs SOLEX	26/35 CSIC (110 ²) ou 26/35 SCIC (111 ²) 26/35 CSIC (113 ¹) ou 26/35 SCIC (114 ¹)		26/35 CSIC (127) ou 26/35 SCIC (128)	
	Premier corps	Deuxième corps	Premier corps	Deuxième corps
Alésage venturi	21	24	21	24
Gicleur principal	125	75	125	82,5
Ajutage d'automatlicité	1 F1	2 AA	1 F1	2 AA
Injecteur de pompe	40		40	
Gicleur de ralenti				40
Siège de pointeau (à ressort)		1,7		1,7

COUPES SCHEMATIQUES

1. CARBURATEURS SOLEX 28 IBC (repère 32¹) et 28 CBI (repère 30¹).

A. 14-2 a

A. 14-2



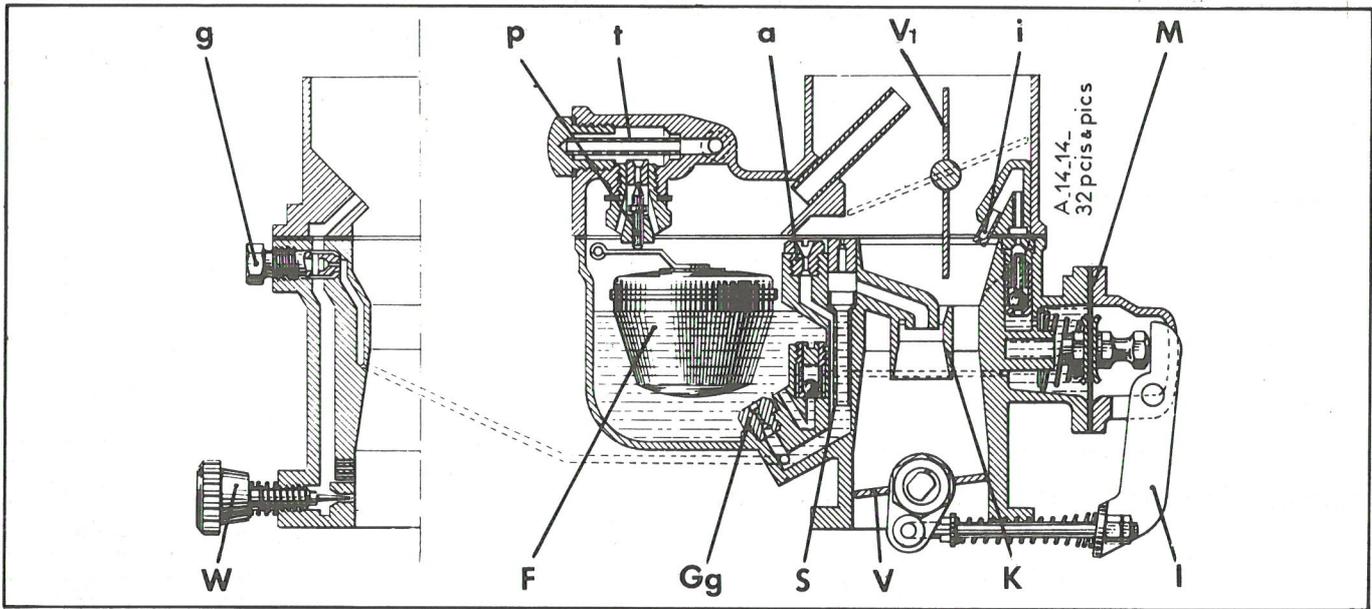
Manuel 621-4

Légende :

- | | |
|-----------------------------|--------------------------------|
| a : Ajustage d'automaticité | I : Levier de starter |
| F : Flotteur | P : Pointeau |
| Gg : Gicleur d'alimentation | S : Tube d'émulsion |
| Gs : Gicleur de starter | t : Crépine filtre |
| g : Gicleur de ralenti | V : Papillon des gaz |
| K : Buse d'air | W : Vis de richesse de ralenti |

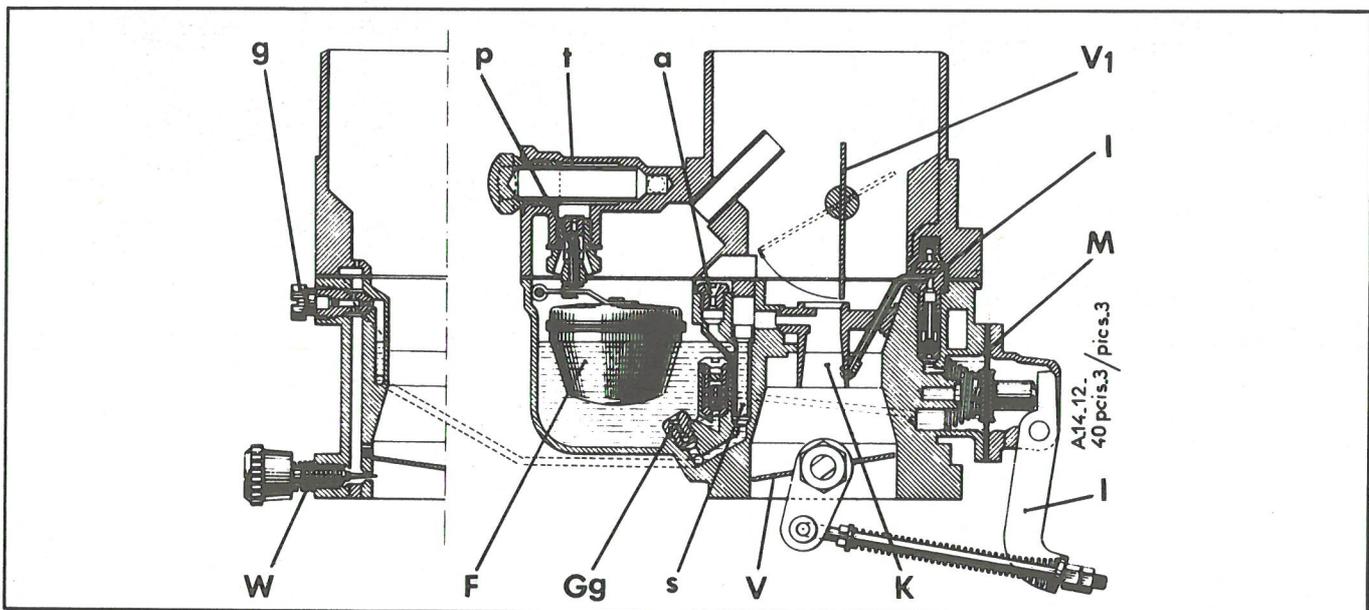
2. CARBURATEURS SOLEX 30 PICS - 32 PICS (Repère 38) et 32 PCIS (Repère 39)

A. 14-14



3. CARBURATEURS SOLEX 40 PICS - 40 PCIS (tous repères)

A. 14-12



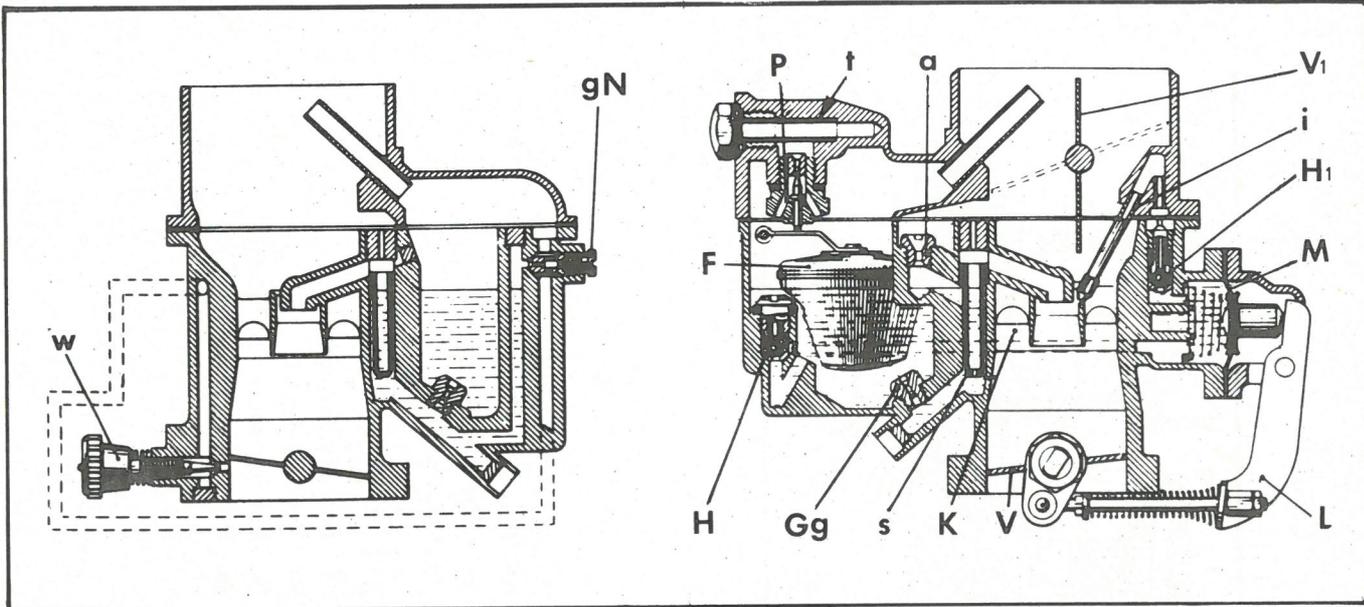
Légende :

α : Ajustage d'automatisme
 F : Flotteur
 Gg : Gicleur d'alimentation
 g : Gicleur de ralenti
 i : Injecteur de pompe
 K : Buse d'air
 I : Levier de pompe

M : Membrane de pompe
 P : Pointeau
 S : Tube d'émulsion
 t : Crépine-filtre
 V : Papillon des gaz
 V₁ : Volet de départ
 W : Vis de richesse de ralenti

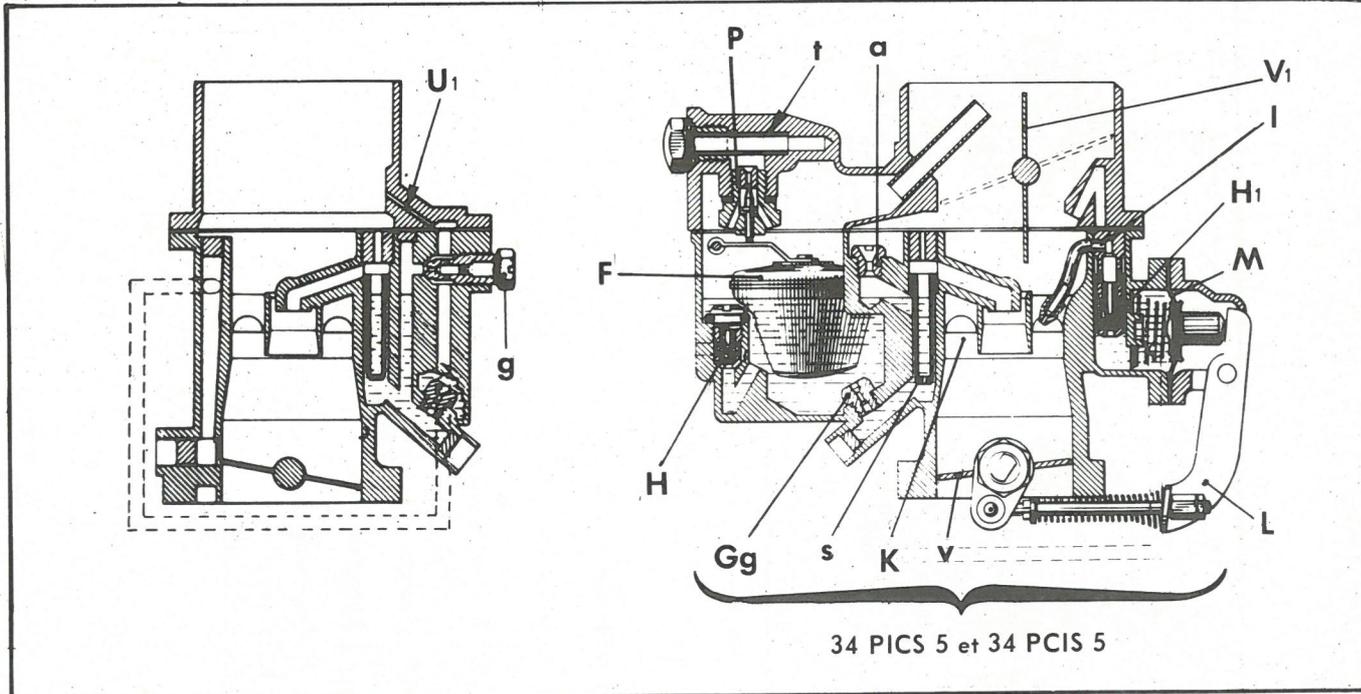
4 . CARBURATEURS SOLEX 34 PICS⁴ - 34 PCIS⁴ - 34 PICS⁵ et 34 PCIS⁵ (tous repères)

A. 14-1



A. 14-1

A. 14-1



A. 14-4

Manuel 621-4

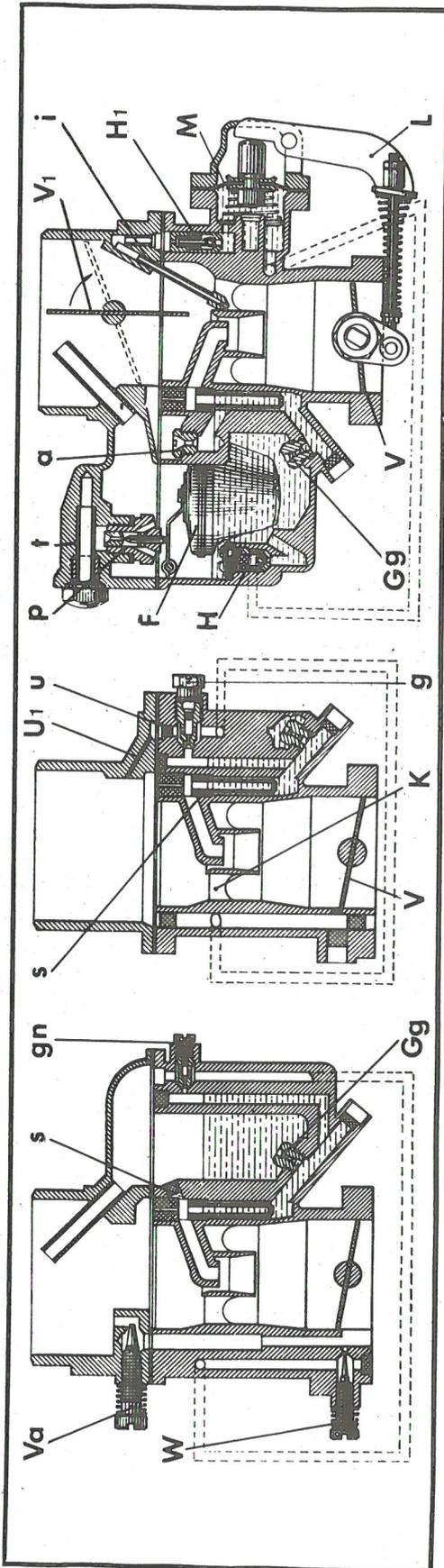
Légende

- α : Ajustage d'automatisme
- F : Flotteur
- Gg : Gicleur d'alimentation
- g : Gicleur de by-pass
- gN : Gicleur de ralenti
- H : Siège de bille
- H1 : Siège de bille
- i : Injecteur de pompe
- K : Buse d'air

- L : Levier de pompe
- M : Membrane de pompe
- P : Pointeau
- s : Tube d'émulsion
- t : Crépine filtre
- U1 : Orifice calibré
- v : Papillon des gaz
- V1 : Volet de départ
- W : Vis de richesse de ralenti

5. CARBURATEURS SOLEX 34 PICS 6 et 34 PCIS 6 (tous repères)

A. 14-8



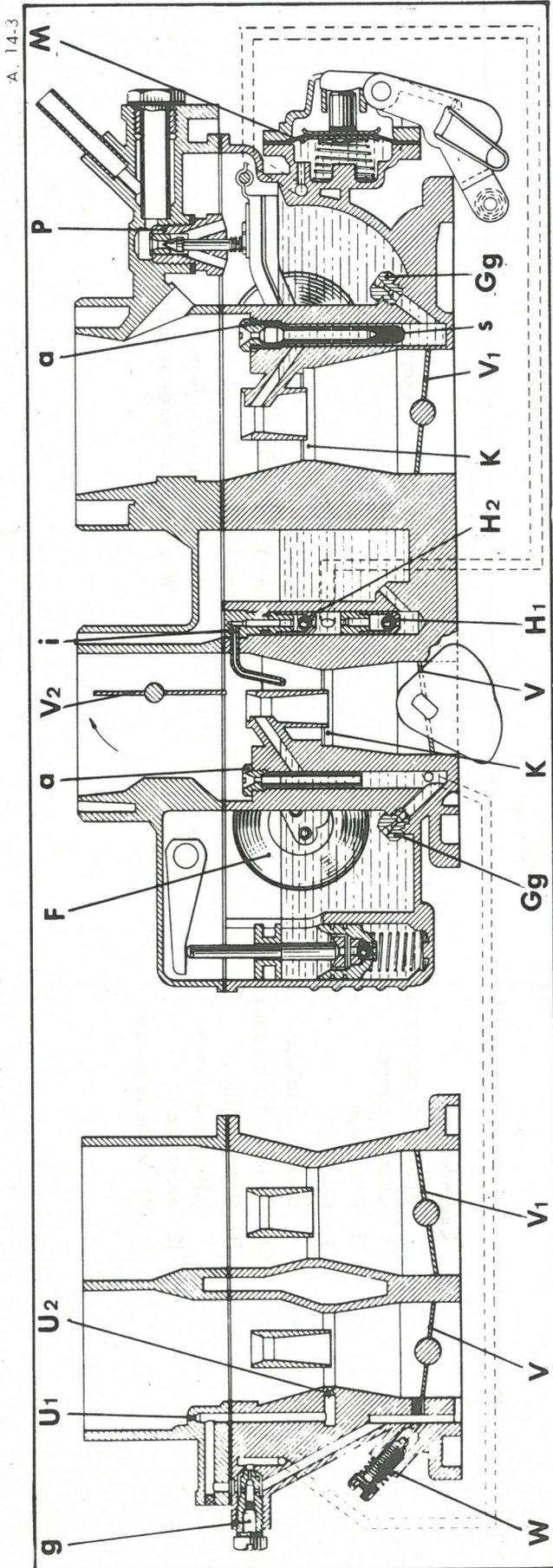
Légende

- α : Ajustage d'automatisme
- F : Flotteur
- Gg : Gicleur d'alimentation
- g : Gicleur de by-pass
- gN : Gicleur de ralenti
- H } Sièges de bille
- H1 }
- i : Injecteur de pompe
- K : Buse d'air
- L : Levier de pompe

- M : Membrane de pompe
- P : Pointeau
- s : Tube d'émulsion
- t : Crépine-filtre
- U } Orifices calibrés
- U1 }
- V : Papillon des gaz
- V1 : Volet de départ
- W : Vis de richesse de ralenti
- Va : Vis d'air de ralenti

6. CARBURATEURS SOLEX 26/35 CSIC et 26/35 SCIC (tous repères) → 19/1972

Manuel 621-4

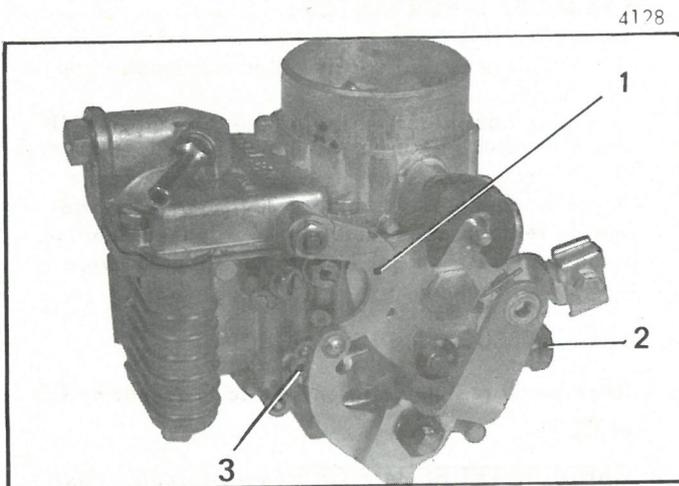


Légende :

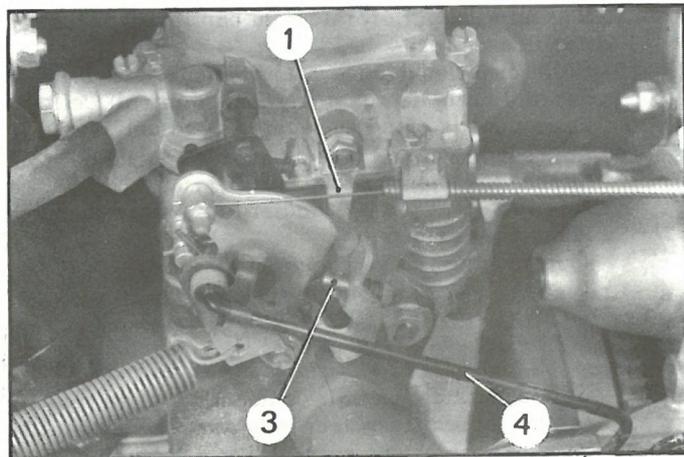
- | | | | |
|-------|---------------------------|-------|------------------------------|
| α | : Ajustages d'automatisme | M | : Membrane de pompe |
| F | : Flotteur | P | : Pointeau à ressort |
| Gg | : Gicleurs d'alimentation | s | : Tube d'émulsion |
| g | : Gicleur de ralenti | U1-U2 | : Orifices calibrés |
| H1-H2 | : Sièges de bille | V-V1 | : Papillons des gaz |
| i | : Injecteur de pompe | V2 | : Volet de départ |
| K | : Buses d'air | W | : Vis de richesse de ralenti |

I. REGLAGE DES CARBURATEURS.

(Véhicules sortis jusqu'en Août 1972)

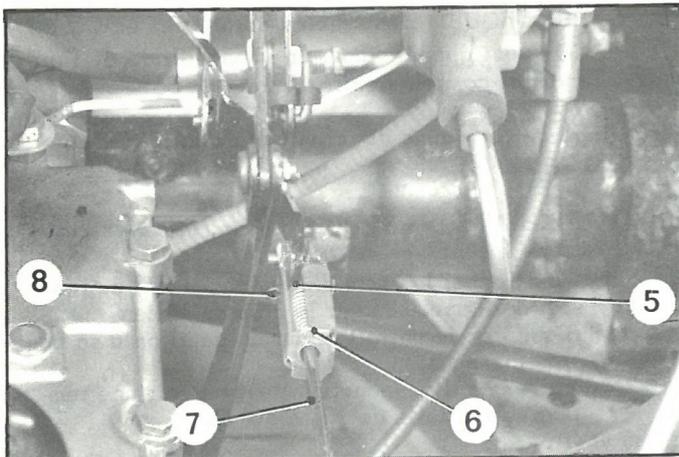


4178



7812

7811



Manuel 621-4

REGLAGE DU RALENTI.

1. Réglage de la vis de richesse :

- a) Le moteur ayant atteint sa température de fonctionnement, régler la vis (3) de butée de papillon des gaz pour obtenir un régime de :

Moteur A 53	: 500 à 550 tr/mn
Moteur A 79/0	: 650 tr/mn
Moteur A 79/1	: 650 tr/mn
Moteur M 4	: 500 à 600 tr/mn
Moteur M 28/1	: 650 tr/mn
Moteur M 28	: 750 tr/mn

- b) Visser lentement la vis de richesse (2) jusqu'à ce que le moteur tourne, irrégulièrement (risque de calage). A ce moment dévisser cette vis de :
- | | |
|---------------|---------------|
| Moteur A 53 | : 1/2 tour |
| Moteur A 79/0 | : 1/4 de tour |
| Moteur A 79/1 | : 1/4 de tour |
| Moteur M 4 | : 1/2 tour |
| Moteur M 28/1 | : 1/2 tour |
| Moteur M 28 | : 1/3 de tour |
- ce qui donne une richesse correcte.

2. Réglage du régime :

- a) Moteurs équipés d'un embrayage classique :
- Visser la vis (3) de butée de papillon pour obtenir un régime de :
- | | |
|---------------|--------------------------|
| Moteur A 53 | : 600 à 650 tr/mn |
| Moteur A 79/0 | : 800 à 850 tr/mn |
| Moteur A 79/1 | : 800 à 850 tr/mn |
| Moteur M 4 | : 750 ± 50 tr/mn (AYA 3) |
| | : 650 à 700 tr/mn (AK) |
| Moteur M 28/1 | : 750 à 800 tr/mn |
| Moteur M 28 | : 750 à 800 tr/mn |

- b) Moteurs équipés d'un embrayage centrifuge :
- Visser progressivement la vis (3) de butée de papillon jusqu'au moment où le tambour d'embrayage automatique commence à être entraîné (léchage), puis desserrer cette vis de 1/8 de tour.

3. Réglage du frein de ralenti :

(Moteurs avec embrayage centrifuge)

- a) S'assurer que le levier (1) du frein de ralenti se déplace sans point dur et que la tige (4) de commande de l'accélérateur ne touche à aucun organe dans son déplacement.
- b) Accélérer franchement et lâcher l'accélérateur. Relever le temps écoulé entre le moment où le levier de frein de ralenti est sollicité et le moment où son action cesse. Ce temps doit être compris entre 1 et 2 secondes. Sinon, déplacer la patte d'accrochage du ressort de rappel de la commande d'accélérateur, pour obtenir cette condition.

4. Réglage de la commande d'accélérateur :

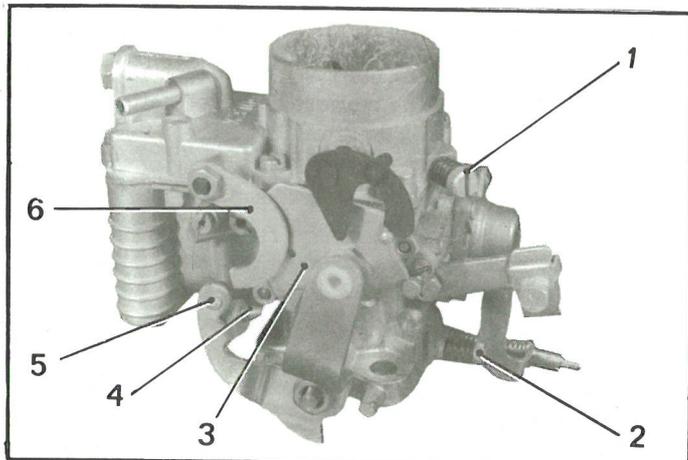
(Moteurs M 28/1 et M 28 - carburateur SOLEX 26/35 double corps).

Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur, en interposant une cale de 5 mm d'épaisseur entre la pédale et le tapis de sol. Les papillons doivent être en pleine ouverture et il doit y avoir un jeu de 1,5 mm maxi entre l'embout (5) de la tige d'accélérateur et la goupille (8). Visser ou dévisser la tige (7) dans le limiteur de tension (6) pour obtenir ces conditions.

II. REGLAGE DES CARBURATEURS

(Véhicules sortis depuis Août 1972)

10 252



REMARQUES IMPORTANTES :

- Ne pas intervenir sur la vis (4) de butée de papillon, celle-ci étant réglée à l'aide d'un micromètre par le fabricant.
- Le réglage du ralenti et de la teneur en CO et CO² doit être effectué sur un moteur ayant les culbuteurs et l'allumage correctement réglés, un filtre à air propre et un moteur décaissé. (Utiliser un contrôleur de réglage de carburateur au ralenti préconisé ou un analyseur de gaz homologué par le Service des Poids et Mesures).

CARBURATEURS 34 PICS 6 et PCIS 6.

1. Réglage du régime de ralenti et de la teneur en CO et CO² :

CARBURATEURS 34 PICS 6 (sur véhicules équipés d'un embrayage classique).

- a) S'assurer du parfait retour du papillon à sa position de repos.
- b) Faire chauffer le moteur pour obtenir une température d'huile de 70° à 80° C et maintenir celle-ci pendant la durée du réglage de ralenti.
- c) Agir sur la vis (1) pour amener le régime de ralenti du moteur à : 800 ± 50 tr/mn.
- d) A l'aide de la vis (2), régler la richesse du mélange pour obtenir :

Teneur en oxyde de carbone (CO) :

0,8 % à 1,6 % pour moteur 602 cm³

1,8 % à 2,5 % pour moteur 435 cm³

Teneur en gaz carbonique (CO²) :

9 % à 12,5 % pour moteurs 602 cm³ et 435 cm³

Ces teneurs doivent être obtenues tout en respectant le régime moteur indiqué précédemment : les deux opérations doivent être effectuées simultanément.

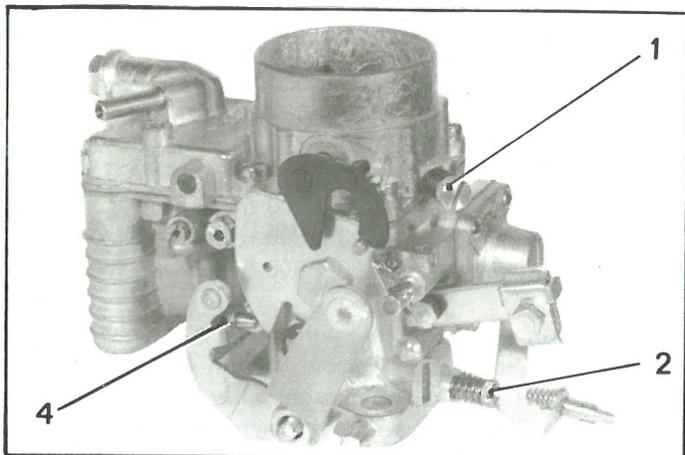
REMARQUE : Les teneurs autorisées en CO et CO² sont données pour une température de l'air ambiant comprise entre 15° et 30° C.

2. Réglage du régime de ralenti et de la teneur en CO et CO² :

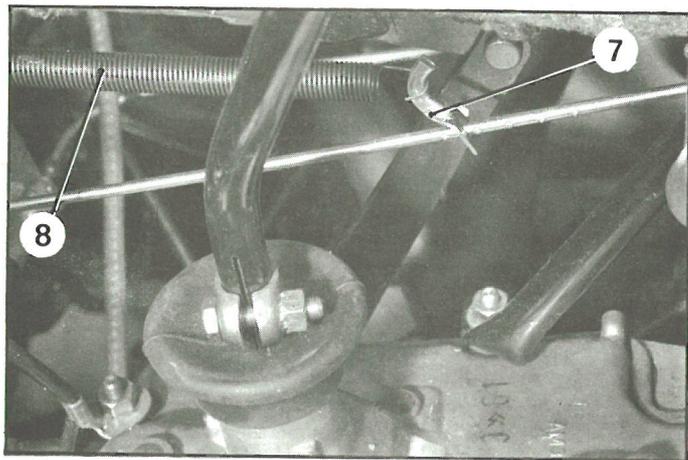
CARBURATEURS 34 PCIS 6 (sur véhicules équipés d'un embrayage centrifuge) :

- a) Positionner la patte d'accrochage (7) du ressort de rappel (8) sur le cran du milieu.
- b) S'assurer du parfait retour du papillon à sa position de repos.
- c) Faire chauffer le moteur pour obtenir une température d'huile de 70° à 80° C.

10 233

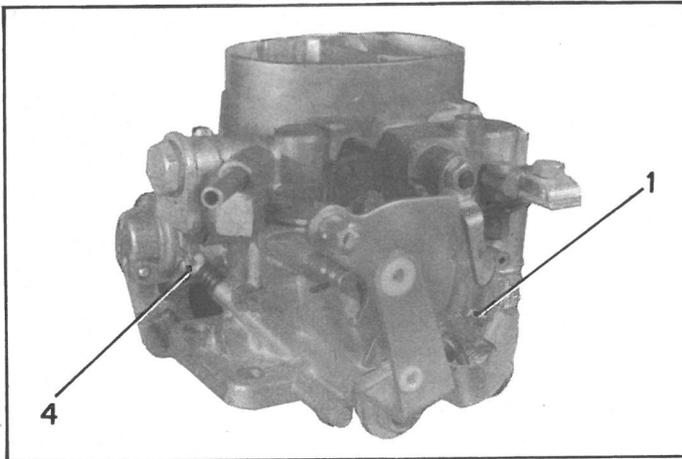


7829



- d) Agir sur la vis (1) pour amener le régime moteur à 800 tr/mn environ.
- e) A l'aide de la vis (2) régler la richesse du mélange pour obtenir :
Teneur en oxyde de carbone (CO) : 0,8 % à 1,6 % (moteur 602 cm³), 1,8 % à 2,5 % (moteur 435 cm³).
Teneur en gaz carbonique (CO²) : 9 % à 12,5 % (moteurs 602 cm³ et 435 cm³).
- f) Agir la vis (1) pour être à la limite d'entraînement du tambour d'embrayage (léchage) puis faire chuter le régime de 50 tr/mn environ et noter ce régime.
- g) Agir successivement sur la vis de richesse et sur la vis d'air pour obtenir le réglage en CO et CO² à ce régime.
- h) Accélérer franchement, puis lâcher l'accélérateur. Relever le temps écoulé entre le moment où le levier (5) vient au contact du levier (6) de frein de rappel et le moment où la vis (4) de butée de papillon vient en butée sur la came (3) de commande de starter. Ce temps doit être de 1,5 à 2 secondes. Sinon, déplacer la patte (7) sur la tige d'accélérateur pour obtenir cette condition.

10 253



CARBURATEURS 26/35 CSIC et SCIC.

REMARQUES IMPORTANTES :

- Ne pas intervenir sur les vis (1) et (2) de butée de papillons de premier et de deuxième corps, celles-ci étant réglées par le fabricant à l'aide d'un micromètre et ne doivent en aucun cas être dérégées.
- Le réglage du ralenti doit être effectué sur un moteur ayant les culbuteurs et l'allumage correctement réglés.

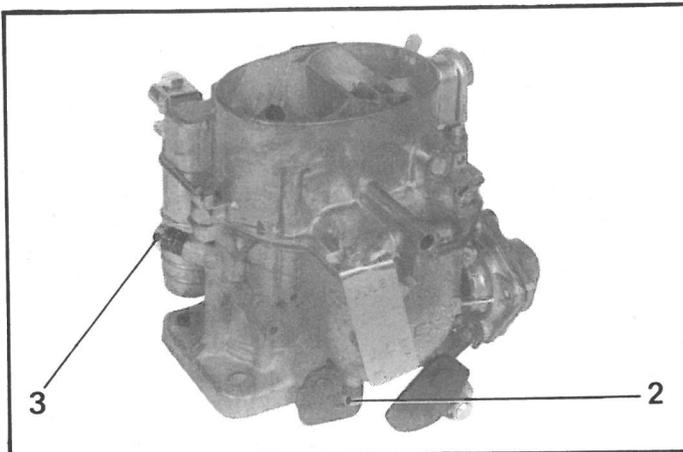
3. Réglage du régime de ralenti et de la teneur en CO et CO².

CARBURATEUR 26/35 CSIC (sur véhicules équipés d'un embrayage classique) :

- a) S'assurer du parfait retour des papillons à leur position de repos.
- b) Faire chauffer le moteur pour obtenir une température d'huile de 70° à 80° C et maintenir celle-ci pendant la durée du réglage de ralenti.
- c) Agir sur la vis (3) pour amener le régime de ralenti du moteur à : 750 ± 50 tr/mn
- d) A l'aide de la vis (4) régler la richesse du mélange pour obtenir :
Teneur en oxyde de carbone (CO) : 0,8 % à 1,6 %
Teneur en gaz carbonique (CO²) : 9 % à 12,5 %
 Ces teneurs doivent être obtenues tout en respectant le régime moteur indiqué précédemment les deux opérations doivent donc être effectuées simultanément.

REMARQUE : Les teneurs autorisées en CO et CO² sont données pour une température de l'air ambiant comprise entre 15° et 30° C.

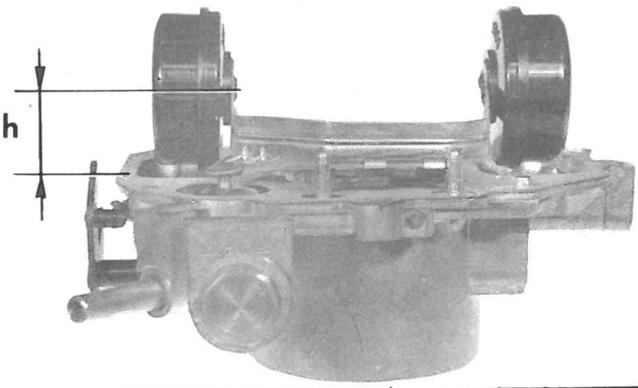
10 231

**4. Réglage du régime de ralenti et de la teneur en CO et CO².**

CARBURATEURS 26/35 SCIC (sur véhicules équipés d'un embrayage centrifuge) :

- a) S'assurer du parfait retour des papillons à leur position de repos.
- b) Faire chauffer le moteur pour obtenir une température d'huile de 70° à 80° C.
- c) Agir sur la vis (3) pour amener le régime à 750 tr/mn environ.
- d) A l'aide de la vis (4), régler la richesse du mélange pour obtenir :
Teneur en oxyde de carbone (CO) : 0,8 % à 1,6 %
Teneur en gaz carbonique (CO²) : 9 % à 12,5 %

4700

 $h = 18 \pm 1 \text{ mm}$ 

- e) Agir sur la vis d'air (3) pour être à la limite d'entraînement du tambour d'embrayage (léchage) puis faire chuter le régime de 50 tr/mn environ, noter ce régime.
- f) Agir successivement sur la vis de richesse (4) et sur la vis d'air (3) pour obtenir le réglage en CO et CO² à ce régime.
- g). Accélérer franchement et lâcher l'accélérateur. Relever le temps entre le moment où le levier de frein de ralenti est sollicité et celui où son action cesse. Ce temps doit être de 1 à 2 secondes. Choisir le cran d'accrochage de la tige de réglage sur le silencieux pour satisfaire à cette condition.
- h) **Réglage du flotteur :** (couvercle déposé et retourné)
 La cote mesurée entre l'axe du flotteur et le plan de joint du couvercle (joint en place) doit être sensiblement égale pour chaque flotteur (écart admis = 1 mm). Cette cote doit être de : $h = 18 \text{ mm}$.

REVISION D'UN CARBURATEUR

La vue éclatée du type de carburateur indique les pièces ou ensembles vendus par le Département des Pièces de Rechange.

DEMONTAGE

Eviter de déposer certains éléments tels que papillons, volets et leviers de commande.

Nettoyer les pièces à l'essence (ou au diluant cellulosique si elles sont très encrassées).

Souffler les canalisations et les gicleurs à l'air comprimé. *L'usage de fils métalliques est proscrit.*

Vérifier l'état :

- du pointeau,
- de l'extrémité de la vis de richesse de ralenti et du trou correspondant dans le corps cuve (la vis de richesse doit pouvoir se visser aisément à la main),
- du flotteur,
- de la membrane de la pompe de reprise

Véhicules équipés d'un embrayage centrifuge :

Le piston de frein de ralenti doit coulisser librement dans son cylindre ; un léger toilage au papier abrasif n° 600 est admis.

Remplacer les pièces défectueuses.

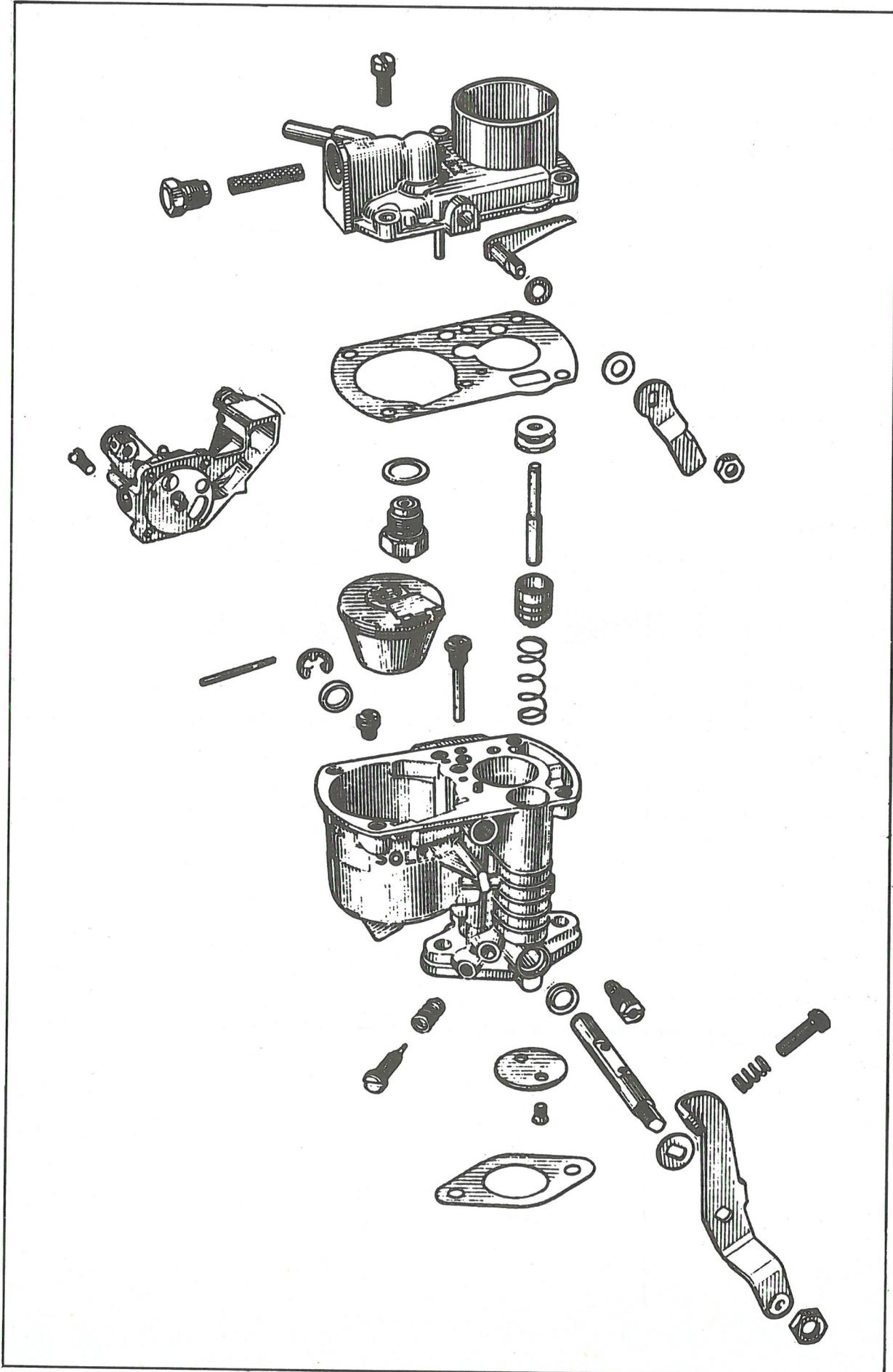
MONTAGE

Huiler légèrement les axes de papillons.

Vérifier l'étanchéité du pointeau et du clapet de piston de frein de ralenti (*Véhicules équipés d'un embrayage centrifuge*).

CARBURATEUR 28 CBI

A. 14-16



CARBURATEUR 30 PCIS

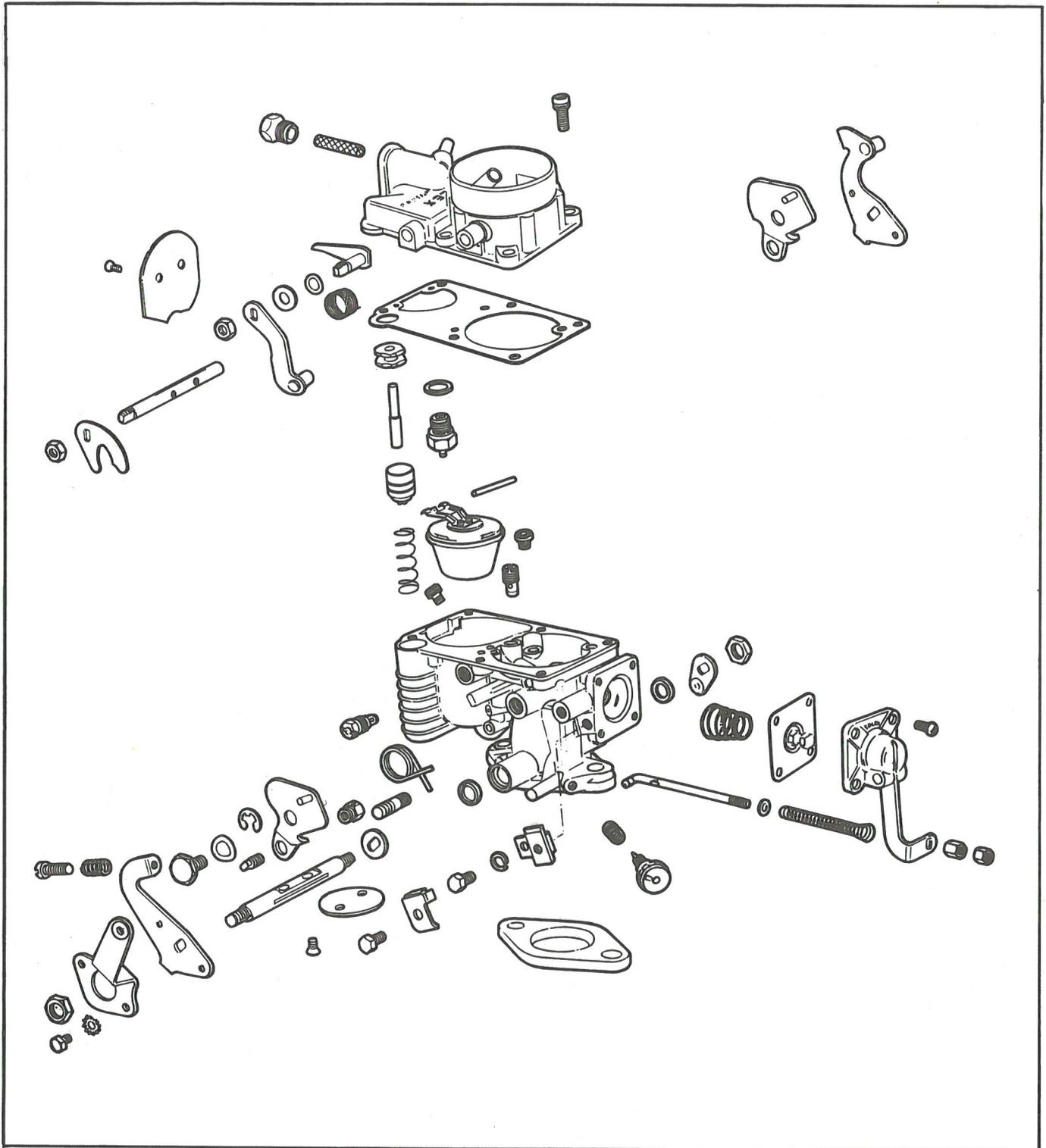
A. 14-17



Manuel 621-4

CARBURATEUR 32 PCIS

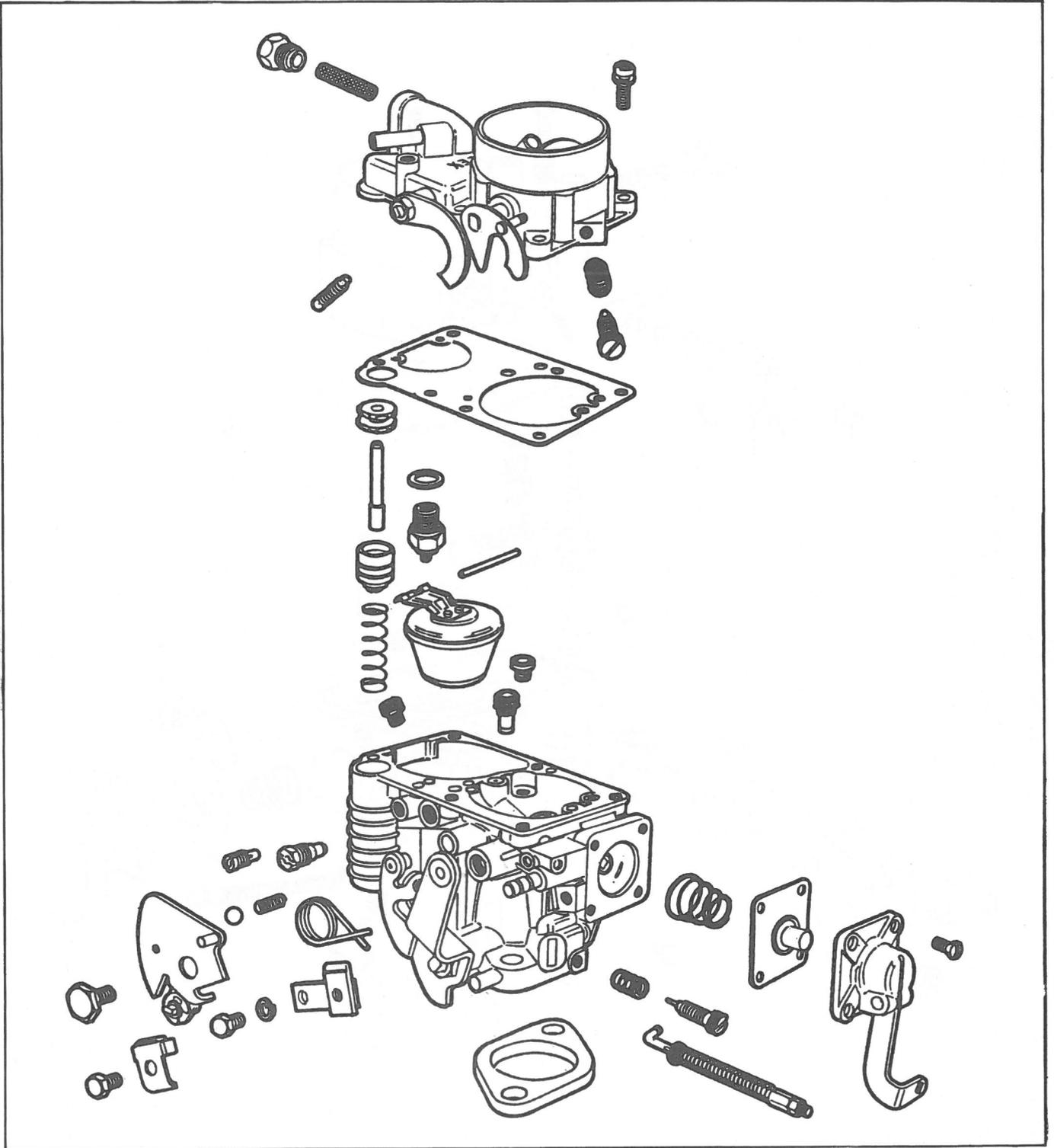
A. 14-18



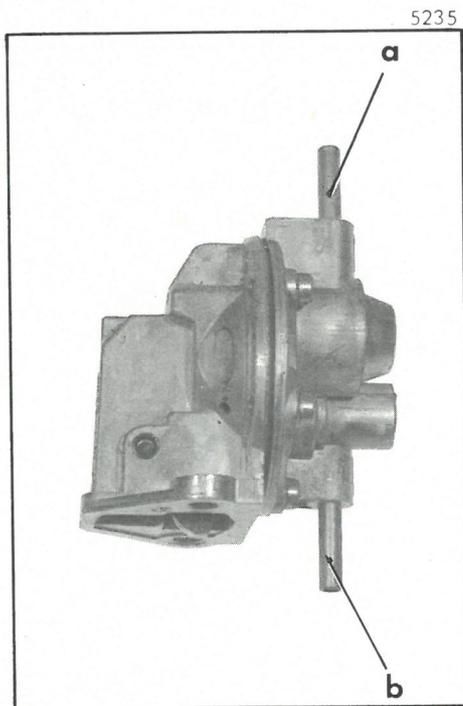
CARBURATEUR 34 PCIS

A. 14-19

Manuel 621-4



CONTROLE DE L'ALIMENTATION EN ESSENCE.



POMPE A ESSENCE.

1. Caractéristiques :

Pompe à essence aspirante et refoulante du type à membrane, commandée par un excentrique.

Fournisseurs :

- SEV-MARCHAL,
- GUIOT.

2. Contrôle de l'étanchéité (pompe déposée) :

- a) Obturer le tube de refoulement « a ».
- b) Souffler de l'air comprimé sous une pression de 800 millibars dans le tube d'aspiration « b » de la pompe.
- c) Immerger la pompe dans un récipient contenant de l'essence propre.
Aucune fuite ne doit être décelée.

3. Contrôle de la pression sur véhicule à l'aide de l'appareil 4005-T :

Mettre l'appareil en place comme indiqué sur la figure ci-contre :

Débrancher le tuyau d'arrivée d'essence au carburateur et le brancher en « c » sur l'appareil.

Brancher le tuyau A au carburateur.

Dévisser le bouton moleté B d'un tour et demi environ.

Mettre le moteur en marche.

a) Contrôler la pression à débit nul :

Visser à fond le bouton moleté B.

Lire sur le manomètre la pression stabilisée qui doit être de 180 à 200 millibars maxi.

b) Contrôler l'étanchéité des clapets de pompe :

Arrêter le moteur.

La pression ne doit pas chuter brutalement.

c) Contrôler l'étanchéité du pointeau de carburateur :

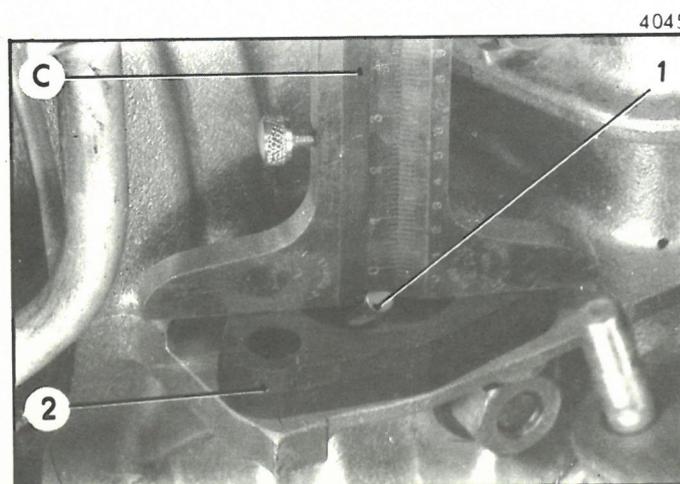
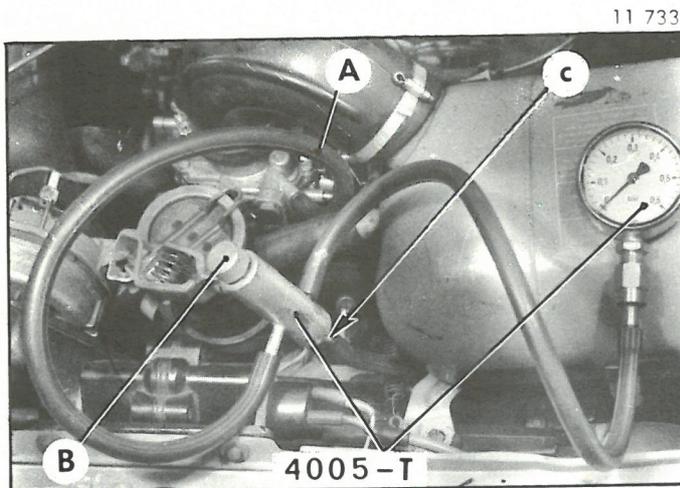
Desserrer le bouton moleté B.

Mettre le moteur en marche et le laisser tourner quelques instants.

Arrêter le moteur.

La pression ne doit pas chuter brutalement.

Déposer l'appareil 4005-T et brancher le tuyau d'arrivée d'essence au carburateur.



4. Contrôle de la course de la tige de commande :

Amener la tige de commande (1) à sa position la plus basse en tournant le vilebrequin.

A l'aide d'une jauge de profondeur C, mesurer le dépassement de la tige (par rapport à la face supérieure de l'entretoise (2) de pompe).

Ce dépassement doit être de :

- 1 mm { Moteurs 425 cm³ (A 53 et A 79/0)
- { Moteur 602 cm³ (M 4)

- 1,2 mm : Moteurs A 79/1 - M 28 et M 28/1.

Mesurer la longueur de la tige qui doit être de :

- 144,3 mm { Moteurs 425 cm³ (A 53 et A 79/0)
- { Moteur 602 cm³ (M 4)

- 110,6 à 110,7 mm (Moteurs A 79/1-M 28 et M 28/1).

La course de la tige de commande doit être de :

- 1,12 mm (Moteurs A 53 - A 79/0 et M 4)

- 2,6 - 0,16 mm (Moteurs A 79/1-M 28 et M 28/1).

CARACTERISTIQUES

ALLUMEUR.

Marque : DUCELLIER.

Type de moteur	Type de véhicule	Date de sortie	Avance initiale <i>Trou de pige</i>	Courbe d'avance	Avance centrifuge maxi	Contrôle avance centrifuge avec appareil 1692-T <i>Aiguille dans ZONE</i>
A 53 (425 cm ³)	AZ (Série A et AM)	→ 3/1963 → 2/1970	12°	A	6° à 8°	« AZB »
	AZU	→ 3/1963 → 8/1967				
A 79/0 (425 cm ³)	AZU	→ 8/1967 → 8/1972	12°	B	7° 30' à 12° 30'	Entre « AZB » et « AZP »
	AYA (Série A et AM)	→ 8/1967 → 3/1968				
A 79/1 (435 cm ³)	AYA2 (Série A et AM)	→ 3/1968	12°	C	10° à 15°	« AZP »
	AZ (Série A 2)	→ 2/1970				
	AZU	→ 8/1972				
M 4 (602 cm ³)	AYA3 (Série A et AM)	→ 1/1968 → 10/1968	12°	A	6° à 8°	« AZB »
	AK	→ 5/1968				
M 28/1 (602 cm ³)	AYB (Série A et AM)	→ 10/1968 → 2/1970	8°	C	10° à 15°	« AZP »
	AZ (Série KA)	→ 2/1970				
	AY (Série CA)	→ 10/1968				
	AK (Série B)	→ 5/1968 → 7/1970				
	AK (Série AK)	→ 7/1970				
M 28 (602 cm ³)	AY (Série CB)	→ 2/1970	8°	C	10° à 15°	« AZP »

Ecartement des grains de contact : 0,35 à 0,45 mm

Angle de fermeture :

- Allumeurs montés jusqu'en Février 1970 : 144° ± 2° (80 ≈ ± 2 ≈ Dwell)
- Allumeurs montés depuis Février 1970 : 109° ± 3° (60 ≈ ± 2 ≈ Dwell)

BOBINES :

Marque : DUCELLIER

- Equipement 6 volts : Référence 2768 - Equipement 12 volts : Référence 2769

Marque : FEMSA

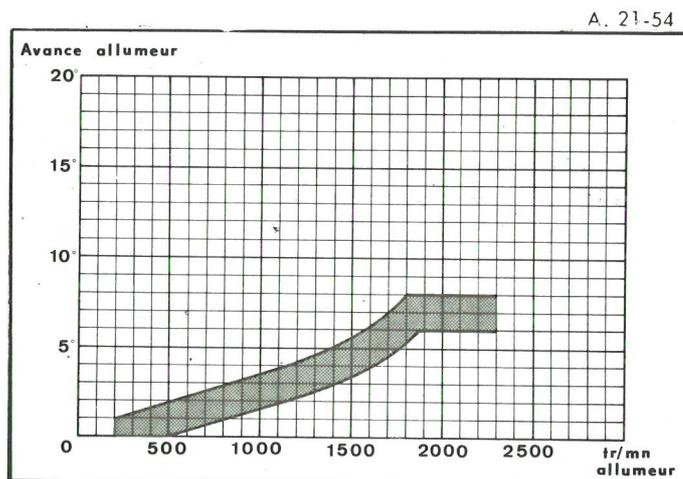
- Equipement 12 volts : Référence BC 12-4.

BOUGIES.

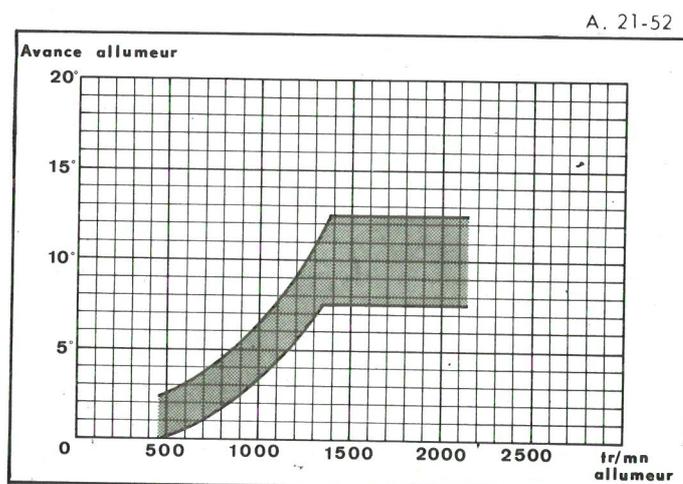
En ce qui concerne les marques et les types de bougies préconisés, se reporter aux Notes Techniques traitant ce sujet et paraissant périodiquement.

CONDENSATEUR.

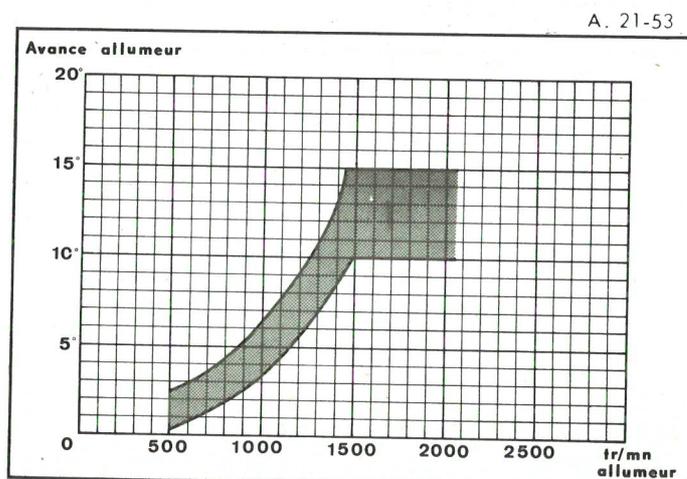
Capacité : 0,18 à 0,28 μ F

COURBES D'AVANCE CENTRIFUGE.

← Courbe **A**



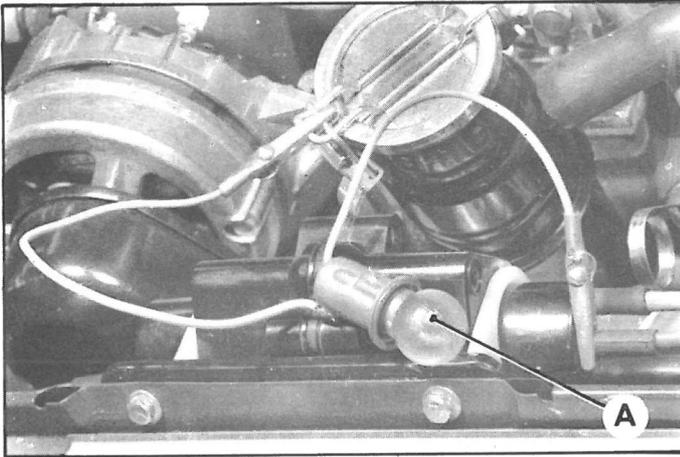
← Courbe **B**



← Courbe **C**

I. CONTROLE DU POINT D'ALLUMAGE

5135



1. Brancher une lampe témoin A entre la borne « - » (repère bleu) de la bobine d'allumage et la masse (le couvercle de remplissage d'huile par exemple). Déconnecter les fils des bougies.

2. Mettre le contact.

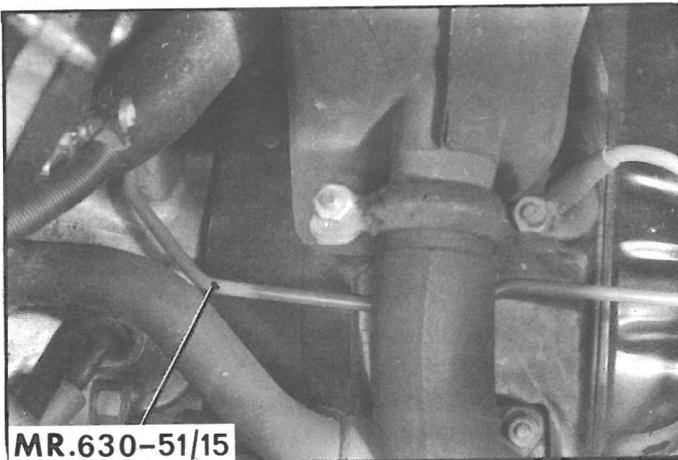
3. Introduire une pince de $\phi = 6$ mm, ou une pince MR. 630-51/15 dans le cas des moteurs du type A 79/1, M 28/1 ou M 28, dans le trou du carter-moteur, côté gauche, en la passant entre le tube d'échappement et la culasse.

La maintenir en appui sur le volant.

4. Tourner le moteur, par le volant, dans le sens de la marche. Au moment précis où la pince s'engage dans le trou du volant (point d'allumage), la lampe témoin doit s'allumer. Si la lampe s'allume avant le point d'allumage (avance) ou après ce point (retard), d'un angle supérieur à 1° , ($2/3$ d'une dent ou d'un entre-dents de la couronne de démarreur), il faut régler le point d'allumage. Repérer le point d'allumage sur le volant par rapport à un point pris sur le carter.

5. Faire ce même contrôle pour l'autre cylindre : tourner le volant dans le sens de la marche. Repérer le point d'allumage sur le volant par rapport au point initialement pris sur le carter. S'il y a un écart de plus de 3° (une dent et un entre-dents de la couronne de démarreur), entre les deux points d'allumage, procéder au démontage de l'allumeur et remplacer la came.

4514



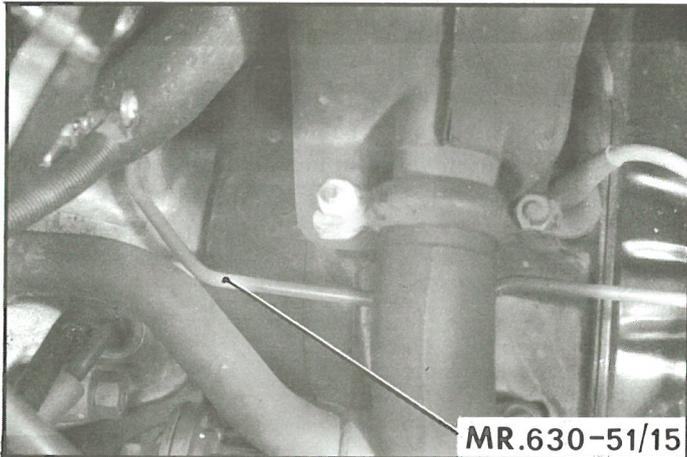
MR.630-51/15

6. Couper le contact, dégager la pince et la lampe témoin A.

Connecter les fils aux bougies.

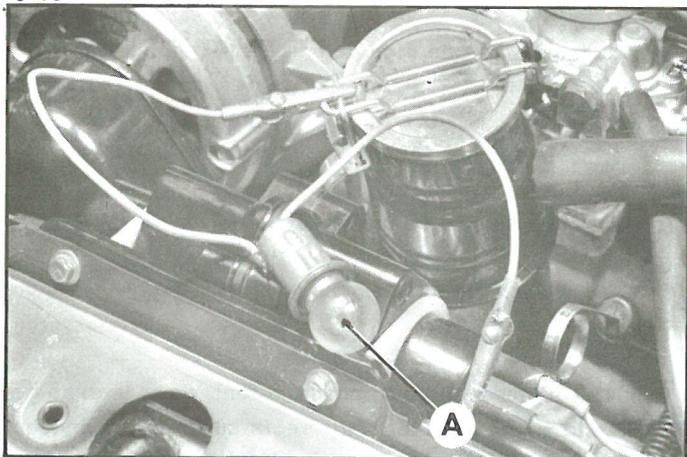
II. REGLAGE DU POINT D'ALLUMAGE.

4514



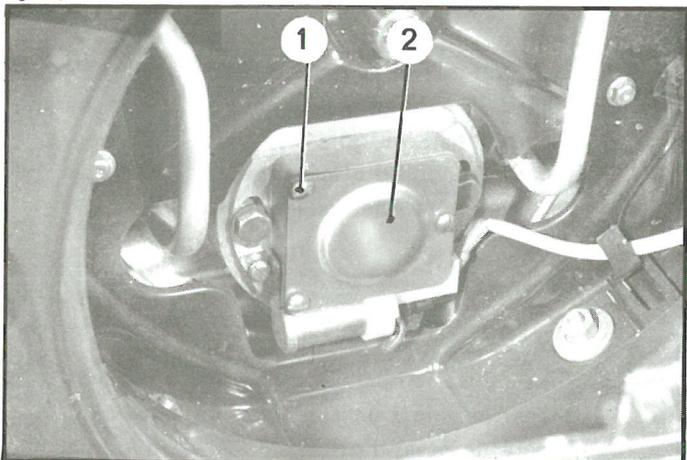
1. Déposer la grille de calandre.
Déposer le ventilateur (extracteur 3006-T bis).
2. Introduire une pige de $\phi = 6$ mm ou une pige MR. 630-51/15 suivant le type de moteur dans le trou prévu dans le carter-moteur, côté gauche.
3. Tourner le moteur par le volant jusqu'à ce que la pige pénètre dans le trou du volant. Le moteur est au point d'allumage.

5135



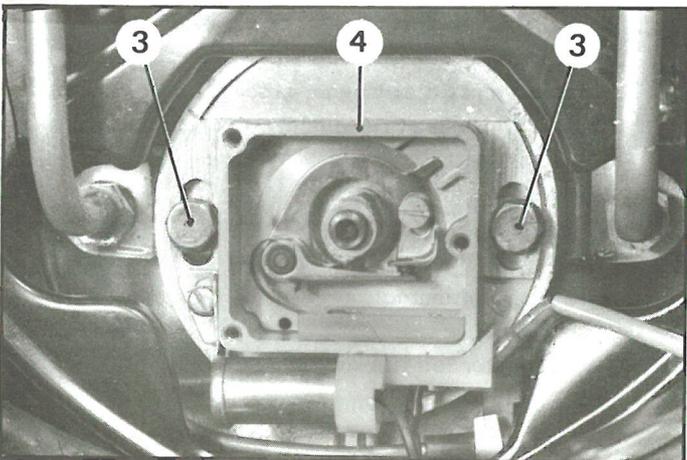
4. Déconnecter les fils des bougies. Brancher une lampe témoin A entre la borne « - » (repère bleu) de la bobine d'allumage et la masse (le couvercle de remplissage d'huile par exemple). Mettre le contact.
5. Déposer les trois vis (1) et le couvercle (2) de l'allumeur. Vérifier que les masselottes d'avance centrifuge sont à leur position de repos.

5114



6. Desserrer les deux vis (3) de fixation de l'allumeur.
Chercher ensuite le point exact du décollement des languettes en tournant le boîtier (4). La lampe s'allume au moment précis de ce décollement. Serrer les vis (3). Fixer le couvercle (2) à l'aide des trois vis (1) (rondelle éventail sous tête).
Dégager la pige de calage.

5152



7. Faire tourner le moteur (par le volant) dans le sens de la marche, la lampe s'éteint. Arrêter la rotation au moment précis où la lampe s'allume de nouveau (le moteur a fait un tour).
La pige doit s'engager dans le trou du volant-moteur.
Si le trou du volant a dépassé la pige, il y a du retard. Il faut régler le point d'allumage sur ce cylindre ; en aucun cas, l'avance ne doit être inférieure à :

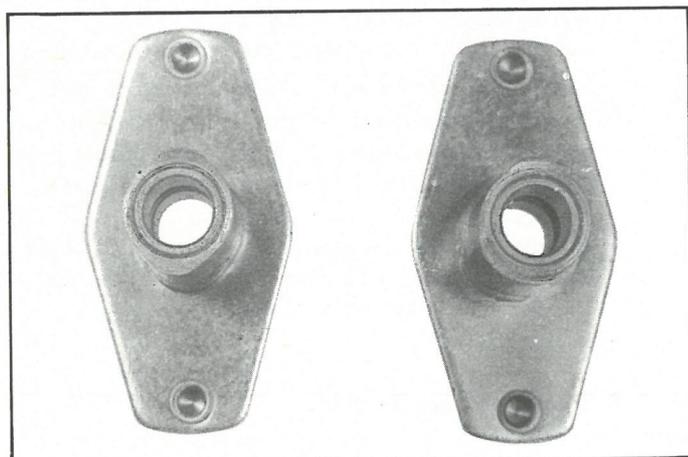
12° (moteurs A 53 - A 79/0 - A 79/1 - M 4)

8° (moteurs M 28/1 et M 28).

Il ne doit pas y avoir un écart de plus de 3° (une dent plus un entre-dents de la couronne de démarreur) entre le point d'allumage d'un cylindre et celui de l'autre cylindre. Sinon, remplacer la came.

8. *Dégager la pige de calage.*
Poser le ventilateur et la grille de calandre.

III. CONTROLE DE L'ECARTEMENT DES CONTACTS.



Ancienne came

Nouvelle came

NOTA : La nouvelle came est interchangeable avec l'ancienne.
Le Département des Pièces de Rechange ne fournit plus que les nouvelles comes.

Ce contrôle ne peut se faire sans démontage qu'à l'aide d'un oscilloscope à grand écran, d'un contrôleur d'angle de came, ou d'un Dwellmètre. L'angle de fermeture des grains doit être de :

- $144^\circ \pm 2^\circ$ (80 % ± 2 % Dwell) \longrightarrow 2/1970
- $109^\circ \pm 3^\circ$ (60 % ± 2 % Dwell) 2/1970 \longrightarrow

et sur véhicules sortis antérieurement mais équipés de la nouvelle came, ce qui correspond à un écartement des contacts de :

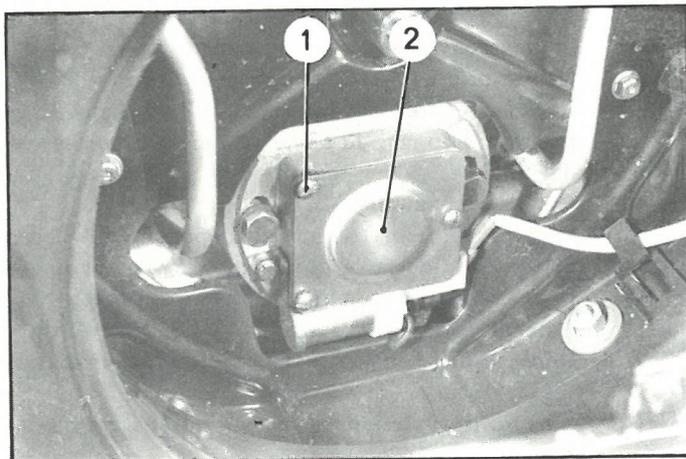
$0,4 \pm 0,05$ mm

Sur un même allumeur, il ne doit pas y avoir un écart de plus de $1^\circ 30'$ entre les angles de fermeture des deux bossages de la came.

REMARQUE :

- a) L'oscilloscope permet de faire un examen complet de l'allumage et, en particulier, la vérification de l'angle de fermeture et des différences possibles entre les angles de fermeture des grains.
- b) Le contrôleur d'angle de came permet de vérifier l'angle de fermeture des grains de contact mais ne permet pas de vérifier s'il y a des angles différents entre les deux bossages de la came.

IV. REGLAGE DES CONTACTS.

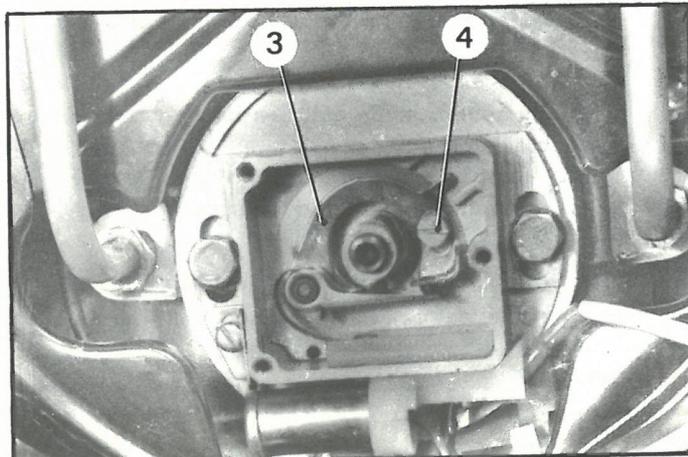


1. Déposer la grille de calandre.

2. Déposer le ventilateur (extracteur 3006-T bis)

3. Déposer les vis (1) et le couvercle (2) du carter d'allumeur.

REMARQUE : Vérifier l'état des grains de contact : s'il y a formation de cratère, il faut remplacer les contacts (voir opération correspondante) et vérifier le condensateur.



A. Réglage avec appareils de contrôle.

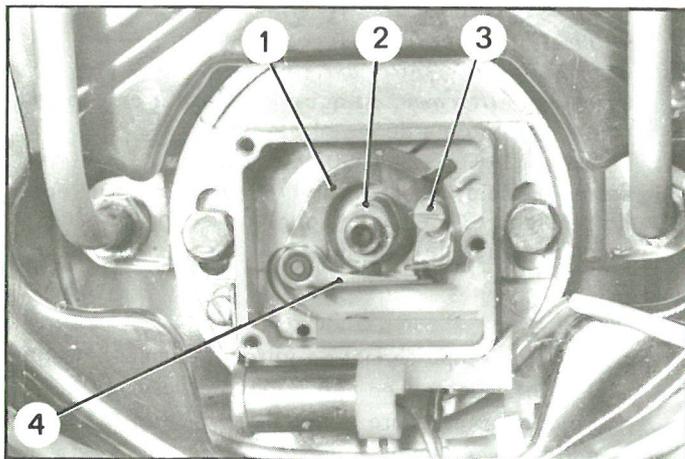
4. Brancher un oscilloscope ou un contrôleur d'angle de came.

5. Mettre le moteur en marche. Desserrer la vis (4) et déplacer le support de contact fixe (3) dans le sens voulu pour obtenir un angle de fermeture des contacts de $144^\circ \pm 2^\circ$ (80 % ± 2 % Dwell) ou $109^\circ \pm 3^\circ$ (60 % ± 2 % Dwell) suivant le véhicule (voir chapitre III, ci-dessus).

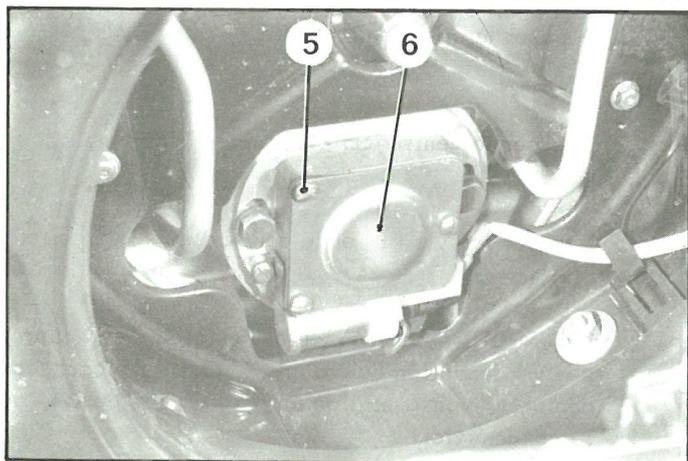
Serrer la vis (4).

Contrôler à nouveau et régler, si nécessaire.

5152



5114



6. Contrôler l'angle de fermeture des contacts sur les deux bossages de la came.

Seul l'oscilloscope permet de faire ce contrôle.

REMARQUES : Pendant ces opérations ne pas laisser tourner le moteur trop longtemps pour éviter un échauffement anormal. Si un défaut est constaté, procéder aux interventions indiquées au § 9.

A défaut d'oscilloscope ou de contrôleur d'angle de came, régler l'écartement des grains de contact à l'aide d'un jeu de cales.

B. Réglage au jeu de cales.

7. Faire tourner le moteur par le volant, pour qu'un des bossages de la came (2) lève le linguet (4) à sa hauteur maxi.

A ce point, l'écartement des grains de contact doit être de 0,4 mm. Sinon, desserrer la vis (3) et déplacer le support de contact fixe (1) dans le sens voulu jusqu'à ce que l'écartement soit correct.

8. Serrer modérément la vis (3).

9. Faire tourner le moteur pour que le deuxième bossage de la came (2) lève le linguet (4) à sa hauteur maxi.

Contrôler à nouveau l'écartement des grains. Si la cote mesurée est inférieure à 0,35 mm ou supérieure à 0,45 mm, la came ou l'arbre à cames est défectueux.

Pour s'en assurer :

Sans faire tourner le moteur, déposer l'allumeur, démonter la came et la remonter après l'avoir tournée de 180° sur l'extrémité de l'arbre à cames.

Monter l'allumeur de façon que la came lève le linguet à sa hauteur maxi.

Refaire la mesure de l'écartement des grains :

1° Cas :

- La cote mesurée est maintenant comprise entre 0,35 à 0,45 mm : ceci indique que l'autre bossage de la came est usé ; il faut remplacer la came.

2° Cas :

- La cote mesurée est identique à celle relevée précédemment (début du § 9) : ceci indique que l'extrémité de l'arbre à cames est faussée ; il faut remplacer l'arbre à cames.

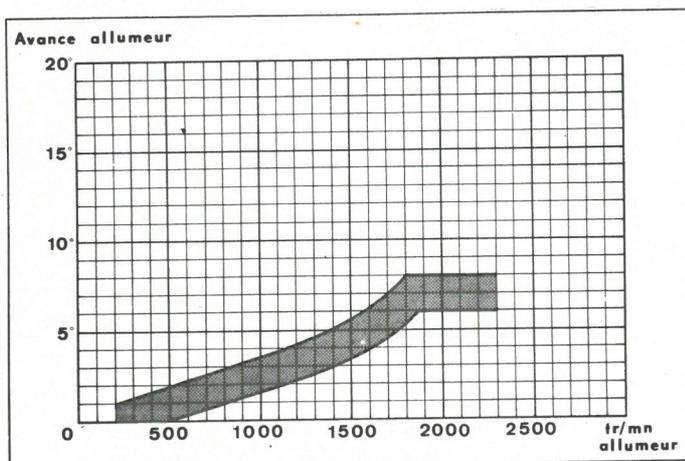
10. Poser le couvercle (6) et les trois vis (5) (rondelette éventail) sur le boîtier de l'allumeur.

11. Poser le ventilateur.

12. Poser la grille de calandre.

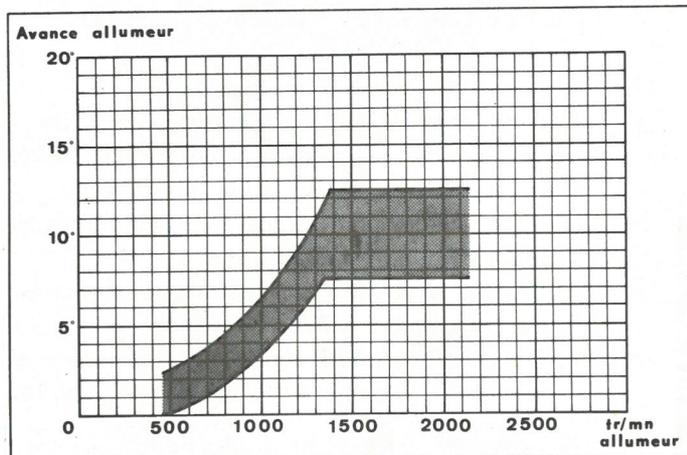
V. CONTROLE DE LA COURBE D'AVANCE CENTRIFUGE.

A 21-51



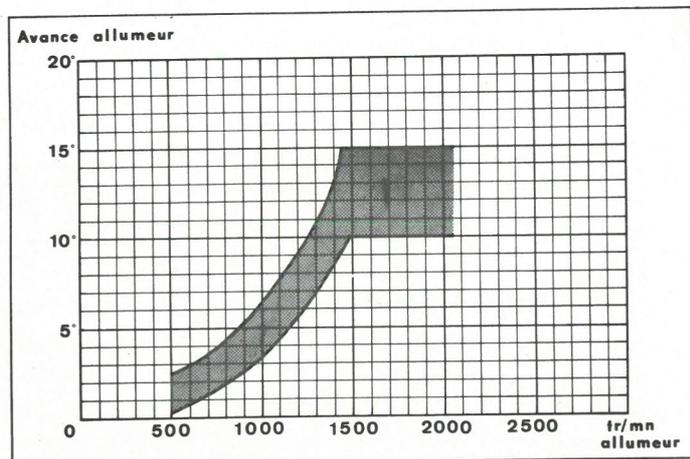
Courbe A

A. 21-52



Courbe B

A. 21-53



Courbe C

REMARQUES :

- a) Ce contrôle, sans démontage, ne peut être fait qu'avec une lampe stroboscopique, un déphaseur d'angle et un compte-tours. Il faut faire, au préalable, un repère sur le volant, et sur le carter-moteur au point d'allumage.
- b) Voir le tableau (de l'Opération A. 210-00) pour la correspondance des moteurs avec les véhicules.

Courbe A :

- Moteurs A 53 et M 4

Courbe B :

- Moteur A 79/0

Courbe C :

- Moteurs A 79/1 - M 28/1 et M 28

1. Repérer la position du point d'allumage :

Brancher une lampe témoin entre la borne « - » (repère bleu) de la bobine d'allumage et la masse (le couvercle de remplissage d'huile par exemple). Déconnecter les fils des bougies.

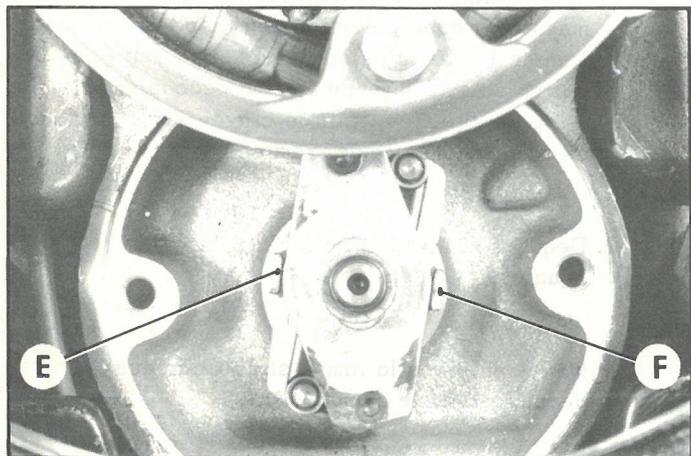
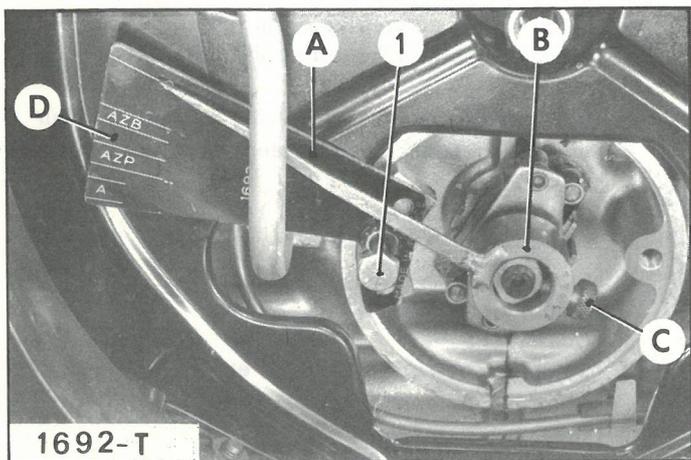
Mettre le contact.

Faire tourner le moteur, par le volant, dans le sens de la marche. Au moment précis où la lampe s'allume, tracer avec précision deux repères, en face l'un de l'autre, l'un sur le volant, l'autre sur le carter-moteur (sur une patte d'accouplement à la boîte de vitesses, trait de crayon sur un morceau de papier adhésif par exemple).

2. Dégager la lampe témoin. Connecter les fils des bougies.
3. Mettre en place la lampe stroboscopique, le déphaseur et le compte-tours.
4. Mettre le moteur en marche et contrôler la courbe. Si celle-ci est incorrecte, procéder au réglage de l'avance centrifuge ou au remplacement des masses.
5. Arrêter le moteur. Déposer la lampe stroboscopique, le déphaseur et le compte-tours.

NOTA : A défaut de lampe stroboscopique et de déphaseur, il est possible de contrôler l'avance centrifuge maximale (voir chapitre VI, même opération).

VI. CONTROLE ET REGLAGE DE L'AVANCE CENTRIFUGE MAXIMALE.

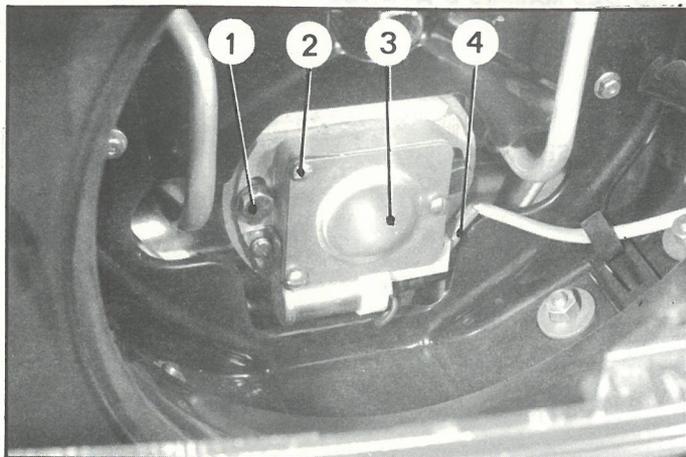


1. Déposer la grille de calandre.
2. Déposer le ventilateur. (extracteur 3006-T bis).
3. Déposer l'allumeur.
4. Fixer le secteur gradué A de l'appareil 1692-T à l'aide de la vis (1) de fixation de l'allumeur.
5. Monter sur la came, en l'engageant à fond, le porte-aiguille B et serrer modérément la vis de maintien C.
6. Tourner le volant pour amener l'aiguille de l'appareil en face du trait repère marqué O.
7. Exercer un mouvement de rotation de la droite vers la gauche, sur le porte-aiguille, sans forcer. En fin de course, l'aiguille doit se trouver :
 - a) Dans la zone « AZB » pour les allumeurs montés sur les moteurs A 53 et M 4.
 - b) Dans la zone « D » pour les allumeurs montés sur les moteurs A 79/0.
 - c) Dans la zone « AZP » pour les allumeurs montés sur les moteurs A 79/1 - M 28/1 et M 28.

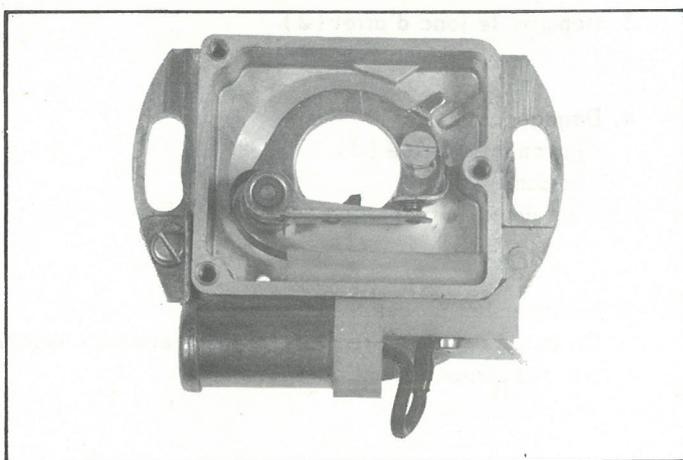
Si l'aiguille se trouve en dehors de la zone correspondant au type de l'allumeur, il faut régler la course des masses en pliant les pattes de butée E et F.
8. Déposer l'appareil 1692-T.
9. Poser l'allumeur, régler les grains de contact et faire le point d'allumage.
10. Poser le ventilateur.
11. Poser la grille de calandre.

I. DEPOSE ET POSE D'UN ALLUMEUR

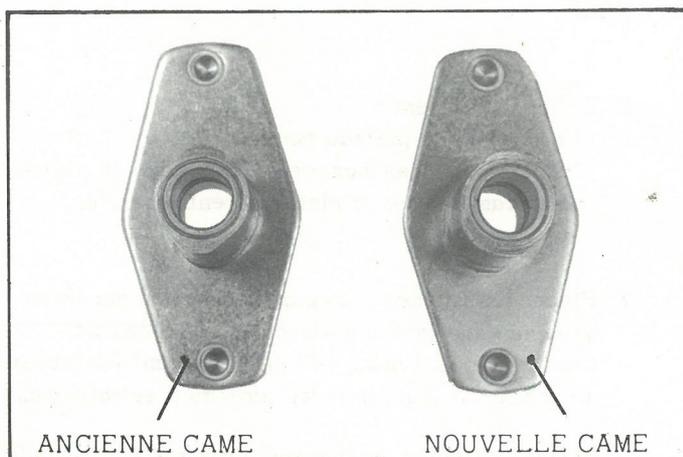
5114



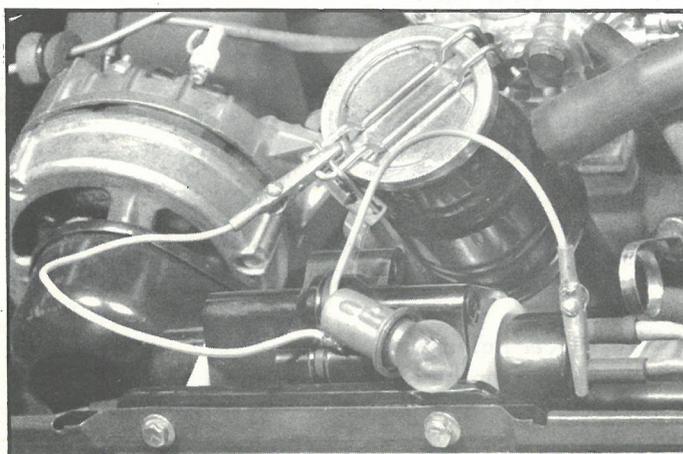
4834



Manuel 621-4



8383



5135

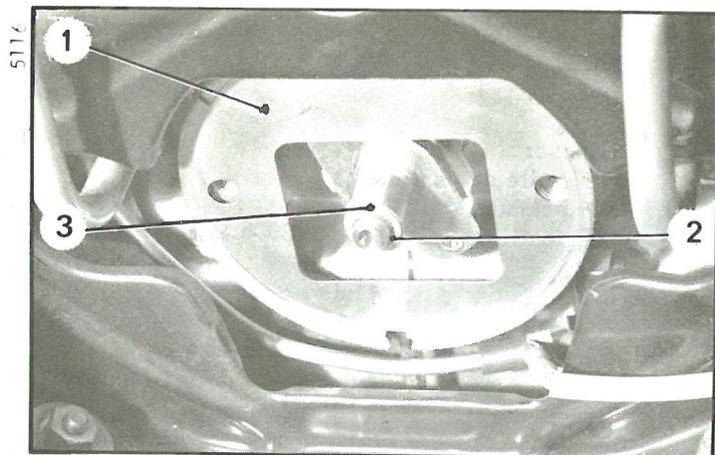
DEPOSE

1. Déposer :
 - la grille de protection,
 - la calandre (si nécessaire),
 - le ventilateur (extracteur 3006-T bis).
2. Déconnecter le fil (4) de l'allumeur.
3. Déposer le couvercle (3) et son joint.
4. Déposer les deux vis (1) et dégager l'allumeur.
5. Remplacer le rupteur (si nécessaire).

POSE

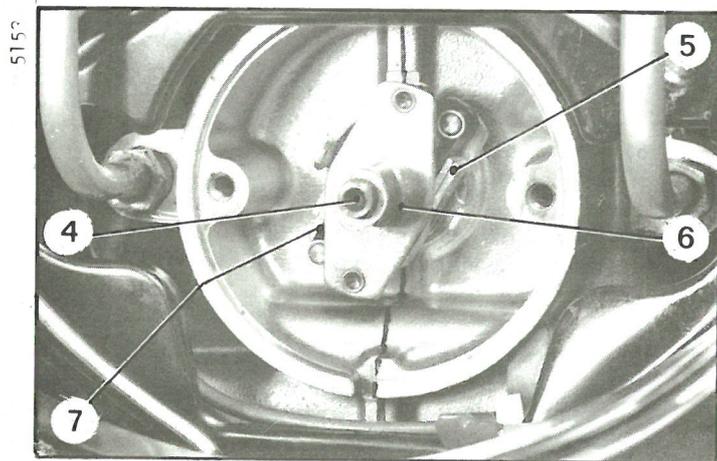
6. Mettre l'allumeur en place et approcher les vis (1) (rondelle plate).
7. Huiler l'axe du rupteur et graisser le toucheau fibre en appui sur la came (graisse TOTAL MULTIS MS),
8. Régler l'écartement des contacts (0,35 à 0,45 mm).
9. Connecter le fil (4) à l'allumeur.
10. Régler le point d'allumage :
 - a) Introduire la pige MR. 630-51 / 15 dans le trou du carter moteur côté gauche et la faire pénétrer dans le trou du volant moteur.
 - b) Connecter une lampe témoin entre la borne + de la bobine et la masse. Déconnecter les fils des bougies. Mettre le contact et chercher le point où la lampe s'allume, en tournant l'allumeur dans le sens convenable. Serrer les vis (1).
 - c) Dégager la pige et tourner le vilebrequin d'un tour. Au moment où la lampe s'allume, la pige doit pénétrer dans le trou du volant moteur. Si le trou a dépassé la pige, il y a du retard. Dans ce cas, refaire le réglage sur ce cylindre. La différence entre les deux cylindres ne doit pas être supérieure à 3° (1. 1/2 dent sur le volant). Sinon, remplacer la came.
 - d) Couper le contact, déconnecter la lampe témoin et connecter les fils des bougies.
11. Poser le couvercle (3) muni de son joint. Serrer les trois vis (2).
12. Poser le ventilateur, la grille de protection et la calandre.

II. REMPLACEMENT D'UNE CAME OU DES MASSES D'AVANCE



DEPOSE

1. Déposer l'allumeur.
(Voir chapitre I).
2. Dégager la tôle de protection (1).
3. Déposer le jonc d'arrêt (2).



4. Dégager :
 - la rondelle butée (3),
 - la came (6),
 - les deux masses d'avance (5) et (7).
5. Nettoyer les pièces.
En cas d'échange, remplacer les masses d'avance par des masses identiques.

POSE.

6. Huiler légèrement :
 - l'arbre (4) du plateau porte-came,
 - les axes « a » des masses d'avance sur le plateau porte-came et sur le plateau d'entraînement.

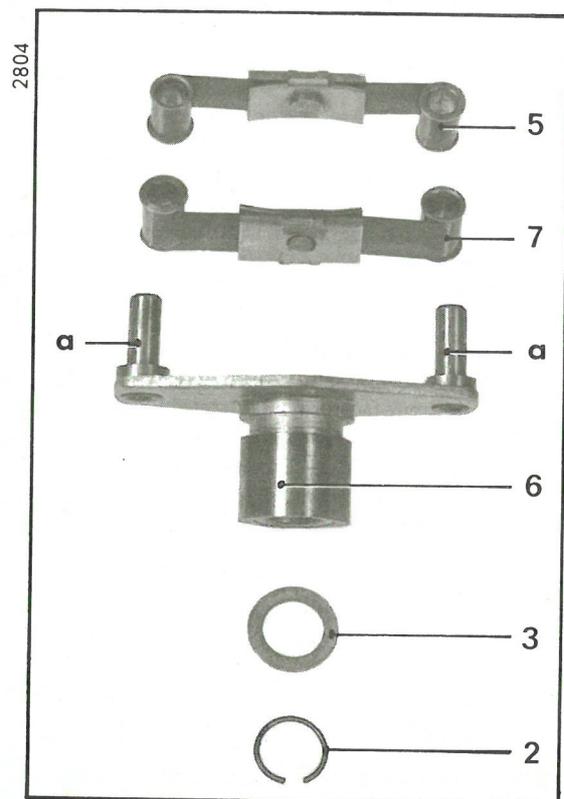
7. Placer les masses d'avance (5) et (7) sur leurs axes « a » du plateau porte-came et présenter l'ensemble sur l'arbre (4) en engageant les masses d'avance sur leurs axes du plateau d'entraînement.

NOTA : Orienter les masses d'avance comme indiqué sur la photo.

8. Mettre en place sur l'arbre (4) :
 - la rondelle butée (3),
 - le jonc d'arrêt (2).

9. Placer la tôle de protection (1).

10. Placer l'allumeur :
(Voir chapitre I).



MONTAGE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE. (Généralités)

PRESENTATION.

Ces opérations se composent de :

- un tableau des lampes,
- un tableau des fusibles,
- un schéma d'installation,
- un schéma de principe,
- une nomenclature des pièces,
- une nomenclature des faisceaux.

UTILISATION DES SCHEMAS.

Le schéma d'installation indique la disposition des fils, sur les faisceaux ainsi que l'emplacement approximatif des pièces sur le véhicule.

Le schéma de principe représente les différents circuits d'une manière fonctionnelle facilitant en particulier la recherche de pannes éventuelles. Certains organes participant à plusieurs fonctions sont éventuellement « éclatés ».

Mode de repérage :

Les repères utilisés sont identiques sur les schémas d'installation et de principe.

Les repères des pièces sont indiqués par des chiffres en grands caractères. Ils sont ordonnés sur le schéma d'installation et sont répertoriés dans la nomenclature des pièces. Celle-ci situe la ligne verticale du schéma de principe où se retrouve le repère de chaque pièce.

Les repères des faisceaux sont constitués par des lettres majuscules en grands caractères.

Sur le schéma de principe, le faisceau principal (faisceau avant) ne porte généralement pas de repère.

Les repères de couleur des fils et des embouts sont constitués par des lettres en petits caractères, conformes au code des couleurs.

Le repère de la couleur seule indique la couleur de l'embout : Ex : Mv = Mauve.

Le repère de couleur, précédé de F. indique la couleur du fil : Ex : F.Ve = Fil vert.

Ces deux repères peuvent être associés : Ex : F.Ve Mv = Fil Vert portant un repère Mauve.

Les fils non repérés ne peuvent prêter à confusion.

Dans certains cas, ces repères sont suivis d'un nombre fictif ; ce nombre qui correspondait au repérage des fils des nomenclatures ne constitue pas un repère. Seuls les repères de couleur sont existants sur la cablerie.

Sur le schéma de principe, les principaux types d'organes sont symbolisés suivant la légende ci-dessous.

LEGENDE DES SYMBOLES.

TT. 51.3

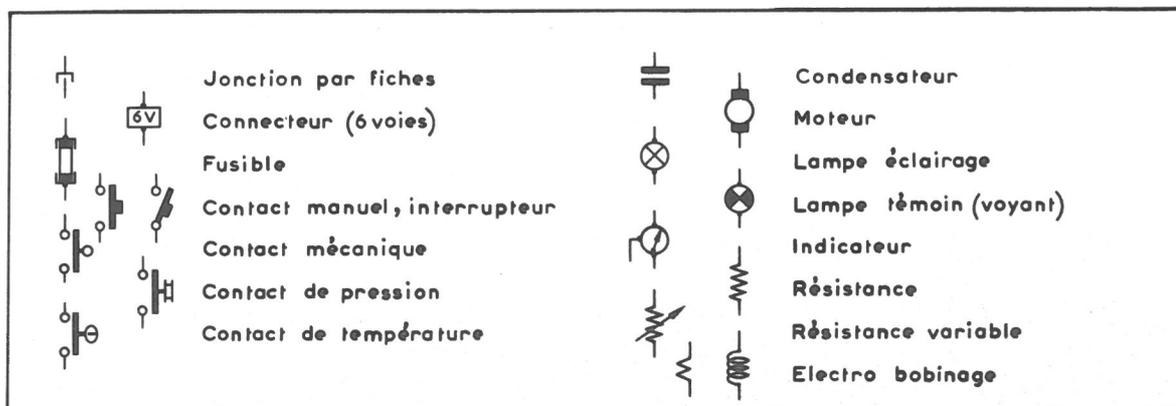
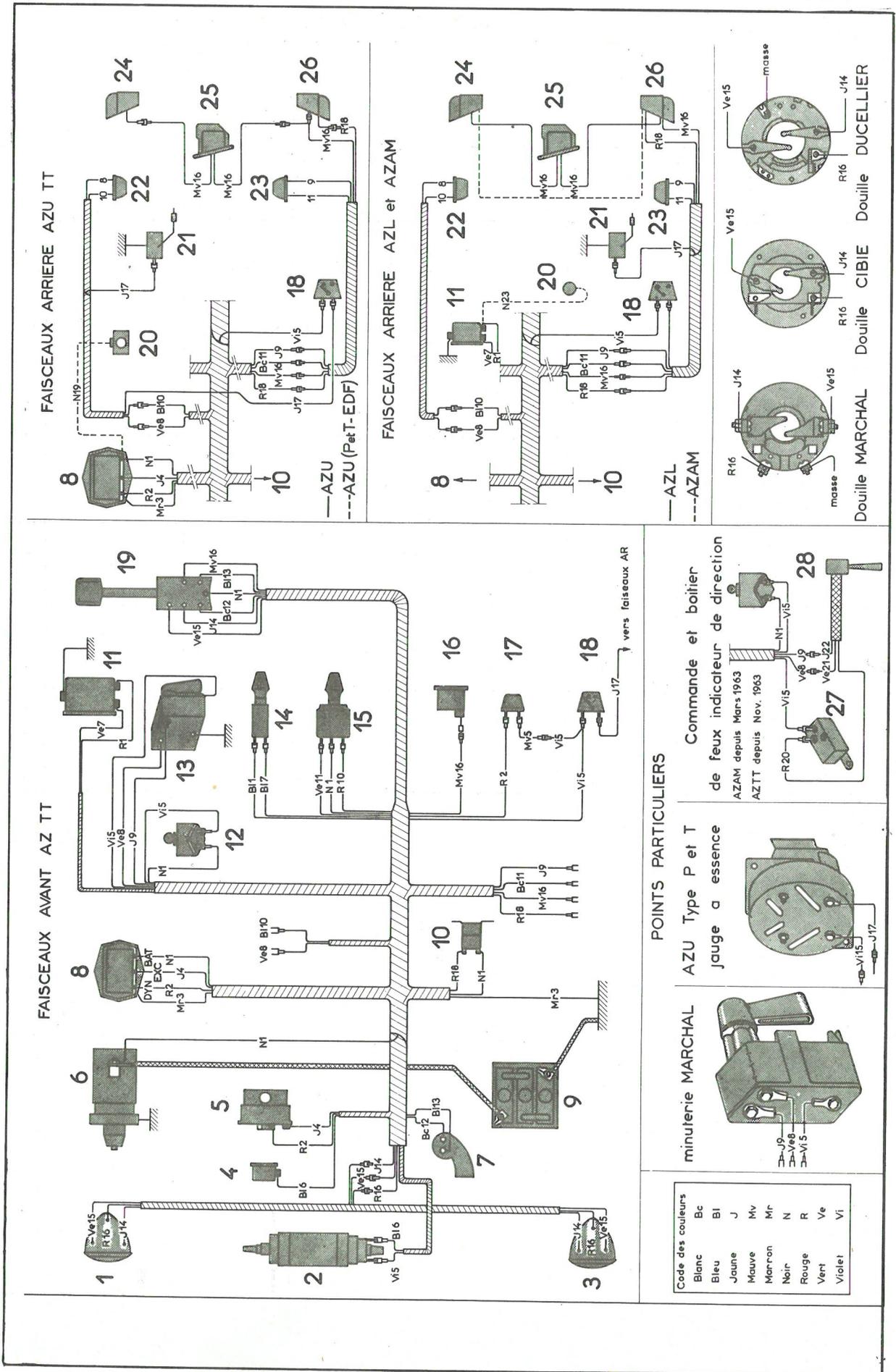


TABLEAU DES LAMPES

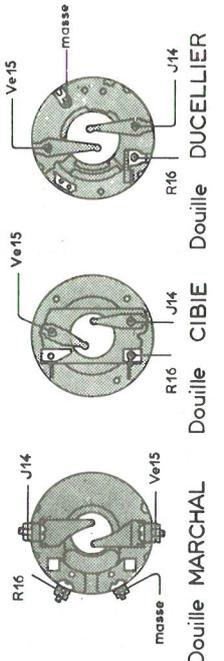
Désignation	Quantité	Culot	Type	Tension	Puissance	Norme Française
Feux de route Feux de croisement	2	BA. 21 d	Sélective Jaune	6 V	36/36 W	R. 136-02
Feux de stationnement Feux de direction	2	BA. 15 s	Gros ballon	6 V	18/4 W	R. 136-11
Feux de « Stop »	2	BA. 15 s	Gros ballon	6 V	15 W	R. 136-09
Plafonnier	1	Navette		6 V	7 W	R. 136-05
Lanternes avant et arrière	4	Navette		6 V	7 W	R. 136-05
Voyant de charge Eclaireur de compteur	2	BA. 9 s		6 V	1,5 W	R. 136-04

SCHEMA D'INSTALLATION



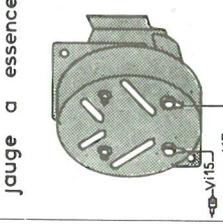
FAISCEAUX ARRIERE AZU TT

FAISCEAUX ARRIERE AZL et AZAM

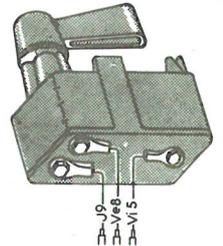


POINTS PARTICULIERS

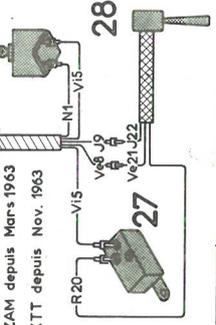
AZU Type P et T
jauge a essence



minuterie MARCHAL



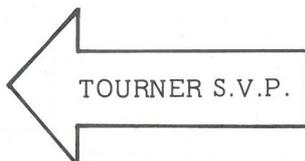
Commande et boitier
de feu indicateur de direction
AZAM depuis Mars 1963
AZTT depuis Nov. 1963



Code des couleurs	
Blanc	Bc
Bleu	Bl
Jaune	J
Mauve	Mv
Marron	Mr
Noir	N
Rouge	R
Vert	Ve
Violet	Vi

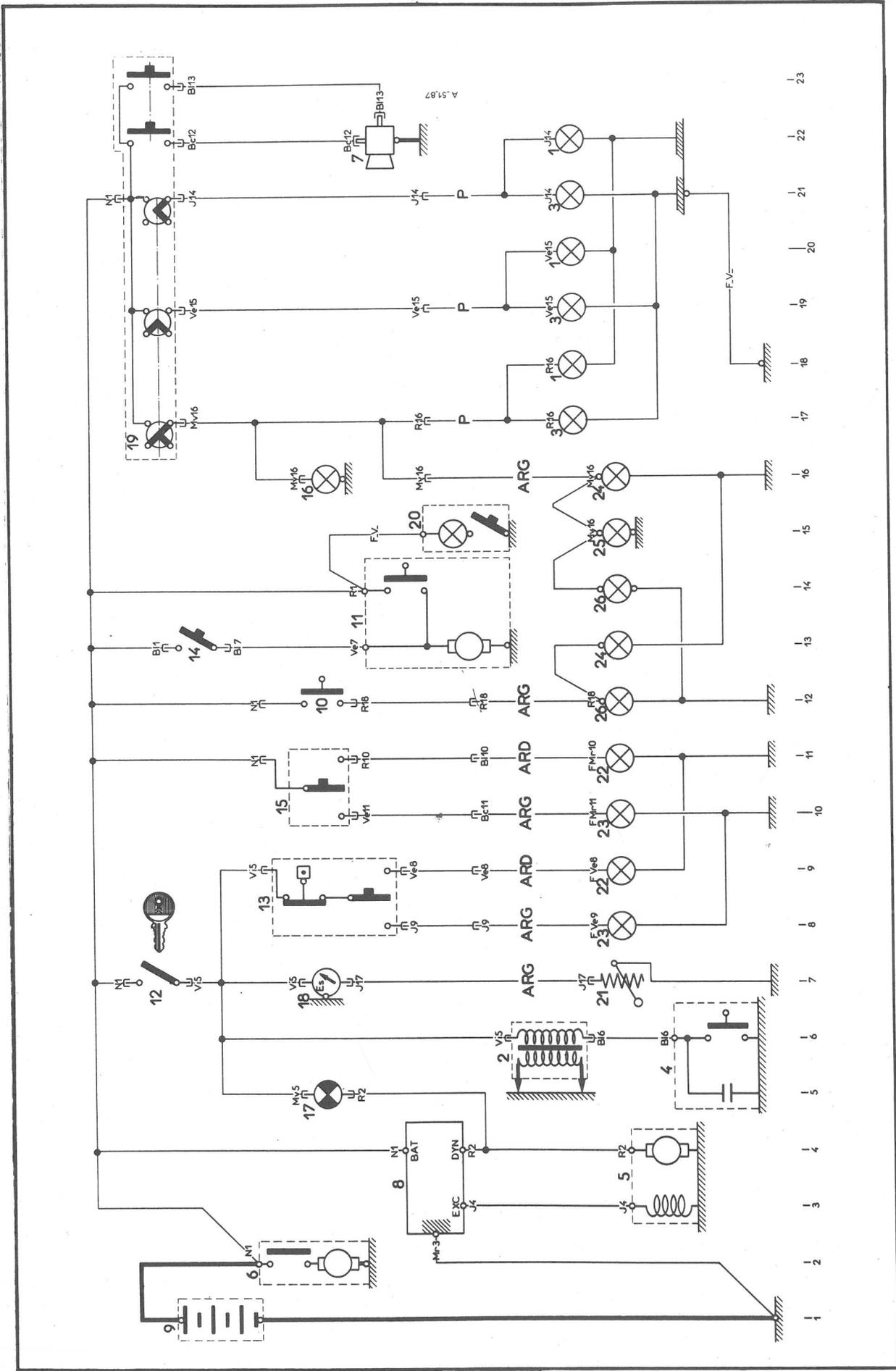
Manuel 621-4

SCHEMA DE PRINCIPE



Manuel 621-4

SCHEMA DE PRINCIPE



NOMENCLATURE DES PIÈCES

Rep.	Désignation et Position	Rep.	Désignation et Position
1	Phare avant droit :	14	Interrupteur d'essuie-glace 13
	- Feu de route 22	15	Commutateur des feux de stationnement 10-11
	- Feu de croisement 20	16	Eclaireur de compteur de vitesse 16
	- Lanterne 18	17	Voyant de charge 5
2	Bobine d'allumage 6	18	Indicateur de niveau d'essence 7
3	Phare avant gauche :	19	Commutateur d'éclairage et d'avertisseur 17 à 23
	- Feu de route 21	20	Plafonnier (AZAM et AZU) 15
	- Feu de croisement 17	21	Rhéostat de jauge à essence 7
	- Lanterne 19	22	Feux de direction et stationnement droit 9-11
4	Allumeur 6	23	Feux de direction et stationnement gauche 8-10
5	Dynamo 34	24	Lanterne et feu de « Stop » AR. droit (AZAM) ...16-13
6	Démarrreur 2	25	Eclaireur de plaque de police arrière (AZL - AZA - AZAM → 3/1964) 15
7	Avertisseur (ville et route) 22-23	26	Lanterne et feu de « Stop » arrière gauche 14-12
8	Régulateur 3-4	27	Centrale clignotante (AZAM) voir repère 13 8
9	Batterie 1	28	Commutateur des feux de direction (AZAM) voir repère 13 8
10	Contacteur de « Stop » 12		
11	Moteur d'essuie-glace 13-14		
12	Interrupteur d'allumage 7		
13	Commutateur des feux de direction 8-9		

NOMENCLATURE DES FAISCEAUX

Sans	Faisceau avant	AR.D	Faisceau arrière droit
AR.G	Faisceau arrière gauche	P	Faisceau de phare
		F.V	Fil volant

NOTA : Les numéros placés derrière les repères de couleur des fils et embouts sont théoriques et identiques sur les schémas de Principe et d'Installation.

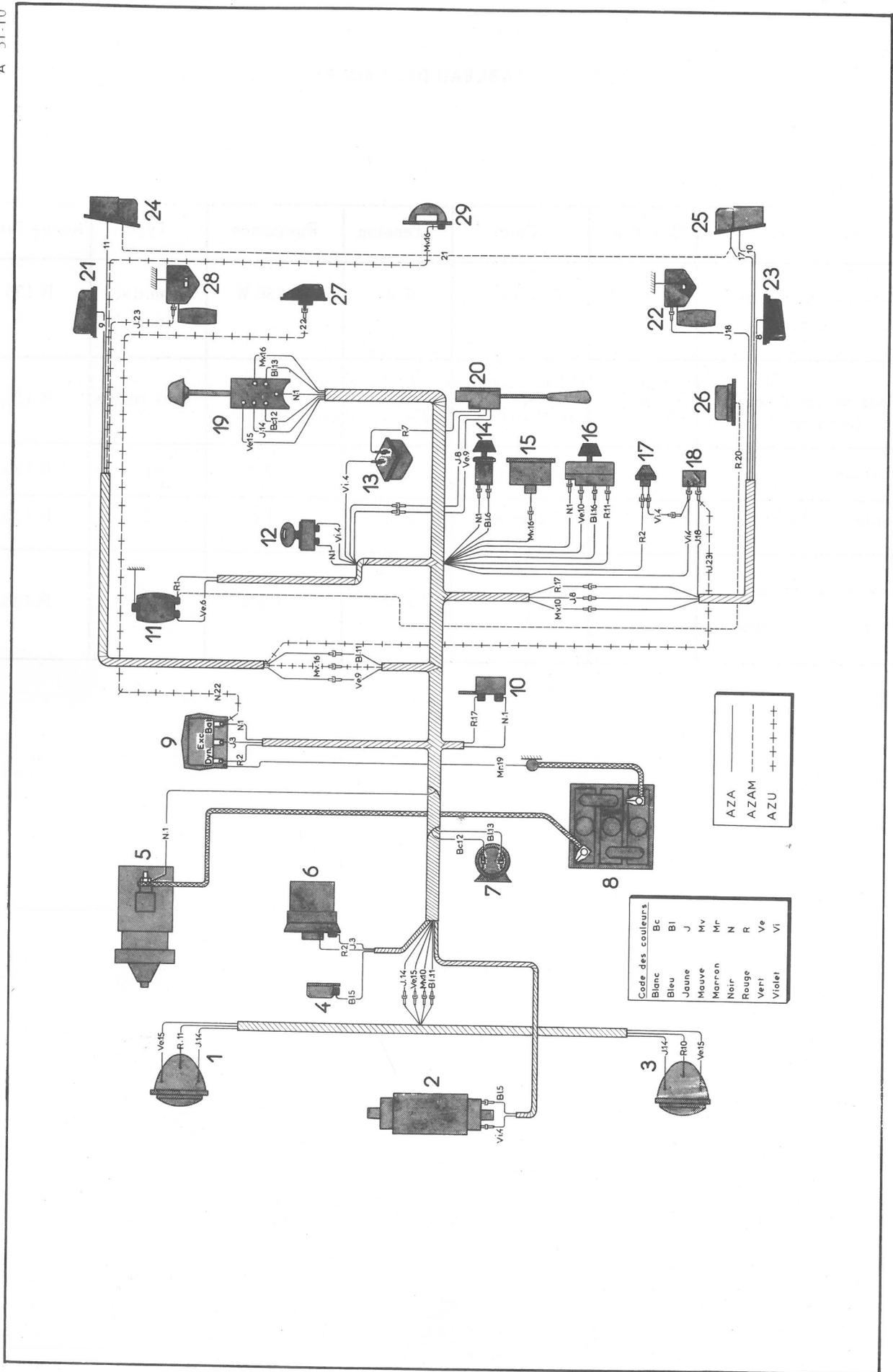
« Position » : indique la ligne verticale où est situé le repère de l'appareil recherché sur le schéma de Principe.

TABLEAU DES LAMPES

Désignation	Quantité	Culot	Tension	Puissance	Type	Norme Française
Feux de route et de croisement	2	BA 21 d	6 V	36/36 W	Sélective jaune	R 136.02
Feux de «Stop» et de direction	4	BA 15 s	6 V	15 W	Gros ballon	R 136.09
Plafonnier	1	Navette	6 V	7 W	PL	R 136.05
Lanternes AV et AR	4	Navette	6 V	4 W	PL	R 136.05
Voyant de charge Eclaireur de compteur	2	BA 9 s	6 V	1,5 W		R 136.04

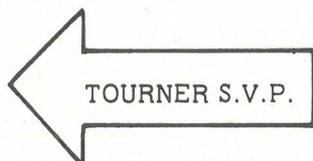
A 51-10

SCHEMA D'INSTALLATION

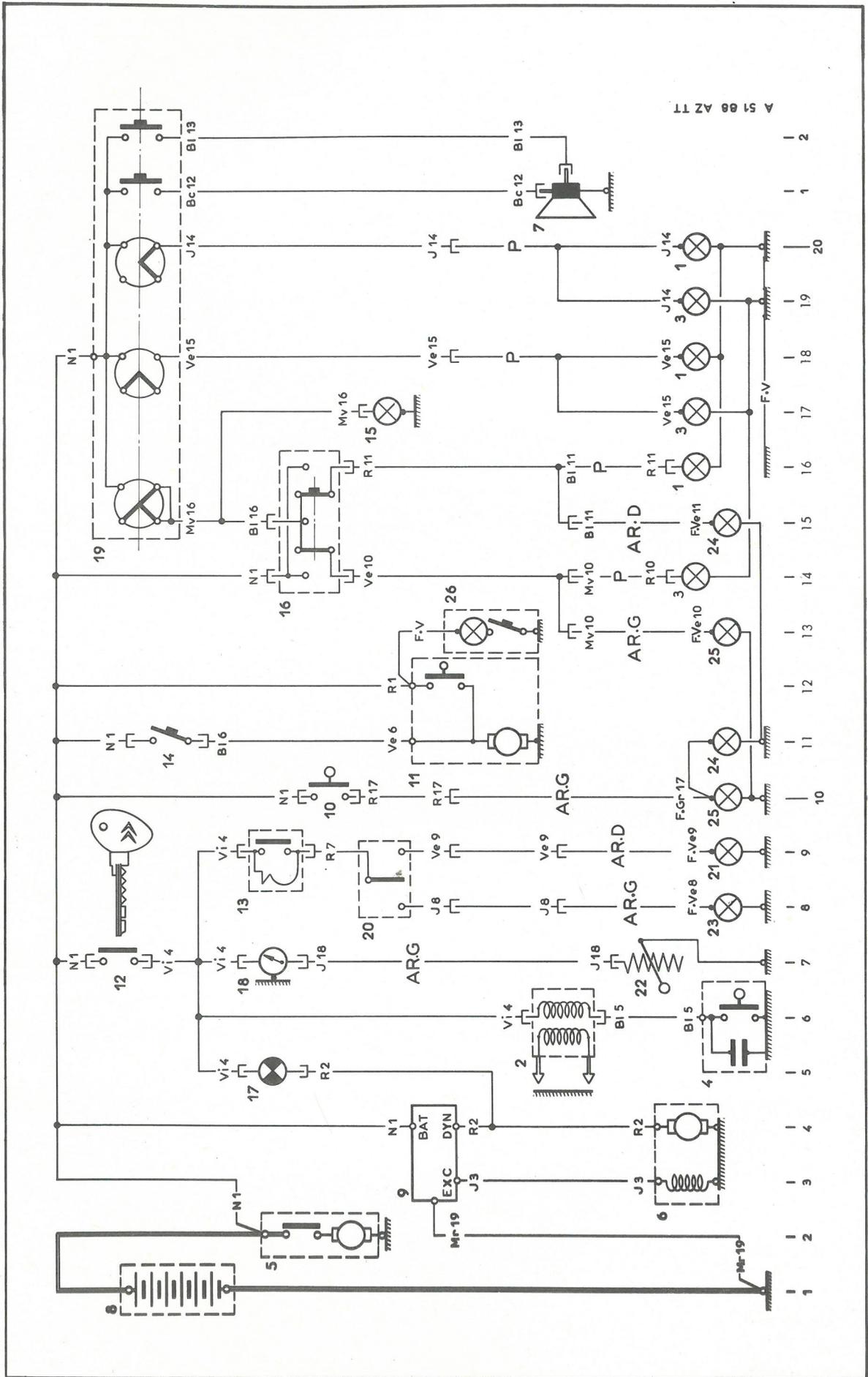


SCHEMA DE PRINCIPE

Manuel 621-4



SCHEMA DE PRINCIPE



NOMENCLATURE DES PIECES

Rep.	Désignation et Position	Rep.	Désignation et Position
1	Phare avant droit - Route 20	15	Eclaireur de compteur 17
	- Croisement 18	16	Commutateur de feux de stationnement 15
	- Lanterne 16	17	Voyant de charge 5
2	Bobine d'allumage 6	18	Indicateur d'essence 7
3	Phare avant gauche - Route 19	19	Commutateur d'éclairage et d'avertisseurs 15 à 22
	- Croisement 17	20	Commutateur des feux de direction 8 - 9
	- Lanterne 14	21	Feu de direction droit 9
4	Allumeur 6	22	Rhéostat de jauge à essence 7
5	Démarrreur 2	23	Feu de direction gauche 8
6	Dynamo 3 - 4	24	Bloc de feux arrière droit :
7	Avertisseur Route et Ville 21		- Lanterne - Feu de « Stop » 15 et 11
8	Batterie 1	25	Bloc de feux arrière gauche :
9	Régulateur 3 - 4		- Lanterne - Feu de « Stop » 13 et 10
10	Contacteur de « Stop » 10	26	Plafonnier (AZAM) 13
11	Moteur d'essuie-glace 11 - 12	27	Plafonnier (AZU P et T. EDF) voir rep. 26 13
12	Interrupteur d'allumage 7	28	Rhéostat de jauge (AZU . TT) voir rep. 22 7
13	Centrale clignotante 9	29	Eclaireur de plaque de police arrière (AZU TT) voir repère 15 17
14	Interrupteur d'essuie-glace 11		

NOMENCLATURE DES FAISCEAUX

Sans	Faisceau principal avant	P	Faisceau de phares
ARG	Faisceau arrière gauche	F.V	Fil volant
ARD	Faisceau arrière droit		

REMARQUE : Depuis décembre 1966, le branchement du moteur d'essuie-glace a été modifié ; l'alimentation de l'interrupteur et de l'arrêt automatique est coupée par l'interrupteur d'allumage.

TABLEAU DES LAMPES

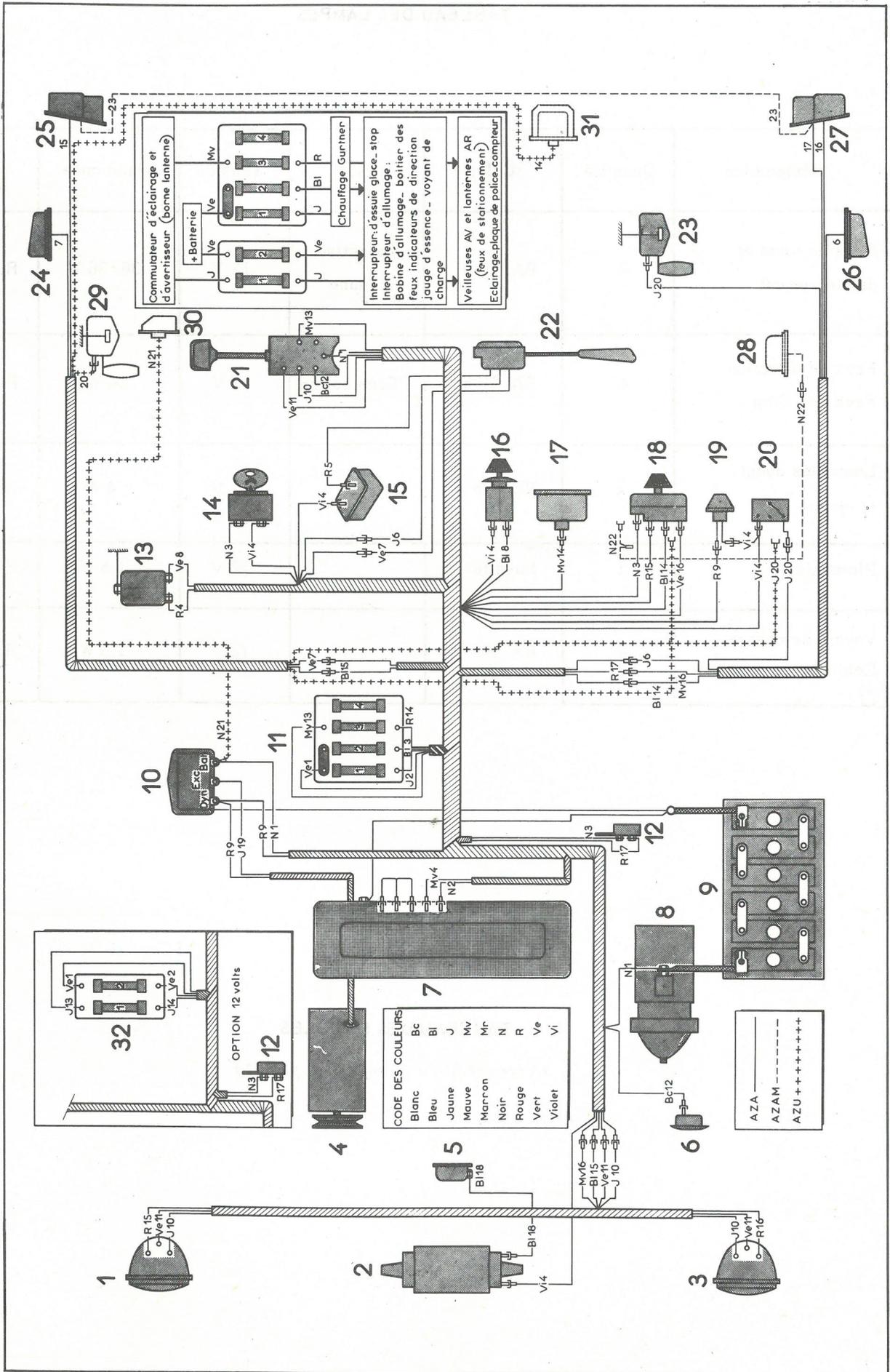
Désignation	Quantité	Culot	Type	Tension	Puissance	Norme française
Feux de route et de croisement	2	BA. 21 d	Sélective jaune	12 V	36/36 W	R. 136-02
Feux de direction Feux de « Stop »	4	BA. 15 s	Gros ballon	12 V	15 W	R. 136-09
Lanternes avant et arrière	4	Navette		12 V	4 W	R. 136-05
Plafonnier	1	Navette		12 V	1,5 W	R. 136-05
Voyant de charge Eclaireur de compteur	2	BA. 9 s		12 V	1,5 W	R. 136-04

Manuel 621-4

TABLEAU DES FUSIBLES

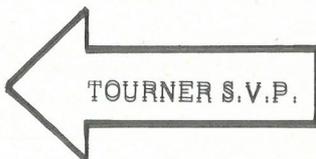
(Voir schéma d'installation page 2)

SCHEMA D'INSTALLATION



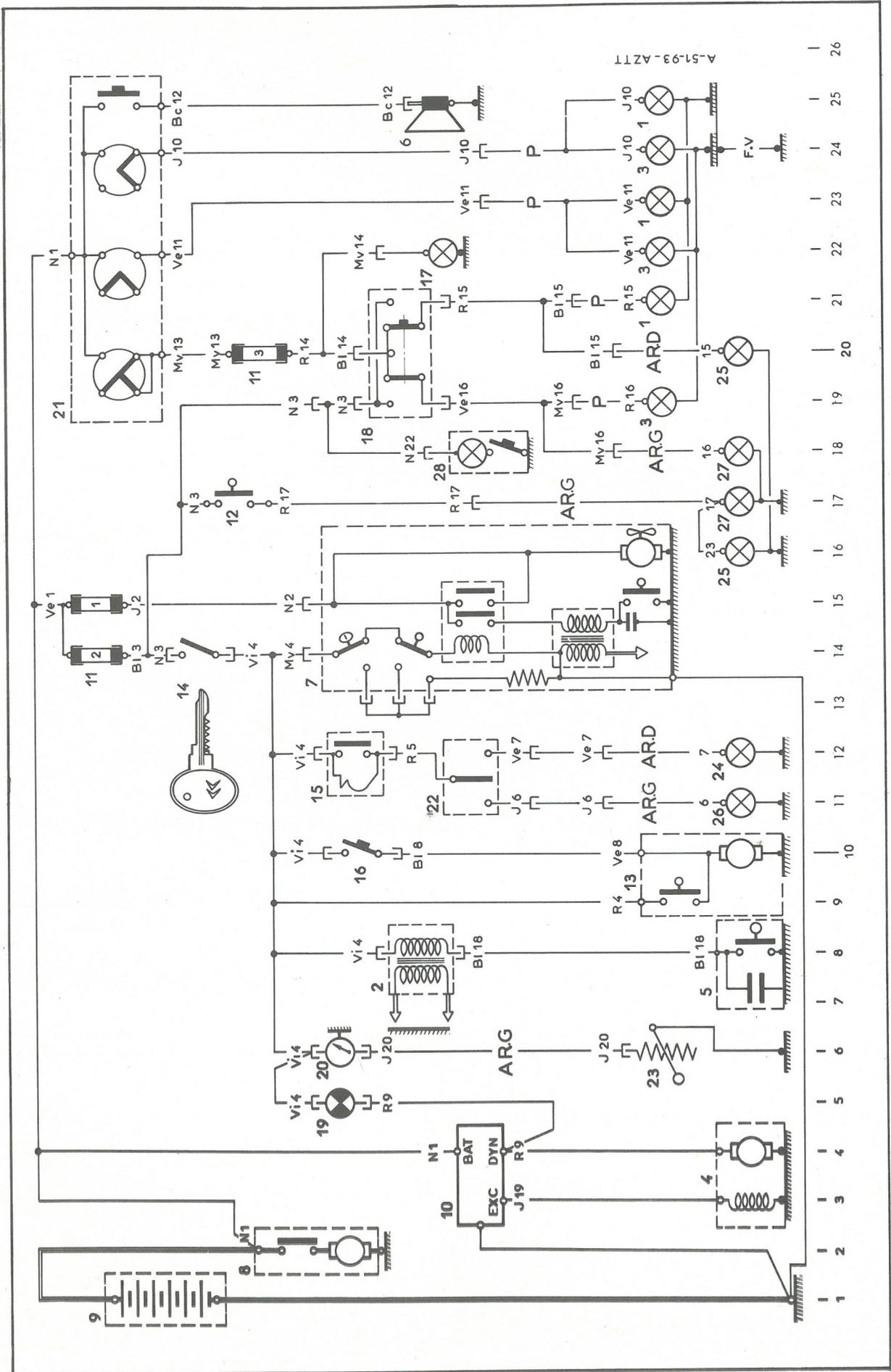
SCHEMA DE PRINCIPE

Manuel 621-4



TOURNER S.V.P.

SCHEMA DE PRINCIPE



NOMENCLATURE DES PIECES

Rep.	Désignation et Position	Rep.	Désignation et Position
1	Phare avant droit :	15	Centrale clignotante12
	- Feu de route25	16	Interrupteur d'essuie-glace 10
	- Feu de croisement 23	17	Eclaireur de compteur 22
	- Lanterne 21	18	Commutateur de feux de stationnement 19 à 21
2	Bobine d'allumage7 - 8	19	Voyant de charge 5
3	Phare avant gauche :	20	Indicateur d'essence 6
	- Feu de route24	21	Commutateur d'éclairage et d'avertisseur20 à 25
	- Feu de croisement 22	22	Commutateur de feux de direction..... 11 - 12
	- Lanterne 19	23	Rhéostat de jauge à essence 6
4	Dynamo 3 - 4	24	Feu de direction droit 12
5	Allumeur 7 - 8	25	Lanterne AR. droite (et feu de « Stop » AZAM) 20-16
6	Avertisseur de route 25	26	Feu de direction gauche 11
7	Chauffage - 20 GURTNER 13 à 16	27	Lanterne et feu de « Stop » arrière gauche 18- 17
8	Démarrreur..... 2	28	Plafonnier(AZAM) 18
9	Batterie 1	29	Rhéostat de jauge (AZU) voir repère 23 6
10	Régulateur3 - 4	30	Plafonnier(AZU) voir repère 2818
11	Boîte de fusibles 14 - 15- 20	31	Eclaireur de plaque (AZU) voir repère 17 22
12	Contacteur de freinage « Stop »..... 17	32	Boîte de fusibles (option 12 V) (voir repère 11) 14-20
13	Moteur d'essuie-glace..... 9-10		
14	Interrupteur d'allumage 14		

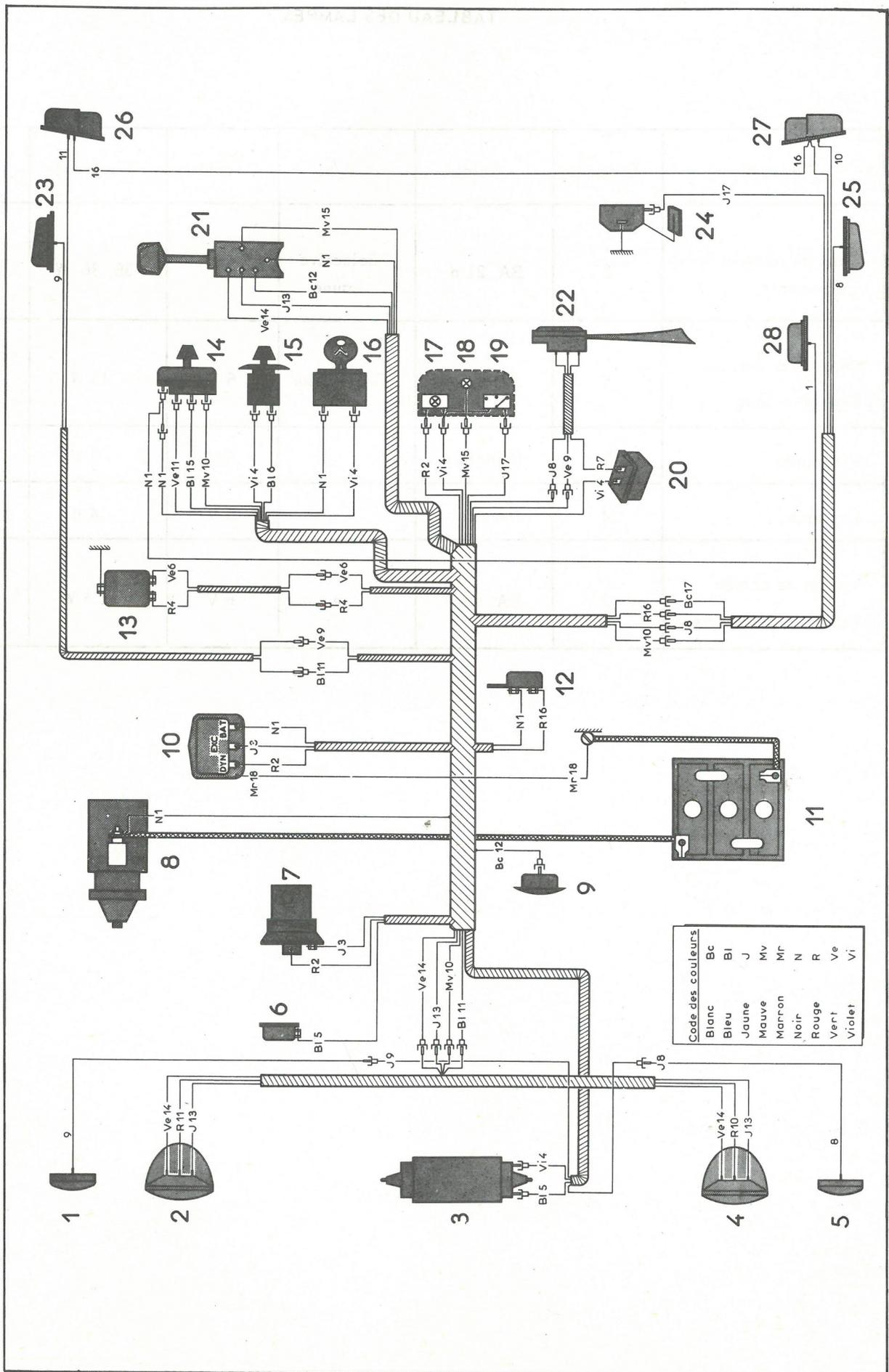
NOMENCLATURE DES FAISCEAUX

Sans:	Faisceau avant	P :	Faisceau de phares
ARG :	Faisceau arrière gauche	F.V :	Fil volant
ARD :	Faisceau arrière droit		

TABLEAU DES LAMPES

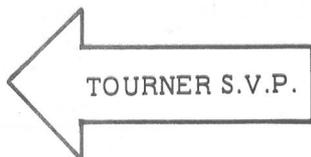
Désignation	Quantité	Culot	Type	Tension	Puissance	Norme française
Feux de route et de croisement	2	BA. 21 d	Sélective jaune	6 V	36/36 W	R. 136-02
Feux de direction Feux de « Stop »	6	BA. 15 s	Gros ballon	6 V	15 W	R. 136 -09
Plafonnier	1	Navette		6 V	7 W	R. 136-05
Lanternes	4	Navette		6 V	4 W	R. 136-05
Voyant de charge Eclaireur de compteur	2	BA. 9 s		6 V	1,5 W	R. 136-04

SCHEMA D'INSTALLATION

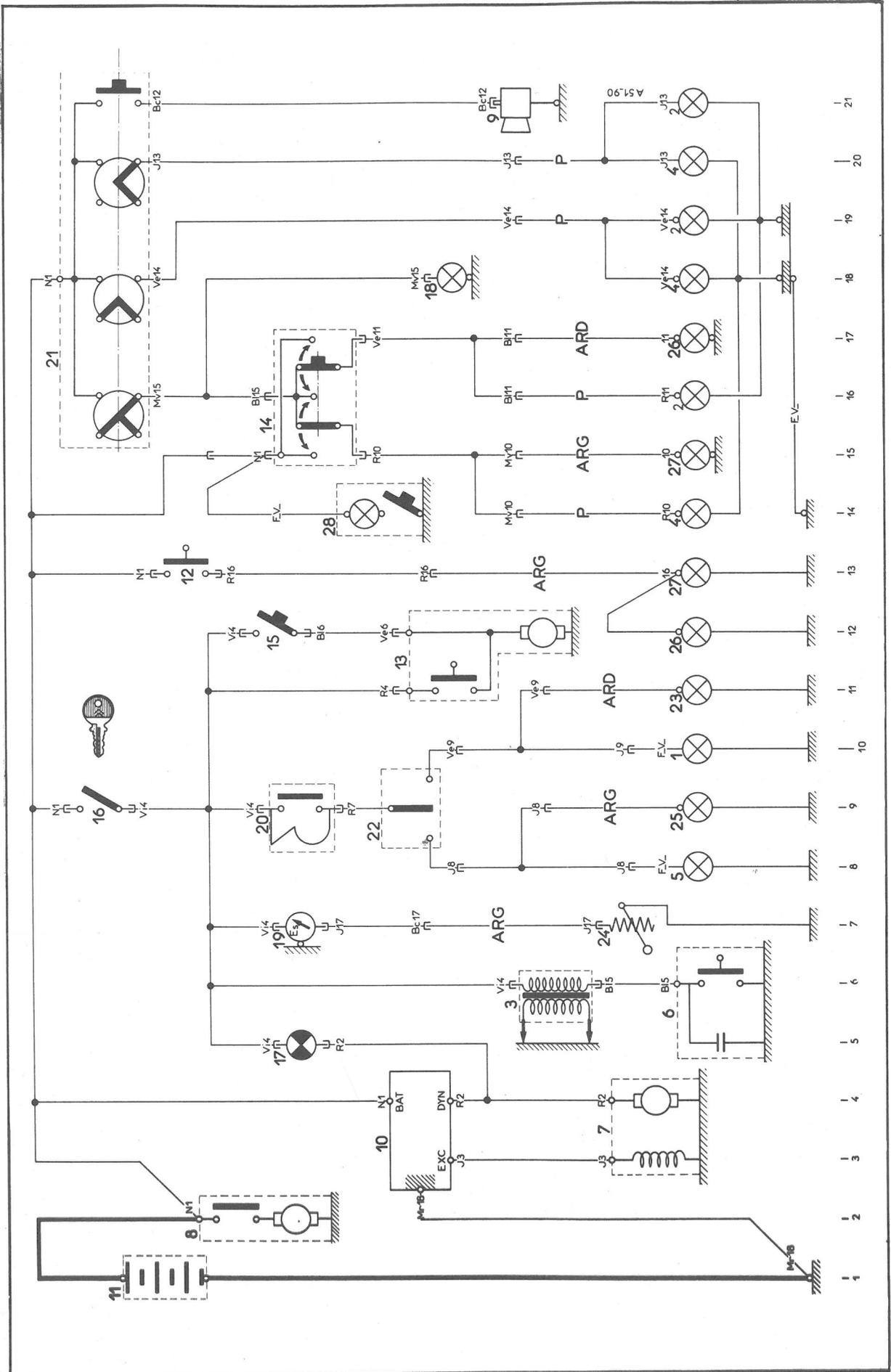


SCHEMA DE PRINCIPE

Manuel 621-4



SCHEMA DE PRINCIPE



NOMENCLATURE DES PIÈCES

Rep.	Désignation et Position	Rep.	Désignation et Position
1	Feu de direction avant droit10	12	Contacteur de « Stop » 13
2	Phare avant droit :	13	Moteur d'essuie-glace 11 - 12
	- Feu de route 21	14	Commutateur de feux de stationnement..... 15 - 17
	- Feu de croisement 19	15	Interrupteur d'essuie-glace12
	- Lanterne.....16	16	Interrupteur d'allumage 9
3	Bobine d'allumage 6	17	Voyant de charge 5
4	Phare avant gauche :	18	Eclaireur de compteur18
	- Feu de route20	19	Indicateur d'essence 7
	- Feu de croisement 18	20	Centrale clignotante 9
	- Lanterne 14	21	Commutateur d'éclairage et avertisseur16 à 21
5	Feu de direction avant gauche 8	22	Commutateur de feux de direction..... 9
6	Allumeur..... 6	23	Feu de direction arrière droit11
7	Dynamo 3 - 4	24	Rhéostat de jauge à essence 7
8	Démarrreur 2	25	Feu de direction arrière gauche 9
9	Avertisseur 21	26	Bloc éclairage AR.D - lanterne et « Stop » 12 et 17
10	Régulateur3- 4	27	Bloc éclairage AR.G - lanterne et « Stop » 13 et 15
11	Batterie 1	28	Plafonnier..... 14

NOMENCLATURE DES FAISCEAUX

Sans	Faisceau avant principal	P	Faisceau de phares
ARD	Faisceau arrière droit	F.V	Fil volant
ARG	Faisceau arrière gauche		

REMARQUE : Depuis Décembre 1966, le branchement du moteur d'essuie-glace a été modifié. L'alimentation de l'interrupteur et de l'arrêt automatique est coupée par l'interrupteur d'allumage.

TABLEAU DES LAMPES

Désignation	Quantité	Culot	Type	Tension	Puissance	Norme française
Feux de route et de croisement	2	P. 45 t. 41	Sélective jaune	12 V	45/40 W	R. 136-15
Feux de direction Feux de « Stop »	6	BA. 15 s/19	Poirette	12 V	21 W	R. 136-12
Lanternes avant	2	BA. 9 s		12 V	4 W	R. 136-33
Lanternes arrière	2	BA. 15 s/19		12 V	5 W	R. 136-13
Plafonnier	1	BA. 15 s		12 V	7 W	R. 136-08
Eclaireur de tableau	1	BA. 9 s		12 V	2 W	R. 136-34
Voyant de pression d'huile	1	BA. 9 s		12 V	1,5 W	R. 136-04

Manuel 621-4

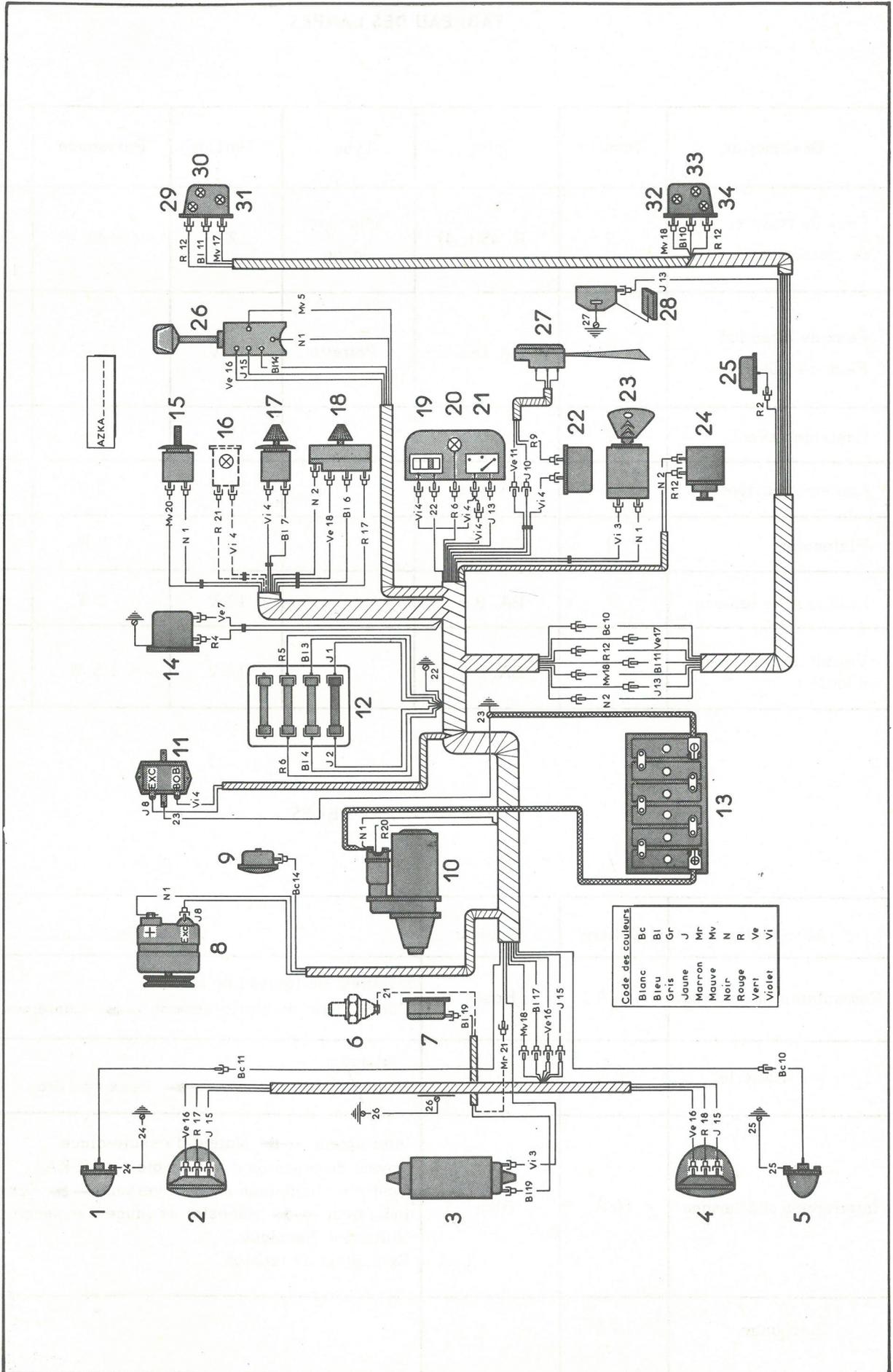
TABLEAU DES FUSIBLES

Alimentation	Calibre	Couleur	Protection
Commutateur d'éclairage	10 A	Rouge	Eclaireur de tableau de bord Commutateur de stationnement → Lanternes AV et AR
« + » Batterie	10 A	Jaune	Plafonnier Contacteur de « Stop » → Feux de « Stop »
Interrupteur d'allumage	16 A	Bleu	Interrupteur → Moteur d'essuie-glace Voyant de pression d'huile moteur (AZ KA) Centrale clignotante → Inverseur → Feux de direction Indicateur → rhéostat de jauge à essence Voltmètre thermique Régulateur de tension
Rechange	16 A		

Manuel 6214

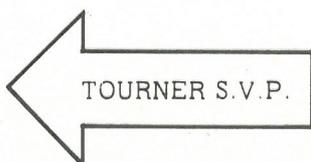
SCHEMA D'INSTALLATION

A. 51-65



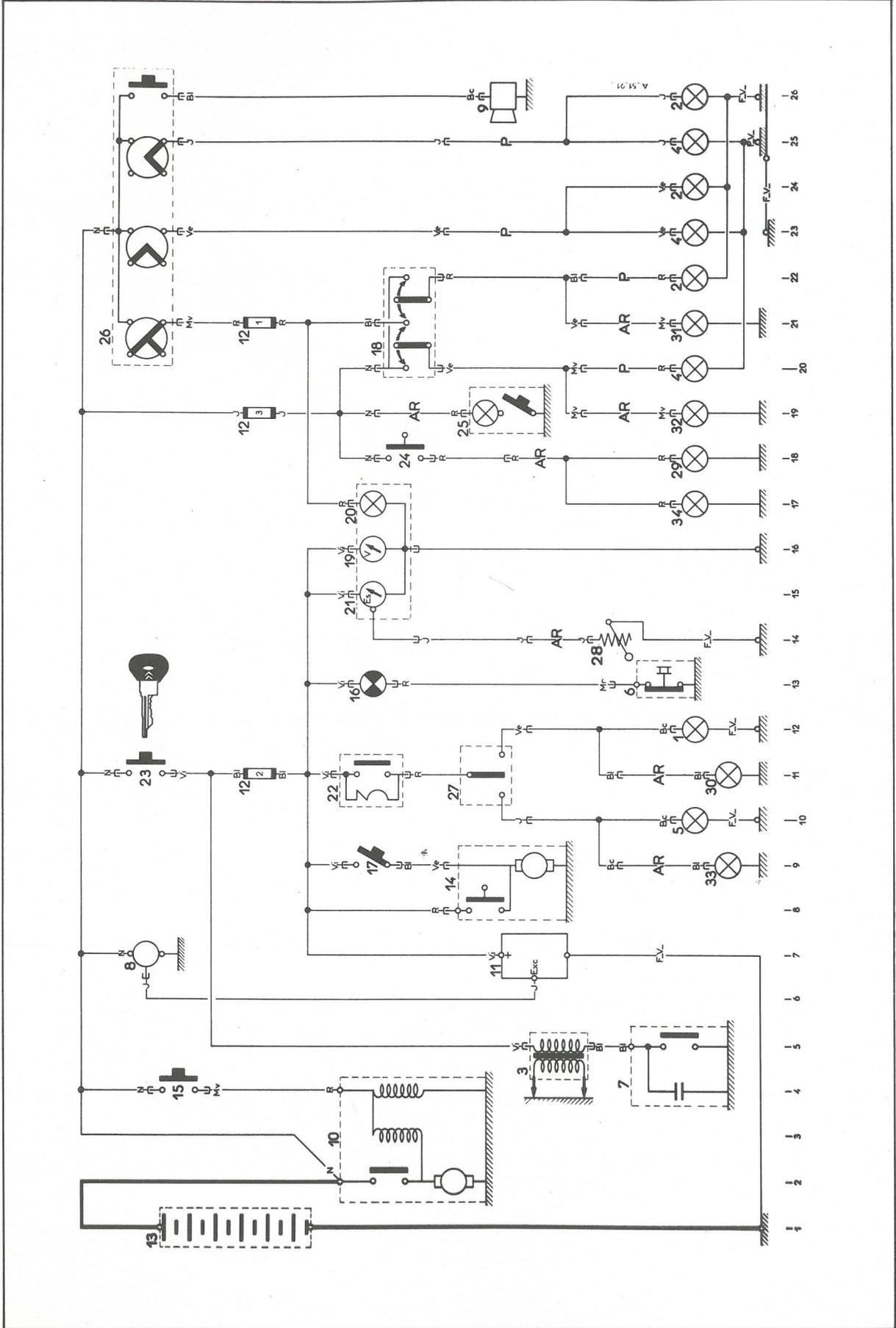
SCHEMA DE PRINCIPE

Manuel 621*4



SCHEMA DE PRINCIPE

A. 51-91



NOMENCLATURE DES PIECES

Rep.	Désignation et Position	Rep.	Désignation et Position
1	Feu de direction avant droit 12	15	Contacteur de démarreur 4
2	Phare droit :	16	Voyant de pression d'huile (AZKA) 13
	- Feu de route 26	17	Interrupteur d'essuie-glace 9
	- Feu de croisement 24	18	Commutateur de feux de stationnement 21
	- Lanterne 22	19	Voltmètre thermique 16
3	Bobine d'allumage 5	20	Eclaireur de tableau de bord 17
4	Phare gauche :	21	Indicateur d'essence 15
	- Feu de route 25	22	Centrale clignotante 11
	- Feu de croisement 23	23	Interrupteur d'allumage 11
	- Lanterne 20	24	Contacteur de « stop » 18
5	Feu de direction avant gauche 10	25	Plafonnier 19
6	Mano-contact d'huile moteur (AZKA) 13	26	Commutateur d'éclairage et d'avertisseur 21 à 26
7	Allumeur 5	27	Commutateur de feux de direction 11
8	Alternateur 7	28	Rhéostat de jauge à essence 14
9	Avertisseur 26	29	Feu de « stop » arrière droit 18
10	Démarreur 3	30	Feu de direction arrière droit 11
11	Régulateur de tension 7	31	Lanterne arrière droite, éclaireur de plaque 21
12	Boîte de fusibles 21-19-11	32	Lanterne arrière gauche, éclaireur de plaque 19
13	Batterie 1	33	Feu de direction arrière gauche 9
14	Moteur d'essuie-glace 9	34	Feu de « Stop » arrière gauche 17

NOMENCLATURE DES FAISCEAUX

Sans	Faisceau avant principal	P	Faisceau de phares
AR	Faisceau arrière	F.V	Fil volant

TABLEAU DES LAMPES

Désignation	Quantité	Culot	Type	Tension	Puissance	Norme française
Feux de route et de croisement	2	P. 45 t. 41	Sélective jaune	12 V	45/40 W	R. 136-15
Feux de direction Feux de « Stop »	6	BA. 15 s/19	Poirette	12 V	21 W	R. 136-12
Lanternes avant	2	BA. 9 s		12 V	4 W	R. 136-33
Lanternes arrière	2	BA. 15 s/19		12 V	5 W	R. 136-13
Plafonnier	1	BA. 15 s		12 V	7 W	R. 136-08
Eclaireur de tableau	1	BA. 9 s		12 V	2 W	R. 136-34
Voyant de pression d'huile	1	BA. 9 s		12 V	1,5 W	R. 136-04

Manuel 621-4

TABLEAU DES FUSIBLES

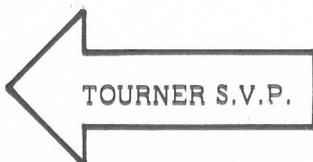
Alimentation	Calibre	Couleur	Protection
Commutateur d'éclairage	10 A	Vert	Lanternes avant et arrière gauche Eclaireur de tableau de bord
Commutateur d'éclairage	10 A	Rouge	Lanternes avant et arrière droite
« + » Batterie	10 A	Jaune	Plafonnier Contacteur de « Stop » → Feux de « Stop »
Interrupteur d'allumage	16 A	Bleu	Interrupteur → Moteur d'essuie-glace Voyant de pression d'huile moteur (2 CV 6) Centrale clignotante → Inverseur → Feux direction Indicateur → Rhéostat de jauge à essence Voltmètre thermique Régulateur de tension

A 51-266

SCHEMA DE PRINCIPE

Mars 1962

SCHEMA DE PRINCIPE



NOMENCLATURE DES PIECES

Rep.	Désignation et Position	Rep.	Désignation et Position
1	Feu de direction avant droit 12	13	Batterie 1
2	Phare droit :	14	Centrale clignotante 11
	- Feu de route 26	15	Moteur d'essuie-glace 8-9
	- Feu de croisement 24	16	Voyant de pression d'huile (2 CV 6) 13
	- Lanterne 22	17	Interrupteur d'essuie-glace 9
3	Bobine d'allumage 5	18	Contacteur de démarrage 4
4	Phare gauche :	19	Compteur : Eclairage tableau 17
	- Feu de route 25		Voltmètre, indicateur de jauge d'essence..... 16-15
	- Feu de croisement 23	20	Contacteur de freinage « Stop » 18
	- Lanterne 20	21	Commutateur d'éclairage et d'avertisseur 20 à 26
5	Feu de direction avant gauche 10	22	Contacteur d'allumeur, antivol 11
6	Avertisseur 26	23	Commutateur des feux de direction 11
7	Allumeur 5	24	Rhéostat de jauge d'essence 14
8	Alternateur 7	25	Plafonnier 19
9	Mano-contact d'huile moteur (2 CV 6) 13	26	Bloc arrière droit : feu de direction, 11
10	Démarreur 3		« Stop », lanterne 18-21
11	Boîte de fusibles 11-19-20-22	27	Bloc arrière gauche : feu de direction, 9
12	Régulateur de tension 7		« Stop », lanterne 17-19

NOMENCLATURE DES FAISCEAUX

Sans repère : Faisceau avant
AR : Faisceau arrière

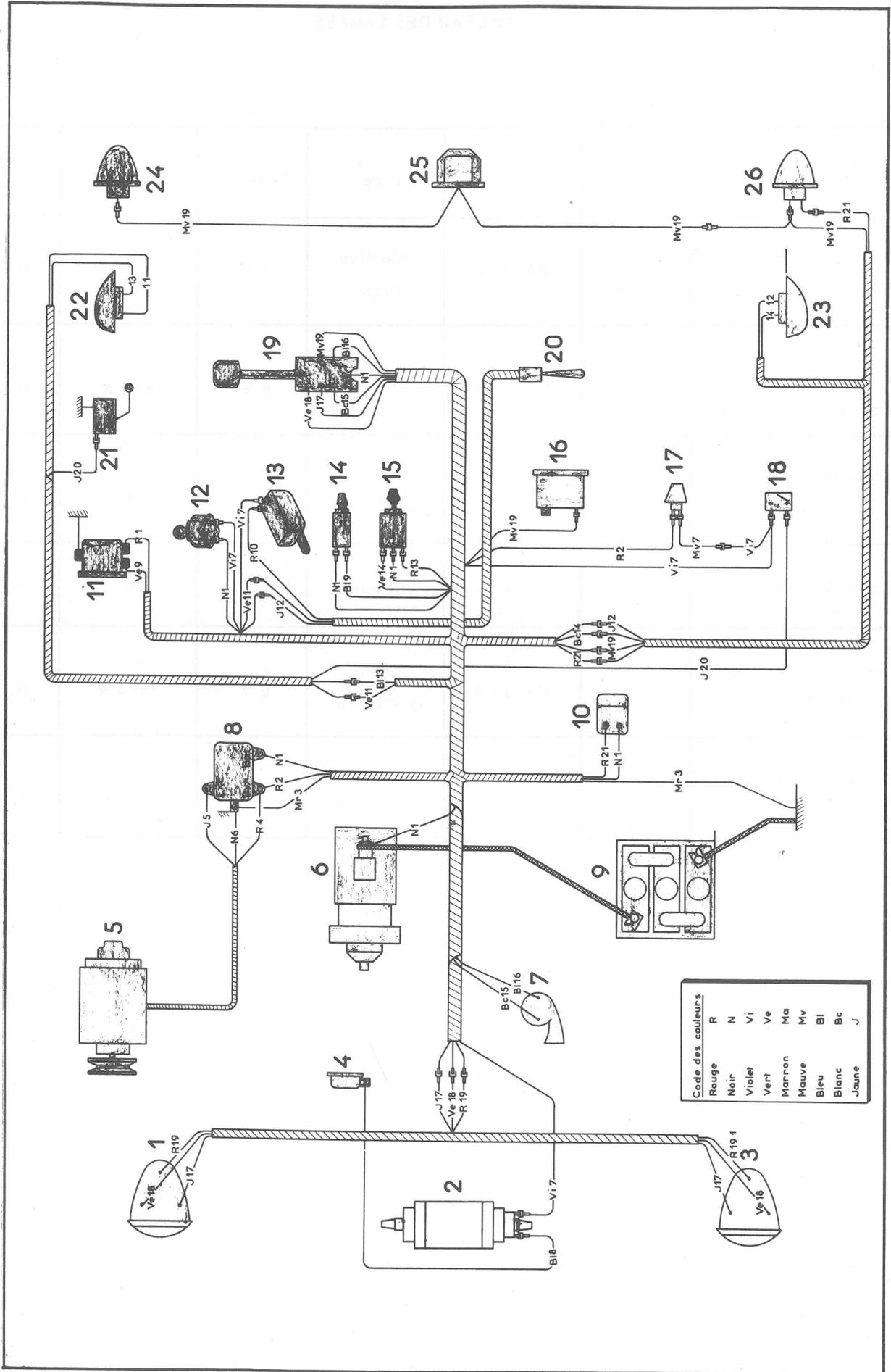
P : Faisceau de phares
F.V : Fil volant

TABLEAU DES LAMPES

Désignation	Quantité	Culot	Type	Tension	Puissance	Norme Française
Feux de route Feux de croisement	2	BA. 21 d	Sélective Jaune	6 V	36/36 W	R. 136-02
Feux de direction Feux de stationnement	2	BA. 15 d	Ballon $\phi = 25$ mm	6 V	18/4 W	R. 136-09
Lanternes avant Eclaireur de plaque	3	Navette	$\phi = 10/39$	6 V	4 W	R. 136-05
Lanterne arrière droite	1	BA. 15 s	Petit ballon	6 V	4 W	R. 136-08
Lanterne arrière gauche Feu de « Stop »	1	BA. 15 d	Ballon $\phi = 25$ mm	6 V	18/4 W	R. 136-09
Eclaireur de tableau Voyant de charge	2	BA. 9 s	Ballon lisse	6 V	1,5 W	R. 136-04

A. 51-8

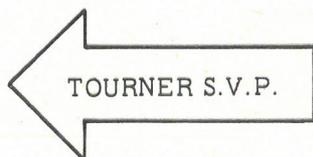
SCHEMA D'INSTALLATION



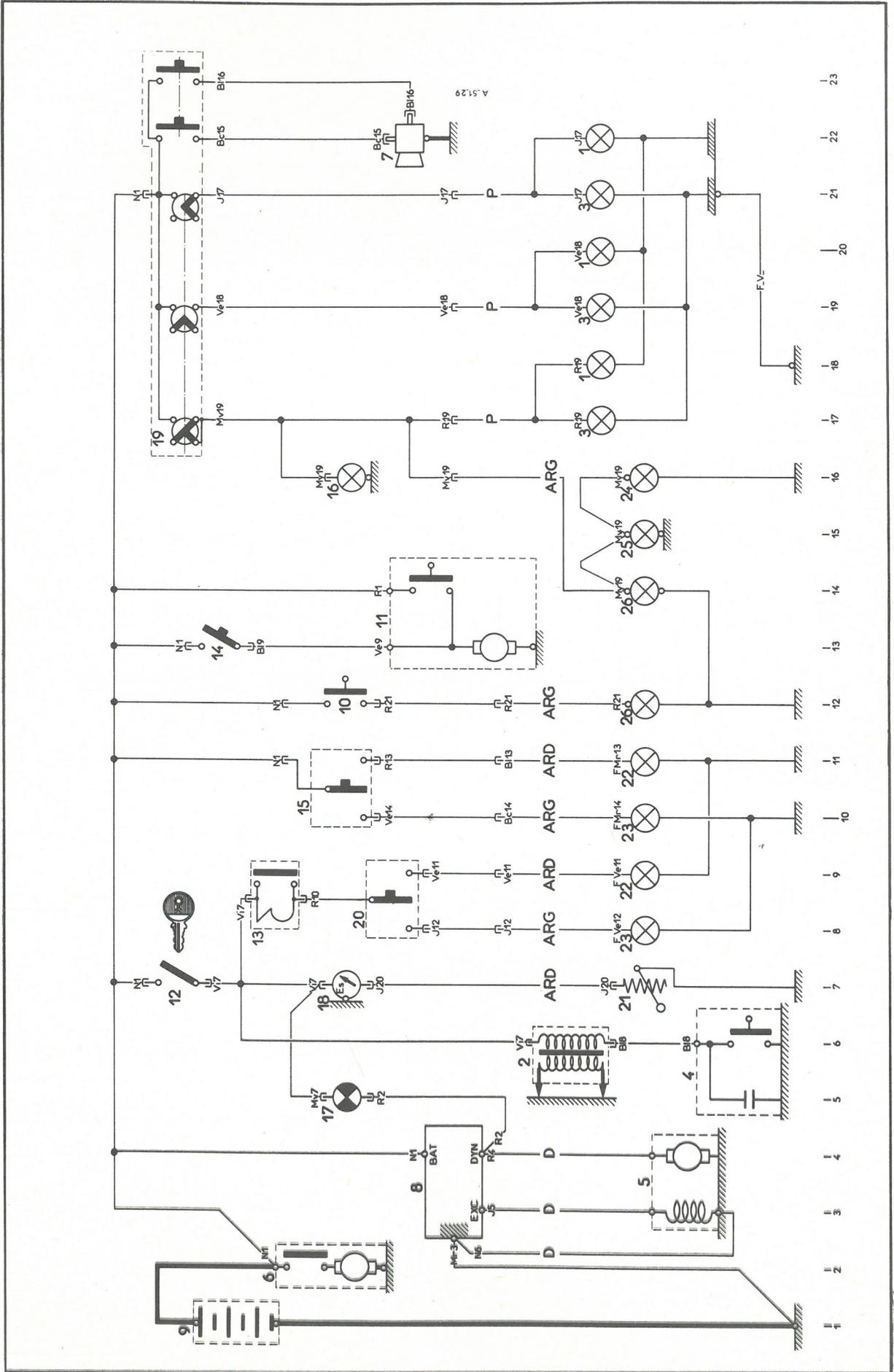
Code des couleurs	
R	Rouge
N	Noir
Vi	Violet
Ve	Vert
Ma	Marron
Mv	Mauve
Bl	Bleu
Bc	Blanc
J	Jaune

SCHEMA DE PRINCIPE

Manuel 621-4



SCHEMA DE PRINCIPE



NOMENCLATURE DES PIECES

Rep.	Désignation et Position	Rep.	Désignation et Position
1	Phare droit :	14	Interrupteur d'essuie-glace 13
	- Feu de route 22	15	Inverseur des feux de stationnement 10-11
	- Feu de croisement 20	16	Eclaireur de compteur de vitesse 16
	- Lanterne 18	17	Voyant de charge 5
2	Bobine d'allumage 6	18	Indicateur d'essence 7
3	Phare gauche :	19	Commutateur d'éclairage et d'avertisseur 17 à 23
	- Feu de route 21	20	Inverseur des feux de direction 8-9
	- Feu de croisement 19	21	Rhéostat de jauge à essence 7
	- Lanterne 17	22	Feu latéral droit :
4	Allumeur 6		- Feu de stationnement 11
5	Dynamo 3-4		- Feu indicateur de direction 9
6	Démarrreur 2	23	Feu latéral gauche :
7	Avertisseur (route et ville) 22-23		- Feu de stationnement 10
8	Régulateur 3-4		- Feu indicateur de direction 8
9	Batterie 1	24	Lanterne arrière droite 16
10	Contacteur de « Stop » 12	25	Eclaireur de plaque de police 15
11	Moteur d'essuie-glace 13-14	26	Lanterne arrière gauche 14
12	Contacteur d'allumage 7		et feu de « Stop » 12
13	Centrale clignotante 8-9		

NOMENCLATURE DES FAISCEAUX

Sans repère ... Faisceau principal avant
D Faisceau dynamo-régulateur
P Faisceau de phares

AR.G Faisceau arrière gauche
AR.D Faisceau arrière droit
F.V Fil volant

TABLEAU DES LAMPES

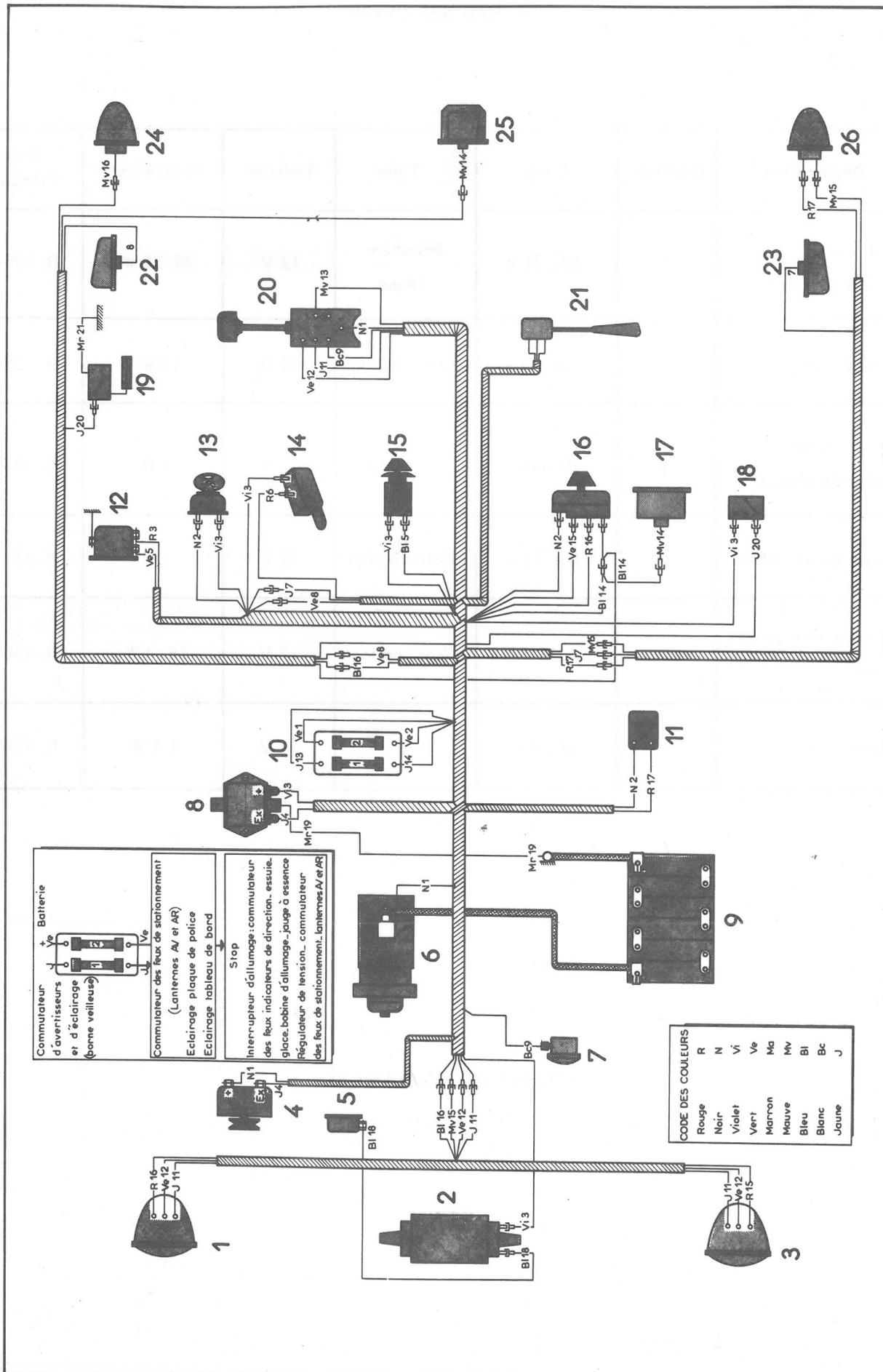
Designation	Quantité	Culot	Type	Tension	Puissance	Norme Française
Feux de route Feux de croisement	2	BA. 21 d	Sélective Jaune	12 V	36/36 W	R. 136-02
Feux de direction	2	BA. 15 s	Gros ballon	12 V	15 W	R. 136-09
Lanternes avant Eclaireur de plaque	3	Navette	$\phi = 10/39$	12 V	4 W	R. 136-05
Lanterne arrière droite	1	BA. 15 s	Petit ballon	12 V	4 W	R. 136-08
Lanterne arrière gauche Feu de « Stop »	1	BA. 15 d/19	Gros ballon	12 V	18/4 W	R. 136-12
Eclaireur de tableau	1	BA. 9 s		12 V	1,5 W	R. 136-04

Manuel 621-4

TABLEAU DES FUSIBLES

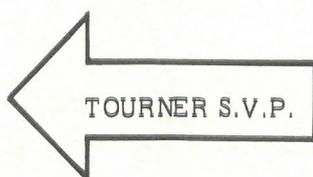
(Voir schéma d'installation page 2)

SCHEMA D'INSTALLATION



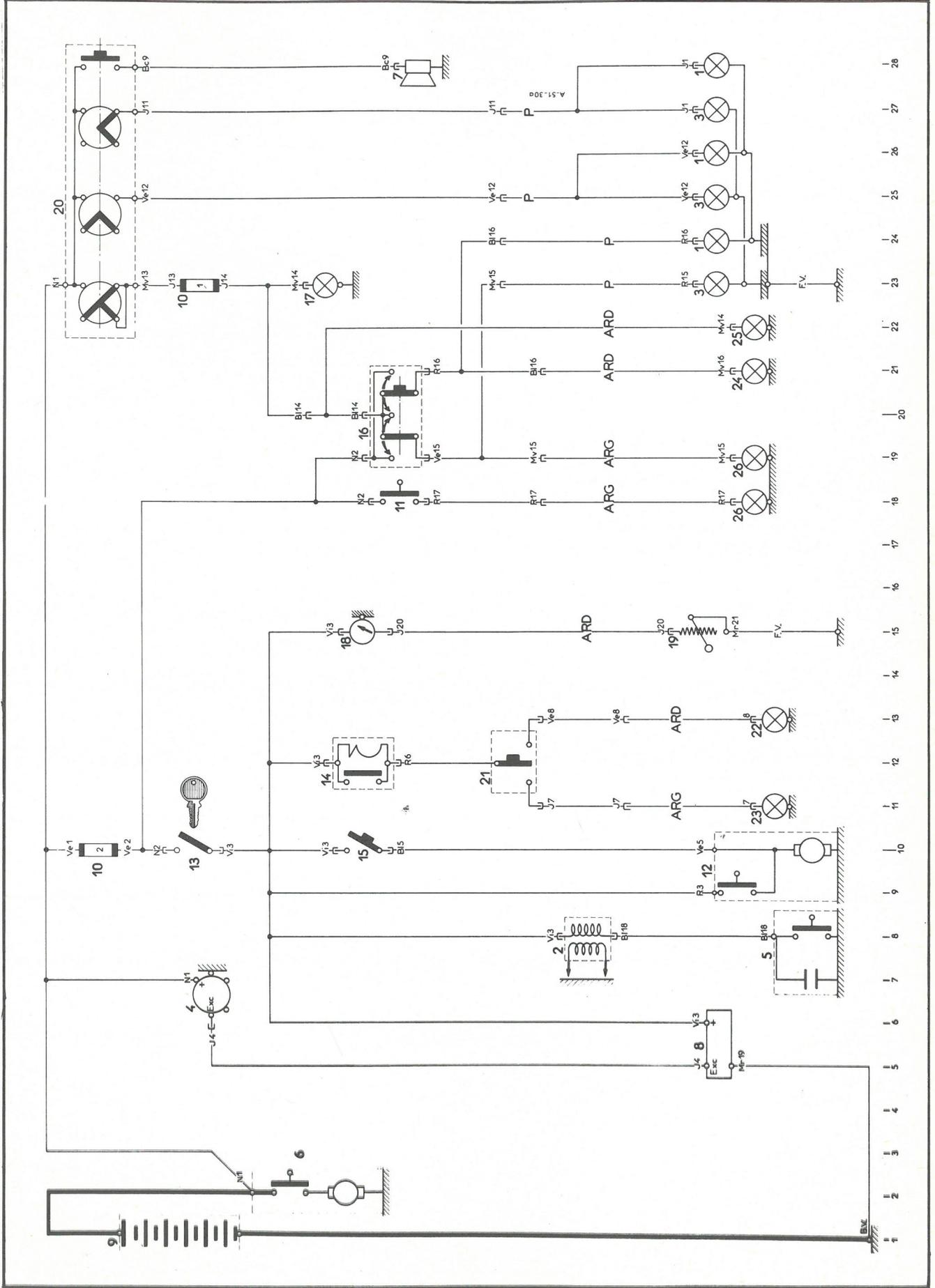
SCHEMA DE PRINCIPE

Manuel 621.4



SCHEMA DE PRINCIPE

A. 51-30 a



NOMENCLATURE DES PIECES

Rep.	Désignation et Position	Rep.	Désignation et Position
1	Phare droit :	11	Contacteur de « Stop » 18
	- Feu de route 28	12	Moteur d'essuie-glace 9-10
	- Feu de croisement 26	13	Interrupteur d'allumage 10
	- Lanterne 24	14	Centrale clignotante 12
2	Bobine d'allumage 8	15	Interrupteur d'essuie-glace 10
3	Phare gauche :	16	Commutateur des feux de stationnement 20
	- Feu de route 27	17	Eclaireur de compteur 23
	- Feu de croisement 25	18	Indicateur d'essence 15
	- Lanterne 23	19	Rhéostat de jauge à essence 15
4	Alternateur 6	20	Commutateur d'éclairage et d'avertisseur 23 à 28
5	Allumeur 7-8	21	Commutateur des feux de direction 12
6	Démarrreur 2	22	Feu latéral droit de direction 13
7	Avertisseur 28	23	Feu latéral gauche de direction 11
8	Régulateur de tension 5-6	24	Lanterne arrière droite 21
9	Batterie 1	25	Eclaireur de plaque de police 22
10	Boîte de fusibles 10-23	26	Lanterne et « Stop » arrière gauche..... 19-18

NOMENCLATURE DES FAISCEAUX

Sans	Faisceau avant	AR.D	Faisceau arrière droit
F.V	Fil volant	AR.G	Faisceau arrière gauche

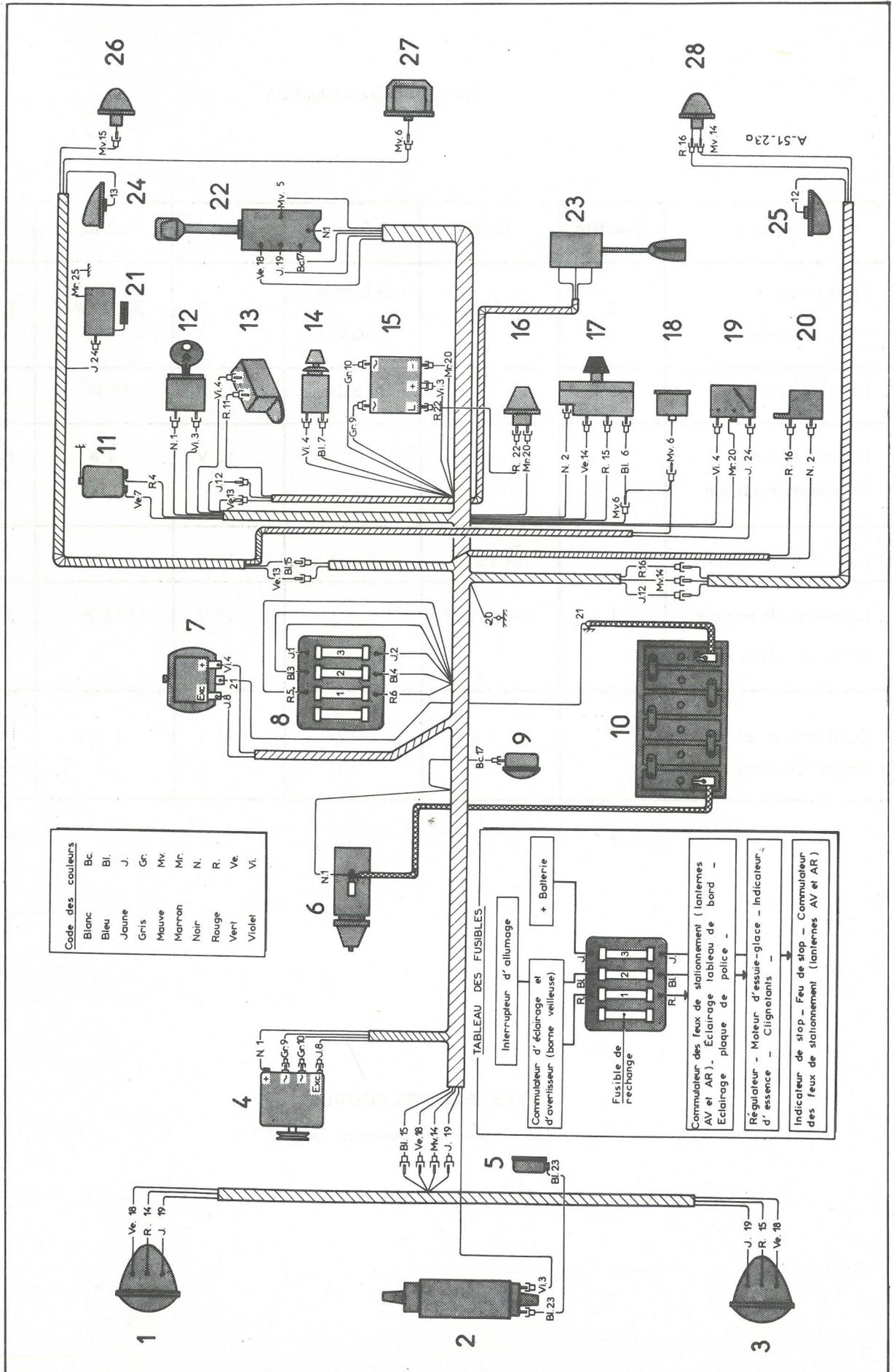
TABLEAU DES LAMPES

Désignation	Quantité	Culot	Type	Tension	Puissance	Norme Française
Feux de route et de croisement	2	BA 21 d	Sélective jaune	12 V	36/36 W	R 136.02
Feux de direction	2	BA 15 s	gros ballon	12 V	15 W	R 136.09
Lanternes avant Eclaireur de plaque	3	Navette	$\phi = 10/39$	12 V	4 W	R 136.05
Lanterne AR droite	1	BA 15 s	petit ballon	12 V	4 W	R 136.08
Lanterne AR gauche et feu de « Stop »	1	BA 15 d/19		12 V	18/4 W	R 136.12
Eclaireur de tableau Voyant de charge	2	BA 9 s		12 V	1,5 W	R 136.04

TABLEAU DES FUSIBLES

(Voir schéma d'installation, page 2)

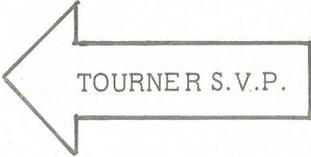
SCHEMA D'INSTALLATION



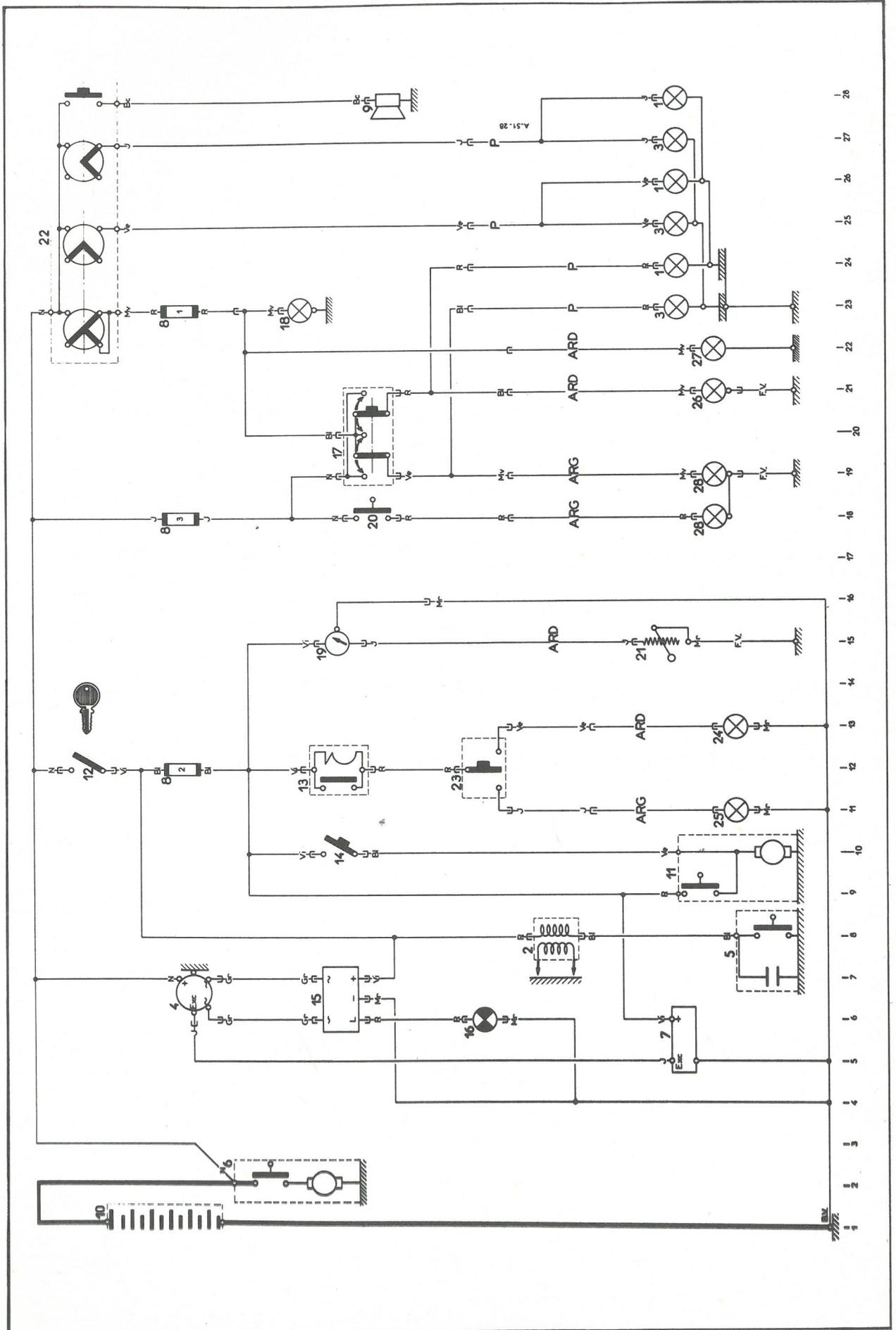
Manuel 621-4

SCHEMA DE PRINCIPE

Code	Description	Quantité	Unité	Remarques
11	Appareil à courant continu	1	pièce	
12	Relais	1	pièce	
13	Interrupteur	1	pièce	
14	Diodes	4	pièces	
15	Condensateur	1	pièce	
16	Bobine	1	pièce	
17	Diodes	4	pièces	
18	Condensateur	1	pièce	
19	Bobine	1	pièce	
20	Diodes	4	pièces	
21	Condensateur	1	pièce	
22	Bobine	1	pièce	
23	Diodes	4	pièces	
24	Condensateur	1	pièce	
25	Bobine	1	pièce	
26	Diodes	4	pièces	
27	Condensateur	1	pièce	
28	Bobine	1	pièce	
29	Diodes	4	pièces	
30	Condensateur	1	pièce	
31	Bobine	1	pièce	
32	Diodes	4	pièces	
33	Condensateur	1	pièce	
34	Bobine	1	pièce	
35	Diodes	4	pièces	
36	Condensateur	1	pièce	
37	Bobine	1	pièce	
38	Diodes	4	pièces	
39	Condensateur	1	pièce	
40	Bobine	1	pièce	
41	Diodes	4	pièces	
42	Condensateur	1	pièce	
43	Bobine	1	pièce	
44	Diodes	4	pièces	
45	Condensateur	1	pièce	
46	Bobine	1	pièce	
47	Diodes	4	pièces	
48	Condensateur	1	pièce	
49	Bobine	1	pièce	
50	Diodes	4	pièces	
51	Condensateur	1	pièce	
52	Bobine	1	pièce	
53	Diodes	4	pièces	
54	Condensateur	1	pièce	
55	Bobine	1	pièce	
56	Diodes	4	pièces	
57	Condensateur	1	pièce	
58	Bobine	1	pièce	
59	Diodes	4	pièces	
60	Condensateur	1	pièce	
61	Bobine	1	pièce	
62	Diodes	4	pièces	
63	Condensateur	1	pièce	
64	Bobine	1	pièce	
65	Diodes	4	pièces	
66	Condensateur	1	pièce	
67	Bobine	1	pièce	
68	Diodes	4	pièces	
69	Condensateur	1	pièce	
70	Bobine	1	pièce	
71	Diodes	4	pièces	
72	Condensateur	1	pièce	
73	Bobine	1	pièce	
74	Diodes	4	pièces	
75	Condensateur	1	pièce	
76	Bobine	1	pièce	
77	Diodes	4	pièces	
78	Condensateur	1	pièce	
79	Bobine	1	pièce	
80	Diodes	4	pièces	
81	Condensateur	1	pièce	
82	Bobine	1	pièce	
83	Diodes	4	pièces	
84	Condensateur	1	pièce	
85	Bobine	1	pièce	
86	Diodes	4	pièces	
87	Condensateur	1	pièce	
88	Bobine	1	pièce	
89	Diodes	4	pièces	
90	Condensateur	1	pièce	
91	Bobine	1	pièce	
92	Diodes	4	pièces	
93	Condensateur	1	pièce	
94	Bobine	1	pièce	
95	Diodes	4	pièces	
96	Condensateur	1	pièce	
97	Bobine	1	pièce	
98	Diodes	4	pièces	
99	Condensateur	1	pièce	
100	Bobine	1	pièce	



SCHEMA DE PRINCIPE



NOMENCLATURE DES PIECES

Rep.	Désignation et Position	Rep.	Désignation et Position
1	Phare droit :	12	Interrupteur d'allumage 12
	- Feu de route 28	13	Centrale clignotante 12
	- Feu de croisement 26	14	Interrupteur d'essuie-glace..... 10
	- Lanterne 24	15	Relais de voyant de charge 6.- 7
2	Bobine d'allumage 8	16	Voyant de charge 6
3	Phare gauche :	17	Commutateur de feux de stationnement 20
	- Feu de route 27	18	Eclaireur de compteur de vitesse..... 23
	- Feu de croisement 25	19	Indicateur de niveau d'essence 15
	- Lanterne 23	20	Contacteur de « Stop » 18
4	Alternateur 6	21	Rhéostat de jauge à essence 15
5	Allumeur..... 8	22	Commutateur d'éclairage et d'avertisseur 23 à 28
6	Démarrreur 2	23	Commutateur de feux de direction 12
7	Régulateur de tension 5 - 6	24	Feu indicateur de direction droit 13
8	Boîte de fusibles 23 - 18 - 12	25	Feu indicateur de direction gauche 11
9	Avertisseur 28	26	Lanterne arrière droite 21
10	Batterie 1	27	Eclaireur de plaque de police 22
11	Moteur d'essuie-glace 9 - 10	28	Lanterne et « Stop » arrière gauche..... 19 - 18

NOMENCLATURE DES FAISCEAUX

Sans	Faisceau avant	ARD	Faisceau arrière droit
F.V	Fil volant	ARG	Faisceau arrière gauche

TABLEAU DES LAMPES

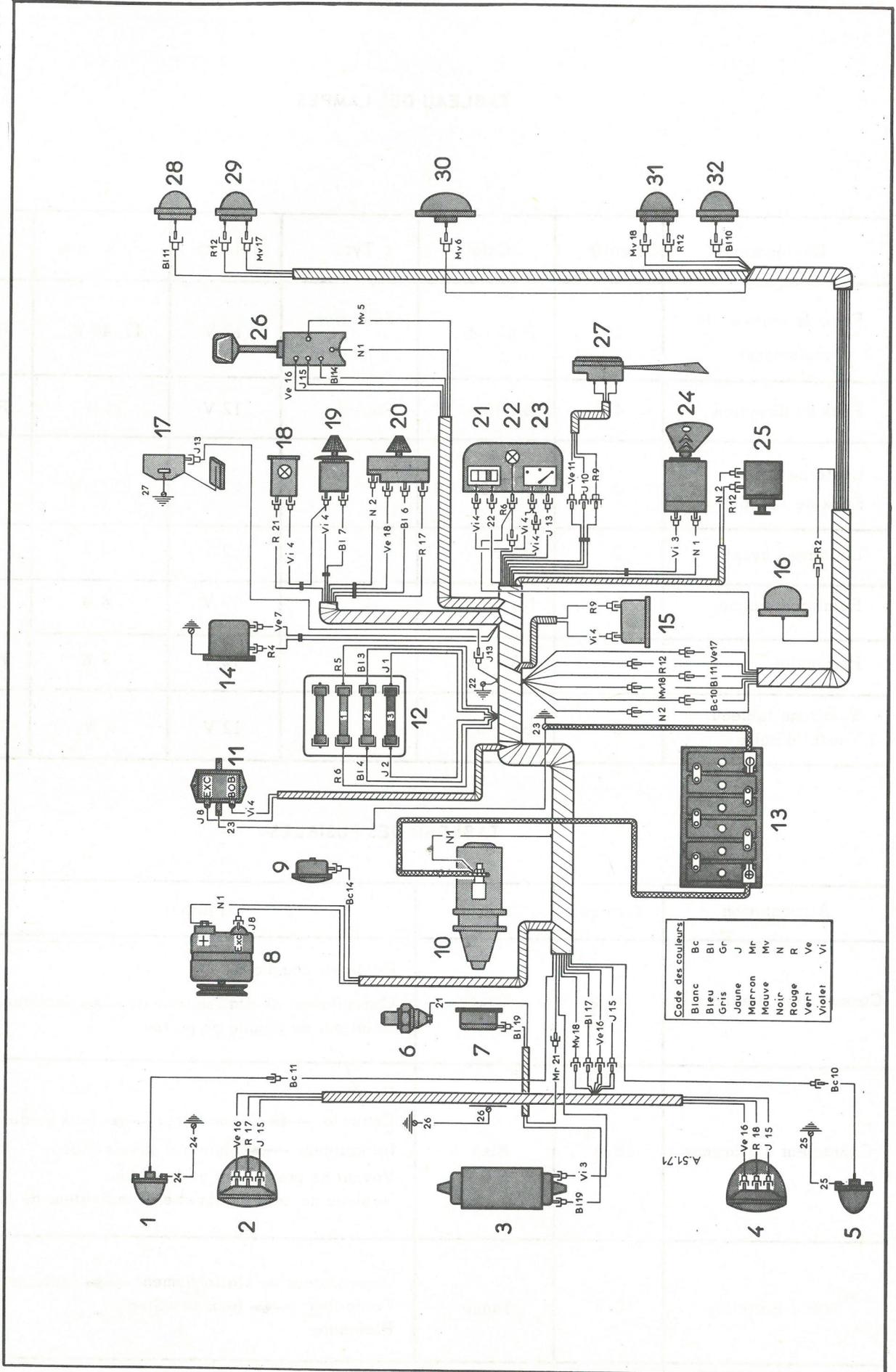
Désignation	Quantité	Culot	Type	Tension	Puissance	Norme Française
Feux de route et de croisement	2	P 45 t 41	Sélective jaune	12 V	45/40 W	R 136.15
Feux de direction	4	BA 15 s/19	Poirette	12 V	21 W	R 136.12
Lanterne arrière Feux de « Stop »	2	BAY 15 d/19		12 V	21/5 W	R. 136.12
Lanternes avant	2	BA 9 s		12 V	4 W	R 136.33
Eclairage plaque	1	Navette	$\phi = 10$ L = 38	12 V	4 W	R 136.05
Plafonnier	1	BA 15 s		12 V	7 W	R 136.08
Eclairage tableau Voyant d'huile	2	BA 9 s		12 V	2 W	R. 136.34

TABLEAU DES FUSIBLES

Alimentation	Calibre	Couleur	Protection
Commutateur d'éclairage	10 A	Rouge	Eclaireur compteur Commutateur de stationnement → lanternes AV et AR Eclaireur de plaque de police
Contacteur d'allumage	16 A	Bleu	Régulateur Centrale → Commutateur → feux de direction Interrupteur → Moteur d'essuie-glace Voyant de pression d'huile moteur Tableau de bord (voltmètre et indicateur de jauge)
« + » Batterie	10 A	Jaune	Commutateur de stationnement → lanternes AV et AR Contacteur → feux de « Stop » Plafonnier
Rechange	16 A		

SCHEMA D'INSTALLATION

A. 51-71



NOMENCLATURE DES PIECES

Rep.	Désignation et Position	Rep.	Désignation et Position
1	Feu de direction avant droit 10	14	Moteur d'essuie-glace 12
2	Phare droit :	15	Centrale clignotante 9
	- Feu de route 26	16	Plafonnier 19
	- Feu de croisement 24	17	Rhéostat de jauge à essence 14
	- Lanterne 22	18	Voyant de pression d'huile 13
3	Bobine d'allumage 5	19	Interrupteur d'essuie-glace 12
4	Phare gauche :	20	Commutateur des feux de stationnement 21
	- Feu de route 25	21	Voltmètre thermique 15
	- Feu de croisement 20	22	Eclaireur de tableau 16
	- Lanterne 23	23	Indicateur de jauge à essence 14
5	Feu de direction avant gauche 8	24	Contacteur d'allumage 11
6	Mano-contact d'huile moteur 13	25	Contacteur de « Stop » 18
7	Allumeur 5	26	Commutateur d'éclairage et d'avertisseur 21 à 26
8	Alternateur 8	27	Commutateur des feux de direction 9
9	Avertisseur 26	28	Feu de direction arrière droit 11
10	Démarréur 2	29	Lanterne et feux de « Stop » arrière droit 21 - 18
11	Régulateur de tension 7	30	Eclaireur de plaque de police 16
12	Boite de fusibles 11-19-21	31	Lanterne et feux de « Stop » arrière gauche 17 - 19
13	Batterie 1	32	Feu de direction arrière gauche 9

NOMENCLATURE DES FAISCEAUX

Sans repère Faisceau avant (principal)

P Faisceau des phares

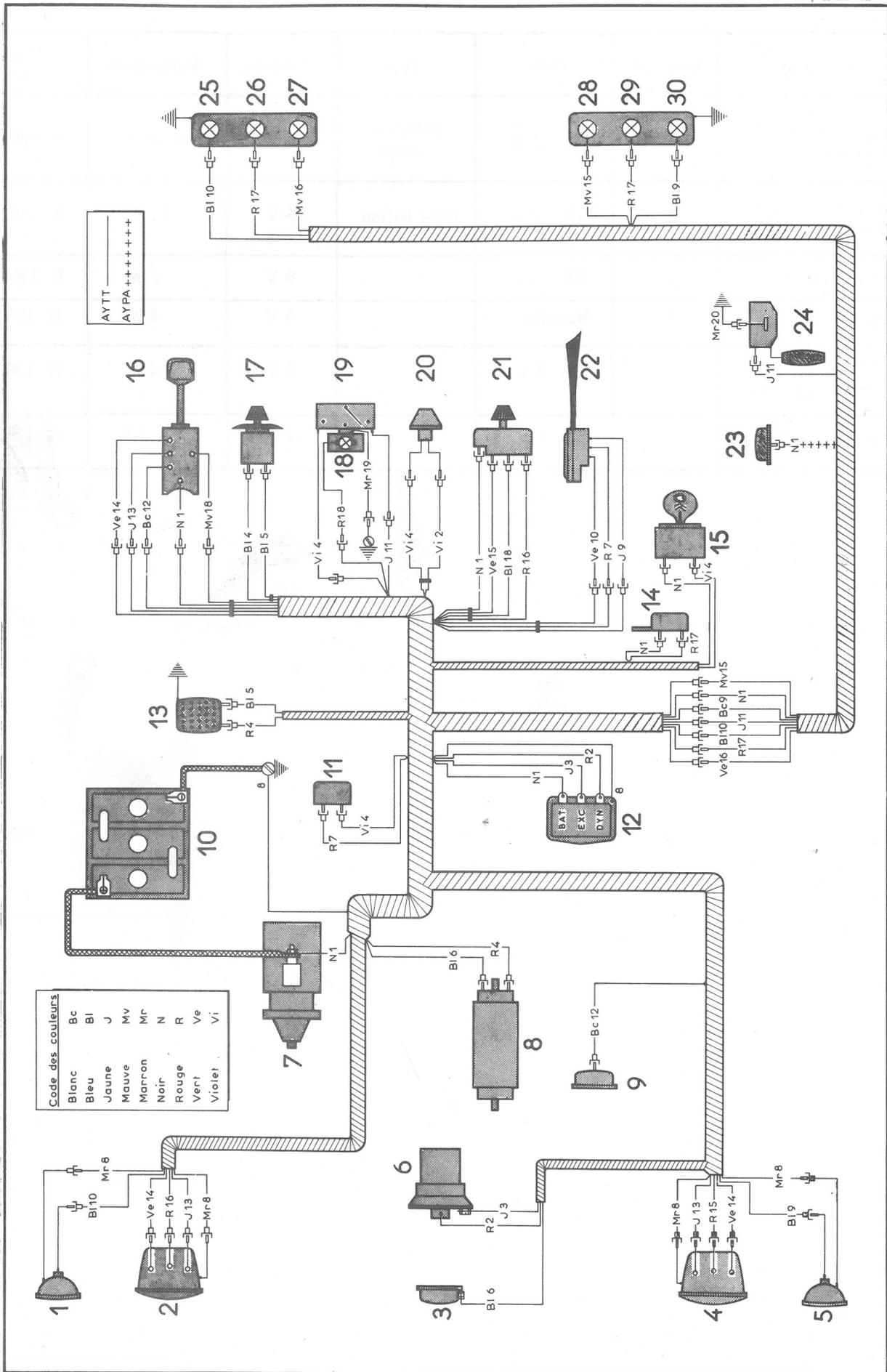
AR Faisceau arrière

F.V Fil volant

TABLEAU DES LAMPES

Désignation	Quantité	Culot	Type	Tension	Puissance	Norme Française
Feux de route et de croisement	2	BA. 21 d	Sélective jaune	6 V	36/36 W	R. 136.02
Feux de direction Feux de «Stop»	2	BA. 15 s	Gros ballon	6 V	15 W	R. 136.09
Plafonnier (PA)	1	BA. 15 s		6 V	7 W	R. 136.04
Lanternes avant	2	Navette		6 V	4 W	R. 136.05
Lanternes arrière Eclaireur de tableau	2	BA. 9 s		6 V	4 W	R. 136.33
Voyant de charge	1	BA. 9 s		12 V	1,2 W	R. 136.04

SCHEMA D'INSTALLATION

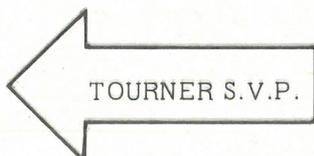


SCHEMA DE PRINCIPE



Manuel 621-4

SCHEMA DE PRINCIPE



TOURNER S.V.P.

NOMENCLATURE DES PIECES

Rep.	Désignation et Position	Rep.	Désignation et Position
1	Feu de direction avant droit 10	13	Moteur d'essuie-glace 12
2	Phare droit :	14	Contacteur de « Stop » 13
	- Feu de route 21	15	Interrupteur d'allumage 9
	- Feu de croisement 19	16	Commutateur d'éclairage et d'avertisseur 16 à 21
	- Lanterne 16	17	Interrupteur d'essuie-glace 12
3	Allumeur 5	18	Eclaireur de tableau de bord 18
4	Phare gauche :	19	Indicateur de jauge d'essence..... 7
	- Feu de route 20	20	Voyant de charge 5
	- Feu de croisement 18	21	Commutateur des feux de stationnement 15 à 17
	- Lanterne 14	22	Commutateur des feux de direction 9
5	Feu de direction avant gauche 8	23	Plafonnier (PA) 14
6	Dynamo 3	24	Rhéostat de jauge d'essence 7
7	Démarrreur 2	25	Feu de direction arrière droit 11
8	Bobine d'allumage 6	26	Feu de « Stop » droit 12
9	Avertisseur 21	27	Lanterne arrière droite 17
10	Batterie 1	28	Lanterne arrière gauche 15
11	Centrale clignotante 9	29	Feu de « Stop » gauche 13
12	Régulateur 3-4	30	Feu de direction arrière gauche 9

NOMENCLATURE DES FAISCEAUX

Sans	: Faisceau avant	F.V	: Fil volant
AR	: Faisceau arrière		

TABLEAU DES LAMPES

Désignation	Quantité	Culot	Type	Tension	Puissance	Norme française
Feu de route et de croisement	2	Code Européen P. 45 t. 41	Sélective jaune	12 V	45/40 W	R. 136-15
Feux de direction Feux de « Stop »	6	BA. 15 s	Gros ballon	12 V	15 W	R. 136-09
Lanternes avant et arrière Eclairage de tableau	5	BA. 9 s		12 V	4 W	R. 136-33
Voyant de charge	1	BA. 9 s		12 V	1,2 W	R. 136-04

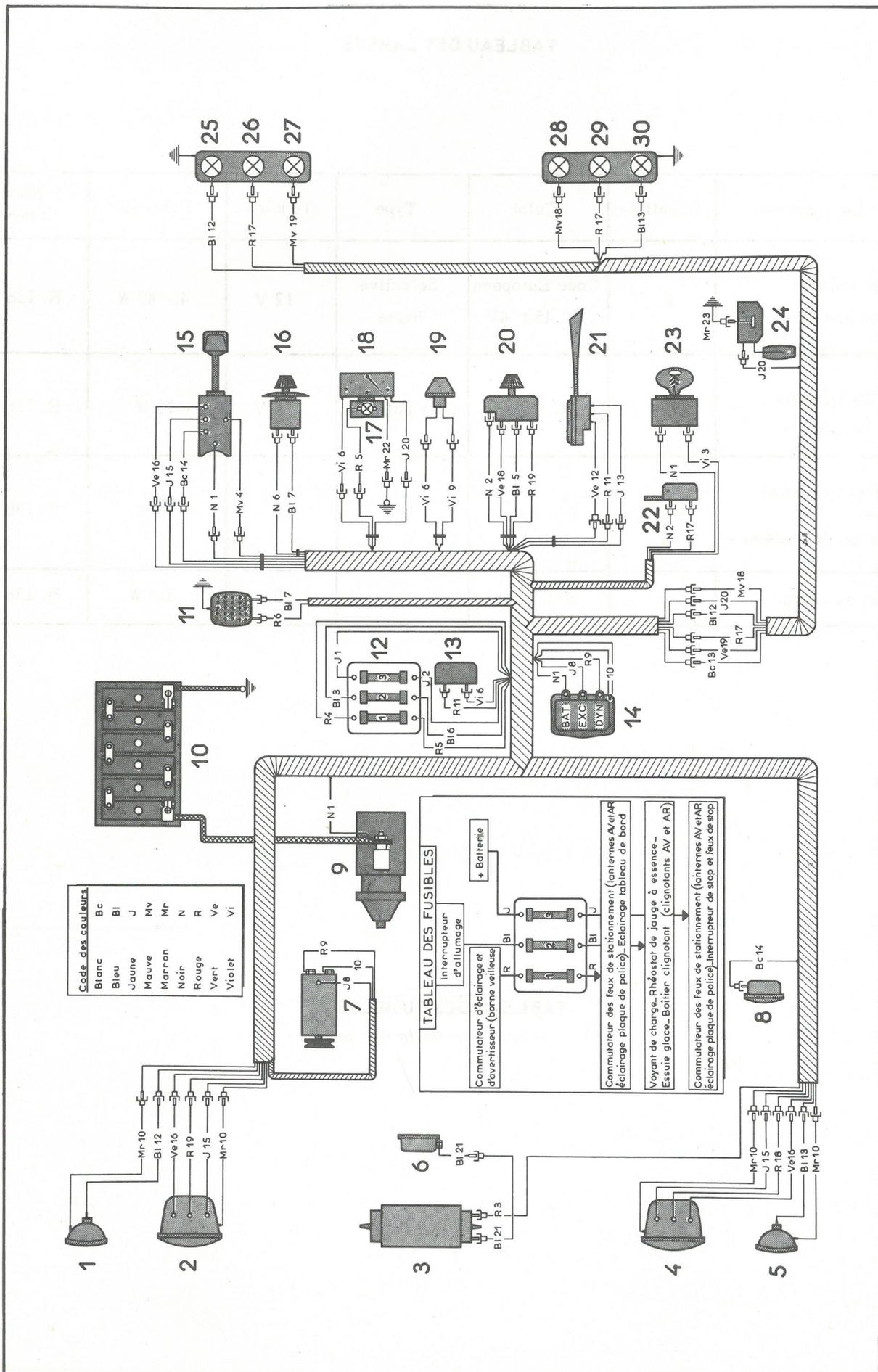
Manuel 621-4

TABLEAU DES FUSIBLES

(Voir schéma d'installation page 2)

A. 51-16

SCHEMA D'INSTALLATION



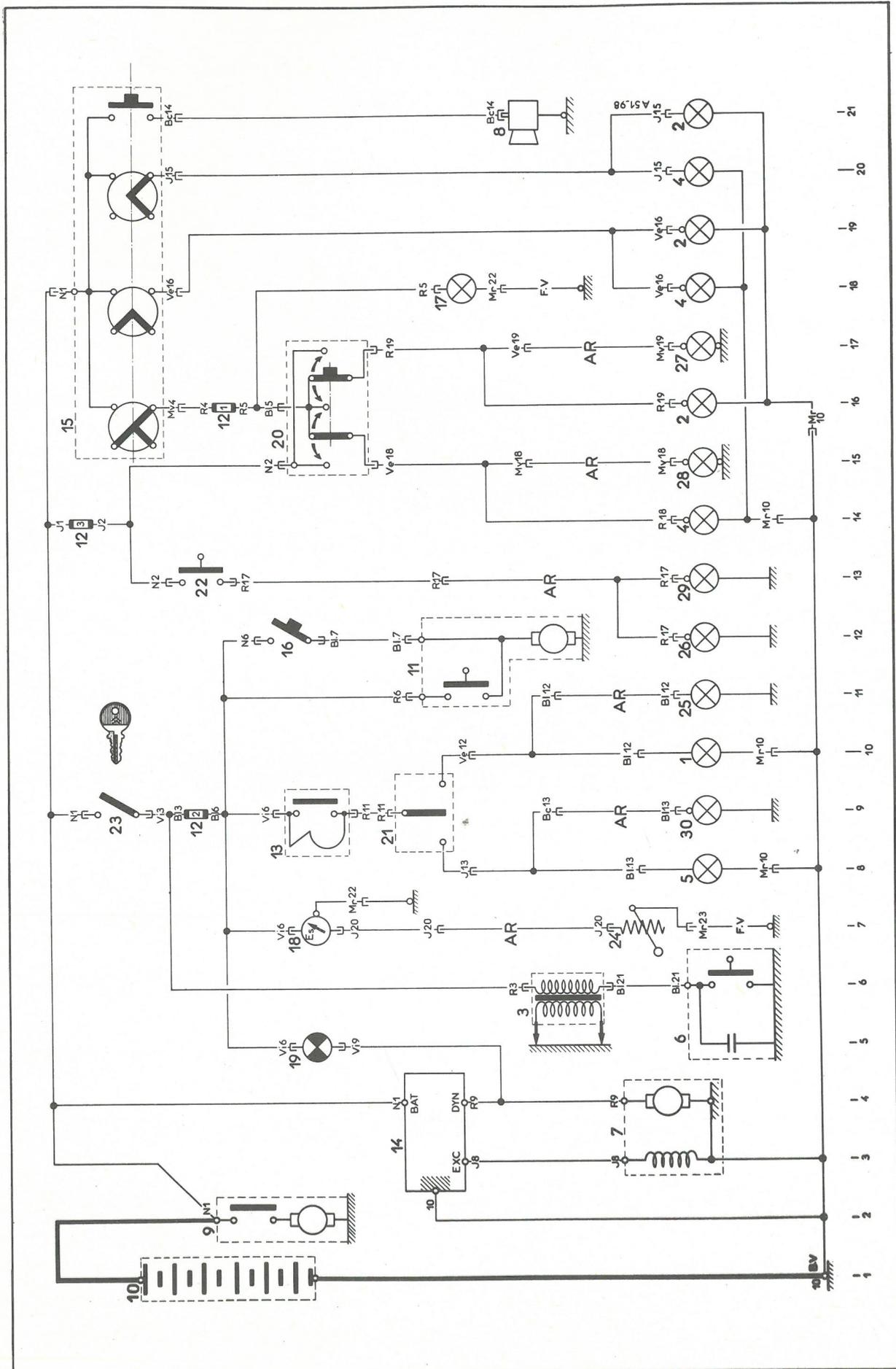
SCHEMA DE PRINCIPE

Manuel 621.4

SCHEMA DE PRINCIPE

TOURNER S.V.P.

SCHEMA DE PRINCIPE



NOMENCLATURE DES PIECES

Rep.	Désignation et Position	Rep.	Désignation et Position
1	Feu de direction avant droit 10	14	Régulateur 3-4
2	Phare droit :	15	Commutateur d'éclairage et
	- Feu de route 21		d'avertisseur 16 à 21
	- Feu de croisement 19	16	Interrupteur d'essuie-glace 12
	- Lanterne 16	17	Eclaireur de tableau 18
3	Bobine d'allumage 6	18	Indicateur de carburant 7
4	Phare gauche :	19	Voyant de charge 5
	- Feu de route 20	20	Commutateur de feux de stationnement 15 à 17
	- Feu de croisement 18	21	Commutateur de feux de direction 9
	- Lanterne 14	22	Contacteur de « Stop » 13
5	Feu de direction avant gauche 8	23	Interrupteur d'allumage 9
6	Allumeur 6	24	Rhéostat de jauge 7
7	Dynamo 3-4	25	Feu de direction arrière droit 11
8	Avertisseur 21	26	Feu de « Stop » droit 12
9	Démarrreur 2	27	Lanterne arrière droite 17
10	Batterie 1	28	Lanterne arrière gauche 15
11	Moteur d'essuie-glace 11-12	29	Feu de « Stop » gauche 13
12	Boîte de fusibles 16-9-14	30	Feu de direction arrière gauche 9
13	Centrale clignotante 9		

NOMENCLATURE DES FAISCEAUX

Sans repère : Faisceau avant

AR : Faisceau arrière

F.V : Fil volant

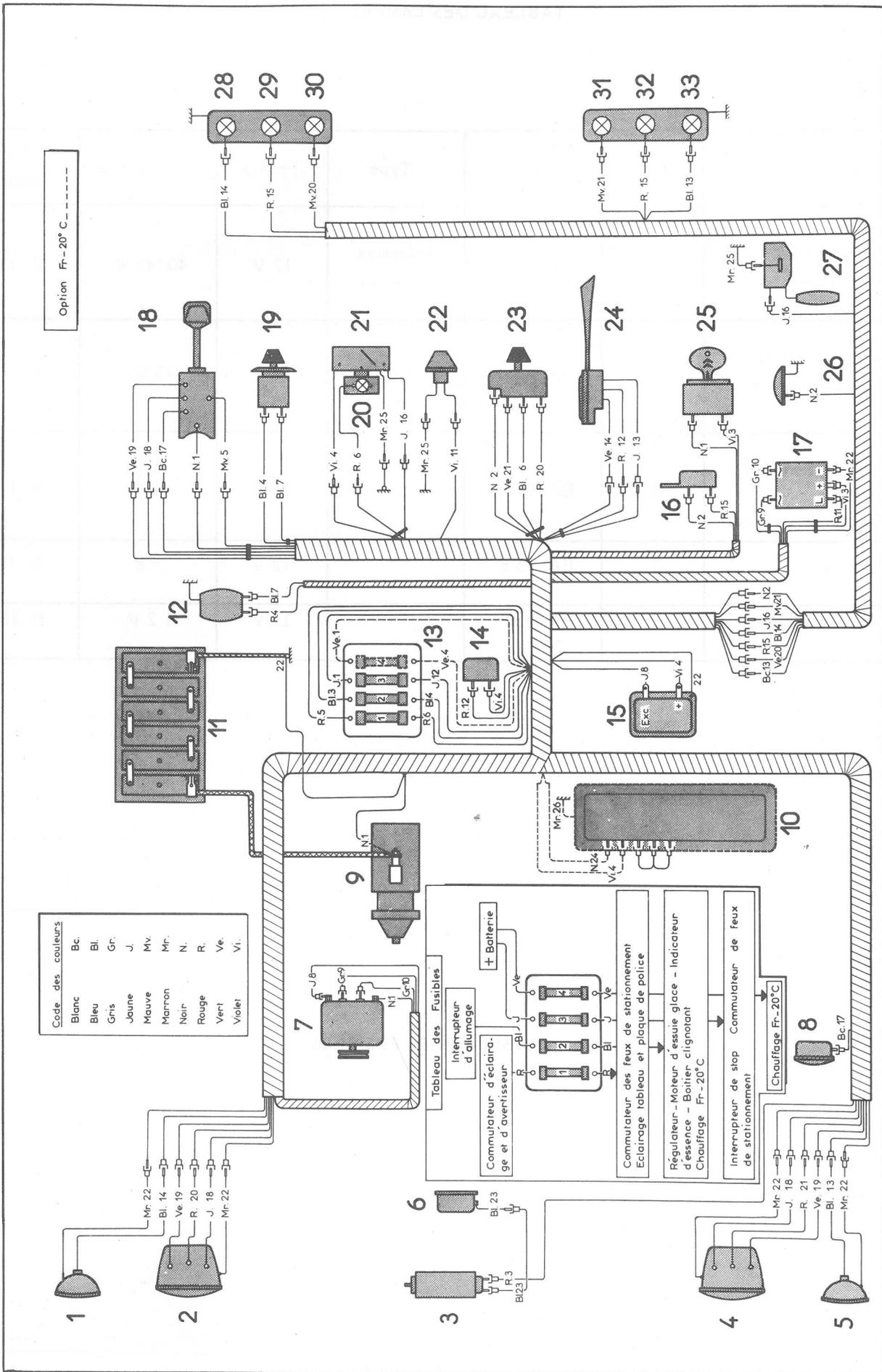
TABLEAU DES LAMPES

Désignation	Quantité	Culot	Type	Tension	Puissance	Norme française
Feux de route et de croisement	2	P. 45 t. 41	Sélective jaune	12 V	40/45 W	R. 136-15
Feux de direction Feux de « Stop »	6	BA. 15 s	Gros ballon	12 V	15 W	R. 136-09
Lanternes avant et arrière Eclairage de tableau	5	BA. 9 s		12 V	4 W	R. 136-33
Plafonnier	1	BA. 15 s		12 V	7 W	R. 136-08
Voyant de charge	1	BA. 9 s		12 V	1,2 W	R. 136-04

TABLEAU DES FUSIBLES

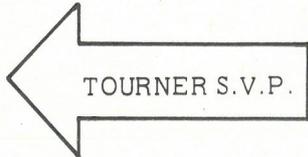
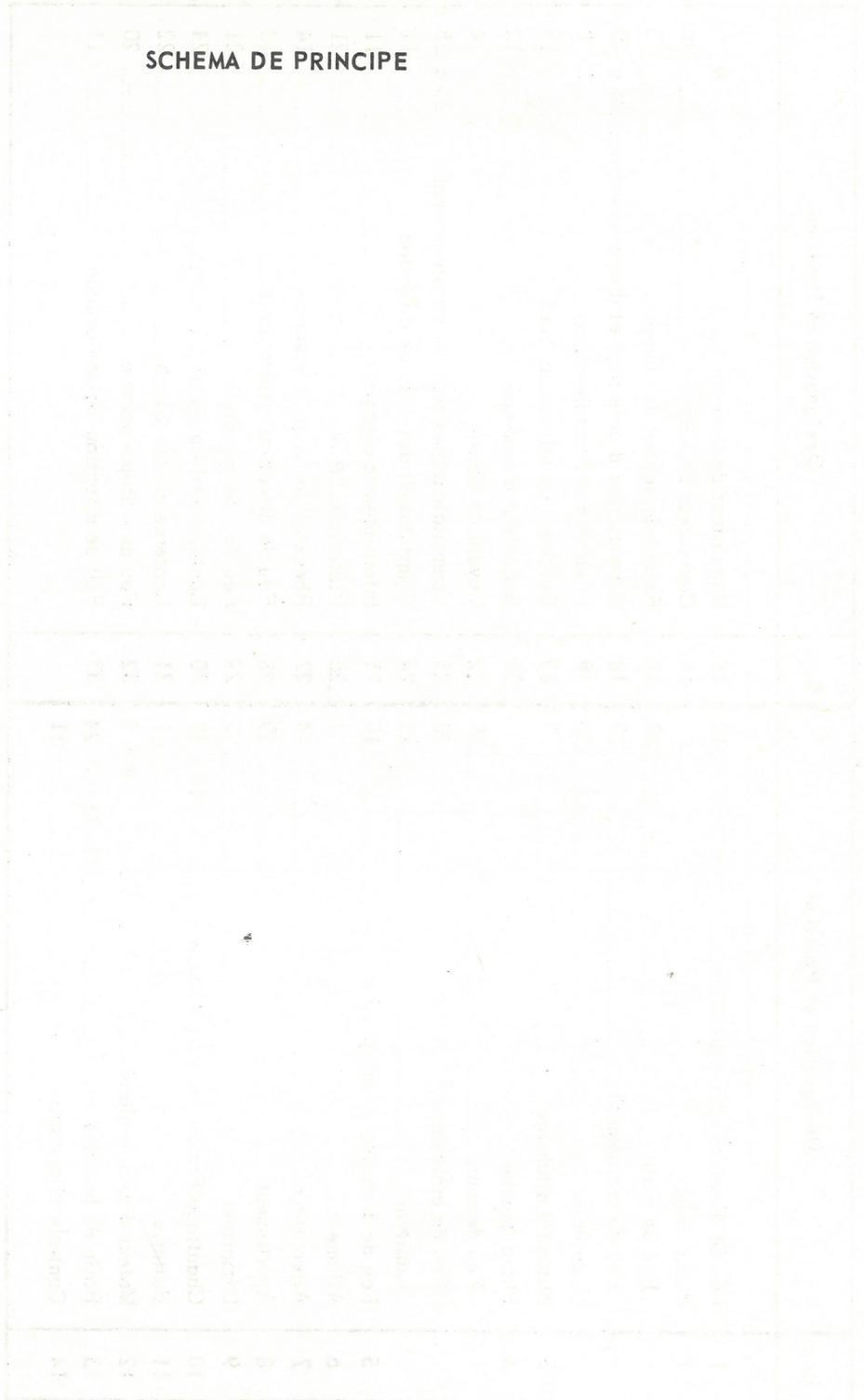
(Voir schéma d'installation page 2)

SCHEMA D'INSTALLATION



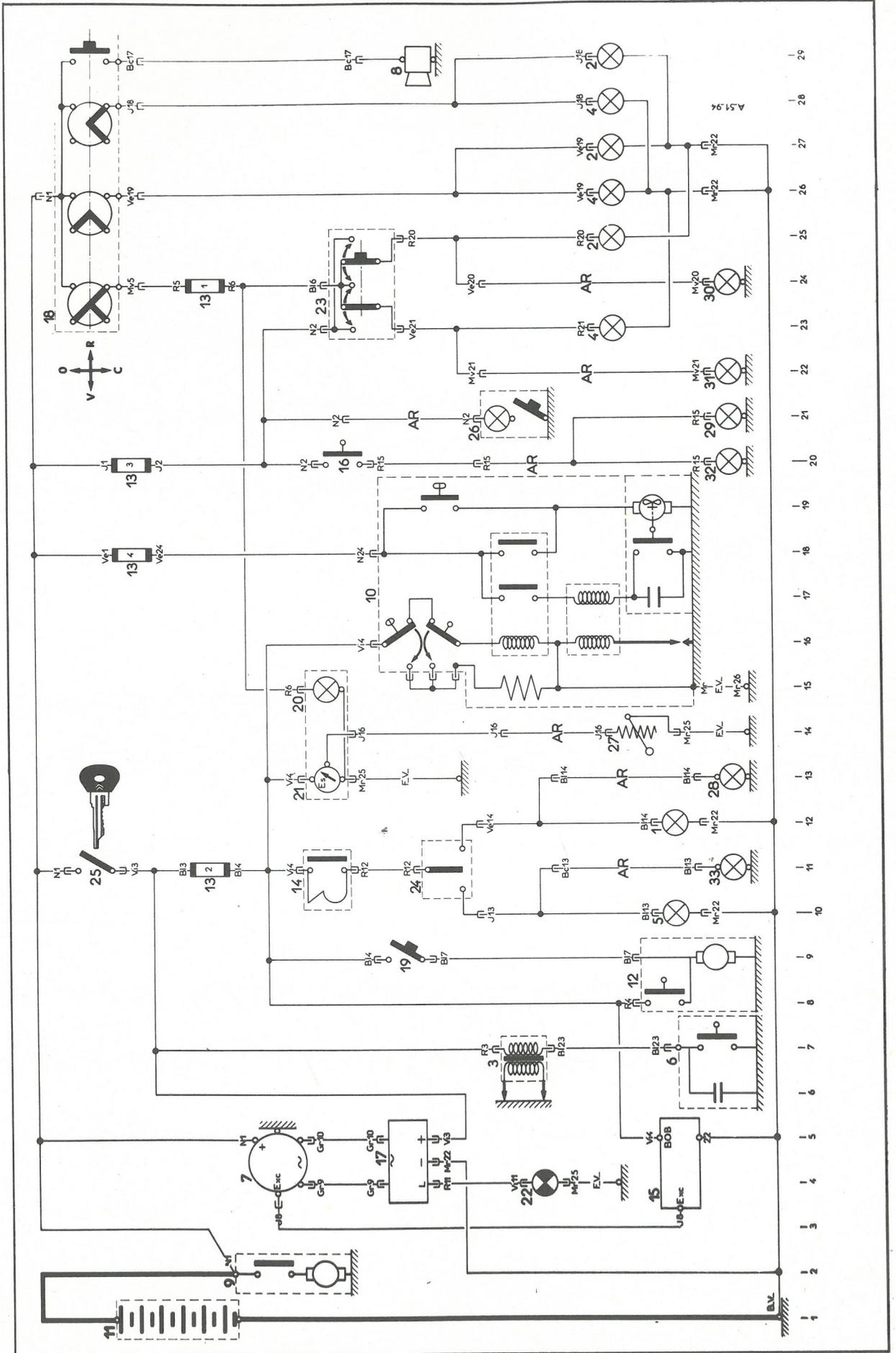
Manuel 621-4

SCHEMA DE PRINCIPE



Manuel 621-4

SCHEMA DE PRINCIPE



NOMENCLATURE DES PIECES

Rep.	Désignation et Position	Rep.	Désignation et Position
1	Feu de direction avant droit 12	15	Régulateur de tension 4- 5
2	Phare droit :	16	Contacteur de « Stop » 20
	- Feu de route 29	17	Relais de voyant de charge 5
	- Feu de croisement 27	18	Commutateur d'éclairage et d'avertisseur 24 à 29
	- Lanterne 25	19	Interrupteur d'essuie-glace 9
3	Bobine d'allumage 7	20	Eclaireur de tableau de bord 15
4	Phare gauche :	21	Indicateur d'essence 13
	- Feu de route 28	22	Voyant de charge 4
	- Feu de croisement 26	23	Commutateur des feux de stationnement 23 à 25
	- Lanterne 23	24	Commutateur des feux de direction 11
5	Feu de direction avant gauche 10	25	Interrupteur d'allumage 11
6	Allumeur 7	26	Plafonnier (P.A) 21
7	Alternateur 4	27	Rhéostat de jauge à essence 14
8	Avertisseur 29	28	Feu de direction arrière droit 13
9	Démarrreur 2	29	Feu de « Stop » droit 21
10	Chauffage Froid - 20 (GURTNER) 15 à 19	30	Lanterne arrière droite 24
11	Batterie 1	31	Lanterne arrière gauche 22
12	Moteur d'essuie-glace 8 - 9	32	Feu de « Stop » gauche 20
13	Boîte de fusibles 11 - 18 - 20 - 24	33	Feu de direction arrière gauche 11
14	Centrale clignotante 11		

NOMENCLATURE DES FAISCEAUX

Sans repère : Faisceau avant

AR. : Faisceau arrière

F.V : Fil volant

TABLEAU DES LAMPES

Désignation	Quantité	Culot	Type	Tension	Puissance	Norme française
Feux de route et feux de croisement	2	P. 45 t. 41	Sélective jaune	12 V	40/45 W	R. 136-15
Feux de direction Feux de « Stop »	6	BA. 15 s	Poirette	12 V	21 W	R. 136-12
Lanternes	4	BA. 9 s		12 V	4 W	R. 136-33
Plafonnier	1	BA. 15 s		12 V	7 W	R. 136-08
Eclaireur de tableau	1	BA. 9 s		12 V	2 W	R. 136-34
Voyant de pression d'huile	1	BA. 9 s		12 V	1,2 W	R. 136-04

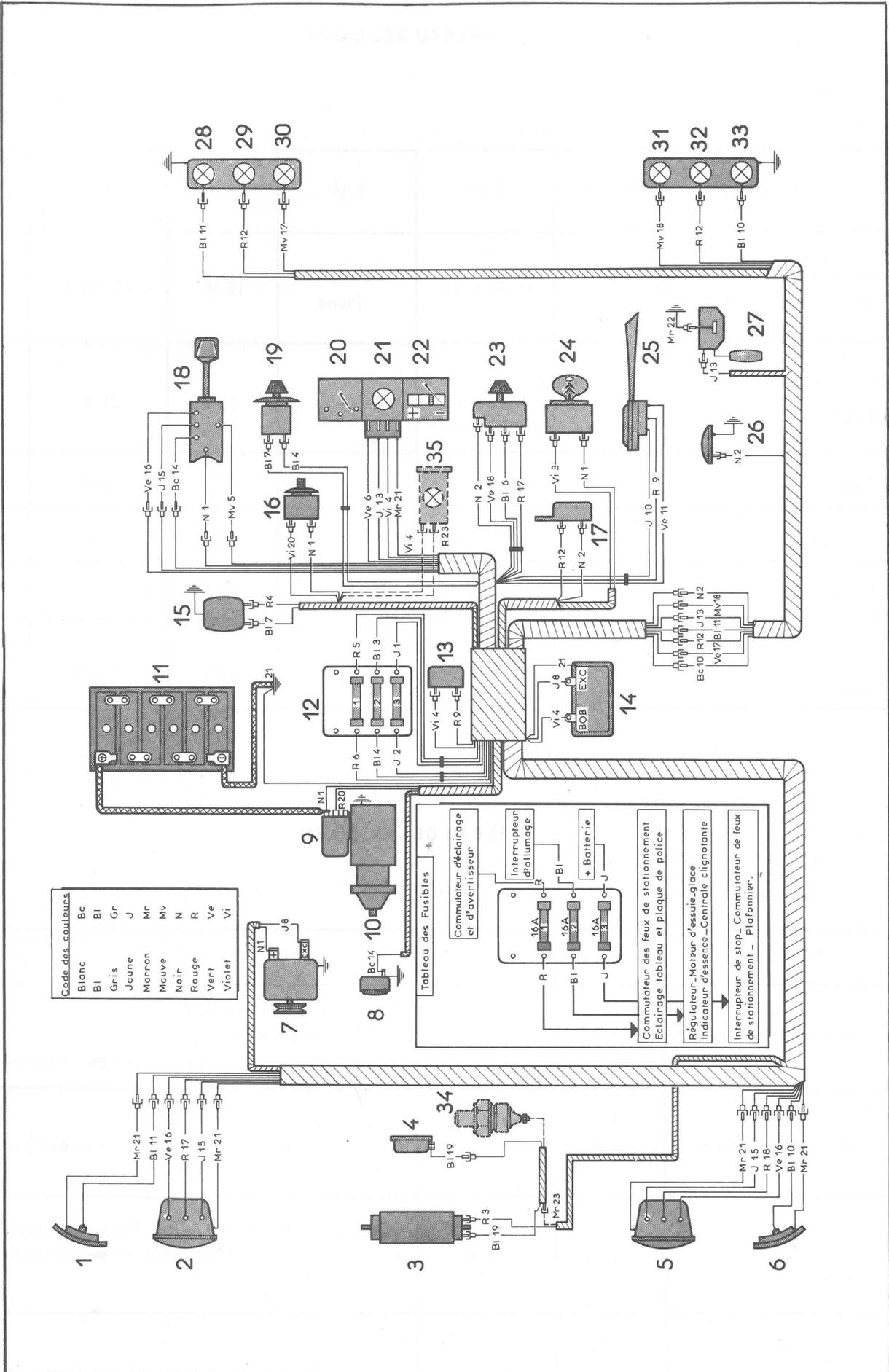
Manuel 621-4

TABLEAU DES FUSIBLES

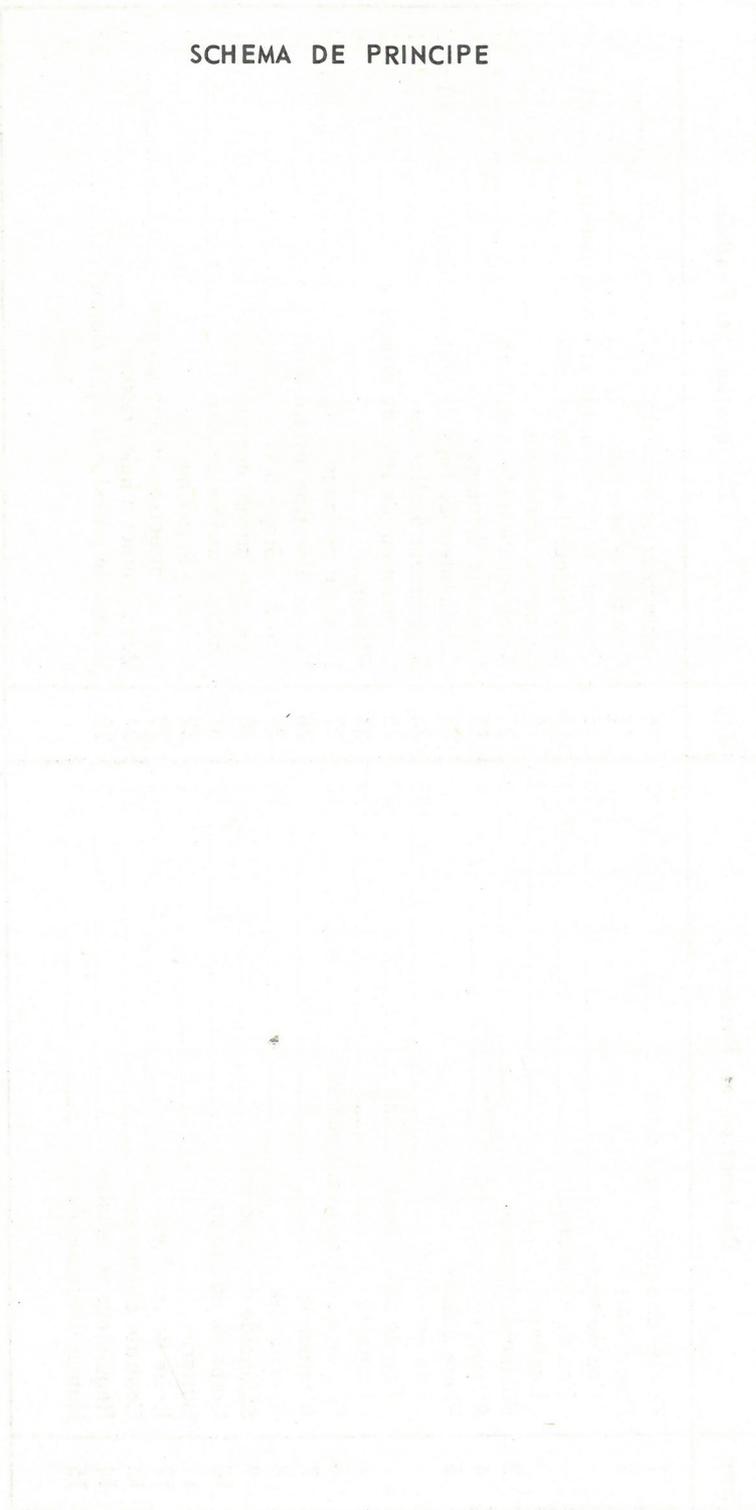
Alimentation	Calibre	Couleur	Protection
Commutateur d'éclairage	16 A	Rouge	Eclairage tableau de bord Eclairage plaque de police Commutateur de stationnement → Lanternes AV et AR
Contacteur d'allumage	16 A	Bleu	Régulateur Centrale clignotante → Inverseur → Feux de direction Indicateur de jauge à essence
« + » Batterie	16 A	Jaune	Interrupteur de « Stop » → Feux de « Stop » Commutateur de stationnement → Lanternes AV et AR Plafonnier
Rechange	16 A		

A. 51-64

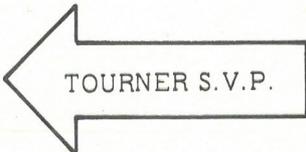
SCHEMA D'INSTALLATION



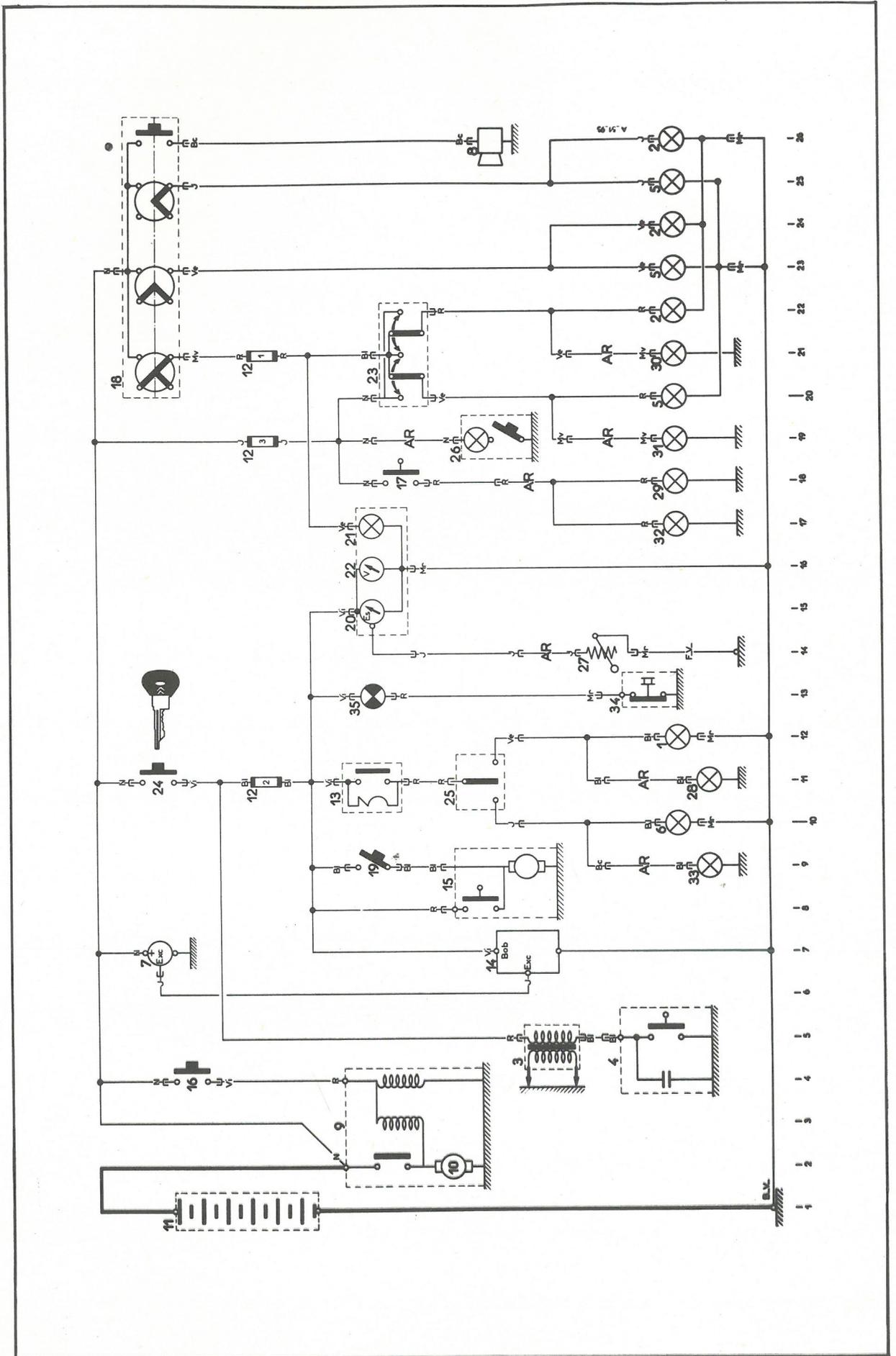
SCHEMA DE PRINCIPE



Manuel 621-4



SCHEMA DE PRINCIPE



NOMENCLATURE DES PIECES

Rep.	Désignation et Position	Rep.	Désignation et Position
1	Feu de direction avant droit 12	16	Contacteur de démarreur 4
2	Phare droit :	17	Contacteur de « Stop » 18
	- Feu de route 26	18	Commutateur d'éclairage et d'avertisseur 21 à 26
	- Feu de croisement 24	19	Interrupteur d'essuie-glace 9
	- Lanterne 22	20	Indicateur d'essence 15
3	Bobine d'allumage 5	21	Eclaireur de tableau de bord 17
4	Allumeur 5	22	Voltmètre thermique 16
5	Phare gauche :	23	Commutateur de feux de stationnement 20 à 22
	- Feu de route 25	24	Interrupteur d'allumage 11
	- Feu de croisement 23	25	Commutateur de feux de direction 11
	- Lanterne 20	26	Plafonnier 19
6	Feu de direction avant gauche 10	27	Rhéostat de jauge à essence 14
7	Alternateur 7	28	Feu de direction arrière droit 11
8	Avertisseur 26	29	Feu de « Stop » droit 18
9	Solénoïde de démarreur 2 à 4	30	Lanterne arrière droite 21
10	Corps de démarreur 2	31	Lanterne arrière gauche 19
11	Batterie 1	32	Feu de « Stop » gauche 17
12	Boîte de fusibles 21-19-11	33	Feu de direction arrière gauche 9
13	Centrale clignotante 11	34	Mano-contact d'huile moteur 13
14	Régulateur de tension 7	35	Voyant de pression d'huile moteur 13
15	Moteur d'essuie-glace 8-9		

NOMENCLATURE DES FAISCEAUX

Sans repère Faisceau principal avant
AR Faisceau arrière

F.V Fil volant

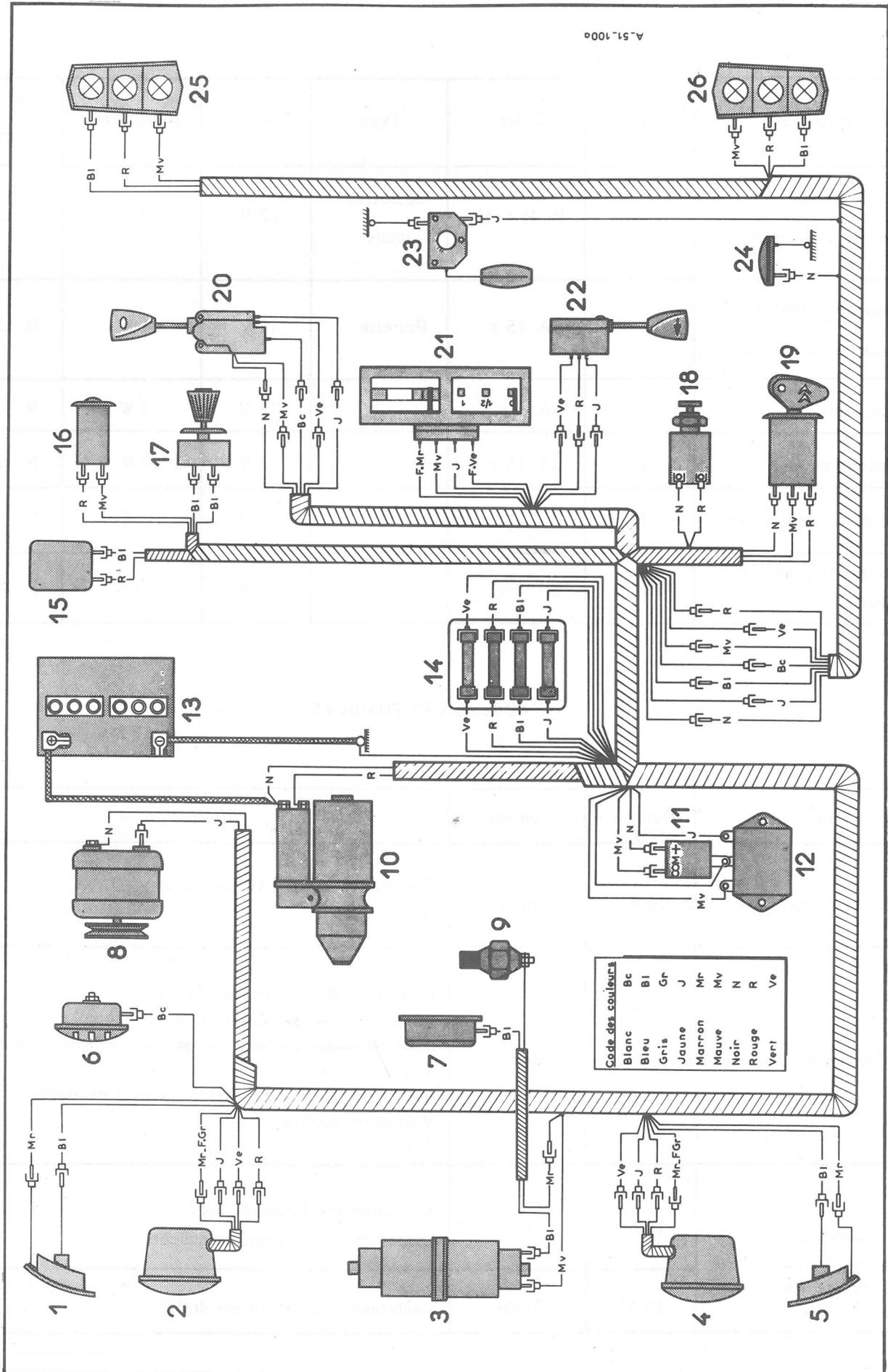
TABLEAU DES LAMPES

Désignation	Quantité	Culot	Type	Tension	Puissance	Norme française
Feux de route et feux de croisement	2	P. 45 t. 41	Sélective jaune	12 V	45/40 W	R. 136-15
Feux de direction Feux de « Stop »	6	BA. 15 s	Poirette	12 V	21 W	R. 136-12
Lanternes	4	BA. 9 s		12 V	4 W	R. 136-33
Plafonnier	1	BA. 15 s		12 V	7 W	R. 136-08
Eclaireur de tableau	1	BA. 9 s		12 V	2 W	R. 136-34
Voyant de pression d'huile	1	BA. 9 s		12 V	1,2 W	R. 136-04

TABLEAU DES FUSIBLES

Alimentation	Calibre	Couleur	Protection
« + » Batterie	10 A	Jaune	Contacteur → Feux de « Stop » Plafonnier
Contact d'allumage	16 A	Bleu	Régulateur de tension (borne « + ») Interrupteur → Moteur d'essuie-glace Centrale → Inverseur → Feux indicateurs de direction Voyant de pression d'huile moteur Indicateur → Rhéostat de jauge à essence Voltmètre thermique
Commutateur d'éclairage (repère Mauve)	10 A	Vert	Eclairage de tableau de bord Lanternes avant et arrière gauche
	10 A	Rouge	Lanternes avant et arrière droit

SCHEMA D'INSTALLATION

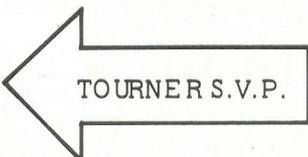


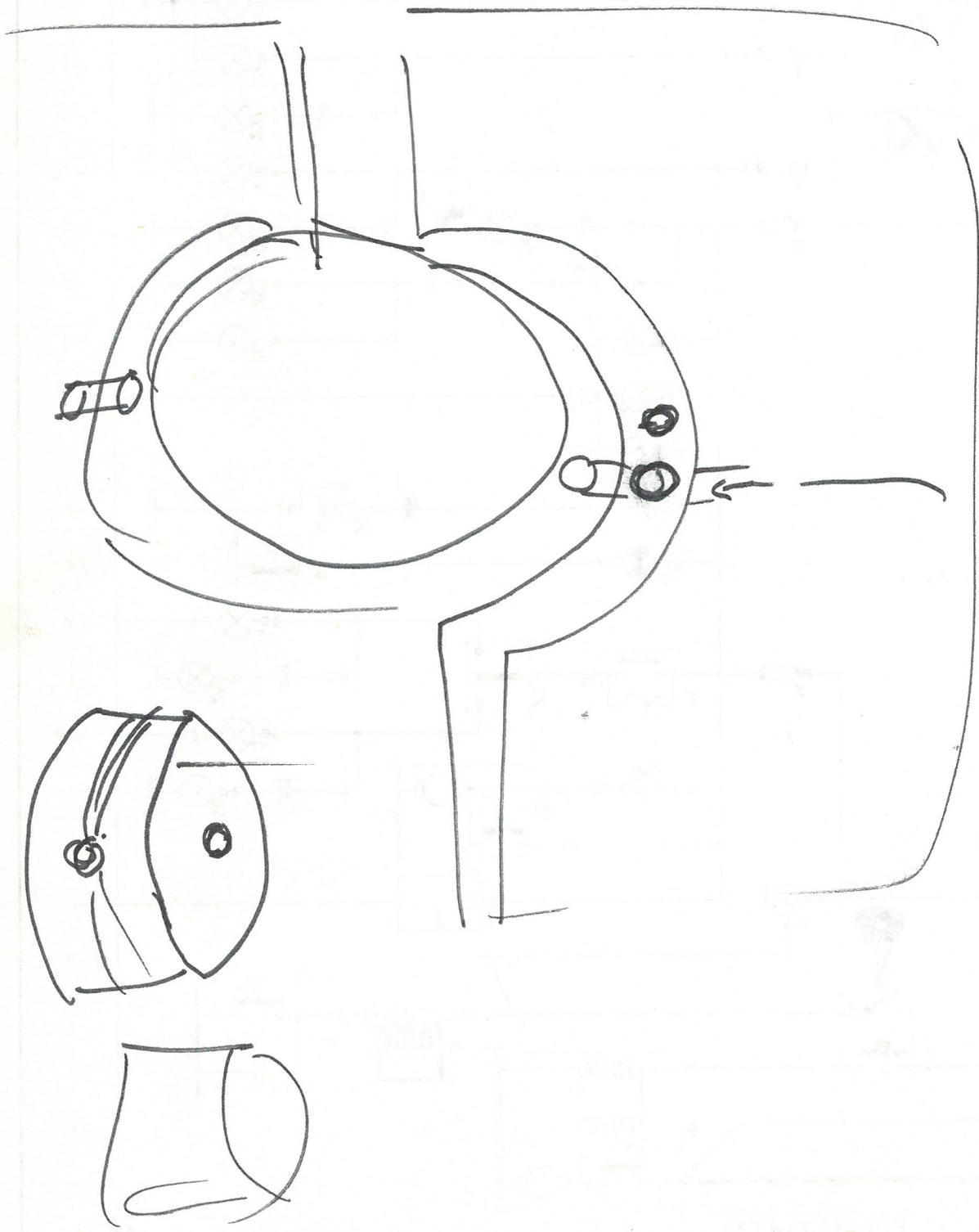
Manuel 62.1-4

SCHEMA DE PRINCIPE

SCHEMA DE PRINCIPE

15	15	15	15
16	16	16	16
17	17	17	17
18	18	18	18
19	19	19	19
20	20	20	20
21	21	21	21
22	22	22	22
23	23	23	23
24	24	24	24
25	25	25	25
26	26	26	26
27	27	27	27
28	28	28	28
29	29	29	29
30	30	30	30
31	31	31	31
32	32	32	32
33	33	33	33
34	34	34	34
35	35	35	35
36	36	36	36
37	37	37	37
38	38	38	38
39	39	39	39
40	40	40	40
41	41	41	41
42	42	42	42
43	43	43	43
44	44	44	44
45	45	45	45
46	46	46	46
47	47	47	47
48	48	48	48
49	49	49	49
50	50	50	50
51	51	51	51
52	52	52	52
53	53	53	53
54	54	54	54
55	55	55	55
56	56	56	56
57	57	57	57
58	58	58	58
59	59	59	59
60	60	60	60
61	61	61	61
62	62	62	62
63	63	63	63
64	64	64	64
65	65	65	65
66	66	66	66
67	67	67	67
68	68	68	68
69	69	69	69
70	70	70	70
71	71	71	71
72	72	72	72
73	73	73	73
74	74	74	74
75	75	75	75
76	76	76	76
77	77	77	77
78	78	78	78
79	79	79	79
80	80	80	80
81	81	81	81
82	82	82	82
83	83	83	83
84	84	84	84
85	85	85	85
86	86	86	86
87	87	87	87
88	88	88	88
89	89	89	89
90	90	90	90
91	91	91	91
92	92	92	92
93	93	93	93
94	94	94	94
95	95	95	95
96	96	96	96
97	97	97	97
98	98	98	98
99	99	99	99
100	100	100	100





NOMENCLATURE DES PIÈCES

Rep :	Désignation et Position	Rep :	Désignation et Position
1	Feu de direction avant droit 12	13	Batterie 1
2	Phare droit :	14	Boîte de fusibles 11 - 19 - 20 - 22
	- Feu de route 26	15	Moteur d'essuie-glace 9
	- Feu de croisement 24	16	Voyant d'huile moteur (Dyane 6) 13
	- Lanterne 22	17	Interrupteur d'essuie-glace 9
3	Bobine d'allumage 5	18	Contacteur de « Stop » 18
4	Phare gauche :	19	Contacteur allumage démarrage Antivol 4 - 5
	- Feu de route 25	20	Commutateur d'éclairage et avertisseur 21 à 26
	- Feu de croisement 23	21	Tableau de bord : éclairage 17
	- Lanterne 20		- Voltmètre thermique indicateur d'essence 16 - 15
5	Feu de direction avant gauche 10	22	Commutateur de feux de direction 11
6	Avertisseur 26	23	Rhéostat de jauge à essence 14
7	Allumeur 5	24	Plafonnier 19
8	Alternateur 7	25	Bloc d'éclairage arrière droit : lanterne 21
9	Mano-contact d'huile moteur (Dyane 6) 13		- Feux de direction et de « Stop » 11 - 18
10	Démarrreur 3	26	Bloc d'éclairage arrière gauche : lanterne 19
11	Centrale clignotante 11		- Feux de direction et de « Stop » 9 - 17
12	Régulateur de tension 7		

NOMENCLATURE DES FAISCEAUX

Sans repère : Faisceau avant

AR : Faisceau arrière

F.V : Fil volant

TABLEAU DES LAMPES

Désignation	Quantité	Culot	Type	Tension	Puissance	Norme française
Feu de route et feu de croisement	2	P.45 t.41	Sélective jaune	12 V	45/40 W	R. 136-15
Feu de direction	4	BA. 15 s	Gros ballon	12 V	15 W	R. 136-09
		ou BA. 15 s/19	Poirette	12 V	21 W	R. 136-12
Lanterne avant Eclaireur de plaque	3	BA. 9 s		12 V	4 W	R. 136-33
Lanterne arrière et feu de « Stop »	2	BAY. 15 d/19	Gros ballon	12 V	18/4 W	R. 136-11
		ou BAY. 15 d/19	Poirette	12 V	21/5 W	R. 136-12
Voyant de charge	1	BA. 9 s		12 V	1,2 W	R. 136-04
Eclaireur de tableau	1	BA. 9 s	Faible brillance	12 V	2 W	R. 136-04
Voyant de pression d'huile	1	BA. 9 s		12 V	2 W	R. 136-34

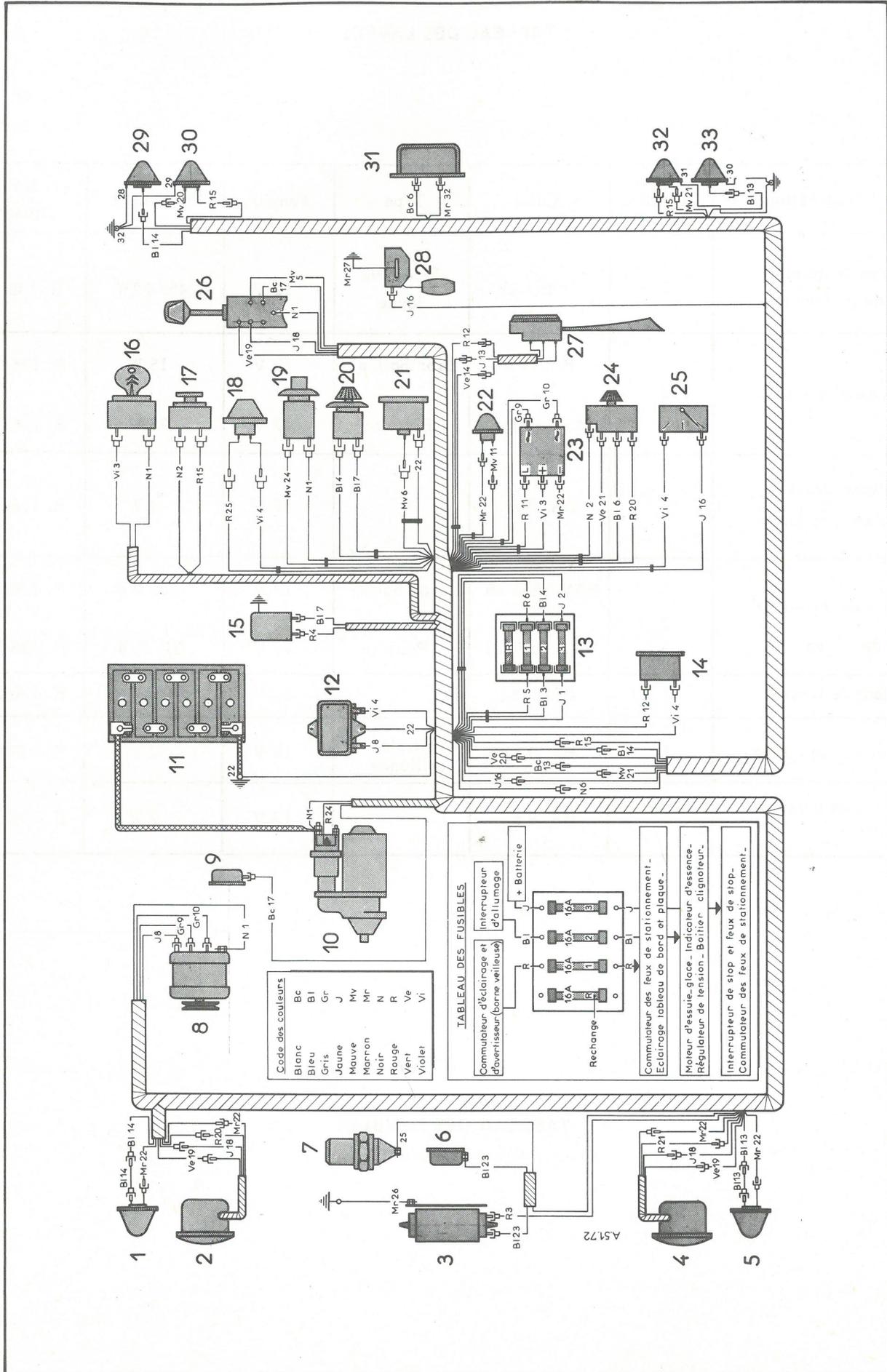
Manuel 621-4

TABLEAU DES FUSIBLES

(Voir schéma d'installation page 2)

SCHEMA D'INSTALLATION

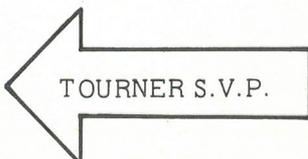
A 51-72



SCHEMA DE PRINCIPE



Manuel 621-4



TOURNER S.V.P.

NOMENCLATURE DES PIECES

Rep	Désignation et Position	Rep	Désignation et Position
1	Feu de direction avant droit13	16	Interrupteur d'allumage12
2	Phare droit :	17	Contacteur de « Stop » 18
	- Feu de route28	18	Voyant de pression d'huile moteur14
	- Feu de croisement26	19	Contacteur de démarreur 4
	- Lanterne24	20	Interrupteur d'essuie-glace 10
3	Bobine d'allumage..... 8	21	Eclaireur de tableau de bord.....16
4	Phare gauche :	22	Voyant de charge 6
	- Feu de route27	23	Relais de voyant de charge 6
	- Feu de croisement25	24	Commutateur de feux de stationnement.....20
	- Lanterne23	25	Indicateur de carburant15
5	Feu de direction avant gauche11	26	Commutateur d'éclairage et d'avertisseur..... 22 à 28
6	Allumeur 8	27	Inverseur de feux de direction 12
7	Mano-contact d'huile moteur14	28	Rhéostat de jauge15
8	Alternateur..... 7	29	Feu de direction arrière droit.....14
9	Avertisseur28	30	Feu de lanterne21
10	Démarreur 3		et de « Stop » arrière droit 20
11	Batterie 1	31	Eclaireur de plaque de police 22
12	Régulateur de tension5- 6	32	Feu de lanterne19
13	Boîte de fusibles.....12 - 18-22		et de « Stop » arrière gauche18
14	Centrale clignotante.....12	33	Feu de direction arrière gauche12
15	Moteur d'essuie-glace9 - 10		

TABLEAU DES LAMPES

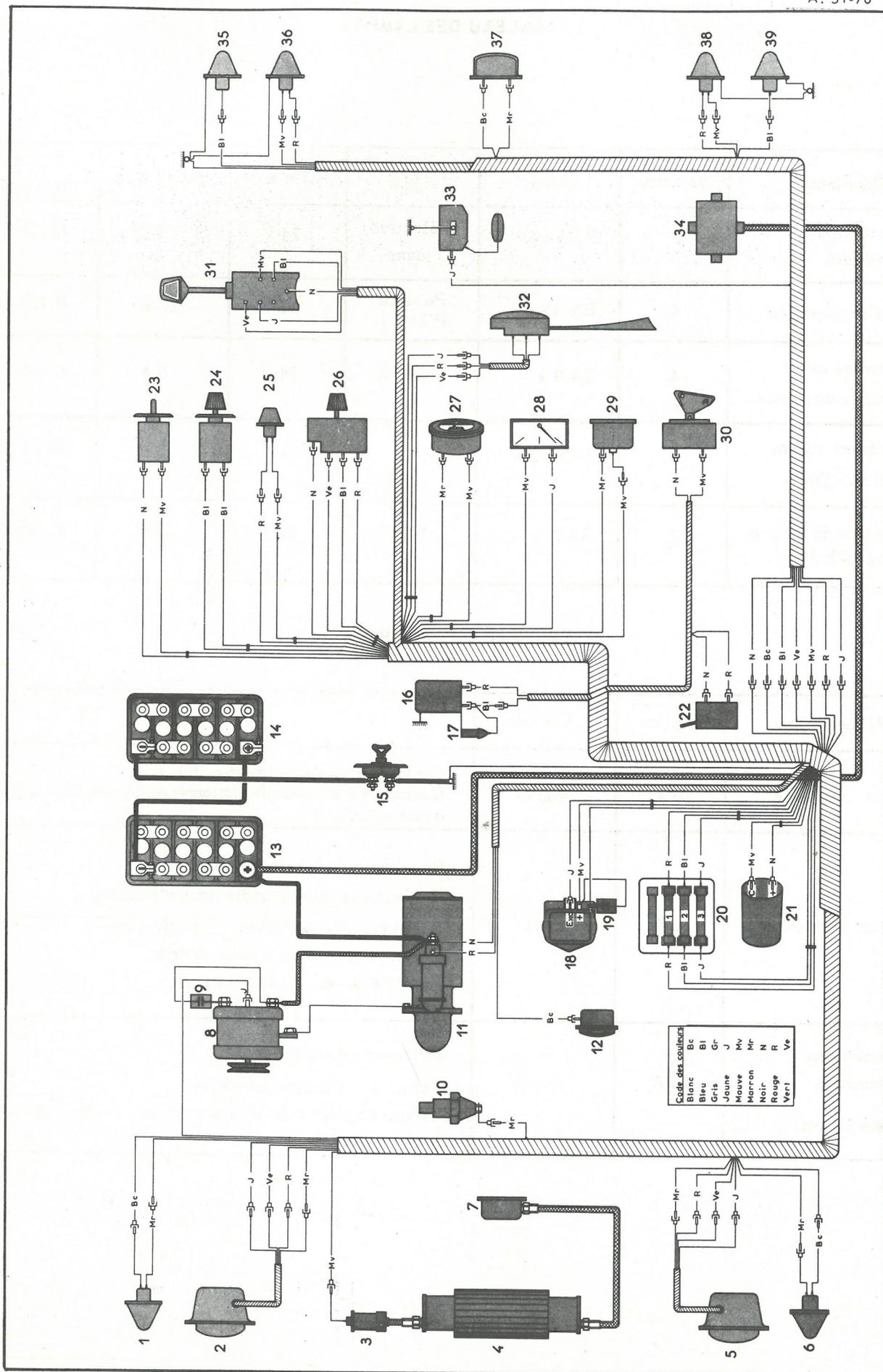
Désignation	Quantité	Culot	Type	Tension	Puissance	Norme Française
Feux de route et de croisement	2	P 45 t 41	Sélective jaune	24 V	55 / 50 W	R 136-15
Feux de direction	4	BA 15 s	Poirette P 25 / 1	24 V	21 W	R 136-12
Lanternes avant Eclaireur de plaque	4	BA 9 s	T 8 / 4	24 V	5 W	R 136-33
Lanternes arrière Feux de « Stop »	2	BAY 15d/19	P 25 / 2	24 V	21 / 5 W	R 136-12
Eclaireur de tableau Voyant d'huile	2	BA 9 s	T 8 / 2	24 V	3 W	R 136-04

TABLEAU DES FUSIBLES

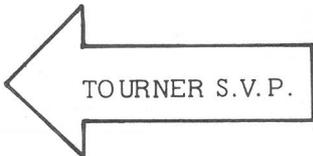
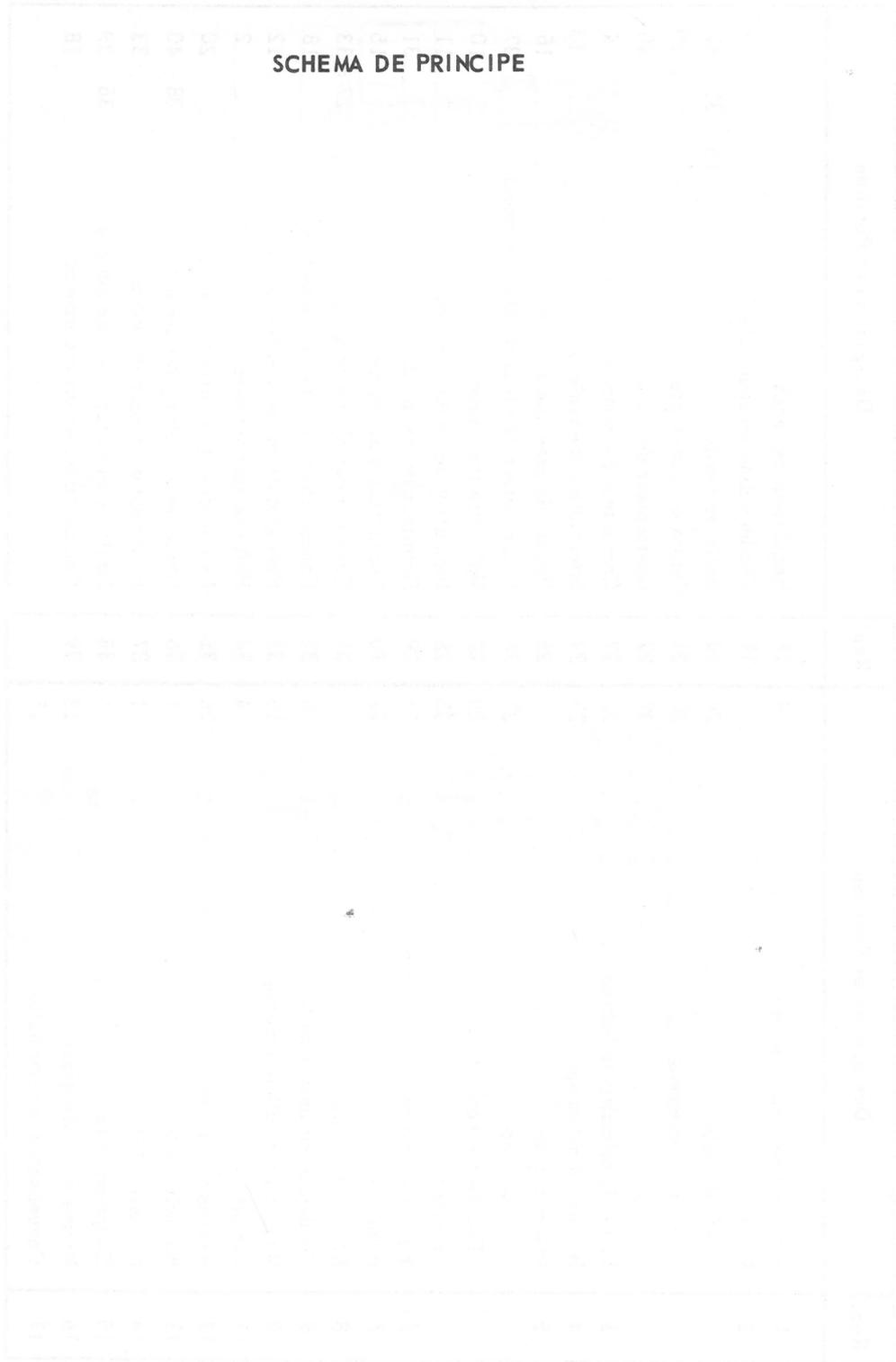
Alimentation	Calibre	Couleur	Protection
« + » Batterie	10 A	Jaune	Contacteur → feux de « Stop » Commutateur des feux de stationnement → lanternes avant et arrière
Contact d'allumage	10 A	Bleu	Régulateur de tension (borne +) Tableau (voltmètre, indicateur d'essence) Interrupteur → Moteur d'essuie-glace Voyant de pression d'huile moteur Centrale → feux de direction
Commutateur d'éclairage (repère Mauve)	10 A	Rouge	Eclaireur de compteur Eclaireur de plaque de police Commutateur des feux de stationnement → lanternes avant et arrière

SCHEMA D'INSTALLATION

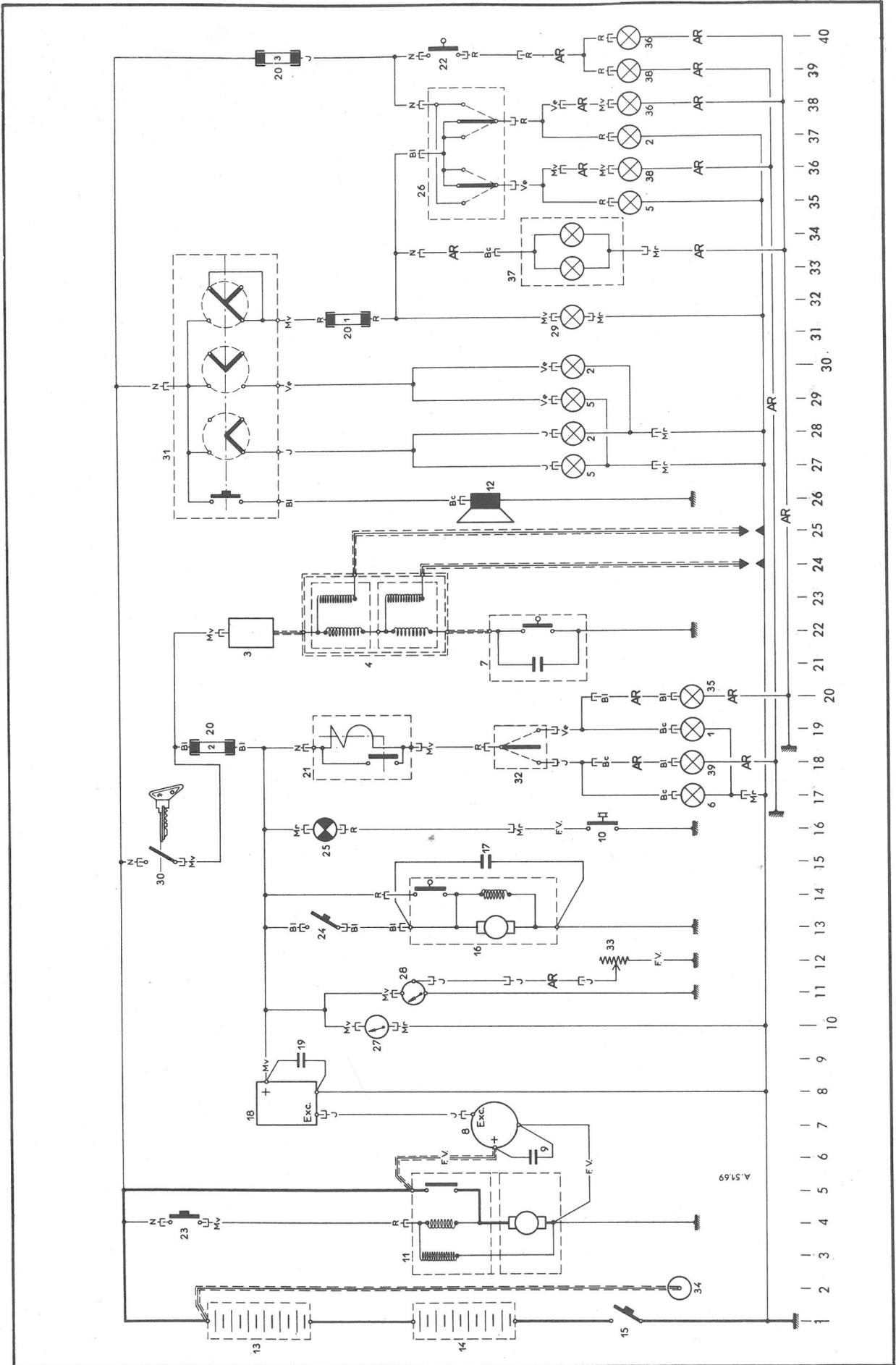
A. 51-70



SCHEMA DE PRINCIPE



SCHEMA DE PRINCIPE



A.5169

NOMENCLATURE DES PIECES

Rep.	Désignation et Position		Rep.	Désignation et Position
1	Feu de direction avant droit.....	19	18	Régulateur de tension..... 8
2	Phare droit :		19	Condensateur antiparasite..... 9
	- Feu de route.....	28	20	Boîte de fusibles..... 19 - 31 - 40
	- Feu de croisement.....	30	21	Centrale clignotante..... 19
	- Lanterne.....	37	22	Interrupteur de « Stop »..... 40
3	Filtre de primaire de bobine.....	22	23	Contacteur de démarreur..... 4
4	Bobines d'allumage.....	23	24	Interrupteur d'essuie-glace..... 13
5	Phare gauche :		25	Voyant de pression d'huile..... 16
	- Feu de route.....	27	26	Commutateur des feux de stationnement..... 37
	- Feu de croisement.....	29	27	Voltmètre thermique..... 10
	- Lanterne.....	35	28	Indicateur de jauge à essence..... 11
6	Feu de direction avant gauche.....	17	29	Eclaireur de compteur..... 31
7	Allumeur.....	22	30	Contacteur d'allumage..... 15
8	Alternateur.....	7	31	Commutateur d'éclairage..... 27 à 33
9	Condensateur antiparasite.....	6	32	Commutateur des feux de direction..... 18
10	Mano-contact d'huile moteur.....	16	33	Rhéostat de jauge à essence..... 12
11	Démarreur.....	4	34	Boîte de raccordement..... 2
12	Avertisseur route.....	26	35	Feu de direction arrière droit..... 20
13	Batterie 12 V.....	1	36	Lanterne et « Stop » arrière droit..... 38 - 40
14	Batterie 12 V.....	1	37	Eclairage de plaque de police..... 33
15	Coupe-batterie.....	1	38	Lanterne et « Stop » arrière gauche..... 36 - 39
16	Moteur d'essuie-glace.....	13	39	Feu de direction arrière gauche..... 18
17	Condensateur antiparasite.....	15		

NOMENCLATURE DES FAISCEAUX

Sans repère : Faisceau avant

Fil blindé :

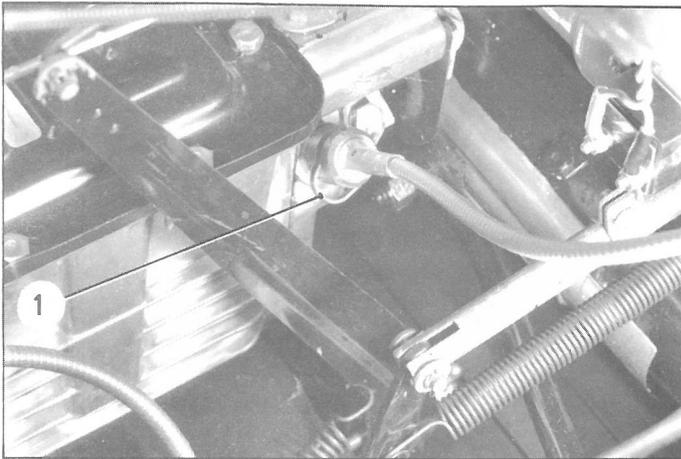
FV : Fil volant

AR : Faisceau arrière

Organe blindé : encadré double pointillé

DEPOSE ET POSE D'UN TABLEAU DE BORD

PL. 454



DEPOSE

1. Déconnecter le câble négatif de la batterie.
2. Déposer l'arrêt (1) du flexible de compteur, puis dégager le flexible de la prise de compteur de la boîte de vitesses. Repousser le flexible vers le tableau de bord.
3. Déposer les quatre vis (2), dégager le support (3) du tableau de bord, dévisser l'écrou (4) du flexible puis déconnecter toutes les fiches.
4. Déposer l'écrou (5) fixant le tableau de bord sur le support. Dégager l'étrier de maintien, le tableau de bord et sa semelle de fixation.

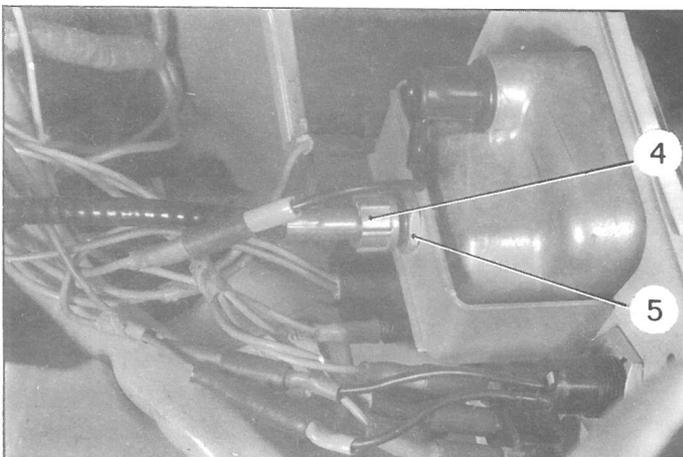
PL. 10



POSE

5. Poser le tableau de bord sur le support, intercaler la semelle de fixation. Poser l'étrier et serrer suffisamment l'écrou (5) pour réaliser un bon contact de masse.
6. Connecter toutes les fiches, puis visser à la main l'embout du flexible sur le compteur.
7. Mettre en place le support (3), tout en aidant le passage du flexible à travers le tablier. Poser les quatre vis (2).
8. Engager le flexible dans la prise de compteur du couvercle arrière de la boîte de vitesses et poser l'arrêt (1).
9. Connecter le câble négatif à la batterie.

PL. 29



DEPOSE ET POSE D'UN TABLEAU DE BORD

DEPOSE

1. Déconnecter le câble négatif de la batterie.
2. Dégager le câble de compteur de la boîte de vitesses.
3. Déposer les commutateurs d'éclairage (1) et de direction (3), du tube de direction (4).
4. **Déposer le levier (6) de répartition d'air chaud :**
 - Dégager la rondelle (12) d'arrêt de la tige (11) (la couper à la pince éventuellement)
 - Désaccoupler la tige (11) du levier (6)
 - Déposer le levier (6) avec sa plaquette (5) (deux vis).
5. Déposer les vis (7) et (10) des flancs de tableau de bord et dégager le tableau (13).
6. Déposer l'écrou de pompe de lave-glace (9) et déposer le bandeau (8) de planche de bord.
7. Dévisser l'écrou du flexible de compteur (17).
8. Déconnecter les fiches et déposer les deux vis (15), le compteur (16) et la tôle de protection (14).
9. **Déposer le tableau de bord :**

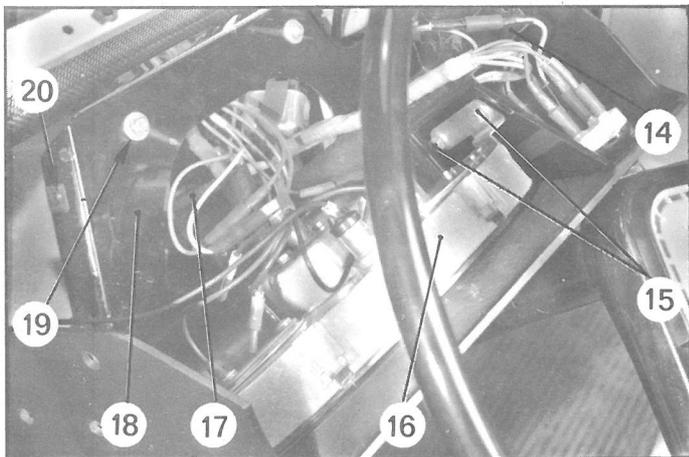
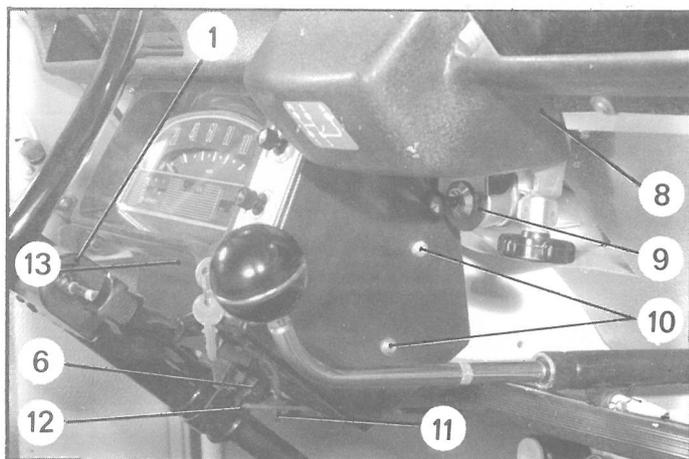
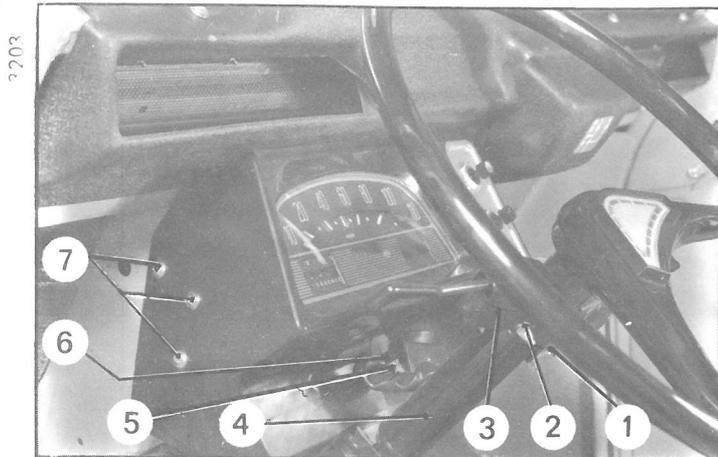
Déconnecter les fiches du commutateur de stationnement, de l'interrupteur d'essuie-glace, du contacteur d'allumage, de la centrale clignotante et du faisceau sous gaine des commutateurs d'éclairage et de clignotants.

Déposer le tableau de bord (13).

10. Déposer les quatre vis (19) et le support de tableau (18) (si nécessaire).

POSE

11. Poser le support (18) (s'il y a lieu) et serrer les vis (19).
S'assurer que les écrous clips (20) sont en place sur le support (18).
12. Passer le faisceau des commutateurs d'éclairage (1) et de clignotants (3) dans le trou du tableau de bord (13).
13. Connecter toutes les fiches du faisceau, en respectant les couleurs, au commutateur de stationnement, à l'interrupteur d'essuie-glace, au contacteur d'allumage, à la centrale clignotante et au faisceau des commutateurs d'éclairage et de clignotants.
14. **Poser le compteur :**
Présenter le compteur (16) et visser à la main l'écrou du flexible (17).
Connecter les fiches, poser le compteur (16), les deux vis (15) et la tôle de protection (14).
15. Poser le bandeau (8) de planche de bord et fixer la pompe de lave-glace (9) (écrou-chromé).
16. Poser le tableau (13) serrer les vis (7) et (10) (rondelle cuvette).
17. Poser le levier de répartition d'air chaud (6) avec sa plaquette (5) (deux vis). Accoupler le levier (6) avec la tige (11) et poser la rondelle « QUICKIE » (12).
18. Poser les commutateurs d'éclairage (1) et de clignotants (3), les orienter et serrer la vis (2).
19. Mettre en place le câble de compteur sur la boîte de vitesses (épingle arrêteur).
20. Connecter le câble négatif à la batterie.



I. DEPOSE ET POSE D'UN TABLEAU DE BORD

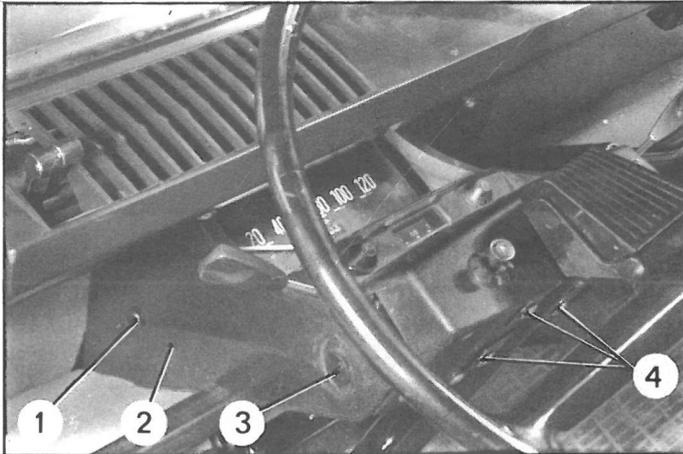
DEPOSE

1. Déconnecter le câble négatif de la batterie.
2. Déposer les flancs de tableau (2) : déposer les vis (3) et les boutons-pression (1).
3. Déposer les quatre vis (4) de fixation du tableau sur son support.
Dégager le tableau, en le basculant
Déconnecter les fiches.

POSE

4. Connecter toutes les fiches du faisceau sur les organes du tableau.
Engager le tableau sur son support (6)
Poser les quatre vis de fixation (4).
5. Engager les flancs de tableau (2)
Mettre en place les boutons-pression (1)
Poser les vis (3).
6. Connecter le câble négatif à la batterie.

3254



II. DEPOSE ET POSE D'UN COMPTEUR DE VITESSE

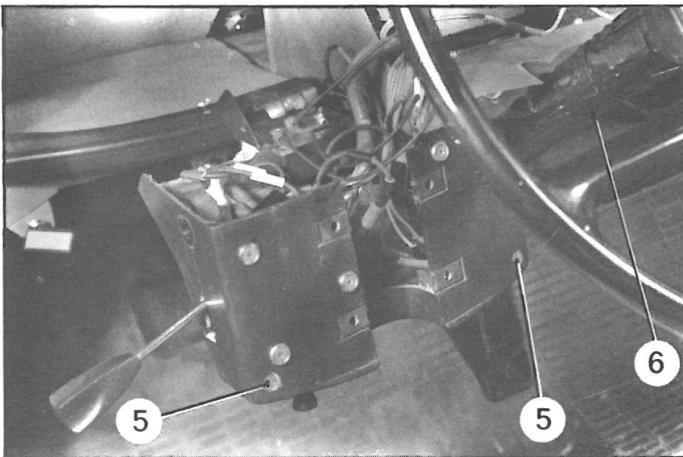
DEPOSE

1. Déposer les flancs de tableau : déposer les vis (3) et les boutons-pression (1).
2. Déposer les deux vis de fixation (5) et dégager le boîtier supérieur (7).
3. Dégager le compteur (8) en appuyant sur les lamelles de verrouillage par l'accès « a », derrière le compteur; dévisser l'écrou du flexible.
Déposer le compteur.

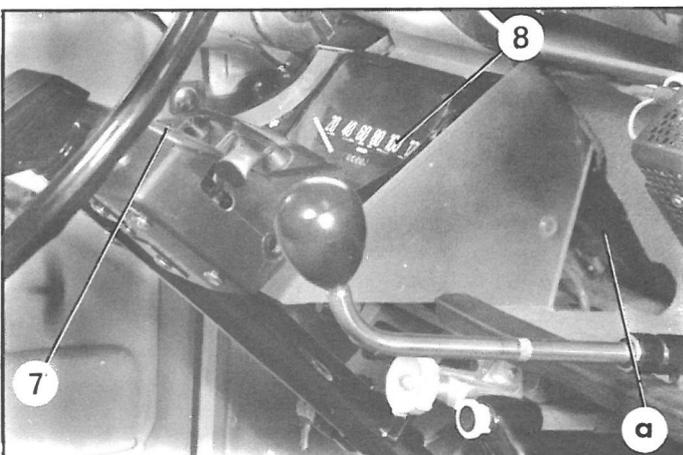
POSE

4. Présenter le compteur.
Par l'accès « a », visser à fond, sans forcer, l'écrou du flexible sur le compteur de vitesse.
5. Engager le compteur à fond, en mettant en place le pied de positionnement, jusqu'à l'encliquetage des lamelles ressort.
6. Mettre l'écran anti-reflet en place.
7. Poser le boîtier supérieur (7) et le fixer par les deux vis (5).
8. Mettre en place les flancs de tableau (2), engager les boutons-pression (1) et poser les vis (3).

3255



3251



CARACTERISTIQUES.

DYNAMOS ET REGULATEURS.

Marque	Equipement 6 volts		Equipement 12 volts	
	Dynamo	Régulateur	Dynamo	Régulateur
DUCELLIER	7276 G	8325 A	7302 H	8243 F
PARIS-RHONE	G 11 R 111	XT 212		
CIBIE		D 67		

RECTIFICATION.

Marque de dynamo	DUCELLIER		PARIS-RHONE
Type de dynamo	7276 G	7302 H	G 11 R 111
ϕ mini du collecteur après rectification	52,5 mm	35 mm	51 mm

ESSAIS AU BANC OU SUR VEHICULE, DES DYNAMOS :

Dynamo sans régulateur : borne « DYN » reliée à la borne « EXC » et corps de dynamo ou fil noir à la masse

Marque et type de dynamo	DUCELLIER 7276 G	PARIS-RHONE G 11 R 111	DUCELLIER 7302 H
Vitesse d'amorçage à froid sous 6,5V	1350 tr/mn	1200 tr/mn	
Débit à froid sous 6,5 volts	12 A à 1800 tr/mn 21 A à 2200 tr/mn	13 A à 1600 tr/mn 25 A à 2200 tr/mn	
Vitesse d'amorçage à froid sous 13 V			1520 tr/mn
Débit à froid sous 13 volts			12 A à 2000 tr/mn 25 A à 3000 tr/mn

ESSAIS AU BANC DES REGULATEURS - REGLAGES.

A. Régulateurs DUCELLIER 8325 A et PARIS-RHONE XT 212 (6 volts) :

Tension de conjonction : 6 à 6,5 volts (à froid)

Tension de disjonction : inférieure de 1 volt au moins à la tension de conjonction.

Courant de retour : 3 à 7 ampères sous 6 volts (à froid).

REGULATION : (à froid) Dynamo tournant à 3500 tr/mn :

Régulateur 8325 A :

a) Élément limiteur d'intensité :

Régler la tension à 6,6 volts, l'intensité doit être de 23 à 25 ampères.

b) Élément régulateur de tension :

Régler l'intensité à 4 ampères, la tension doit être de 7,1 à 7,5 volts.

Régler l'intensité à 18 ampères, la tension doit être de 6,9 à 7,3 volts.

Régulateur XT 212 :

a) Élément limiteur d'intensité :

Régler la tension à 6,6 volts, l'intensité doit être de 23 à 25 ampères.

b) Élément régulateur de tension :

Régler l'intensité à 5 ampères, la tension doit être de 7,3 à 7,7 volts.

Régler l'intensité à 18 ampères, la tension doit être de 7,1 à 7,5 volts.

B. Régulateur DUCELLIER 8243 F (12 volts) :

Tension de conjonction : 12 à 13,6 volts (à froid).

Tension de disjonction : inférieure de 1 volt au moins à la tension de conjonction.

Courant de retour : 5 ampères maxi (à froid) sous 13 volts.

REGULATION : Dynamo tournant à 3500 tr/mn :

a) Élément limiteur d'intensité :

Régler la tension à 13,2 volts, l'intensité doit être de 20 à 22 ampères.

b) Élément régulateur de tension :

Régler l'intensité à 2 ampères, la tension doit être de 14 à 14,4 volts.

Régler l'intensité à 17 ampères, la tension doit être de 13,5 à 14,4 volts.

ALTERNATEURS ET REGULATEURS (12 volts)

IMPORTANT :

- Ne jamais faire tourner l'alternateur sans qu'il soit connecté à la batterie.
- Ne jamais connecter l'alternateur sur une batterie de polarité inversée.
- Ne jamais vérifier le fonctionnement de l'alternateur en faisant un court-circuit entre borne «+» et masse ou borne «EXC» et masse.
- Ne jamais recharger la batterie et ne jamais souder à l'arc sur le châssis, sans avoir déconnecté les deux câbles positif et négatif de la batterie, et isolé le câble positif de la masse.

A. Alternateur DUCELLIER 7522 B.

(Sur véhicules AK de Mars 1966 à Mai 1968).

Alternateur DUCELLIER 7542 A (identique au précédent, sauf fiches de sorties alternatives pour la commande du relais transistorisé du voyant de charge).

(Sur véhicules AYA 3 «Dyane 6» de Janvier 1968 à Septembre 1968)

(Sur véhicules AYM «Méhari» d'Août 1968 à Juillet 1969).

Puissance nominale : 260 watts

Intensité nominale sous 13 volts : 20 ampères à 5000 tr/mn alternateur

Résistance du rotor : 7,4 Ω

Vitesse de conjonction : 1500 tr/mn alternateur

Rapport de vitesse de rotation alternateur/moteur = 2,1/1.

Alternateur DUCELLIER 7542 G :

(Sur véhicules AYA 3 «Dyane 6» équipés d'un chauffage FR - 20

Puissance nominale : 320 watts

Intensité nominale sous 13 volts : 25 ampères à 6000 tr/mn alternateur.

Régulateur DUCELLIER 8347 B (du type «J» à un étage) pour alternateurs ci-dessus.

B. Alternateur DUCELLIER 7534 A.

Alternateur PARIS-RHONE A 11 M 4.

Sur véhicules {
 AY CA «Méhari» depuis Juillet 1969.
 AK de Mai 1968 à Juillet 1970.
 AY «Dyane 4» de Mars 1968 à Février 1970.
 AYB «Dyane 6» de Septembre 1968 à Février 1970.

Alternateur PARIS-RHONE A 11 M 11.

Sur véhicules : AY CA «Méhari» depuis Septembre 1973.

Alternateur DUCELLIER 7532 A**Alternateur PARIS-RHONE A 11 M 6****Alternateur PARIS-RHONE A 11 M 12 depuis Septembre 1973**

Sur véhicules {
 AY «Dyane 4» depuis Février 1970.
 AY CB «Dyane 6» depuis Février 1970.
 AK depuis Juillet 1970.
 AZA 2 (2 CV 4) et AZ KA (2 CV 6) depuis Février 1970
 AZU depuis Juillet 1972

} Identiques aux trois précédents mais sans
 fiches de sorties alternatives de commande
 du relais transistorisé de voyant de charge

Puissance : 400 watts

Tension : 14 volts

Intensité nominale : 28 ampères à 8000 tr/mn alternateur

Résistance du rotor : 7 Ω

Vitesse de conjonction : 1450 tr/mn alternateur

Rapport de vitesse de rotation alternateur/moteur = 1,8/1.

Régulateur DUCELLIER 8347 C**Régulateur PARIS-RHONE AYA 213**

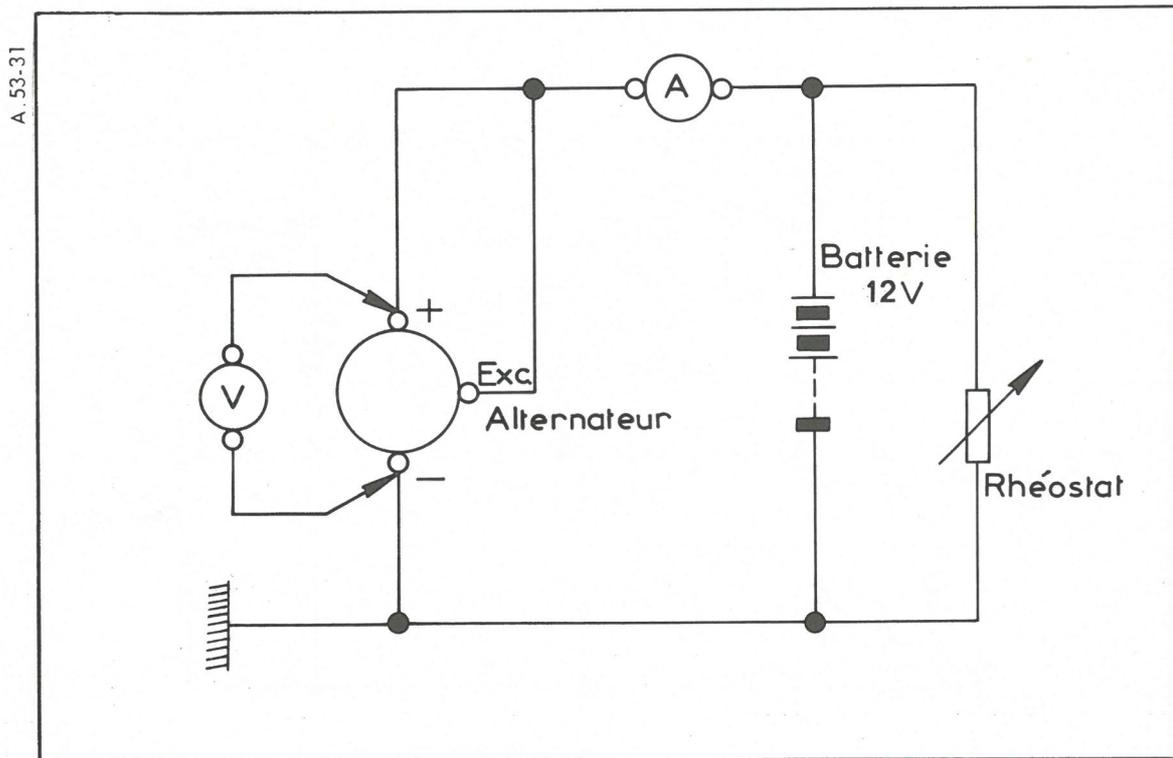
} Valables pour les six alternateurs précédents

C. Relais transistorisé DUCELLIER 8363 :

Sur véhicules équipés des alternateurs munis de fiches de sorties alternatives : alternateur 7542 A - 7542 G
 7534 A - A 11 M 4 - A 11 M 11.

Ce relais commande l'extinction du voyant de charge, lorsque l'alternateur débite normalement.

CONTROLE DU DEBIT D'UN ALTERNATEUR



Réaliser le branchement ci-dessus, à l'aide d'un voltmètre **V**, d'un ampèremètre **A** et d'un rhéostat ou mieux à l'aide d'un appareil « Volt-ampèremètre-rhéostat » du commerce mentionné dans le Recueil Equipements et Produits de Réparation, ou dans les Notes Outillage et Equipements (notes vertes).

Contrôle du débit : (batterie bien chargée)

a) Alternateurs 7522 B et 7542 A :

Mesurer le débit, en faisant **croître progressivement** le régime de l'alternateur et agir sur le rhéostat pour *maintenir la tension à 13 volts*.

Débit : 5 ampères à 900 tr/mn moteur (1900 tr/mn alternateur) sous 13 volts,
17 ampères à 1800 tr/mn moteur (3800 tr/mn alternateur) sous 13 volts,
20 ampères à 2400 tr/mn moteur (5000 tr/mn alternateur) sous 13 volts.

b) Alternateur 7542 G :

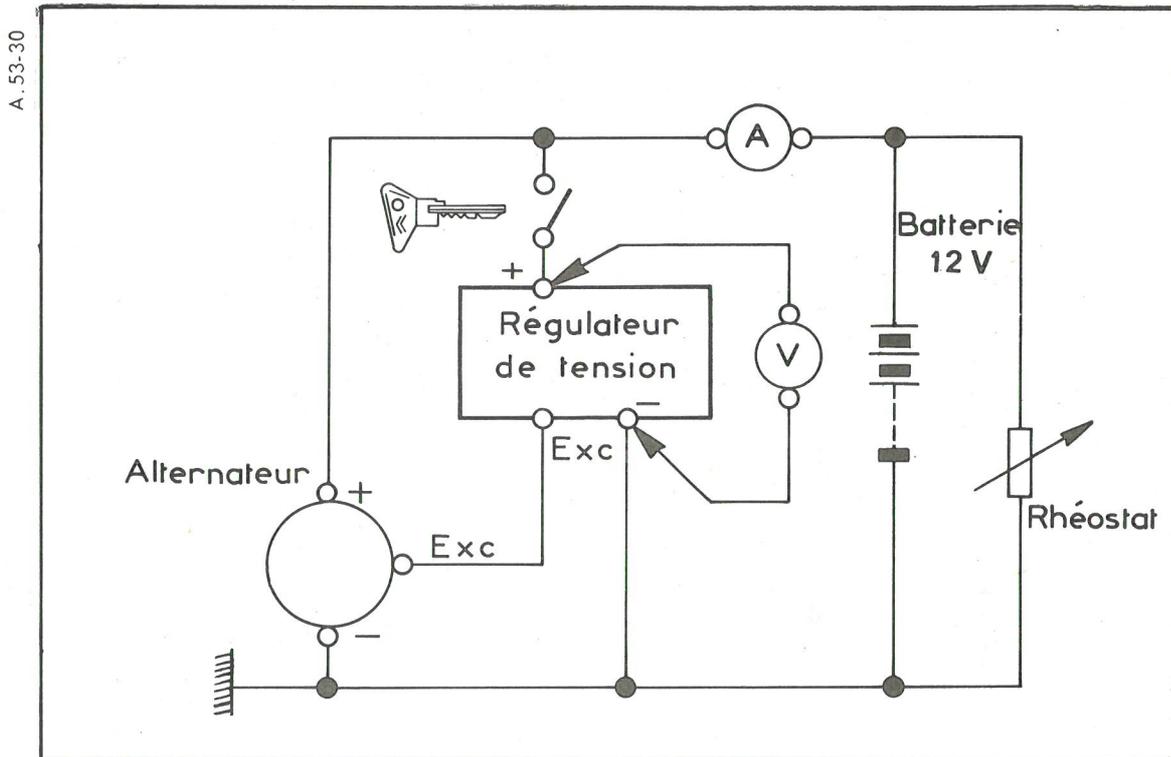
Débit : 7,5 ampères à 1300 tr/mn moteur (2700 tr/mn alternateur) sous 13 volts,
24 ampères à 2900 tr/mn moteur (6000 tr/mn alternateur) sous 13 volts.

c) Alternateurs 7534 A - 7532 A - A 11 M 4 - A 11 M 6 - A 11 M 11 - A 11 M 12 :

Mesurer le débit, en faisant croître le régime et agir sur le rhéostat pour *maintenir la tension à 14 volts*.

Débit : 6 ampères à 1050 tr/mn moteur (1900 tr/mn alternateur) sous 14 volts,
22 ampères à 2350 tr/mn moteur (4200 tr/mn alternateur) sous 14 volts,
28 ampères à 4450 tr/mn moteur (8000 tr/mn alternateur) sous 14 volts.

CONTROLE D'UN REGULATEUR DE TENSION 8347 ou AYA 213



Réaliser le branchement ci-dessus, à l'aide d'un ampèremètre **A**, d'un voltmètre **V** et d'un rhéostat ou à l'aide d'un appareil « volt-ampèremètre-rhéostat » du commerce mentionné dans le Recueil Equipements et Produits de Réparation, ou dans les Notes Outillage et Equipements (notes vertes).

Accélérer le moteur pour obtenir 5000 tr/mn alternateur soit :

- 2400 tr/mn moteur pour les véhicules équipés des alternateurs : 7522 B - 7542 A - 7542 G,
- 2800 tr/mn moteur pour les véhicules équipés des alternateurs : 7534 A - 7532 A - A 11 M 4 - A 11 M 6.
A 11 M 11 - A 11 M 12

Agir sur le rhéostat pour obtenir un débit de 15 ampères.

Obtenir l'arrêt du débit, en coupant le contact *pendant un temps très court* pour démagnétiser le régulateur.

Attendre que le moteur ait repris son régime et à ce moment on doit lire sur le voltmètre une tension comprise entre 14 et 14,6 volts, à 20° C.

NOTA : Ce chiffre est variable avec la température. La tension varie à l'inverse de la température, de 0,2 volt environ par 10° C.

Si la tension relevée n'est pas dans les tolérances, le régulateur est défectueux.

DEMARREURS.

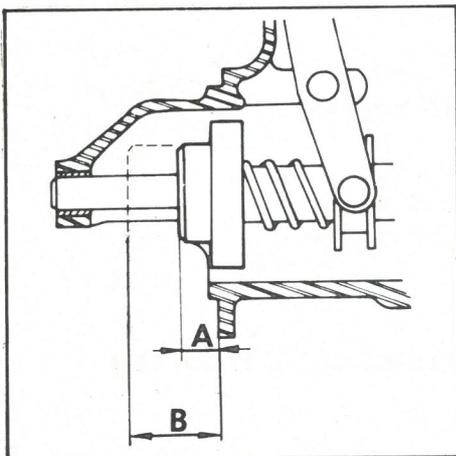
Démarrers 6 volts : (à commande par tirette)

Marque et type	φ mini collecteur après rectification	Intensité absorbée		Affectation sur véhicules
		A vide	Au lancement	
DUCELLIER 6112 A	31,5 mm	30 à 35 A	70 à 90 A	AZ → 2/1970
PARIS-RHONE D 8 L 38	34,5 mm	30 à 35 A	70 à 90 A	AK → 2/1966
ISKRA-KRANJ ZC 4	32 mm	30 à 35 A	70 à 90 A	AY → 3/1968 AZU → 7/1972
DUCELLIER 6188 A	31,5 mm	30 à 35 A	70 à 90 A	AY 3/1968 → 2/1970
PARIS-RHONE D 8 L 79	34,5 mm	30 à 35 A	70 à 90 A	

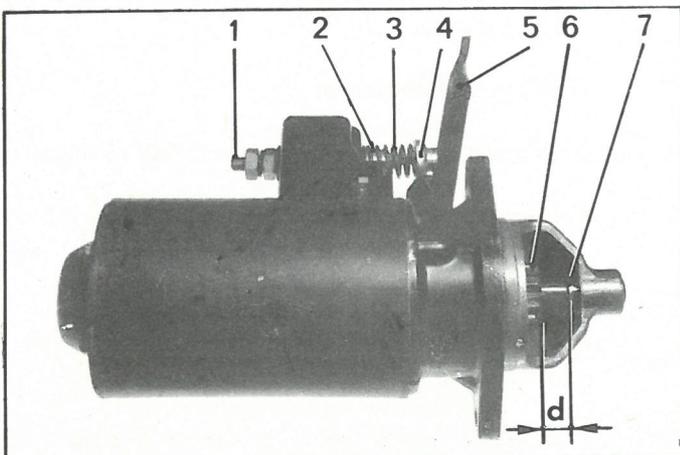
Démarrers 12 volts : (à commande par tirette)

Marque et type	φ mini collecteur après rectification	Intensité absorbée		Affectation sur véhicules
		A vide	Au lancement	
DUCELLIER 6134	31,5 mm	25 à 30 A	45 à 60 A	AY (12 volts) → 2/1970
PARIS-RHONE D 8 L 67	34,5 mm	25 à 30 A	45 à 60 A	AK 2/1970 → 9/1973 AYA 3 (Dyane 6)
DUCELLIER 6174	30,5 mm	25 à 30 A	45 à 60 A	AZ (12 volts) → 2/1970
PARIS-RHONE D 8 L 80	34,5 mm	25 à 30 A	45 à 60 A	AYA2 (12 volts) 3/1968 → 2/1970 AYB → 9/1969 AY CA (Mehari) → 12/1971

Réglage du lanceur :



6 Volts		12 Volts	
DUCELLIER	PARIS-RHONE	DUCELLIER	PARIS-RHONE
6112	D 8 L 38	6134	D 8 L 67
6188	D 8 L 79	6174	D 8 L 80
A = 19,7 mm B = 31,7 mm	A = 21 mm B = 31,7 mm	A = 19,7 mm B = 31,7 mm	A = 21 mm B = 31,7 mm



Réglage d'un contacteur de démarreur 6134 D et D 8 L 67 :

1. Appliquer une tension de 12 volts entre la borne d'alimentation (1) et la carcasse *en intercalant une lampe témoin en série.*
2. Manœuvrer le levier (5) jusqu'à ce que la lampe s'allume. A ce moment précis la face avant du pignon de commande (6) doit se trouver à une distance $d = 1 \pm 0,2$ mm de la rondelle de butée (7).
NOTA : Cette rondelle de butée (7) est montée sur ces types de démarrers depuis Janvier 1967.
3. Si cette condition n'est pas réalisée, régler la course du poussoir (2) en vissant ou dévissant la butée (4) d'appui du levier (5).
Comprimer le ressort (3) pour dégager la fente de la butée (4) du levier (5).

Manuel 621-4

A. 53-27

2953

Démarrateurs 12 volts à solénoïde :

Marque et type	φ mini collecteur après rectification	Intensité absorbée		Affectation sur véhicules
		A vide	Au lancement	
DUCELLIER 6202 A - B	31 mm	30 à 40 A	150 A	AYB 9/1969 → AZ - AYA 2 2/1970 →
PARIS - RHONE D 8 E 99	34,5 mm	30 à 40 A	150 A	AYCB 2/1970 → AYCA 12/1971 → AZU 7/1972 →
ISKRA ZB 4	31 mm	30 à 40 A	150 A	A. T. T. 12/1971 → sauf AZU et AK AZU 7/1972 → AK 9/1973 →
FEMSA MTA 12-30				A. T. T. sauf AK 12/1972 → AK 9/1973 →

CONTROLE D'UN DEMARREUR DUCELLIER 6202 ou ISKRA ZB 4

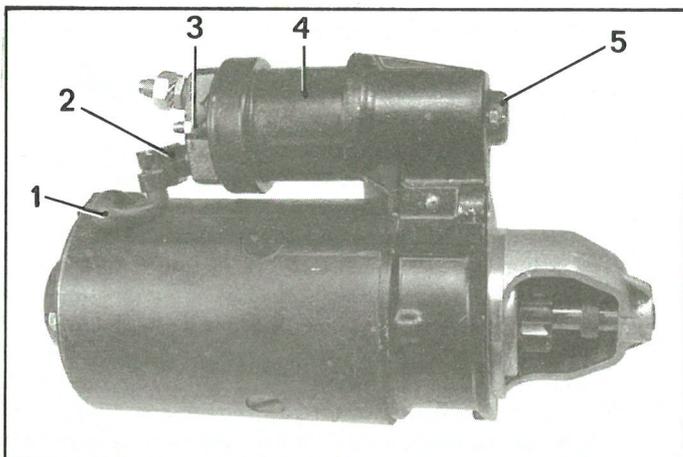
1. Essai sur véhicule :

- a) Vérifier que la batterie est correctement chargée, et mesurer :
Intensité absorbée pignon bloqué 280 ampères
- b) Déposer le démarreur, et mesurer :
Intensité absorbée à vide 30 à 40 ampères

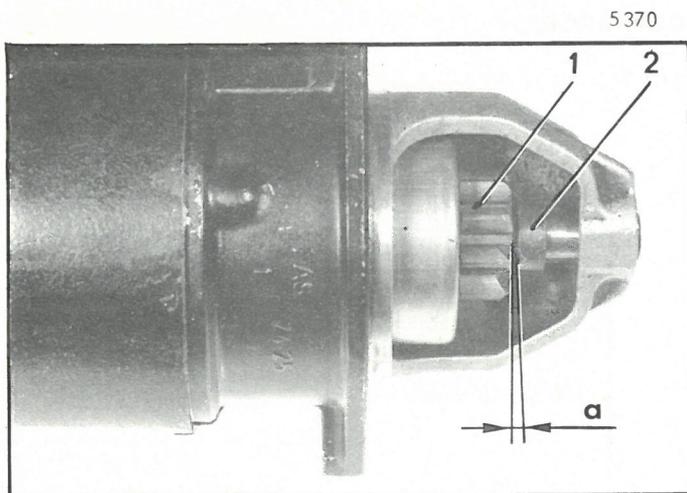
2. Essai au banc :

- a) Couple moyen à 1000 tr/mn 0,4 m.kg
Intensité absorbée par ce couple 215 ampères
- b) Puissance maximale 0,8 ch.
Couple correspondant à la puissance maximale 0,25 m.kg
Intensité absorbée par ce couple 150 ampères

REGLAGE DU PIGNON DE COMMANDE D'UN DEMARREUR DUCELLIER 6202 ou ISKRA ZB 4



1. Déconnecter le câble de masse, de la borne négative de la batterie.
2. Déposer le démarreur.
3. Déposer le bouchon plastique (5) du solénoïde (4).
4. Déconnecter le fil (1) de connexion des inducteurs de la borne (2) (repérée « DEM ») du solénoïde.
5. Exciter le solénoïde (4). Pour cela connecter :
 - a) la borne positive d'une batterie à la borne (3) d'alimentation du solénoïde.
 - b) la borne négative de la batterie à la borne (2) (repérée « DEM ») du solénoïde.



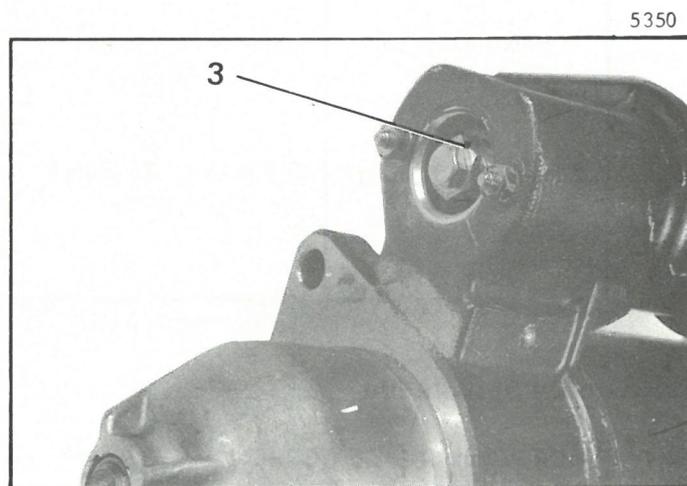
Le pignon de commande (1) étant avancé, mesurer la cote « a » comprise entre l'extrémité du pignon de commande (1) et la butée (2).

Cette cote « a » doit être de 1 mm. sinon l'obtenir en agissant sur la vis de réglage (3).

6. Déconnecter la batterie des bornes (6) d'alimentation du solénoïde et (5) d'alimentation des inducteurs.

Le pignon de commande (1) recule pour occuper sa position de repos. Mesurer la cote « b » comprise entre la face d'appui de la bride du démarreur sur le carter d'embrayage et l'extrémité du pignon de commande (1).

Cette cote « b » doit être de 21 mm au maximum. sinon réviser le démarreur.

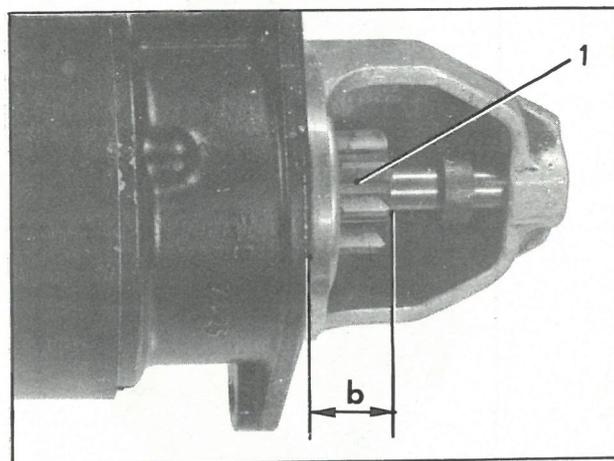
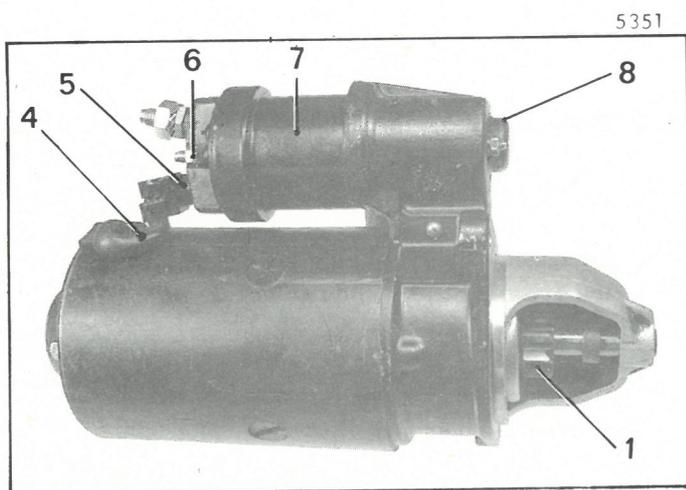


7. Connecter le fil (4) de connexion des inducteurs, à la borne (5) (repérée « DEM ») du solénoïde (7).

8. Poser le bouchon plastique (8).

9. Poser le démarreur sur le véhicule.

10. Connecter le câble de masse à la borne négative de la batterie.



CONTROLE D'UN DEMARREUR

PARIS-RHONE D 8 E 99 ou (D 8 E 116 Juin 1972 →)

1. Essai sur véhicule :

- a) Vérifier que la batterie est correctement chargée, et mesurer :
 - Intensité absorbée, pignon bloqué
- b) Déposer le démarreur et mesurer :
 - Intensité absorbée à vide

2. Essai au banc :

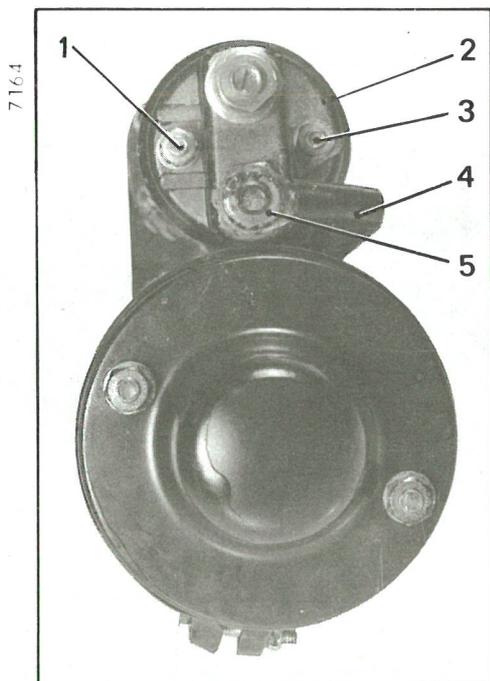
- a) Couple moyen à 1000 tr/mn
- Intensité absorbée par ce couple
- b) Puissance maximale
- Couple correspondant à la puissance maximale
- Intensité absorbée par ce couple

D 8 E 99	D 8 E 116
330 à 340 Ampères	360 Ampères
30 à 40 Ampères	30 à 40 Ampères
6 mAN (0,6 m.kg) 220 Ampères	5 mAN (0,5 m.kg) 220 Ampères
1 CV 3,8 mAN (0,38 m.kg) 180 Ampères	0,9 CV 3,5 mAN (0,35 m.kg) 175 Ampères

REGLAGE DU PIGNON DE COMMANDE D'UN DEMARREUR

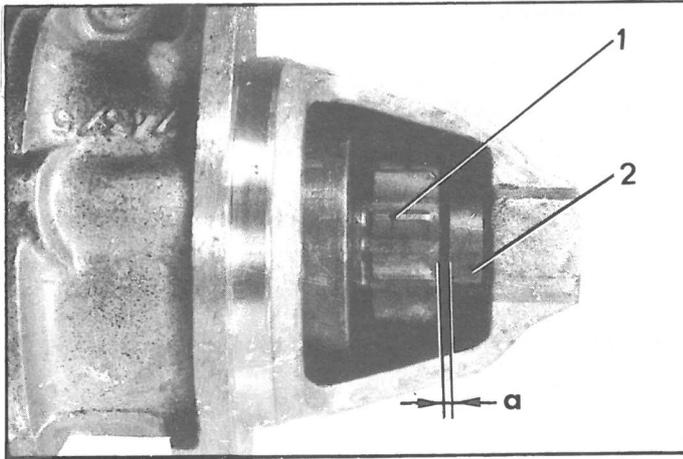
PARIS-RHONE D 8 E 99
 ou D 8 E 116

AVEC CONTACTEUR A SOLENOÏDE CED 402



1. Déconnecter le câble de masse, de la borne négative de la batterie.
2. Déposer le démarreur.
3. Déconnecter le fil (4) d'alimentation des inducteurs, de la borne (5) du solénoïde.
4. Exciter le solénoïde. Pour cela, connecter :
 - a) la borne positive d'une batterie à la borne (1) d'alimentation du solénoïde
 - b) la borne négative de la batterie à la borne (3) du solénoïde.

7166



Le pignon de commande (1) étant avancé, mesurer la cote « a » comprise entre l'extrémité du pignon de commande (1) et la butée (2).

Cette cote « a » doit être de 1 mm. Sinon, pour l'obtenir :

- Désaccoupler le solénoïde, du démarreur.
- Comprimer la coupelle du ressort (suivant « b ») et maintenir la chape (3). Visser ou dévisser celle-ci sur l'axe du solénoïde pour obtenir la cote « a ».

Si « a » > 1 mm : visser la chape,

Si « a » < 1 mm : dévisser la chape.

(Agir par fraction de tour.).

Accoupler le solénoïde, au démarreur.

5. Déconnecter la batterie des bornes (5) et (6) du solénoïde.

Le pignon de commande (1) recule pour occuper sa position de repos. Mesurer la cote « c », comprise entre la face d'appui de la bride du démarreur sur le carter d'embrayage et l'extrémité du pignon de commande (1) :

Cette cote « c » doit être de 21 mm maxi (démarreur D8E99) ou 21,6 mm (démarreur D8E116). Sinon, réviser le démarreur.

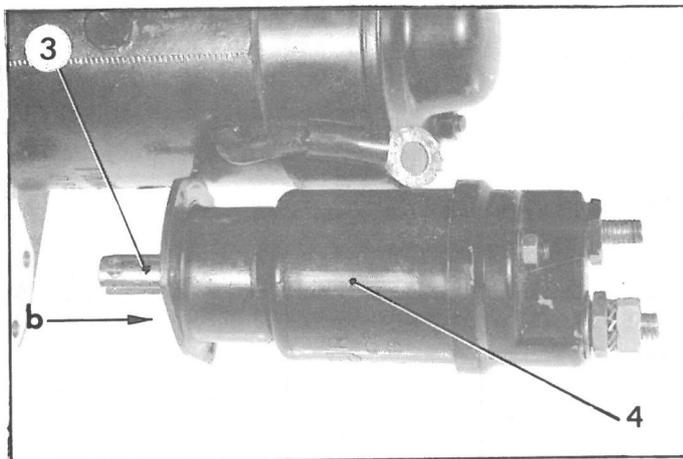
6. Connecter le fil (8) d'alimentation des inducteurs à la borne (7), du solénoïde (4).

7. Poser le démarreur sur le véhicule.

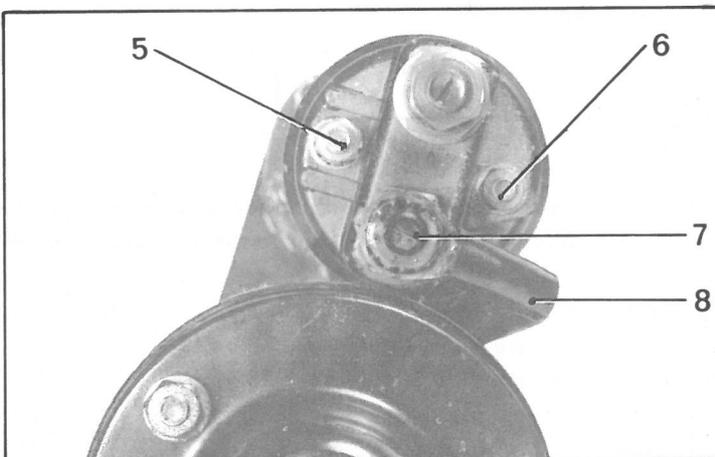
8. Connecter le câble de masse, à la borne négative de la batterie.

Manuel 621-4

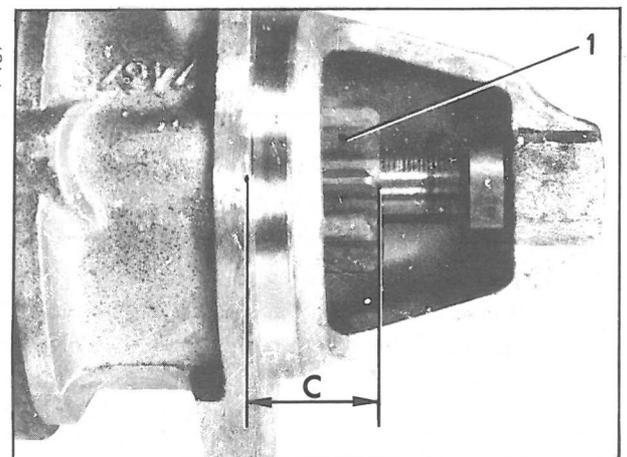
7227



7164



7167



EQUIPEMENT 24 volts
(Spécial MEHARI - type ARMEE)

Ce nouveau véhicule diffère essentiellement du véhicule Série par une installation 24 volts prévue pour un équipement spécial radio (combiné émetteur-récepteur).

BATTERIES.

Deux batteries de 12 volts montées en série :

Marque : STECO, 12 volts 43 Ah (200/40 Ah)

Type : 2 HN armée

Référence : 6140 - 14 - 238 - 9715

Une borne ARELCO est prévue sur la borne positive pour la fixation des câbles d'alimentation du démarreur et de la boîte de raccordement.

Référence ARELCO : P 1 M 64

Serrage de l'écrou supérieur : 3,5 mAN (0,35 m.kg)

Un coupe-batterie DUCELLIER type Ro 80 A 1, référence 1034 A est fixé sur le tablier.

REMARQUE : Une batterie est située à l'emplacement de celle du véhicule de série. L'autre est située contre la planche de bord, côté passager avant, ce qui entraîne le montage des pièces suivantes :

- un support de planche de bord,
- une planche de bord modifiée (boîte à gants rapportée),
- une plaque de visite de la batterie,
- un support pour la fixation et le cache de cette nouvelle batterie.

ALTERNATEURS.

Alternateur monophasé PARIS-RHONE 24 volts 20 A. réf. A 11 M 9 → 3/1974 ou A 11 M 13 3/1974 →

Puissance maximale à partir de 8000 tr/mn : 580 watts

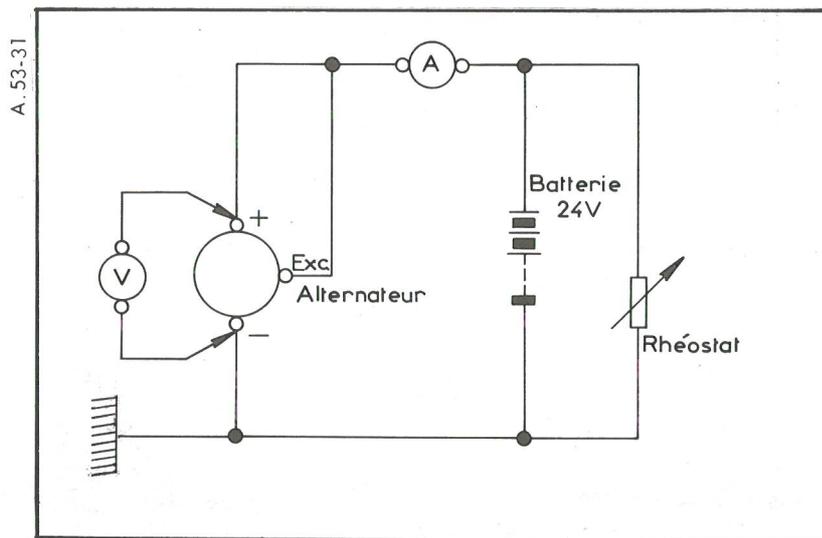
Résistance des inducteurs : $21 \pm 5 \%$ Ω

Balais : longueur minimum après usure : 13 mm

Force des ressorts sur balais neufs : $2,85 \pm 10 \%$ newtons

Rapport de vitesse de rotation alternateur/moteur = 1,8/1

CONTROLE DE L'ALTERNATEUR A 11 M 9 ou A 11 M 13 (avec batteries bien chargées).



Réaliser le branchement ci-dessus à l'aide d'un voltmètre **V**, d'un ampèremètre **A**, et d'un rhéostat. Mesurer le débit de l'alternateur en faisant croître progressivement le régime moteur et en agissant sur le rhéostat pour maintenir la tension égale à 28 volts.

Vitesse d'amorçage : 1030 tr/mn moteur (1850 tr/mn alternateur) sous 28 volts

Débit de l'alternateur : 7,5 Amp. à 1670 tr/mn moteur (3000 tr/mn alternateur) sous 28 volts

15,5 Amp. à 2830 tr/mn moteur (5100 tr/mn alternateur) sous 28 volts

18,5 Amp. à 4440 tr/mn moteur (8000 tr/mn alternateur) sous 28 volts

REGULATEUR DE TENSION.

Régulateur de tension électronique PARIS-RHONE 24 volts, type L 21, référence ZL 210.

REMARQUES IMPORTANTES :

Il faut absolument éviter certaines fausses manœuvres provoquant la destruction du régulateur de tension.

a) S'assurer que le fil de masse est connecté sur le shunt de masse (vis de fixation) du régulateur.

b) Eviter une mise à la masse du circuit d'excitation.

c) Ne jamais intervertir les fils connectés sur les bornes « + » et « EXC » du régulateur.

d) Ne jamais arrêter le moteur en ouvrant le coupe-batterie.

L'ouverture du coupe batterie doit s'effectuer moteur arrêté.

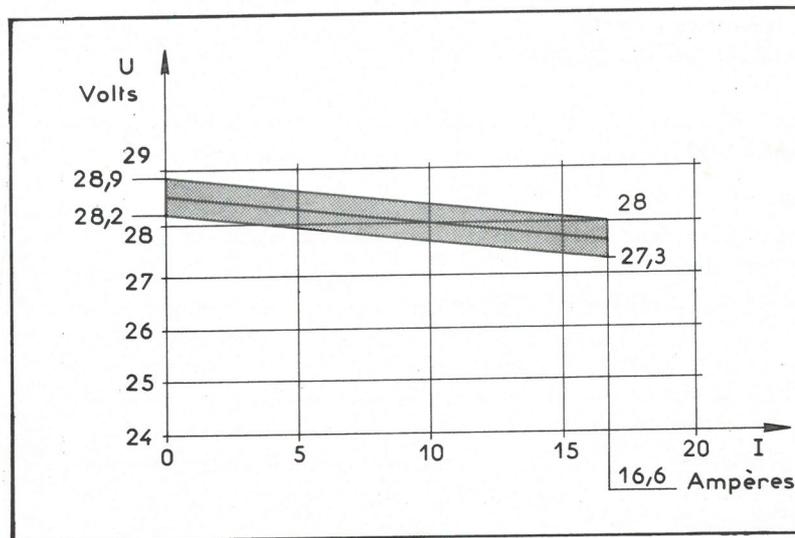
Contrôle du régulateur de tension :

Réaliser le branchement (figure ci-dessous) à l'aide d'un ampèremètre **A**, d'un voltmètre **V** et d'un rhéostat.

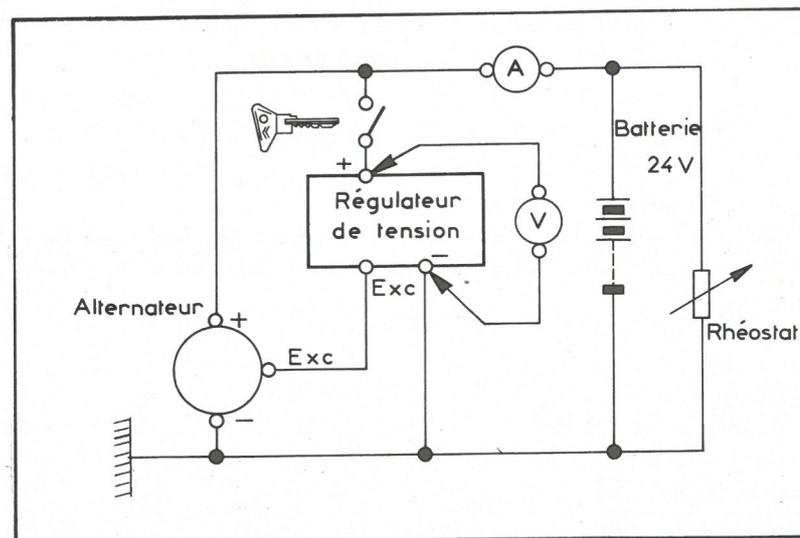
Accélérer le moteur jusqu'à obtenir un régime de 3330 tr/mn (soit 6000 tr/mn alternateur).

Agir sur le rhéostat pour augmenter le courant débité par l'alternateur **sans jamais revenir en arrière** et lire la tension correspondante.

A. 53-30



A. 53-29



Effectuer plusieurs mesures et les reporter sur le graphique de la figure ci-dessus. Celles-ci doivent être comprises dans la partie ombrée, sinon le régulateur est défectueux.

NOTA : Le graphique (ci-dessus) correspond à des mesures relevées à la température de 20° C.

Si la température ambiante « t » est différente, il faut modifier les valeurs indiquées sur le graphique.

La tension varie à l'inverse de la température « t ». La correction de tension à apporter est déterminée par la

$$\text{formule : } U (\text{volts}) = \frac{20^\circ - t}{10} \times 0,18.$$

DEMARREUR.

Démarrateur à commande positive électromagnétique PARIS-RHONE 24 volts, référence D 8 E 110.

Balais : longueur minimum après usure	7 mm
Inducteur : résistance	0,034 Ω
Induit : ϕ minimum du collecteur après rectification	35,5 mm
: jeu latéral	0,5 à 1 mm

Lanceur (réglage) :

Le démarreur étant déposé, déconnecter le fil d'alimentation des inducteurs, du solénoïde. Exciter le solénoïde, et mesurer le jeu compris entre la rondelle de butée et l'extrémité du pignon d'engrènement. Il doit être de 0,5 à 1,5 mm, sinon agir sur la vis de réglage du solénoïde.

Solénoïde :

Résistance de l'enroulement d'appel	1,16 Ω
(enroulement gros fil, branché en série avec les inducteurs du démarreur)	
Résistance de l'enroulement de maintien	3,5 Ω
(enroulement fil fin, branché en parallèle)	

CONTROLE DU DEMARREUR.**1°) Essai sur véhicule :**

S'assurer que les batteries sont correctement chargées et mesurer :

- l'intensité absorbée, pignon bloqué	300 ampères
- l'intensité absorbée au lancement du moteur	150 ampères environ, à 20° C

2°) Essai au banc :

a) Couple mini à 1000 tr/mn	5,5 mAN (0,55 m.kg)
Intensité absorbée par ce couple	220 ampères
b) Puissance minimale sous 20,2 volts	1000 watts
Couple correspondant	3,5 mAN (0,35 m.kg)
Intensité absorbée par ce couple	180 ampères
c) Intensité absorbée à vide, démarreur déposé	inférieure à 60 ampères

ALLUMAGE.**ALLUMEUR.**

Blindé DUCCELLIER 24 volts, référence 4407 A.

Courbe d'avance centrifuge et réglage du rupteur identiques à ceux des véhicules de série.

Cet allumeur entraîne la modification du collecteur d'air (trou de passage du fil blindé d'alimentation de l'allumeur plus gros et découpe supprimée).

BOBINE D'ALLUMAGE.

Blindée A.B.G. 24 volts, référence 177 267.

Deux fils de haute tension, blindés :

- fil gauche A.B.G, référence 177 264

- fil droit A.B.G, référence 177 263

Serrage des raccords des fils blindés sur bobine et bougies
 6 à 8 mAN (0,6 à 0,8 m.kg) |

Filtre sur circuit d'alimentation (primaire) de la bobine A.B.G., référence 177 265.

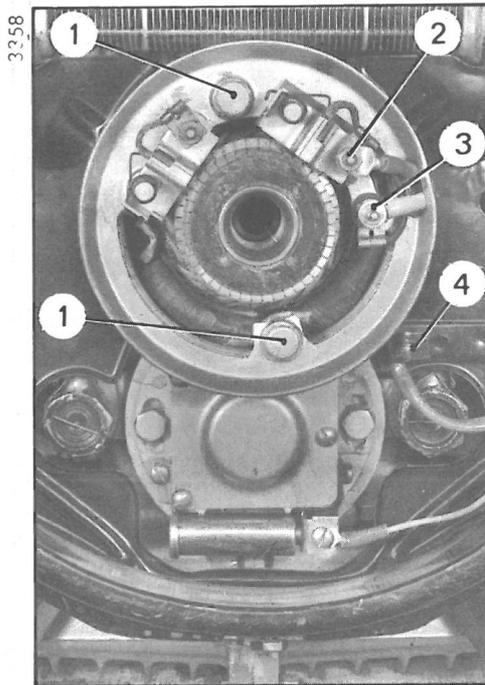
BOUGIES D'ALLUMAGE.

Deux bougies blindées A.B.G, référence M CY 78 L.

Réglage des électrodes
 0,5 à 0,6 mm |

Couple de serrage à froid
 20 à 25 mAN (2 à 2,5 m.kg) |

DEPOSE ET POSE D'UNE DYNAMO (6 volts).



DEPOSE.

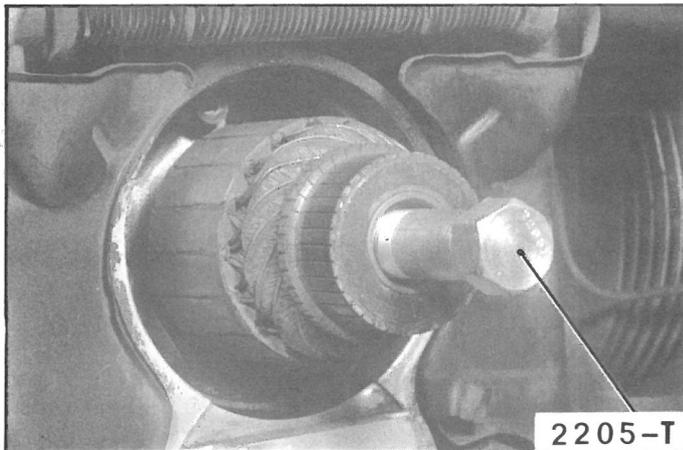
1. Déconnecter le câble négatif de la batterie (extracteur de cosses 2200-T, si nécessaire).
2. Déposer la calandre et la grille de calandre (suivant le cas).
3. Déposer le ventilateur : (Voir opération correspondante).
4. Déconnecter de la dynamo :
 - le fil de charge (repère rouge) de la borne (2)
 - le fil d'excitation (repère jaune) de la borne (3).
5. Déposer les deux vis (1) de fixation de la dynamo.
6. Dégager le corps de dynamo, de l'alésage du carter, sans tirer sur le couvercle porte-balais, pour ne pas arracher les fils.
7. Déposer l'induit du vilebrequin, en utilisant l'extracteur 2205-T.

POSE.

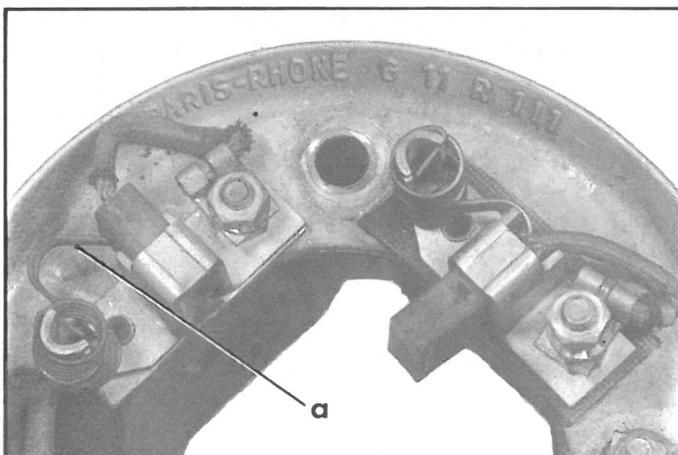
8. Dégraisser l'alésage conique dans l'induit et la portée sur le vilebrequin. S'assurer de la propreté de l'alésage recevant la dynamo dans le carter-moteur.
9. Placer l'induit sur le vilebrequin.
10. Maintenir les balais levés, à l'aide de leur ressort, comme indiqué en «a».
11. Graisser légèrement l'alésage du carter (TOTAL MULTIS). Engager le corps de la dynamo dans l'alésage du carter. S'assurer de la présence des isolants sur les deux vis (1). Faire prendre ces vis à la main, de quelques filets. Les serrer de 5 à 8 mAN (0,5 à 0,8 m.kg). **ATTENTION : Ne pas dépasser ce couple, afin d'éviter la rupture des bossages du couvercle porte-balais.**
12. Amener les balais au contact de l'induit.
13. Connecter les fils aux bornes (2) et (3). Intercaler une rondelle éventail et serrer les écrous. Vérifier que les fils sont bien maintenus par la patte (4) et plaqués contre la face avant du carter-moteur et contre le corps de la dynamo.
14. Poser le ventilateur : (Voir opération correspondante).
15. Poser la grille de calandre et la calandre (suivant le cas).
16. Connecter le câble négatif à la batterie.

Manuel 621-4

PL. 31



PL. 35



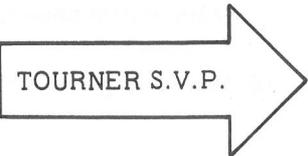
REVISION D'UN ALTERNATEUR

MARQUE	REFERENCE	VEHICULE	Dates de monte « Série ». Observations
DUCELLIER	7522 B	AK	3/1966 → 5/1968
	7542 A	AYA 3 Dyane 6 AYM Méhari	1/1968 → 9/1968 8/1968 → 7/1969 <i>Identique à 7522 B, mais comporte en plus deux fiches de sorties alternatives pour relais de voyant de charge.</i>
	7542 G	AYA 3 Dyane 6	Chauffage FR - 20 <i>Identique à 7542 A mais 320 W au lieu de 260 W.</i>
	7534 A	AY Dyane 4 AYB Dyane 6 AK AYCA Méhari	3/1968 → 2/1970 9/1968 → 2/1970 5/1968 → 7/1970 7/1969 →
	7532 A	AZA 2 (2 CV 4) AZKA (2 CV 6) AY Dyane AYCB Dyane 6 AK AZU	2/1970 → 2/1970 → 2/1970 → 2/1970 → 7/1970 → 7/1972 → <i>Identique à 7534 A, mais ne comporte pas de fiches de sorties alternatives Puissance 400 W</i>
PARIS - RHONE	A 11 M 4	AY Dyane 4 AYB Dyane 6 AYCA Méhari AK	3/1968 → 2/1970 9/1968 → 2/1970 9/1969 → 9/1973 5/1968 → 7/1970
	A 11 M 6	AZA 2 (2 CV 4) AZKA* (2 CV 6) AZU AY Dyane AYCB Dyane 6 AK	2/1970 → 9/1973 2/1970 → 9/1973 7/1972 → 9/1973 2/1970 → 9/1973 2/1970 → 9/1973 7/1970 → 9/1973 <i>Identique à A 11 M 4, mais sans fiches de sorties alternatives</i>
	A 11 M 11	AYCA Méhari	9/1973 →
	A 11 M 12	AZA 2 (2 CV 4) AZKA (2 CV 6) AZU AY Dyane AYCB Dyane 6 AK	9/1973 → 9/1973 → 9/1973 → 9/1973 → 9/1973 → 9/1973 → <i>Identique à A 11 M 11, mais sans fiches de sorties alternatives</i>
PARIS - RHONE (24 VOLTS)	A 11 M 9	AYCA Mehari	→ 3/1974
	A 11 M 13	ARMEE	3/1974 →

ons

es

s



TOURNER S.V.P.

REVISION D'UN ALTERNATEUR

DESHABILLAGE.

1. Déposer la poulie. Maintenir la poulie, munie d'une courroie usagée, dans l'étau ; *ne pas serrer directement dans les mors, même équipés de mordaches*. Desserrer l'écrou et déposer la poulie, en repérant la position des rondelles et de l'entretoise. Déposer la clavette.
2. Déposer les tirants et désaccoupler le palier arrière et le stator, de l'ensemble rotor et palier avant, après avoir repéré la position des différents éléments les uns par rapport aux autres. Déconnecter le bobinage du stator, du palier arrière porte-diodes.
3. Déshabiller le palier arrière : bornes d'alimentation, fusibles, balais, porte-balais.
Ne pas chercher à extraire les diodes pour leur remplacement.
4. Nettoyer soigneusement les différentes pièces à l'exception des roulements graissés d'origine.

CONTROLE.

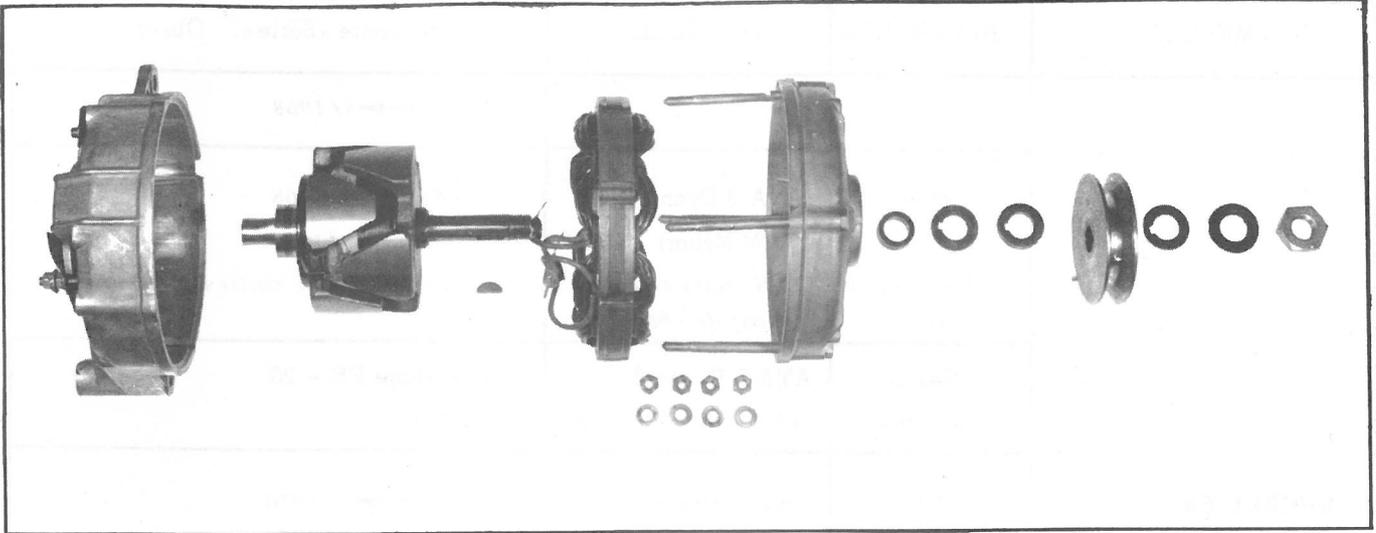
5. Vérifier les fusibles (*ohmmètre ou lampe témoin*).
6. Vérifier chaque diode (*lampe témoin et batterie 12 volts ou ohmmètre*).
Sens passant : (*lampe témoin*) borne « + » sur le palier (masse), borne « - » sur le fil « a » de connexion de la diode ; **la lampe s'allume**.
Sens inverse : (*lampe témoin*) borne « - » sur le palier (masse), borne « + » sur le fil « a » de connexion de la diode ; **la lampe reste éteinte**.
Cas de diode coupée : la lampe témoin ne s'allume pas ; l'ohmmètre indique ∞ dans les deux sens.
Cas de diode en court-circuit : la lampe témoin s'allume dans les deux sens ; l'ohmmètre indique 0 dans les deux sens.
Dans les deux cas, il faut remplacer le palier porte-diodes ou le support de diodes suivant le type d'alternateur.
7. Contrôler la résistance des bobinages (*ohmmètre*) :
Rotor : 7Ω environ - Stator : $0,3\Omega$ environ.
8. Contrôler l'isolement du rotor et du stator (utiliser une « sonnette » 110 ou 220 volts).
Rotor : brancher une « touche » sur une bague du rotor et l'autre « touche » à la masse (arbre du rotor) ; **la lampe ne doit pas s'allumer**.
Stator : brancher une « touche » sur un fil du bobinage et l'autre « touche » à la masse (carcasse) ; **la lampe ne doit pas s'allumer**.
9. S'assurer du bon état des bagues du rotor. Elles doivent être lisses sans facettes, exemptes de traces grasses. Les nettoyer avec un chiffon imbibé de trichloréthylène ; les polir avec un papier abrasif fin N° 600.
10. Contrôler l'état et la longueur des balais. S'assurer qu'ils coulissent correctement dans le porte-balai.

HABILLAGE.

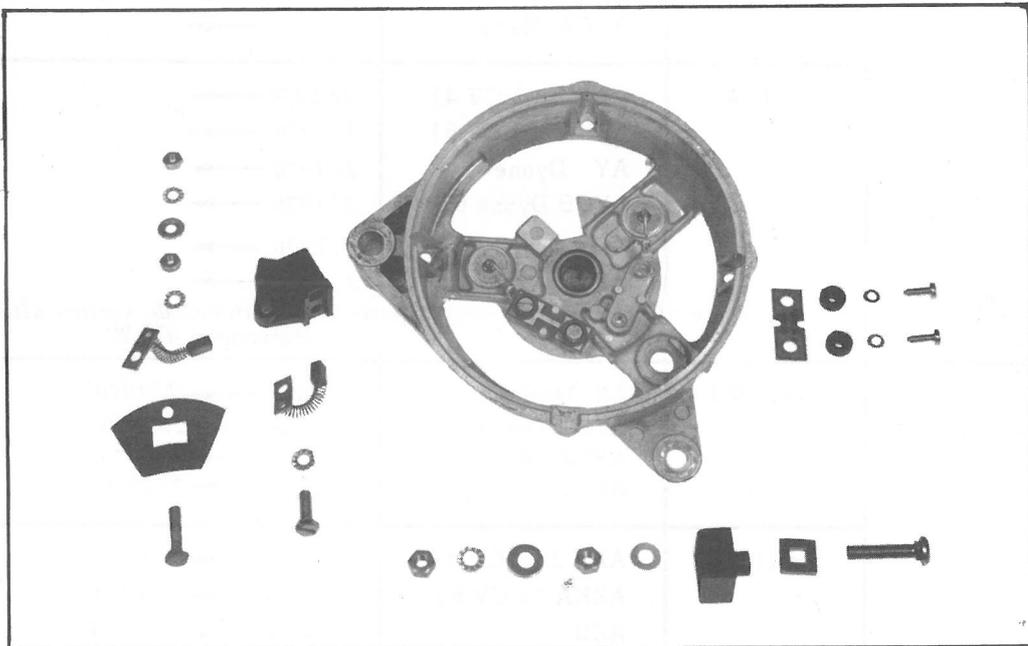
11. Habiller le palier arrière : bornes, fusibles.
12. Graisser les roulements des paliers (s'il y a lieu).
13. Connecter les fils du bobinage du stator sur le palier arrière.
14. Accoupler le rotor et le palier avant. Monter le stator et le palier arrière, en respectant les repères marqués au déshabillage. Serrer les écrous des tirants d'assemblage à 3 mAN (0,3 m.kg). Les monter au LOCTITE GX. 01 459 01 A. Intercaler une rondelle crantée.
15. Poser la poulie. Mettre en place la clavette, les rondelles et l'entretoise en respectant leur position. Maintenir la poulie, garnie d'une courroie usagée, dans l'étau, voir § 1. Serrer l'écrou à 40 mAN (4 m.kg).
16. Monter le porte-balais et les balais.

ALTERNATEUR DUCELLIER 7542 A

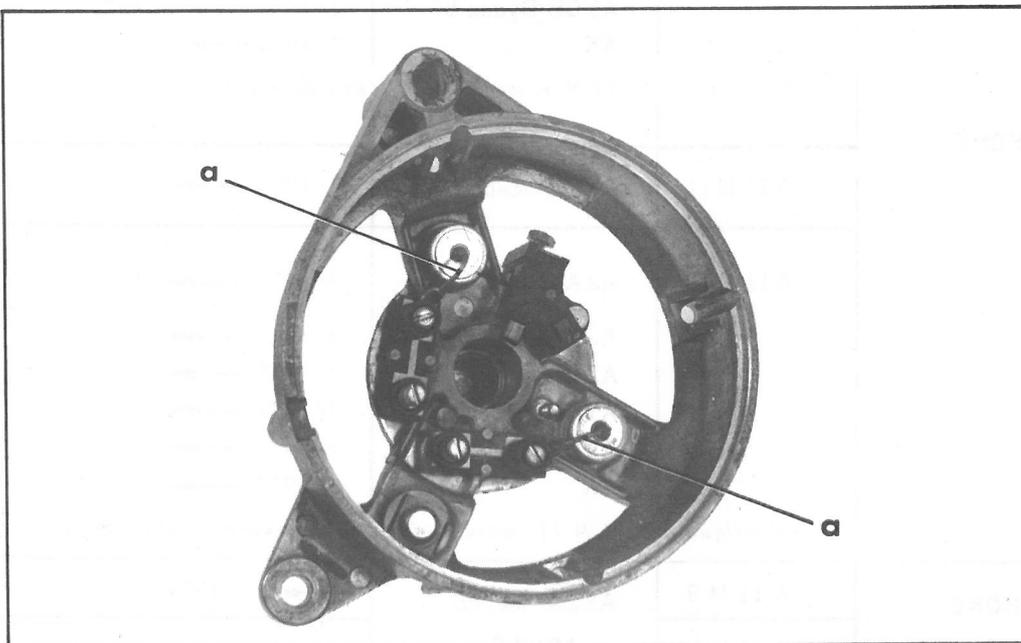
2656



2652



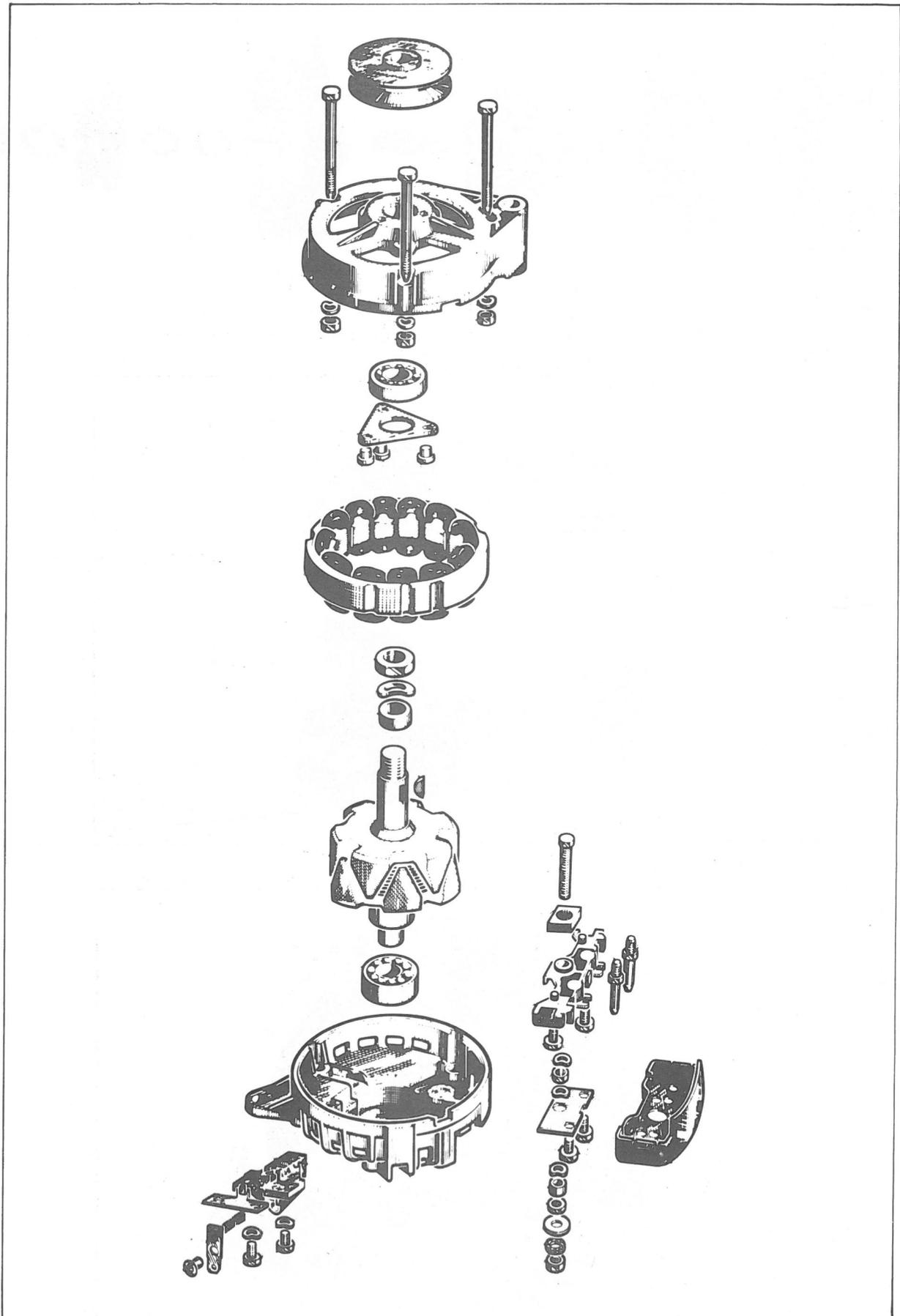
2455



ALTERNATEUR DUCELLIER 7532 ou 7534

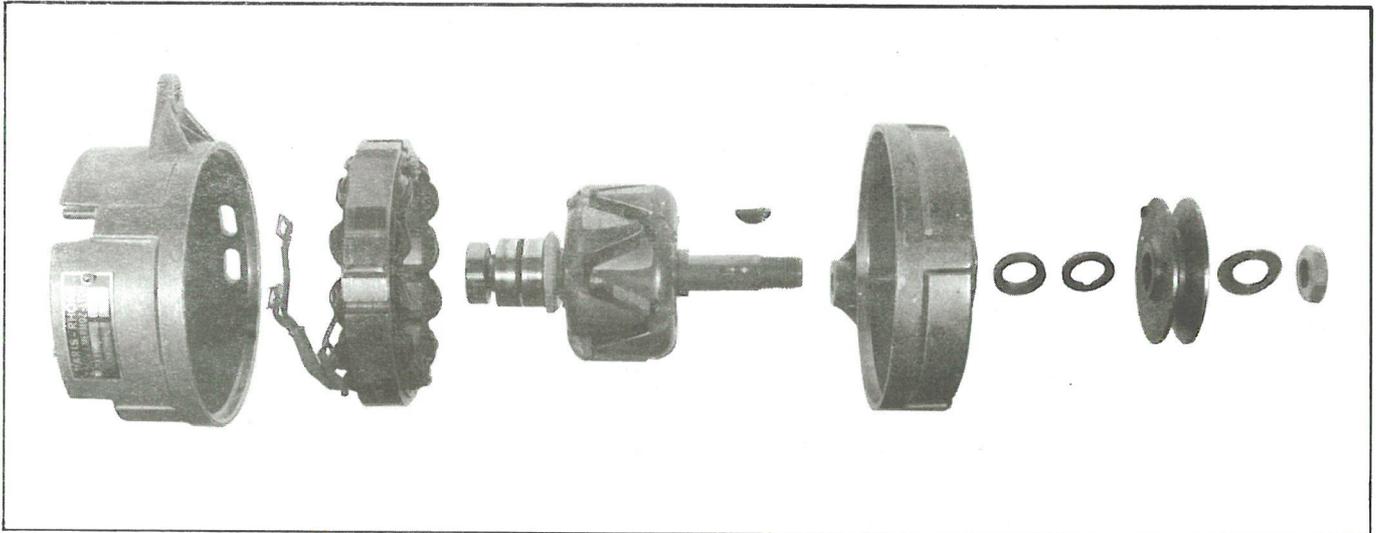
A. 53-32

Manuel 621-4



ALTERNATEUR PARIS-RHONE A 11 - M 4

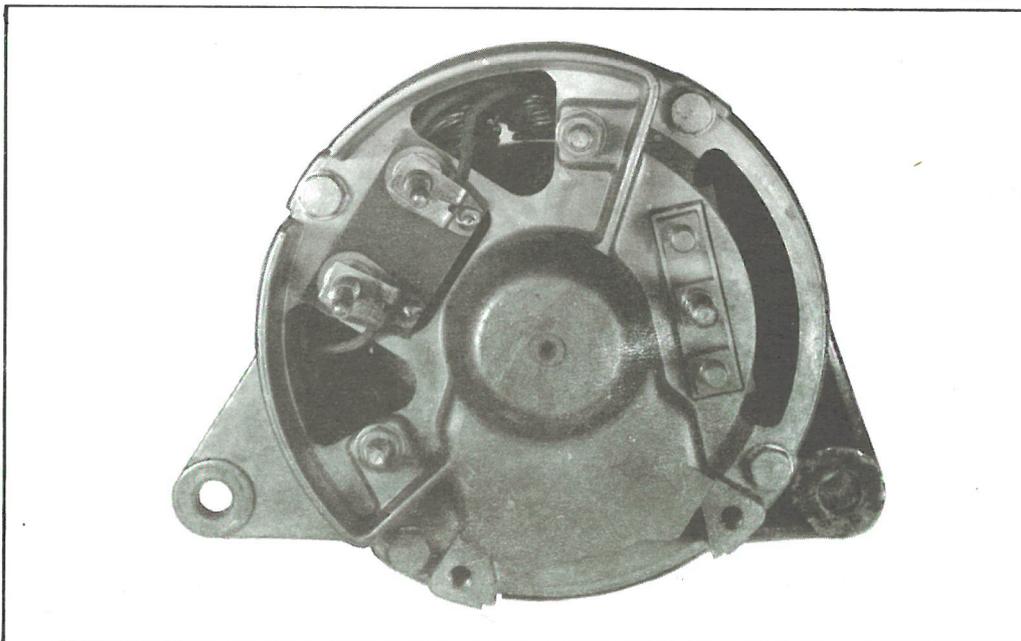
4400



4399

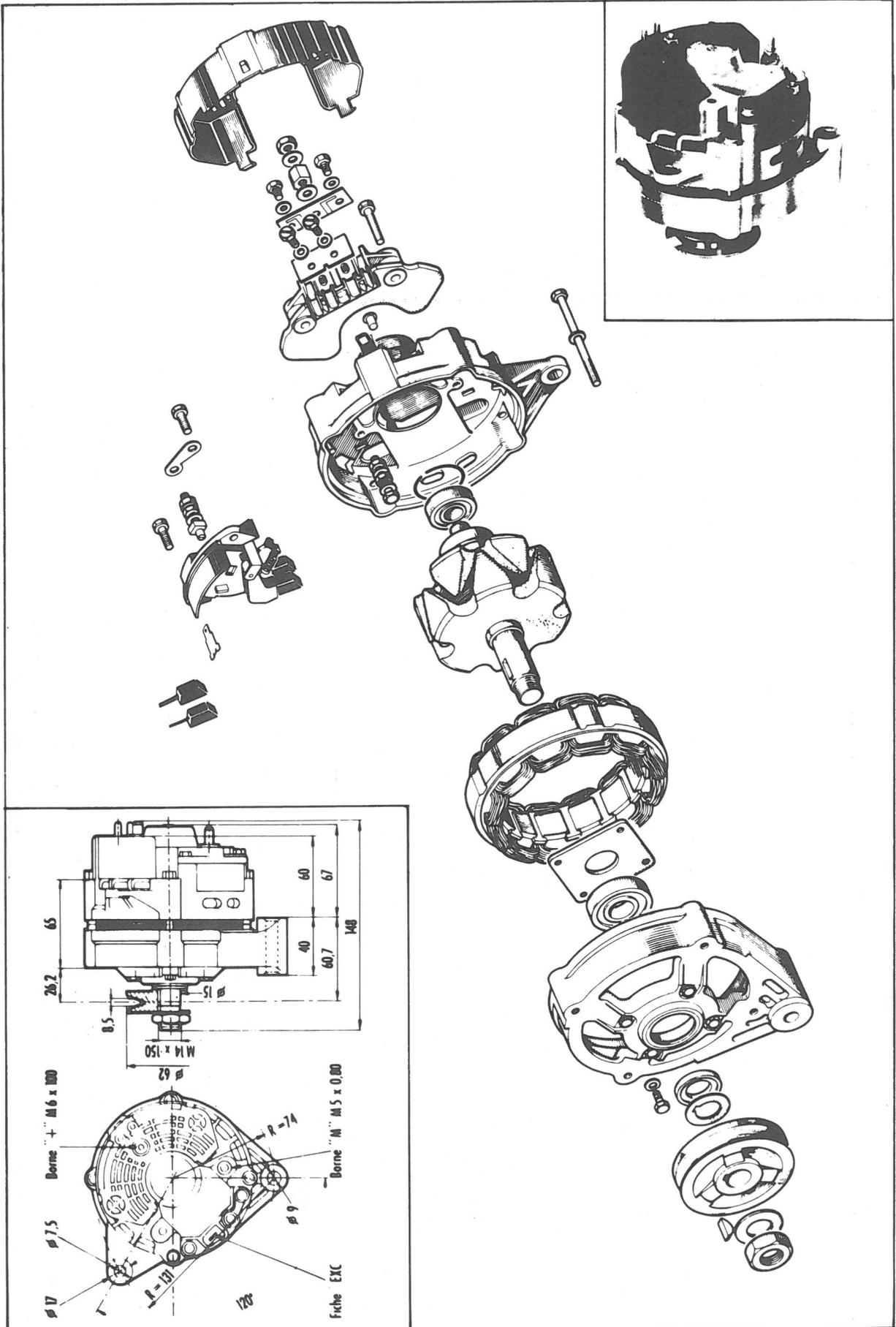


449



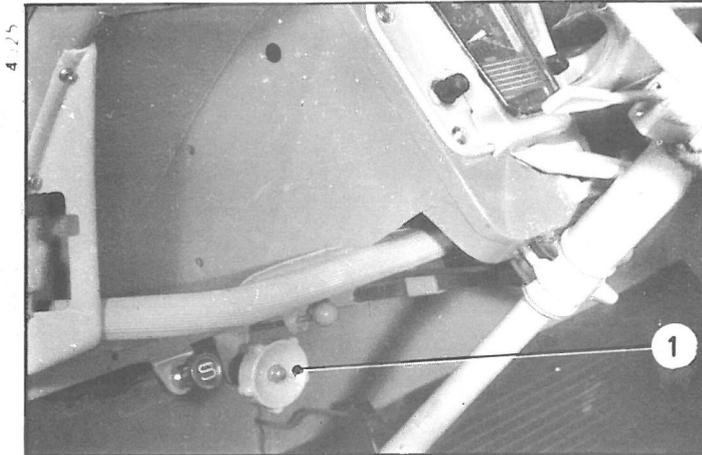
ALTERNATEUR PARIS-RHONE A 11. M 11 ou A 11. M 12

A. 53-33



Manuel 621-4

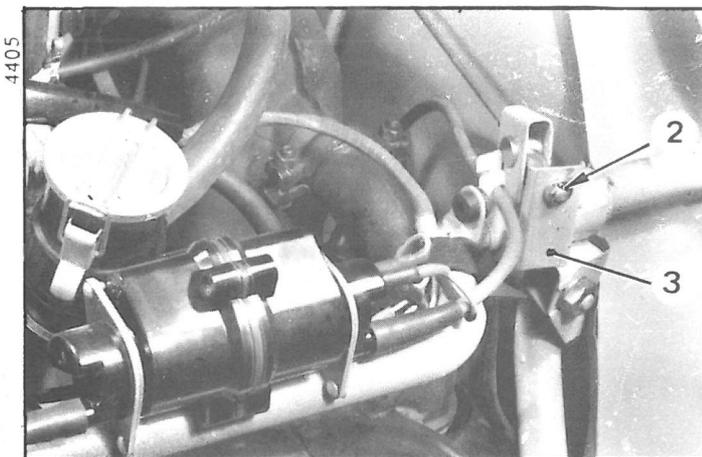
REGLAGE DES PHARES



REMARQUE : Une commande manuelle permet de corriger le réglage des phares en fonction de la charge du véhicule. Il faut cependant faire un réglage initial des phares, véhicule à vide en ordre de marche (avec l'outillage de bord, la roue de secours et cinq litres d'essence dans le réservoir).

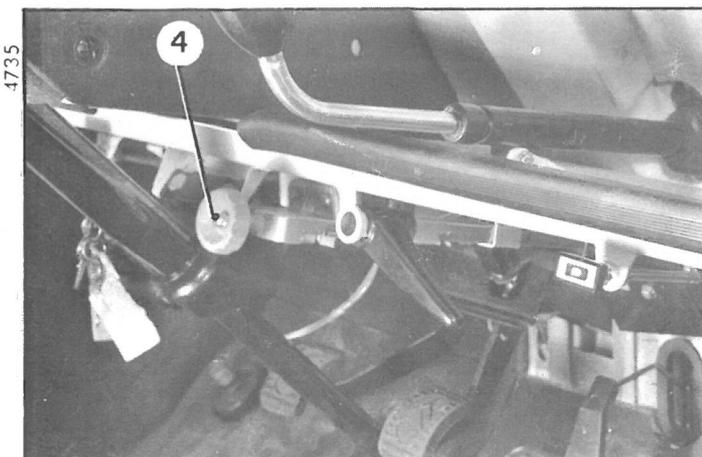
A. VEHICULES DES TYPES AZ, AZU et AK.

1. **Vérifier le jeu latéral de la commande manuelle :**
Placer, si nécessaire, des rondelles de réglage (2) pour que le jeu compris entre la patte de commande (3) de la barre de phare et la première rondelle de réglage soit de 0,5 mm.

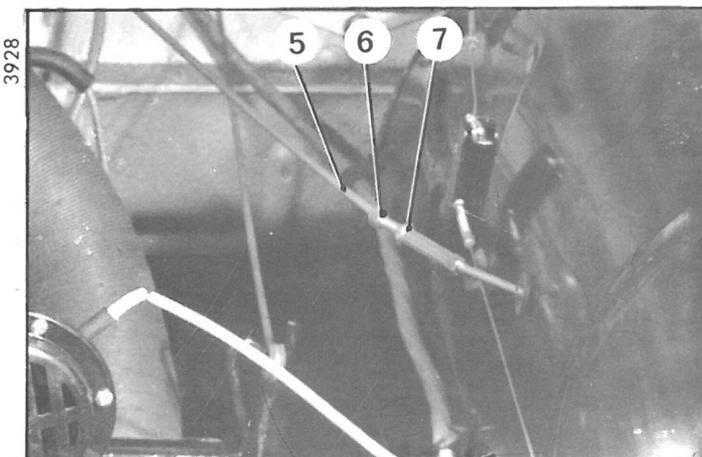
2. **Régler les phares :**

- a) Placer le véhicule sur un sol plan et horizontal.
- b) Tourner le bouton de commande (1) de gauche à droite jusqu'en butée.
Tourner le bouton de droite à gauche de deux tours et demi.
- c) La pression des pneus et les hauteurs étant correctes, procéder au réglage des phares à l'aide d'un appareil genre : « REGLOSCOPE » ou « REGLOLUX ». S'assurer que le véhicule et l'appareil de réglage sont sur un même plan.

B. VEHICULES DU TYPE AY.

3. **Régler les flexibles de chaque phare :**

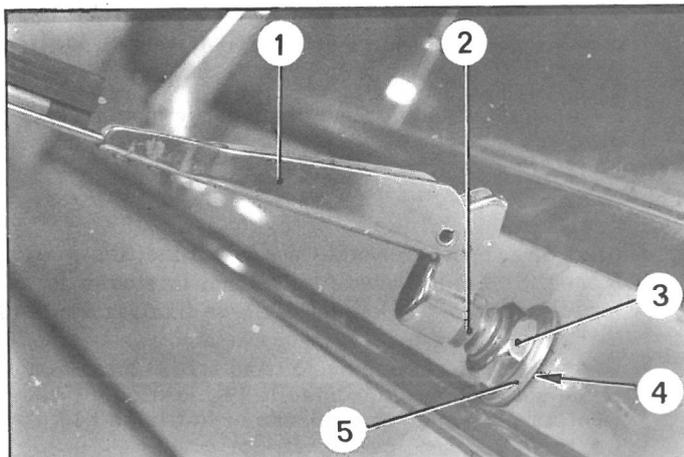
- a) S'assurer que les flexibles (5) ne font pas d'angles vifs.
- b) Tourner le bouton de commande manuel (4) à fond dans le sens des aiguilles d'une montre.
- c) Mettre le bloc optique en butée.
Pour ceci :
- Desserrer le contre-écrou (7).
- Dévisser progressivement le tendeur (6) jusqu'à ce que le bloc optique vienne en butée.
(Cette opération se vérifie en appuyant sur la partie supérieure du bloc).

4. **Régler les phares :**

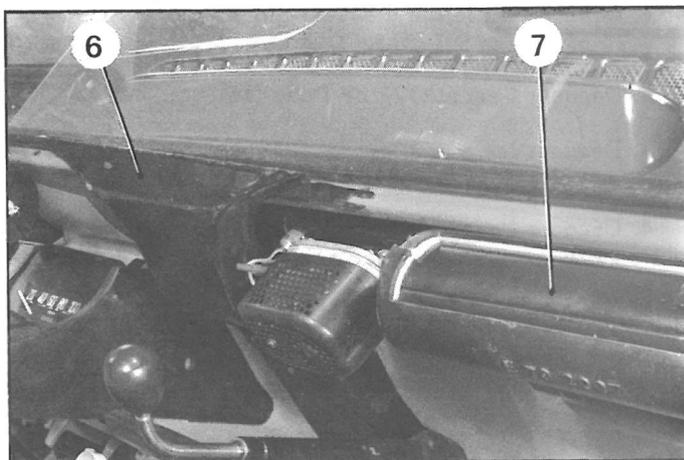
- a) Placer le véhicule sur un sol plan et horizontal.
- b) S'assurer que le bouton de commande manuel (4) est dans la position vissée à fond.
- c) La pression des pneus et les hauteurs étant correctes, procéder au réglage des phares à l'aide d'un appareil genre : « REGLOSCOPE » ou « REGLOLUX ». S'assurer que le véhicule et l'appareil de réglage sont sur un même plan.

I. DEPOSE ET POSE D'UNE PLATINE D'ESSUIE-GLACE

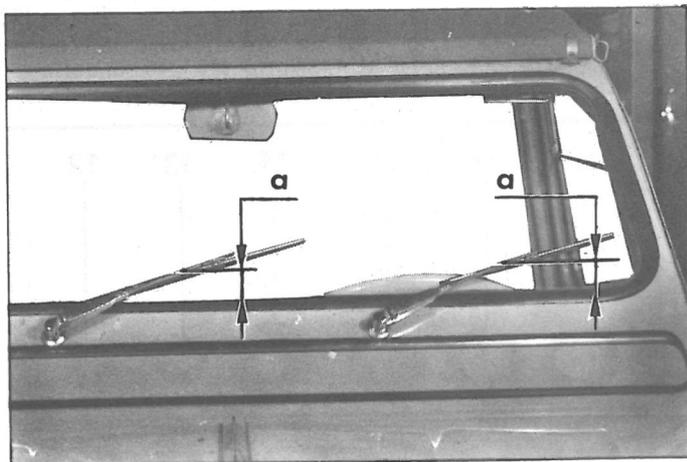
PL. 597



3252



PL. 598



DEPOSE

1. Déconnecter le câble négatif, de la batterie.
2. Déposer les porte-raclettes (1) de leur axe cannelé (2) ainsi que les écrous (3), les rondelles (5) et les joints (4).
3. Déposer le bandeau de planche de bord.
4. Dégager la buse de dégivrage (6) (sur AY, la déposer ainsi que l'aérateur droit (7)).
5. Déconnecter les fils d'alimentation du moteur.
6. Déposer les deux vis inférieures de la platine et dégager celle-ci, sans forcer sur les axes.

POSE

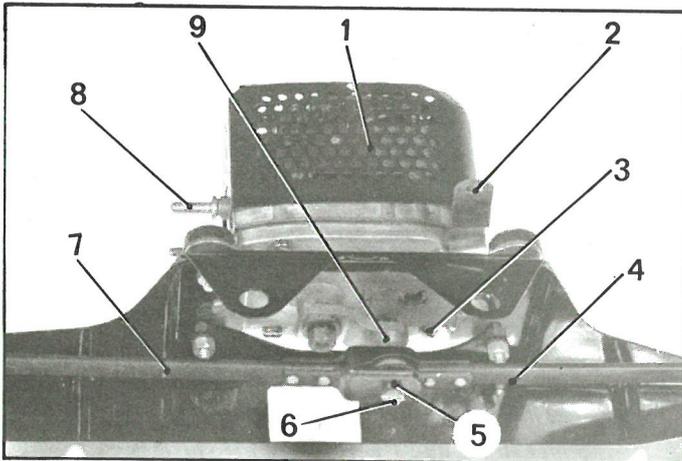
7. Mettre en place la platine : engager les axes dans la tôle d'auvent et fixer la lamelle de masse sous une vis de fixation inférieure.
8. Poser les joints (4) et les rondelles (5) sur les axes (2) des porte-raclettes (1). Serrer **modérément** les écrou (3).
9. Connecter les fils d'alimentation au moteur.
10. Poser l'aérateur droit (7) (Véhicules AY) et la buse de dégivrage (6).
11. Poser le bandeau de planche de bord.
12. Connecter le câble négatif à la batterie. Faire fonctionner le moteur (sans les raclettes) et le laisser s'arrêter en position arrêt automatique.
13. Poser les porte-raclettes (1) sur les axes cannelés (2), l'axe de la raclette étant situé à une distance « α » du bord supérieur du caoutchouc de pare-brise :

$$\alpha = 50 + \frac{5}{0} \text{ mm (Véhicules AY)}$$

$$\alpha = 37 - \frac{0}{0,5} \text{ mm (Véhicules AZ)}.$$

II. DEPOSE ET POSE D'UN MOTEUR D'ESSUIE-GLACE

3250 DEPOSE



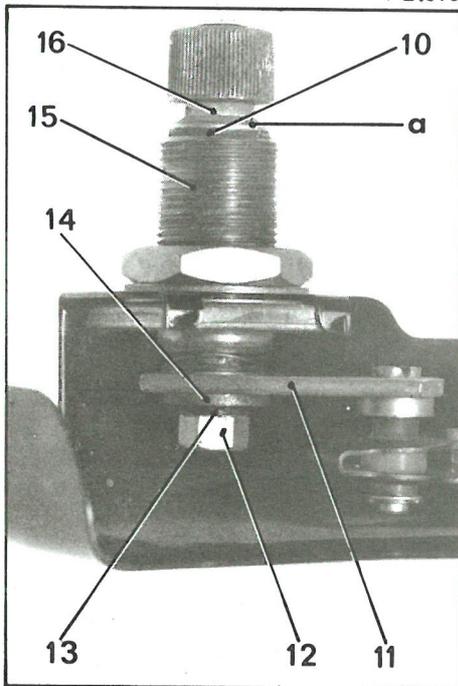
1. Déposer la platine d'essuie-glace :
(Voir Chapitre I. même Opération).
2. Ouvrir le clip (6) et déposer l'articulation de la tringlerie.
3. Déposer les deux vis (3) et dégager le moteur (1) avec son support, de la platine.

POSE

4. Fixer le support du moteur sur la platine, les bornes (8) orientées vers la gauche. Intercaler la lamelle de masse (2) sous la vis de fixation droite (3).
5. Graisser l'articulation de la tringlerie et mettre en place sur l'axe de la manivelle (9), la tringle (7) (entraxe 195 mm) côté gauche et la tringle (4) (entraxe 175 mm) côté droit.
Poser la rondelle plate (5) et le clip (6).

III. DEPOSE ET POSE D'UN AXE DE PORTE-RACLETTE.

PL.593



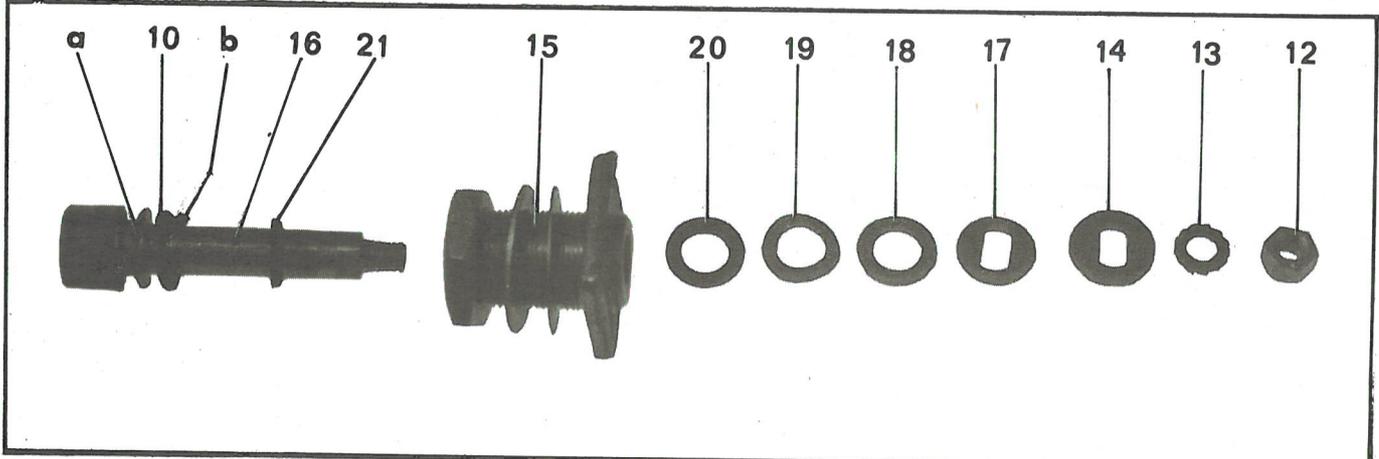
DEPOSE.

1. Déposer la platine d'essuie-glace.
(Voir Chapitre I, même Opération).
2. Déposer l'écrou (12), de l'axe (16).
3. Dégager les rondelles, les joints et la biellette (11) sans désaccoupler la tringlerie.
4. Dégager l'axe (16) et les joints (10) et (21), du palier (15).
5. Nettoyer les pièces.

POSE

6. Graisser l'axe (16) avec une huile antirouille (TOTAL PETITS MECANISMES)
7. Mettre en place les joints (10) et (21) sur l'axe (16): le joint (10) sous la collerette «a» et le joint (21) dans la gorge «b».
8. Engager l'axe (16) à fond dans le palier (15) et mettre en place dans l'ordre : la rondelle céloron (20), la rondelle ondulée (19), la rondelle céloron (18), la rondelle plate (17), la biellette (11), la rondelle plate (14), la rondelle éventail (13) et l'écrou (12).

PL. 594

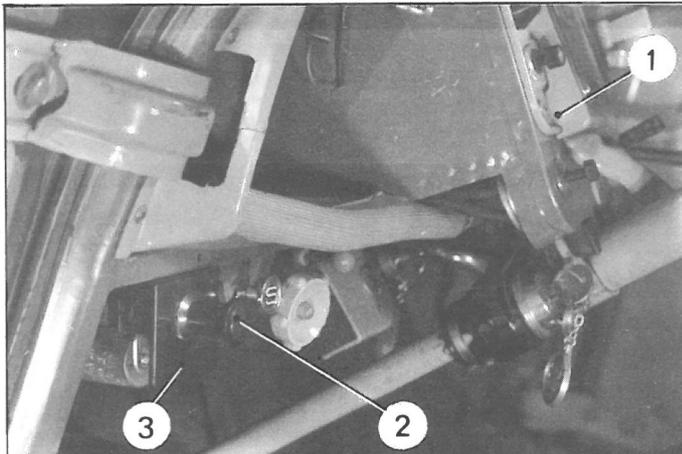


MONTAGE D'UNE SIGNALISATION DE DETRESSE.

Se procurer au Département des Pièces de Réchange :

Un ensemble pour signal de détresse ZC. 9 858 176 U

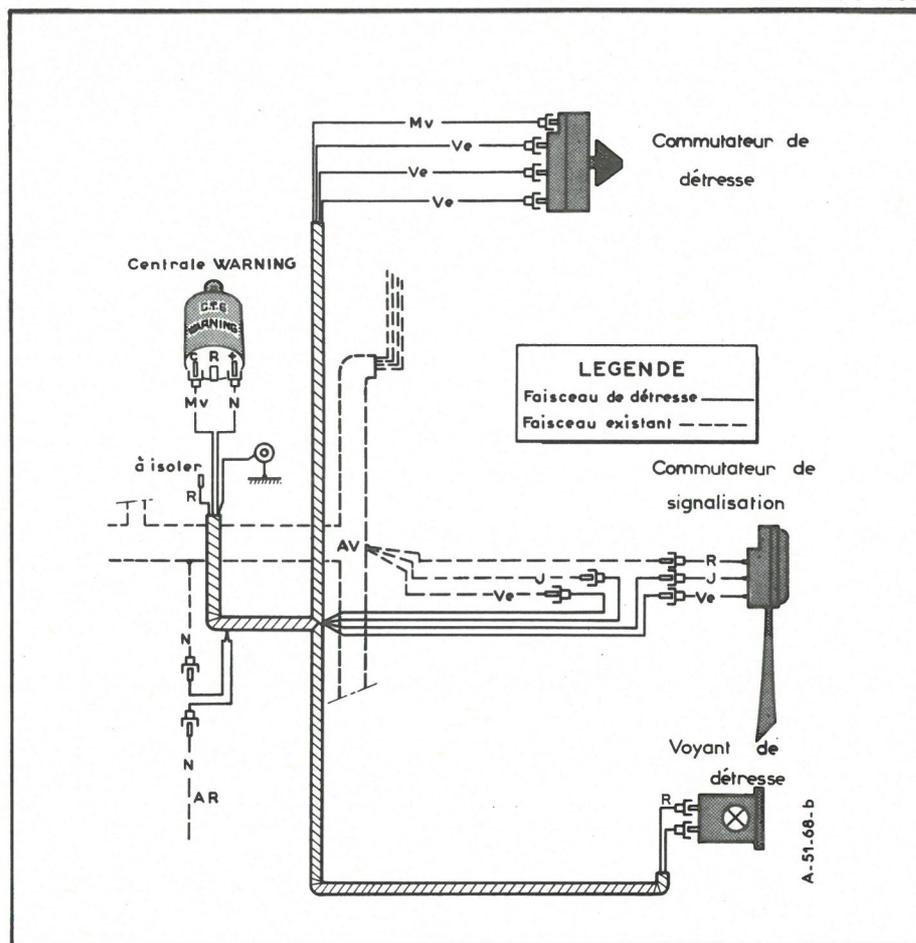
12 095



1. Déconnecter le câble de masse de la batterie.
2. Déposer le tableau de bord (1).
(Voir Opérations AZ. 520-1 et AZ. 520-1 a).
3. Passer les fils du signal de détresse (à l'exception du fil de masse, de couleur noire) avec le câble de compteur pour réaliser le branchement, suivant le schéma fourni avec le signal de détresse :
 - « + » batterie : sur le fil d'alimentation du contact d'allumage (embout noir).
 - Feux indicateurs de direction droit et gauche : sur les fils de la commande des feux indicateurs de direction repérés vert et jaune.
 - Masse : (fil noir) avec la fixation de l'équerre (3).
4. Dévisser le cabochon (2) du voyant pour fixer l'équerre (3).
Percer deux trous, à l'aide d'une piquette et fixer l'équerre (3) avec deux vis « Parker », en interposant le fil de masse du signal de détresse, comme indiqué ci-contre.
Fixer le signal de détresse sur l'équerre (3) en vissant le cabochon (2).
5. Poser le tableau de bord (1).
6. Connecter le câble de masse à la batterie.

MONTAGE D'UNE SIGNALISATION DE DETRESSE.

A. 51-68b



Se procurer au Département des Pièces de Rechange :

Un ensemble pour signal de détresse ZC 9 858 139 U

Préparation :

- Percer un trou ($\phi = 10,5 \text{ mm}$) dans la tablette, sous le compteur, pour permettre la fixation du voyant de détresse.
- Percer un trou ($\phi = 16 \text{ mm}$) dans la tablette à côté du précédent pour permettre la fixation de l'interrupteur de détresse. Exécuter une encoche de maintien en rotation de l'interrupteur.

Dépose :

- Déconnecter le câble de masse de la batterie.
- Déposer le compteur pour accéder à la câblerie.

Pose :

- 1) Passer le faisceau de détresse à travers le tablier.
- 2) Fixer la centrale clignotante « WARNING » de détresse à côté de celle des feux de direction.
- 3) Connecter les fiches du faisceau de détresse :
 - clip femelle repéré Noir, à la borne « + » de la centrale « WARNING »
 - clip femelle repéré Violet, à la borne « COM » de la centrale « WARNING »
 - clip mâle repéré Rouge, à isoler.
- 4) Déconnecter les fiches repérées Noir du faisceau avant, à sa jonction avec le faisceau arrière (à gauche sur le tablier) et les connecter sur leurs homologues du faisceau de détresse.
Fixer la cosse de masse du faisceau de détresse avec les autres cosse, sur le tablier.
- 5) Sous le compteur, déconnecter les fiches repérées Jaune et Vert du commutateur de signalisation et les connecter sur leurs homologues du faisceau de détresse.
- 6) Connecter les trois fils repérés Vert et le fil repéré Violet du faisceau de détresse, sur l'interrupteur de détresse et fixer celui-ci.
- 7) Connecter le clip femelle repéré Rouge et le clip femelle, sans repère, sur le voyant de détresse. Fixer celui-ci.
- 8) Mettre en place le compteur et le câble de masse de la batterie.

MONTAGE D'UNE SIGNALISATION DE DETRESSE

Se procurer au Département des Pièces de Rechange :

- Un ensemble pour signal de détresse ZC 9.858 140 U

Dépose :

Déconnecter le câble de masse de la batterie.
Déposer le couvercle du support des commutateurs, le bandeau de planche de bord et les flancs de compteur.
Déconnecter le contacteur de démarreur, le voyant et le commutateur des feux de stationnement ; les déposer.

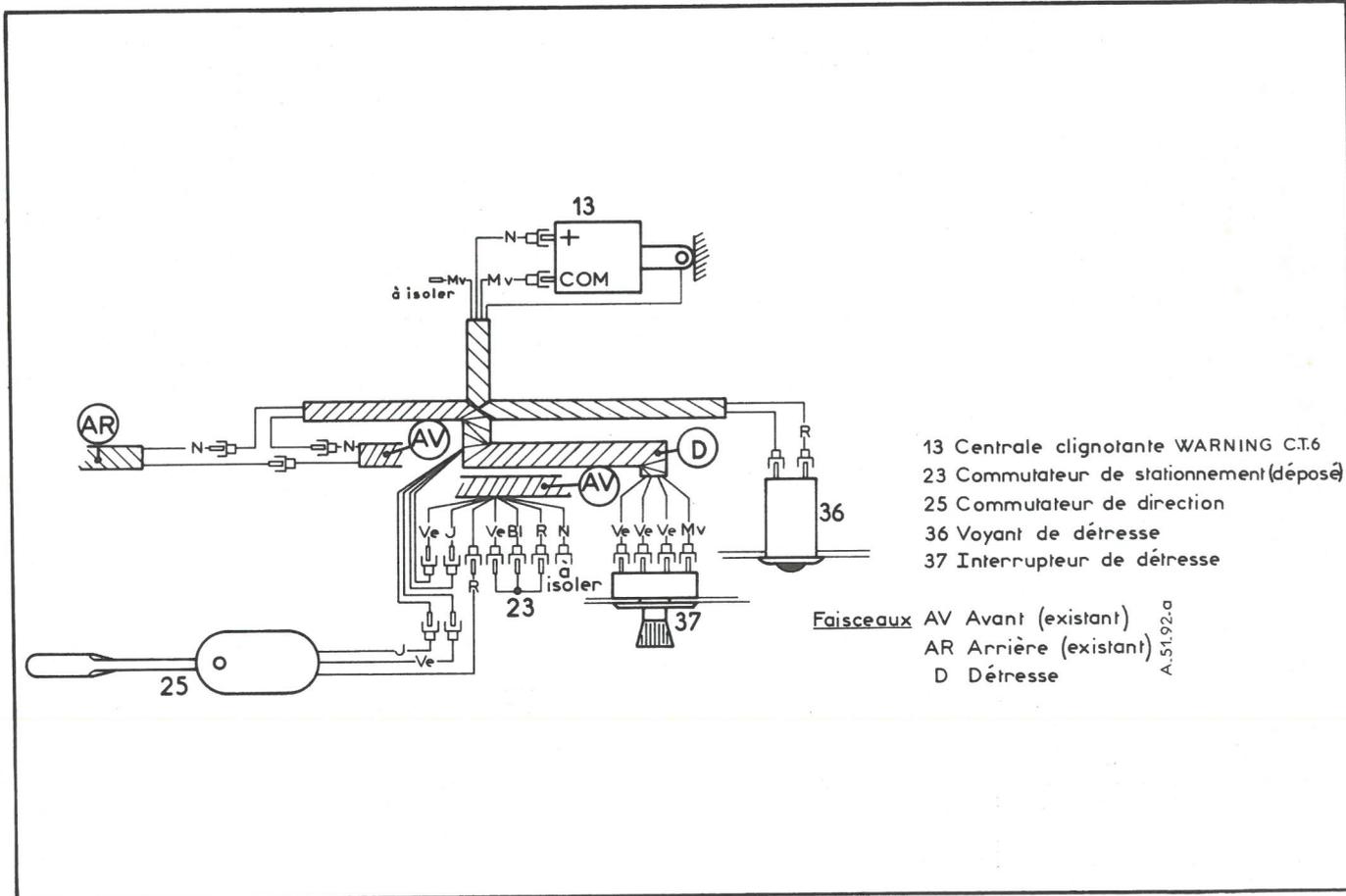
Préparation :

Percer un trou $\phi = 10,5$ mm dans le bandeau, à côté de l'autre voyant (ou déposer le bouchon, sur Dyane 4).

Pose :

Poser l'interrupteur de détresse et la centrale clignotante (fixée sur la vis gauche de la buse de dégivrage).
Passer le faisceau de détresse et le connecter suivant le schéma ci-dessous.
Poser le bandeau de planche de bord, connecter les voyants et le contacteur.
Poser les flancs de compteur et le couvercle du support des commutateurs.
Connecter le câble de masse à la batterie.

A. 51.92 a



NOTA : En cas de maintien des feux de stationnement, percer un trou, au choix, pour la fixation du commutateur de détresse et rallonger les fils s'y connectant.

MONTAGE D'UNE SIGNALISATION DE DETRESSE

Se procurer au Département des Pièces de Rechange :

Un ensemble pour signal de détresse ZC 9 858 189 U

DEPOSE.

Déconnecter le câble négatif de la batterie.

Déposer les flancs de tableau de bord, le couvercle du support des commutateurs et le bandeau de planche de bord (après avoir déconnecté l'interrupteur d'essuie-glace et le voyant de pression d'huile).

PREPARATION.

Exécuter une lumière 20 × 30 mm dans l'emplacement marqué au revers du bandeau, à côté de l'interrupteur d'essuie-glace.

Percer un trou de $\phi = 10,5$ mm dans le bandeau, à l'emplacement marqué au revers de celui-ci.

Fixer le voyant de détresse et l'interrupteur sur le bandeau.

POSE.

Fixer la centrale clignotante par la vis de fixation gauche de la buse de dégivrage (Intercaler la cosse de masse sous la vis).

Isoler la fiche mâle (repère Mauve) du faisceau de détresse.

Connecter les fiches (repère Noir) au faisceau, en les intercalant à la jonction arrière située derrière le compteur de vitesse.

Passer les fils (repères Jaune et Vert) sous le compteur et les connecter en les intercalant à la jonction du faisceau et du commutateur des clignotants.

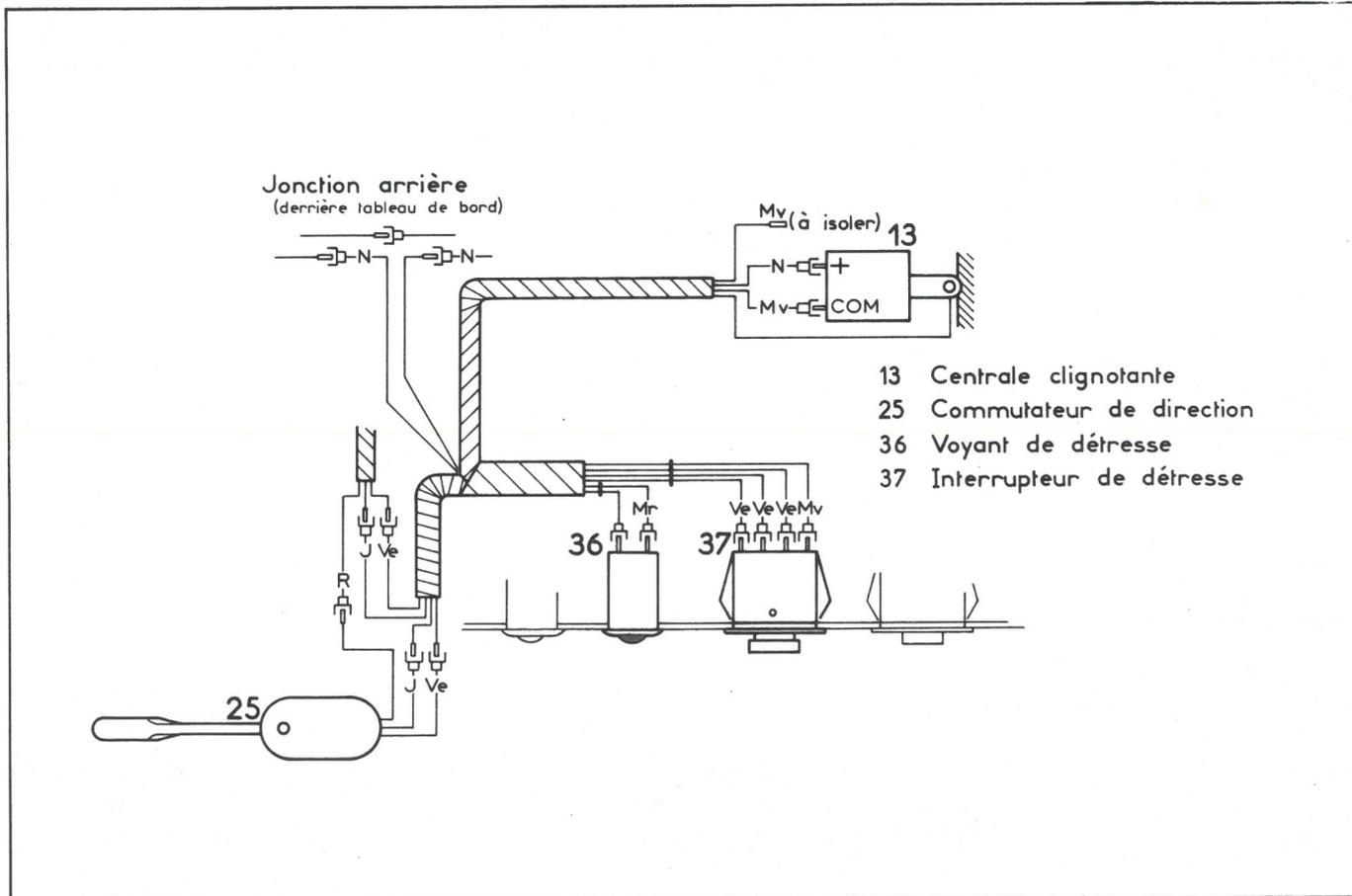
Présenter le bandeau, connecter les interrupteurs et les voyants et le poser.

Poser le couvercle du support des commutateurs et les flancs de tableau de bord.

Connecter le câble négatif à la batterie.

A. 51-31

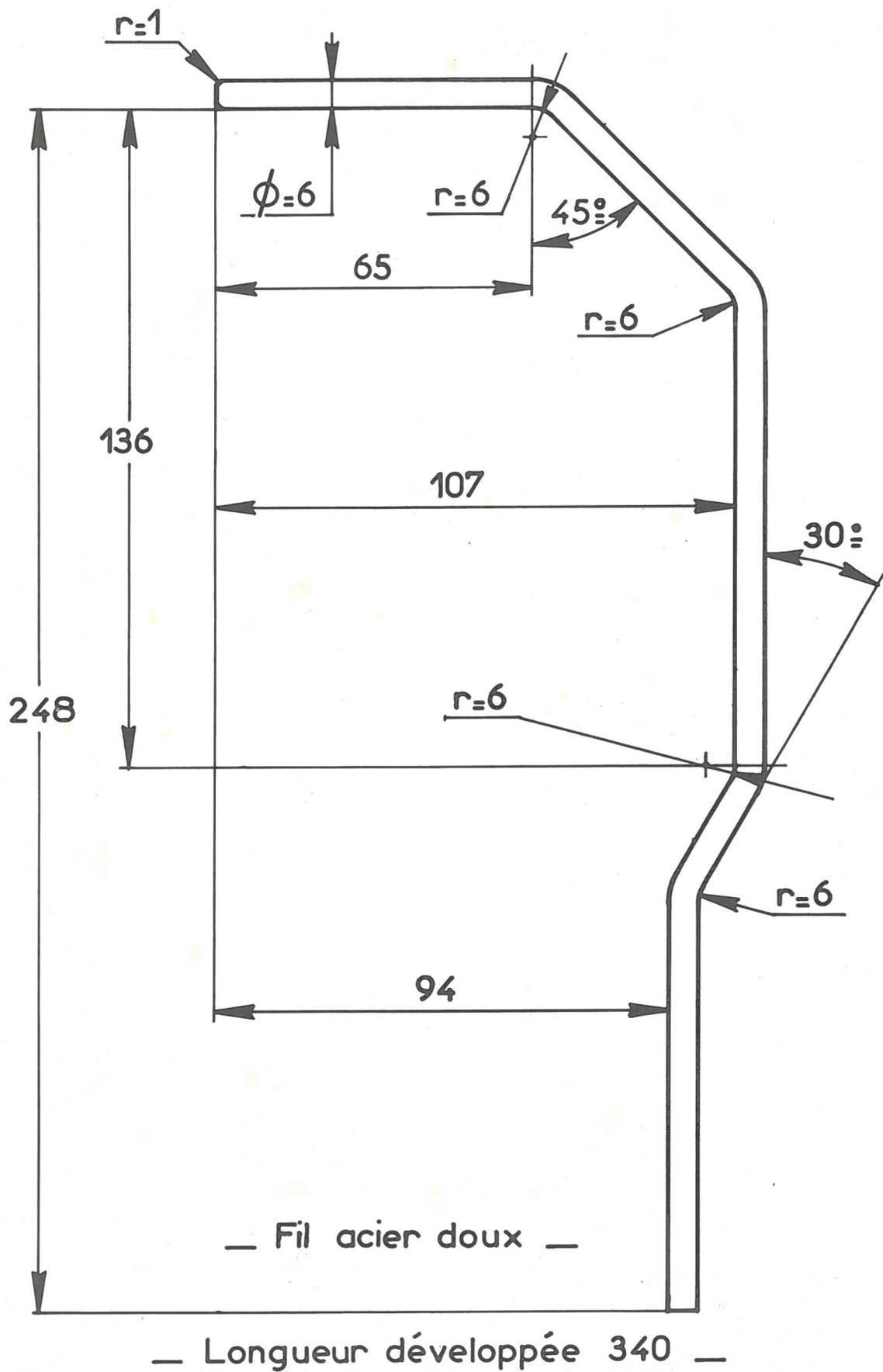
Manuel 621-4



**LISTE DES OUTILS SPECIAUX FIGURANT
AU FASCICULE N° 4 DU MANUEL 621**

DESIGNATION	NUMERO Méthodes - Réparations	REFERENCE de l'outil vendu
② CARBURATION		
Coffret pour contrôles de pompe à essence		4005-T
③ ALLUMAGE		
Pige pour calage du point d'allumage	MR. 630-51/15	
④ ELECTRICITE		
Extracteur de cosses de batterie		2200-T
Extracteur de ventilateur		3006-T bis
Extracteur d'induit de dynamo (6 volts)		2205-T

MR. 630-51/15



Manuel 621-4